

# L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds  
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan

Rédaction  
Administration:  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Rue Neuve 14  
Tél. (039) 21 11 35  
Télex 95 2114

**la voix d'une région**

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

**O**

**opinion**

**Au feu...**

*Cette fois, c'est la guerre. Vaincre ou mourir, c'est la brutale alternative à laquelle est confrontée l'horlogerie suisse. L'arme du combat, c'est le prix de la montre.*

*C'est avec les prix que la concurrence étrangère pilonne les positions suisses sur les marchés du monde. Des prix de dumping. Des prix en roubles qui ne correspondent à aucune réalité économique, des prix en yen qui parfois ne couvrent même pas le prix de la matière...*

*Face à l'accélération des événements, les Suisses ne peuvent plus se regarder le nombril. Ils passent à l'offensive et s'arment en conséquence.*

*Cette décision tient entre quelques lignes d'un bref communiqué de l'ASUAG annonçant que Ebauches SA va accélérer sa restructuration. Les trois usines opérationnelles ETA, FHF, EEM, ainsi que Durove en Allemagne et SEFEA en France, fabriques d'ébauches passent sous commandement unique de M. Ernst Thomke.*

*Parmi les fioritures, on trouve cette précision... «Chacune de ces trois unités conservera sa personnalité juridique respective». Cela permettant à Ebauches SA de conserver une gamme de marques.*

*Ainsi M. Thomke a bien fait la carrière fulgurante que nous prédisions il y a quelques années, quand il débarqua dans l'horlogerie, à Granges.*

*Ce commandement unique n'est rendu possible qu'avec le départ du dernier des Mohicans d'Ebauches SA, qui quittera le sentier de la guerre au mois de mai prochain. M. Denis Robert était pratiquement le dernier obstacle à lever pour «unifier» l'ensemble.*

*Irrédentiste, héritier d'une insoumission historique à laquelle il a fait honneur, Denis Robert a admis que l'heure était grave et qu'il fallait unir, coordonner et harmoniser les capacités d'Ebauches SA.*

*Etant juge et partie, il a estimé plus juste de regagner la tente des stratèges. Il restera actif dans les Conseils d'administration d'Ebauches SA, de l'ASUAG et de France Ebauches.*

*Désormais, l'avenir de l'horlogerie est en Suisse alémanique. Le centre de décision est à Bienne, le commandement est à Granges et le crédit à Bâle et à Zurich.*

*On peut s'alarmer de cette situation du haut de chaque clocher, mais qui, au premier degré en porte la responsabilité? Neuchâtel avait en mains, et Fontainemelon donc, tous les moyens pour rassembler et bâtir une capacité horlogère unifiée. Cela n'a pas été entrepris à temps.*

*Aujourd'hui, l'heure n'est plus aux tergiversations. L'horlogerie suisse n'a plus les moyens de dépenser la meilleure part de son énergie en luttes intestines, en rivalités qui, ne l'oublions pas, ont aiguillonné la recherche et la compétitivité technique. Mais finalement, l'impossibilité d'imposer une politique globale tant dans le secteur de la production que celui du commercial a beaucoup nui à l'ensemble de notre industrie horlogère.*

*Le coude à coude est désormais imposé. Il était temps que l'on unifie et qualifie les capacités respectives, car l'horlogerie suisse est au dernier rendez-vous que lui fixe son destin.*

Gil BAILLOD

(Lire également nos informations en page neuchâtoise, 2e cahier).

## Les relations Tripoli - Washington continuent de se dégrader M. Reagan rappelle les experts américains

Le président Reagan a demandé hier aux quelque 1500 Américains se trouvant en Libye de quitter ce pays «dès que possible».

Dans une déclaration faite au nom du chef de l'exécutif, M. William Clark, adjoint au secrétaire d'Etat américain, a annoncé que «en raison des risques accrus, les passeports américains ne seront plus valables pour des séjours en Libye, et cela avec effet immédiat».

«En raison du danger que constitue le régime libyen pour les citoyens américains, le président Reagan est prêt, si cela se révélait nécessaire, à prendre d'autres mesures juridiques pour contraindre les Américains à quitter la Libye», ajoute la déclaration gouvernementale américaine.

Les Etats-Unis «reconnaissent la gravité de ces mesures, mais estiment que les actions libyennes les obligent à les prendre» a souligné M. Clark qui assure l'intérim du secrétaire d'Etat Alexander Haig, actuellement en Belgique.

### COMLOT LIBYEN?

Cette mesure pourrait compromettre, au moins provisoirement l'industrie pétrolière libyenne qui dépend étroitement des techniciens américains à un éventuel complot fomenté par le colonel Kadhafi pour assassiner des dirigeants américains.

Washington attribue en effet un projet d'assassinats politiques à des tueurs libyens actuellement infiltrés sur le territoire américain.

Le colonel Mouammar Kadhafi a publiquement qualifié ces allégations de mensonges et traité le chef de l'Etat américain de «sot» et d'«ignorant».

La chaîne de télévision américaine ABC a diffusé hier les portraits-robots de cinq membres présumés d'un commando que la Libye aurait envoyé aux Etats-Unis dans le but d'assassiner le président Reagan.

### D'AUTRES MESURES

Le rappel de la Communauté américaine de Libye, déclare-t-on de source informée à Washington n'est «qu'un premier pas».

Le gouvernement américain, dit-on,

pays fournisseur des Etats-Unis après l'Arabie séoudite et le Nigeria.

D'autre part on a appris au Pentagone que trois navires de débarquement américains venant de la mer Rouge et transportant environ 2000 Marines et leur équipement lourd faisaient route hier vers la Méditerranée.

Un porte-parole du Pentagone s'est refusé à établir tout lien entre ce renforcement de la présence navale américaine en Méditerranée et la tension entre les Etats-Unis et la Libye.

(afp, ap)

n'envisage pas pour l'instant d'imposer un embargo sur les importations de pétrole en provenance de Libye, troisième



Ahmat Abass

Ali Chafic

Luitz Schewzman



Ahmed Jooma

Ibrahim El Haya

El Haya (avec lunettes)

Portraits-robots des membres du commando libyen qui, selon Washington, s'apprêterait à assassiner le président Reagan. (Bélino AP)

## Grève générale dans la bande de Gaza L'armée israélienne tente de briser le mouvement



Deux soldats israéliens patrouillent dans les rues de Rafah. (Bélino AP)

La population de la bande de Gaza (500.000 habitants) s'efforçait mercredi de prolonger la grève générale, d'une ampleur sans précédent, qui se poursuit depuis 10 jours malgré le quadrillage systématique de l'armée israélienne.

Dans les rues de Gaza, les militaires israéliens soudent les rideaux de fer des magasins dont les propriétaires ont refusé de rompre l'ordre de grève, fermant définitivement leur boutique. D'autres commerçants font mine d'ouvrir au passage des soldats et referment aussitôt qu'ils ont tourné le dos.

Depuis 24 heures, les commerçants palestiniens s'efforcent de faire durer la grève. Mais les soldats reviennent sur leurs pas et marquent à la peinture noire les devantures des récalcitrants, en attendant l'arrivée des équipes de soudeurs.

► Page 3

## Tchad: «Unité», journal d'un pays divisé

«Unité», c'est le credo du président tchadien Goukouni Oueddeï qui, dans ses efforts en vue de restaurer la paix au Tchad, se refuse à envisager une partition du pays, que d'aucuns considèrent comme le seul moyen de mettre fin définitivement à la guerre civile. «Unité», c'est tout naturellement aussi le titre du journal fondé en septembre dernier par le Gouvernement d'union nationale de transition (GUNT) que dirige M. Goukouni.

La parution de cet «hebdomadaire national d'information du Tchad», tiré à 1200 exemplaires, a été saluée comme un événement historique dans ce pays qui, en 20 ans d'indépendance, n'avait jamais eu «son» journal. Jusqu'alors on lisait la presse des pays voisins, notamment du Cameroun, ou bien le Bulletin quotidien de l'Agence tchadienne de presse (ATP).

Dans un éditorial figurant à la une du premier numéro, M. Idriss Mahamat Amame, ministre tchadien de l'information parlait de ce nouveau journal, que déjà il appelait affectueusement le «canard», comme d'un organe de sensibilisation de masse, créé «dans le seul but de conjurer les démons de la division, de cimenter les failles qui existent entre les fils du pays». «Unité» est réalisé par

trois journalistes qui reproduisent fidèlement le point de vue du GUNT, même si M. Mahamat Amame a tenu à leur octroyer une certaine marge de liberté rédactionnelle en affirmant dans son éditorial: «Bien que créé par le pouvoir, «Unité» ne se confond pas avec l'Etat. Celui-ci n'a donné que le ton».

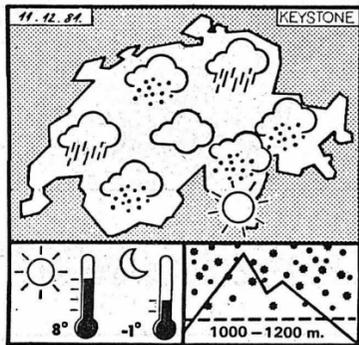
Egalement en première page du numéro 0001 (... on voit loin!), un encadré

avait été réservé à Goukouni Oueddeï. Sous le titre «Le mot du Président», ce dernier souhaitait alors que le journal puisse «forger l'unité de notre peuple mille fois compromise par l'action subtile d'une main invisible extérieure».

par Jane-Lise SCHNEEBERGER

A l'égard de la présence libyenne au Tchad, l'évolution du journal est révélatrice du durcissement progressif de la position gouvernementale. En septembre, le journal reproduisait et expliquait la déclaration de politique générale du GUNT, déclaration basée sur une idée chère à M. Goukouni, celle de l'indépendance nationale. Interprétant cette déclaration, faite le 20 août, «Unité» soulignait que «le destin du Tchad ne se décide ni à Paris, ni à Tripoli».

► Page 3



**M**

**météo**

Nord des Alpes et Alpes: le temps sera en général très nuageux et il pleuvra par intermittence. La limite des chutes de neige s'élèvera vers 1000 à 1200 mètres. La température en plaine sera comprise entre 4 et 9 degrés. Le vent soufflera d'ouest, modéré en plaine, fort en montagne.

Sud des Alpes: le temps sera en partie ensoleillé.

Evolution probable pour samedi et dimanche: nord, temps toujours perturbé, neige de nouveau jusqu'en plaine. Sud: quelques précipitations puis de nouveau ensoleillé.

Vendredi 11 décembre 1981  
50e semaine, 345e jour  
Fête à souhaiter: Daniel, Danièle.

	Judi	Vendredi
Lever du soleil	8 h. 07	8 h. 08
Coucher du soleil	16 h. 42	16 h. 42

	Mercredi	Judi
Lac des Brenets	752,28 m.	752,04 m.
Lac de Neuchâtel	428,98 m.	428,04 m.

**S**

**sommaire**

**Les Etats siégeront en janvier**  
SUISSE Page 5

**Grand écran**  
MAGAZINE Page 9

**Assemblée générale de la FH à Bienne**  
ECONOMIE Page 11

**R**

**région**  
2e cahier

**André Perret: incarcération imminente**

PAGE 17

24073  
**Sans problème roulez**  
**TOYOTA**  
Exposition permanente  
GARAGE DES MONTAGNES  
**TOYOTA**  
Vous pouvez nous faire confiance.

# 100%

## DE RABAIS

Exemples:

Rajab	124 x 278	415.-	./ 10 % de rabais
Mir indien	99 x 149	527.-	./ 10 % de rabais
Afghan	87 x 125	381.-	./ 10 % de rabais
Karad	70 x 120	243.-	./ 10 % de rabais
Rajab	40 x 60	50.-	./ 10 % de rabais

sur nos prix  
de vente ordinaires  
époustouflants

### Grand marché de tapis d'orient

Renseignements:  
Tel. 038 / 53 32 22

# moco

## meubles

80-3722  
2053 Cernier

Le grossiste qui détaille

## AFFAIRES IMMOBILIÈRES

### A LOUER

pour le 1er janvier 1982,  
place de l'Hôtel-de-Ville

#### 3 pièces spacieuses

avec balcon, cuisine-douche,  
calorifère à mazout.

#### Fr. 200.- tout compris

### GERANCIA SA

Léopold-Robert 102  
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 54 33  
91-358

A louer à Saint-Imier  
**appartement 4 pièces**

salle de bain, cuisine équipée, chauffage  
général.

Tél. 039/41 42 28.

D 06-121737

A louer rue du Bois-Noir 41  
tout de suite ou pour date à convenir

#### appartement de 3 pièces

Loyer mensuel charges comprises  
Fr. 443.-.

Tél. 039/26 06 64.

87-120

À LOUER

### MAGNIFIQUE APPARTEMENT

de 6 pièces, cuisine agencée, deux salles de bain dont une  
avec douche, grand hall d'entrée, 2 WC séparés, cave et  
chambre-haute.

Situation centrée au 4e étage d'un immeuble avec ascen-  
seur et conciergerie. Disponible dès le 1er mai 1982.  
Loyer mensuel charges comprises Fr. 1300.-.

Pour tous renseignements s'adresser à  
l'Etude Maurice Favre, Léopold-Robert 66,  
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 73 23.

30660

visite sur place

## RÉSIDENCE CARTHAGE

### TRAMELAN GRANDE-RUE 30

Nous attendons avec plaisir votre  
visite:

Samedi après-midi  
12 décembre 1981  
de 14 à 19 heures.

#### APPARTEMENT «Pilote»

de 4 1/2 pièces

#### MAGNIFIQUE VILLA «Pilote»

de 6 pièces en duplex.

En achetant cette année encore l'un des appa-  
rtements de cet immeuble en copropriété, de  
construction très soignée:

**vous économisez...**  
les hausses qui interviendront en  
1982,

**vous vous assurez...**  
un placement qui protège votre pa-  
trimoine.

Renseignements auprès de:  
**EDOUARD BOSQUET**

Gérance  
Rue du Pont 38,  
2300 La Chaux-de-Fonds,  
tél. 039/23 38 78.

28-12169

# GÉCO

A vendre au Locle dans quartier RÉSIDENTIEL

VOUS QUI CHERCHEZ UN

### très bel appartement de 6 pièces

dans un quartier tranquille, avec une vue imprenable, un ensoleillement idéal, un  
jardin, une place de parc devant la maison, à proximité de la piscine

Composition: 4 chambres, un grand salon avec cheminée, un coin à manger,  
une cuisine très bien agencée, WC-douche, salle de bains, loggia, buanderie  
personnelle, nombreux réduits

Fonds propres nécessaires: Fr. 45 000.-

Libre: tout de suite ou à convenir

Pour traiter: GÉCO gérance, Jaquet-Droz 58, 2300 La Chaux-de-Fonds,  
tél. 039/22 11 14/15

28-12214

## UNE PRÉSENCE ROMANDE

**GÉCO GROUPE** LAUSANNE • GENÈVE  
LA CHAUX-DE-FONDS • BULLE  
NEUCHÂTEL • AIGLE

### ENSEMBLE MONTAGNARD DE l'ALPE DES CHAUX

1882 GRYON PRÈS VILLARS ALTITUDE 1500-2000 M.

À VENDRE directement par le constructeur le dernier  
**APPARTEMENT D'UN CHALET**

AU PRIX 1980, 1 chambre, salle de bain, WC séparés, cui-  
sine avec lave-vaisselle, séjour avec cheminée, cave et terrasse,  
plein Sud face aux Alpes vaudoises, à 2 minutes des pistes de  
ski.

Prix de l'appartement Fr. 160 000.-  
Fonds propres environ Fr. 50 000.-

Tél. 025/68 15 52, 7 jours sur 7.

83-1788

### STUDIO NON MEUBLÉ

cuisine -  
WC-bains - cave

A louer dès le 1er  
janvier 1982  
Hôtel-de-Ville 71,  
La Chaux-de-Fonds.

Loyer Fr. 150.-,  
tout compris.

GÉRANCIA SA  
Léopold-Robert 102,  
La Chaux-de-Fonds.  
Tél. 039/23 54 33.

91-358

SAINT-IMIER

A louer pour tout de suite

### STUDIOS MEUBLÉS

1 1/2 et 2 1/2 pièces, en plein centre dans  
un bâtiment complètement rénové.

Téléphone, TV 8 programmes, cuis-  
nette, tapis tendu, tout confort.

Prix dès Fr. 290.- par mois + frais,  
supplémentaires, Fr. 85.-.

Tél. 039/41 17 79

79-4936

Etude Clerc et de Dardel - Notaires  
2, rue Pourtalès - Tél. (038) 25 14 69  
2000 Neuchâtel

A vendre

### très belle villa

à Auvernier. Situation exceptionnelle,  
zone viticole, vue panoramique sur le lac  
et les Alpes.

9 pièces, cheminées de salon, salles  
d'eau, dépendances, terrasse, pergola,  
garage pour deux voitures.

Accès au centre de Neuchâtel à 3 km.

A vendre à BEVAIX, très belle si-  
tuation dominante, magnifique  
vue sur le lac et les alpes

### maison familiale 4 pièces

construction début du siècle, sa-  
lon, cuisine, 3 chambres à cou-  
cher, salle de bain, caves,  
galeas.

Terrain de 800 m2.  
Prix de vente Fr. 290 000.-.  
FINANCEMENT ASSURÉ.

FIDUCIAIRE  
SEILER & MAYOR SA  
NEUCHÂTEL  
Tél. 038/24 59 59.

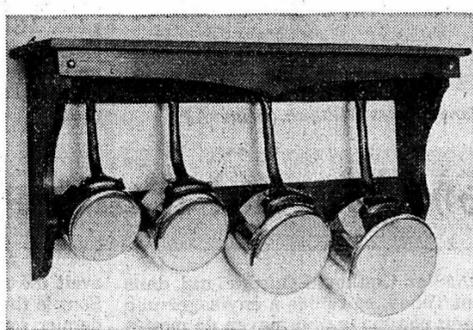
87-130

SMSA

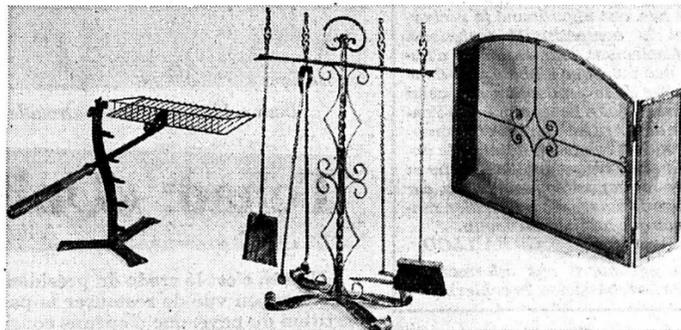
## Choisissez des cadeaux utiles, ils feront toujours plaisir !



Channe  
neuchâteloise  
étain



Une jolie série de casseroles  
en cuivre,  
avec étagère esthétique



Les exclusivités que nous vous offrons en garnitures de  
cheminées, sont de qualité irréprochable, à des prix  
exceptionnels

# A. & W. KAUFMANN & FILS

Tél. 039/23 10 56 - P.-A. KAUFMANN Succ. - Marché 8-10

Magasin spécialisé en articles de qualité !

# MONDE

## E

### entre autres

#### Un léger mouvement...

**Retard, avance.**  
Un tout petit mouvement de vis et tout commence à changer.  
De spectaculaire, on n'a rien vu. D'impressionnant, on n'a moins observé encore. Et pourtant, ce n'est plus comme avant...

La politique du président égyptien Hosni Moubarak semble procéder de cette stratégie.

Apparemment, il n'a toujours rien rejeté de l'héritage de M. Anouar el Sadate. Ses vues, ses desseins sont identiques. Il l'affirme.

Mais, petit à petit, la politique intérieure de l'Égypte - le point faible de M. Sadate - se transforme.

Des prisonniers politiques sont libérés. Les muselières de l'opposition tombent. Le président régnant discute même avec les bananiers d'hier et ne paraît pas insensible à certains de leurs arguments.

Le parti socialiste travailliste de M. Ibrahim Shoukry, qui avait été démantelé et avait perdu 14 de ses 25 députés au Parlement commence à redonner de la voix.

de son côté, le parti unioniste national progressiste de M. Khalid Mohieddine, primitivement opposé à M. Moubarak, se dit prêt à coopérer avec le président.

Les divergences subsistent, certes. Mais au nom de la sécurité et de la stabilité, les anciens adversaires de M. Sadate paraissent disposés à faire plus d'un pas en compagnie de M. Moubarak. Notamment dans le domaine économique.

Il ne serait dès lors pas surprenant qu'on assiste bientôt à un remaniement ministériel.

Ces modifications n'ont, répétons-le, encore rien de formel. Mais face aux dangers de l'intégrisme, il semble que les forces progressistes ont vu qu'elles devaient s'unir.

Comme disait le poète: «Un petit roseau suffit (parfois) à faire frémir l'herbe haute».

Willy BRANDT

## Fin de la grève de la faim des Sakharov Mme Alexeieva obtiendra son visa

Le physicien Andrei Sakharov a mis fin à la grève de la faim qu'il observait depuis 17 jours à Gorki avec sa femme Elena Bonner pour que sa belle-fille, Liza Alexeieva, puisse émigrer aux Etats-Unis et rejoindre son mari, Alexei Semionov.

Liza Alexeieva a d'ailleurs annoncé qu'elle avait été convoquée pour aujourd'hui au Service de l'immigration, apparemment pour qu'on lui accorde un visa. Elle doit en effet se munir de son passeport, de deux photographies et de 210 roubles, tarif normalement exigé pour l'obtention d'un tel document.

Mme Alexeieva, prévenue la veille par le KGB que les Sakharov avaient cessé leur grève de la faim, a cependant voulu attendre, pour être rassurée, la confirmation du président de l'Académie des sciences, M. Anatoly Alexandrov. Celui-ci lui a affirmé en fin de journée que la santé des Sakharov n'était pas en danger et qu'ils avaient bu des jus d'orange.

«Je suis soulagée», a souligné Liza Alexeieva en s'adressant aux journalistes dans l'appartement du physicien à Mos-

cou. Elle se plaignait notamment du refus du KGB de lui apporter une preuve de la décision de son beau-père, hospitalisé depuis vendredi dernier avec sa femme.

La nouvelle a provoqué des réactions de soulagement dans le monde. A Washington, le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Larry Speakes, a fait savoir que le président Ronald Reagan avait exprimé sa «satisfaction».

«M. Reagan est content d'apprendre que la grève de la faim de M. Sakharov a pris fin et nous espérons qu'il pourra mener une vie normale», a ajouté le porte-parole.

En France, le parti socialiste s'est «réjoui de cette heureuse issue» et estime que la décision des autorités soviétiques «constitue un pas en avant dans le bon sens, c'est-à-dire celui du respect du droit des gens», et «rend justice à l'action courageuse d'Andrei Sakharov et de sa femme».

#### INTERVENTION SUISSE

L'ambassadeur suisse à Moscou a transmis hier matin aux autorités soviétiques la demande du Conseil fédéral de permettre à Mme Alexeieva de partir aux Etats-Unis. C'est ce qu'on a appris hier à l'ambassade suisse à Moscou. On notera à ce propos que c'est lundi que le Conseil fédéral des Affaires étrangères (DFAE) d'intervenir auprès des autorités soviétiques et que c'est mercredi que ces mêmes autorités ont annoncé qu'elles allaient accorder un visa à Mme Alexeieva. Au DFAE on a confirmé cette information ajoutant cependant que des interventions avaient eu lieu «à temps» à la CSCE à Madrid et à l'ambassade d'URSS à Berne. (ap, ats)

## Après les déclarations de M. Cheysson à Jérusalem Colère arabe et satisfaction israélienne

Le leader palestinien, Yasser Arafat, et la presse du Golfe ont vivement critiqué mercredi l'affirmation de M. Claude Cheysson selon laquelle la France s'opposait désormais à toute initiative européenne au Proche-Orient.

Le président de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a confié aux journalistes sa surprise après les propos tenus par le chef de la diplomatie française au cours de sa récente visite en Israël.

«J'attends une nouvelle déclaration» a déclaré M. Yasser Arafat pour qui les propos de M. Cheysson se démarquent nettement de la politique suivie au Proche-Orient par la France.

Les journaux du Golfe, généralement proches des régimes en place, ont fortement condamné les propos de M. Cheysson qui a également annoncé que les ventes d'armes françaises à Israël, après quinze ans d'embargo, étaient de nouveau autorisées.

Le Koweït a officiellement demandé au gouvernement français des éclaircissements sur les déclarations de M. Cheysson.

Parallèlement, le journal koweïtien «Al-Rai Al-Am» a affirmé que M. Cheysson avait donné le coup de grâce à l'initiative de paix de la CEE au Proche-Orient.

En Israël, l'ensemble de la presse s'est félicité des propos tenus par le ministre français. «Nous ne pouvons pas en croire nos oreilles, mais nous ne nous sommes pas trompés... Il s'agit de bien plus que

d'un changement de style», écrit le quotidien indépendant «Haaretz».

D'autre part, le chancelier autrichien Bruno Kreisky s'est entretenu hier matin à Abou Dhabi avec M. Yasser Arafat. (afp)

## Tchad: «Unité», journal d'un pays divisé

Page 1

Le journal invoquait néanmoins des valeurs morales au nom desquelles le Tchad devait être reconnaissant envers la Libye qui nous assiste en ce monde où l'on reconnaît les vrais amis dans le malheur.

Début novembre, quelques jours après la décision du Conseil des ministres de demander le retrait du contingent libyen, «Unité» titrait sur toute la largeur de ses quatre colonnes: «Pas un seul soldat libyen au Tchad en 82». Il rappelait, sans cacher sa joie, que cette décision avait été prise «en dépit de multiples démarches entreprises par les autorités de Tripoli pour convaincre le GUNT de la nécessité de la présence de leurs bidasses chez nous».

#### PUB ET FOOT...

Sur les six pages de ce journal, tirées en impression typographique, on trouve pour l'instant très peu d'encarts publicitaires, ce qui est compréhensible puisque rares sont les commerçants qui ont résisté à 15 ans de guerre civile. Toujours est-il que le seul annonceur régulier est le propriétaire de snack bar Dounia, à N'Djamena, qui vous invite à venir déguster ses spécialités: poulet, brochettes, pigeons, carpes à la braise..., cela en précisant que «ses prix» ne sont pas fantaisistes!

Le journal n'a pas encore les moyens de publier des photos, mais depuis le début, le titre a été imprimé en trois couleurs. L'«Unité» méritait bien que l'on consente à ces frais supplémentaires.

Pour ce qui est du contenu rédactionnel, l'éventail est relativement large, compte-tenu du nombre de pages à disposition. Le football tchadien y figure en

bonne place. Les compte rendu de matchs bénéficient d'une page presque pleine. Quant aux pays d'Afrique, ils se voient tour à tour consacrer un grand article de politique étrangère.

#### TRIBUNE PRESQUE LIBRE

Une rubrique d'une demi-page permet au public, sous le titre «nos lecteurs nous écrivent», de s'exprimer «librement» sur n'importe quel sujet, tout en sachant - selon une mise en garde du ministre de l'information - que «notre liberté s'arrête là où commence celle des autres». Dans le sixième numéro, un lecteur n'djaménois suggérait que des liaisons aériennes soient établies entre la capitale tchadienne et les pays voisins, afin de faire mentir cette vieille plaisanterie qui veut que le chemin le plus court pour aller de N'Djamena en Afrique de l'Ouest passe par Paris. Le lecteur allait jusqu'à proposer la création d'une compagnie aérienne tchadienne.

Ideé à retenir, bien que la nécessité de mettre sur pied une telle compagnie soit manifestement moins impérieuse que celles, entre autres, de prévenir la famine qui menace le pays, d'enrayer les épidémies dues au manque de médicaments,

#### Dans le nord du Liban Attentats

Une cinquantaine de personnes ont été tuées hier dans diverses localités du nord du Liban, théâtre d'une vague d'attentats à la bombe.

A Tripoli, l'explosion d'une voiture piégée a tué une dizaine de personnes et blessé une trentaine d'autres. Les services de sécurité n'ont confirmé que le nombre des blessés.

Deux autres explosions se sont produites dans un village de la région d'Akkar. Le bilan des victimes n'est pas connu, ont-ils ajouté.

Selon la radio nationale, des hommes armés ont attaqué deux habitations dans le village d'Abdal, tué leurs occupants et fait sauter les immeubles. Dix personnes ont ainsi été assassinées. (ats, reuter)

#### Devant un tribunal de Gênes Condamnation de Mémé Mitraillette

La «grand-mère» des Brigades rouges, Caterina Picasso, 74 ans, a été condamnée hier par un tribunal de Gênes à trois ans et quatre mois de prison.

La vieille dame, surnommée «Nonna Mitra» (Mémé Mitraillette) n'était pas présente lorsque le verdict a été rendu public. Elle était jugée avec 47 autres membres présumés des Brigades rouges, tous accusés d'appartenance à une organisation interdite, de détention illégale d'armes et de conspiration.

Mme Picasso avait été arrêtée dans son appartement génois en octobre 1980. La police avait saisi des armes, des munitions et des documents des Brigades rouges dans son appartement qui, selon les enquêteurs, servait de cache aux terroristes. (ap)

#### En bref

● ATHÈNES. - Le gouvernement grec a annoncé qu'il avait invité M. Yasser Arafat, à effectuer à partir du 14 décembre une visite officielle de trois jours à Athènes.

● LUXEMBOURG. - Devant la vague de protestations émanant notamment des organisations féministes, les autorités luxembourgeoises ont fait fermer plus d'une vingtaine de maisons de tolérance, soit un quart environ de celles qui opèrent dans la Principauté.

● WASHINGTON. - Le «Washington Post» a publié sur six pages (publicitaires) une attaque contre le Parti socialiste français, accusé de conduire le monde au communisme.

● VIENNE. - Les représentants de l'OTAN et du Pacte de Varsovie ont mis fin hier à leur 25e session de négociations sur la réduction des troupes en Europe centrale sans qu'aucun progrès n'ait pu être enregistré.

● PARIS. - Selon des estimations provisoires, en France les prix ont augmenté de 0,9 pour cent en novembre contre 1,2 pour cent en octobre.

● ROME. - Les Chemins de fer italiens seront paralysés par une grève générale depuis ce soir à 21 heures jusqu'à demain à 21 heures.

● PÉKIN. - La Chine et l'Inde ont ouvert leurs premiers entretiens - depuis 20 ans - sur la normalisation aux frontières entre les deux pays.

de réactiver l'enseignement, de relancer l'économie... Bref, de reconstruire.

#### ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX

Le nouveau journal a également sa rubrique judiciaire, dans laquelle sont relatés des procès et... leurs suites. Dans son premier numéro, «Unité» racontait avec force détails l'exécution publique de deux assassins condamnés à mort par la Cour martiale, organe qui a été créé en juillet dernier. En effet, explique le rédacteur, «l'autorité publique, pour ne pas se voir débordée par l'inquiétante vague de vandalisme, se devait de sévir. Il fallait donc un instrument de répression, fort de la réalité, implacable et capable de redonner de l'espoir aux paisibles citoyens».

Deux hommes, reconnus coupables de meurtre, ont été passés par les armes sur l'hippodrome de N'Djamena, le mardi 1er septembre. «Pour l'exemple», claironne Unité. Et d'ajouter que ce jour-là «une véritable marée humaine» s'était rassemblée sur le terrain hippique pour assister à cet «événement exceptionnel».

Pendant 15 ans de guerre civile, les Tchadiens ont vu les leurs tomber sous les balles. Depuis quelques mois d'une paix encore précaire, lorsqu'on annonce un peloton d'exécution, le public se rend en masse au champ de courses pour assister à ce cruel spectacle. Allez comprendre...

J.-L. S.

#### Incendie aux cycles Peugeot

Un violent incendie a ravagé mercredi matin une partie de l'usine des cycles Peugeot à Mandeure (Doubs), détruisant le service après-vente et le magasin de cycles réservé au personnel.

Les dégâts s'élevaient à plusieurs millions de francs français. L'origine du sinistre semble accidentelle. (ap)

#### A Mulhouse Guérisseur condamné

Poursuivi pour exercice illégal de la médecine, Joseph Weber, 36 ans, a été condamné par le Tribunal correctionnel de Mulhouse à un an de prison avec sursis et 10.000 francs français d'amende pour escroqueries.

Malgré une plainte de l'ordre des médecins, Weber n'a pas été reconnu coupable du délit d'exercice illégal de la médecine. Se faisant appeler «pneumathérapeute» parce qu'il prétendait soigner par l'esprit avec des prières et des mouvements de doigts, il ne faisait en effet pas de diagnostic ni rédigeait d'ordonnances.

Entre 1977 et 1979, à Saint-Louis (Haut-Rhin), 4972 personnes sont venues le voir. Aucun de ces clients n'a porté plainte. Le prix de la consultation était de l'ordre de 70 francs français, avec possibilité d'abonnement à tarif réduit pour la famille.

De nationalité allemande, il avait été condamné en RFA pour exercice illégal de la profession de guérisseur. (ap)

## Grève générale à Gaza

Page 1

A ce jour, plus de 170 boutiques ont été «soudées» par les militaires israéliens.

La grève avait été déclenchée par les médecins de Gaza qui refusaient de nouvelles taxes, puis s'étaient étendue à l'ensemble des secteurs, paralysant écoles, commerces et administrations.

#### VAGUE D'ARRESTATIONS

Selon l'agence jordanienne d'information, 4000 Palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza ont été arrêtés par les autorités d'occupation israélienne au cours des deux dernières semaines, et plus de 2500 d'entre eux ont été condamnés à des peines de prison.

L'agence ajoute que «plus de 1000 citoyens palestiniens arrêtés, en majorité des femmes et des enfants, sont toujours retenus sans jugement» par les autorités israéliennes.

#### Remise des prix Nobel

La remise des Prix Nobel de sciences et de littérature, qui distinguaient dix scientifiques et un littéraire a eu lieu hier dans la pompe traditionnelle à Stockholm, tandis qu'à Oslo, le haut commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, M. Poul Hartling, recevait la médaille d'or et le diplôme du Prix Nobel de la paix attribué au haut commissariat.

A Stockholm, les lauréats ont reçu leur diplômes, médailles et chèques des mains du roi Carl Gustaf, tandis que retentissaient des sonneries de trompettes dans la salle de concert de Stockholm.

Le chèque a été réparti entre les colauréats dans plusieurs disciplines: physique, chimie et médecine. Le Prix Nobel de littérature et celui d'économie sont allés à une seule personne, respectivement l'écrivain bulgare Elias Canetti, 76 ans et l'Américain James Tobin, 63 ans de l'Université de Yale. (ap)

## Conférence de solidarité afro-arabe à Luanda Une absence fort remarquée

La conférence de solidarité afro-arabe s'est terminée à Luanda par l'adoption d'une déclaration commune et d'un programme d'action en vue de renforcer la solidarité entre ces deux ensembles face «à l'impérialisme des Etats-Unis et de ses alliés locaux, Israël et l'Afrique du Sud».

Le programme d'action propose notamment l'étude par le comité international préparatoire de la création d'un fonds commun pour aider l'OLP, la Swapo de Namibie, les mouvements de libération d'Afrique du Sud et le front Polisario.

La séance de clôture a été marquée par les vives protestations émises à la tribune par un représentant du parti d'opposition marocain (USFP), M. Ait Kaddour, qui a réclamé la parole pour protester contre le fait que, dans un message adopté par la conférence par acclamations et adressé au président angolais, M. Dos Santos, la lutte des Sahraouis contre les troupes de la monarchie marocaine soit assimilée à celles de l'OLP contre Israël et des mouvements d'Afrique australes contre Prétoria. M. Ait Kaddour a qualifié cette formulation d'injurieuse et d'inacceptable.

La conférence a également réclamé un

nouvel ordre de l'information allant de pair avec le nouvel ordre économique.

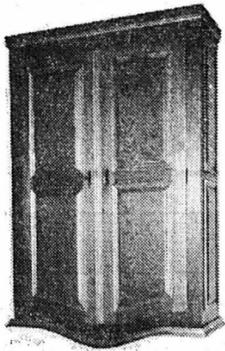
Le grand absent de cette conférence, qui a bénéficié du soutien actif de la Libye, a été le leader de l'OLP, M. Yasser Arafat, que tous les participants attendaient et qui a adressé un message de solidarité à la conférence. (ats, afp)

#### OTAN: soutien allié

Les Etats-Unis ont reçu un soutien ferme de leurs alliés de l'OTAN pour les négociations de Genève avec l'URSS sur la réduction des armes stratégiques, à l'occasion de la réunion bi-annuelle, hier à Bruxelles, du conseil de l'Atlantique nord.

Le rapport présenté aux ministres des Affaires étrangères des quinze pays de l'OTAN par le chef de la délégation américaine à Genève, M. Paul Nitze, a été qualifié d'«encourageant» à l'unanimité.

En outre les quinze membres de l'OTAN ont signé hier soir le protocole d'accession de l'Espagne au traité de l'Atlantique nord. L'entrée de l'Espagne, après ratification du protocole par les parlements des gouvernements des pays membres, pourrait devenir effective dans six mois environ. (afp, ap)



**Armoire en chêne**

hauteur 182x122 de large  
Pour vaisselle,

Fr. **950.-**

ou armoire à habits  
avec rayons et tringles,

Fr. **990.-**

31357



**Garniture d'angle**

en pin, banc d'angle + table  
+ 2 chaises. Prix imbattable

Fr. **900.-**

**INTER MEUBLES**

Rue du Collège 15 - Place-Neuve 2-4  
2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/23 52 81-82

**Nous ne vendons pas des prix de gros ou des rabais époustoufflants, mais nous vendons des meubles de qualité et aux prix les plus bas**

*Visitez-nous - car une visite ne coûte rien !*

**URGENT**  
ATELIER DE MÉCANIQUE cherche un

**mécanicien qualifié**

pour différents travaux d'atelier.

S'adresser à: Rue A.-M.-Piaget 12, 2400 Le Locle,  
tél. 039/31 82 05.

91-31461

Orchestre de danse  
cherche

**chanteur**  
ou

**chanteuse**

Tél. (039) 41 49 46.  
31163

**AFFAIRES IMMOBILIÈRES**

**Etude Clerc et de Dardel, notaires**  
2, rue Pourtalès - 2000 Neuchâtel  
Tél. 038/25 14 69

A louer à CUDREFIN, à proximité  
du lac, situation tranquille,  
vaste et belle

**maison de maîtres**

10 pièces - plage privée - écurie.

**Ce bâtiment (datant de 1820)**

**doit être rénové**

d'entente avec le locataire.

28-136

A louer au Noirmont

**magnifique  
appartement**

4½ pièces, grand living, chemi-  
née, tout confort, Fr. 445.- +  
charges.

Libre dès le 1er janvier 1982 ou  
à convenir.

Tél. (032) 93 37 21 le soir.  
D 06-176763

A louer rue du Bois-Noir 41  
tout de suite ou pour date à convenir

**studio  
non meublé**

Loyer mensuel charges comprises  
Fr. 246.-

Tél. 039/26 06 64.

87-120

Je cherche à acheter

**petite maison**

1 ou 2 appartements.

Ecrire sous chiffre EZ 31224 au bureau  
de L'Impartial.

A vendre à Colombier

**terrain  
à bâtir**

bien situé. Possibilité de construire villa  
jumelée.

S'adresser à **RÉGENCE SA**, rue Coulon 2,  
tél. 038/25 17 25, 2001 Neuchâtel. 28-623

A vendre, vallon de Saint-Imier,  
pour début 82

**commerce  
tabac-  
journaux**

Ecrire sous chiffre 93-31145 à  
Assa, 2610 Saint-Imier.

Petite entreprise cherche à acheter  
ou à louer

**maison  
de 5 pièces**

+ atelier d'environ 100 à 150 m<sup>2</sup>,  
avec jardin, région La Chaux-de-  
Fonds.

Faire offres sous chiffre AB 30827  
au bureau de L'Impartial.

**Jean-Charles Aubert**  
Fiduciaire et régie  
immobilière  
Av. Charles-Naine 1  
Tél. (039) 26 75 65  
La Chaux-de-Fonds

**A LOUER**  
pour le 30 avril 1982  
Quartier de la rue de l'Eclair

**TRÈS BEL  
APPARTEMENT  
DE DEUX CHAMBRES**

Tout confort. Salle de bains. Cuisine.  
Conciergerie. Balcon.

Loyer Fr. 210.- + charges.  
Bus à proximité.

31292

2074 Marin  
Rue Bachelin 8  
Tél. 038 33 20 65

**Régie Michel Turin SA**  
Diplôme féd. de régisseur et courtier

A louer à La Chaux-de-Fonds, rue  
de la Tuilerie

**APPARTEMENT  
DE 4 PIÈCES**

avec confort. Loyer Fr. 475.- +  
charges Fr. 150.-. 3e étage, libre  
tout de suite.

**APPARTEMENTS  
DE 4 PIÈCES**

tout confort. Loyer Fr. 350.- +  
charges Fr. 150.-. Rez. Libres  
tout de suite.

28-51

A louer pour le 1er mai 1982

Rue du Jura 4

**bel appartement  
de 3 ½ pièces**

salle de bains, dépendances, Coditel.

Loyer net: Fr. 300.50 + charges,  
Fr. 185.50.

S'adresser à Fiduciaire KUBLER &  
HUOT, avenue Léopold-Robert 50,  
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 23 15.

30699

A LOUER pour le 1er avril ou à convenir

**magnifique  
3 ½ pièces**

Situation tranquille, Mélèzes 36.

Tél. 039/22 26 46 ou 23 97 94. 31361

**OFFICE DES  
POURSUITES DE  
LA CHAUX-DE-FONDS**

**ENCHÈRES  
PUBLIQUES**

L'Office des Poursuites soussigné vendra  
par voie d'enchères publiques le

**MERCREDI 16 DÉCEMBRE 1981**

Dès 14 heures, à la Halle aux enchères,  
rue Jaquet-Droz 23, 2300 La Chaux-de-  
Fonds, les biens ci-après désignés appar-  
tenant à un tiers.

Un salon moderne comprenant:

1 meuble-paroi bois brun, un ensemble  
avec banc d'angle tissu gris, un fauteuil,  
également tissu gris, un guéridon.

Vente au comptant, conformément à la  
L.P.

Les amateurs pourront visiter l'ensemble  
des biens mis en vente une demi-heure  
avant les enchères.

La Chaux-de-Fonds, le 11 décembre  
1981.

**OFFICE DES POURSUITES  
LA CHAUX-DE-FONDS**

28-12034

**CADEAU IDEAL**  
**Fauteuil TV "Relax"**

**630.-**

Fauteuil sur roulettes,  
rallonge incorporée  
pour reposer les pieds,  
dossier inclinable  
3 positions

Livraison gratuite

**meubles MEYER neuchâtel**  
fbg de l'hôpital  
tél. 038/25 75 05

**Peut-on résoudre  
votre problème  
avec de l'argent - Oui?**

**C'est parfait.**

**Nous vous aiderons.**

Vous obtenez un crédit en  
espèces jusqu'à Fr. 30'000.-  
et plus. Remboursement sur  
mesure: choisissez vous-même  
une mensualité adaptée à votre  
budget. Sur demande, mensua-  
lités particulièrement basses.

Inclus, pour votre sécurité: une  
assurance qui paie vos mensua-  
lités en cas de maladie, accident,  
invalidité et couvre le solde de  
la dette en cas de décès.  
Discrétion assurée!

Remplir, détacher et envoyer!

**Oui, j'aimerais  
un crédit de**

**Mensualité  
désirée**

env. Fr. .... B 383

Nom ..... Prénom .....

Rue/No ..... NPA/Lieu .....

domicile ..... né le .....  
ici depuis ..... précédent ..... état .....  
nationalité ..... profes- ..... sion .....

employeur ..... depuis? .....  
salaire ..... revenu ..... loyer .....  
mensuel Fr. ..... conjoint Fr. ..... mensuel Fr. ....

nombre ..... signature .....

**Banque Rohner**

1211 Genève 1, Rue du Rhône 68, Tél. 022/28 07 55

**DEMANDES D'EMPLOIS**

**Jeune dessinateur**

en machines, cherche emploi pour 3 mois en-  
viron. Libre tout de suite.

Faire offres sous chiffre PN 31389 au bureau  
de L'Impartial.

**Cuisinier diplômé**

cherche emploi pour tout de suite. Région Le  
Locle - La Chaux-de-Fonds.

Tél. (039) 31 88 57 de 11 h. 30 à 13 h. 30  
et dès 19 h. 91-60659

**Employée**

diplômée de l'école de commerce, connais-  
sances d'anglais, plusieurs années de prati-  
que, cherche emploi à temps partiel. Région  
Le Locle de préférence.

Faire offres sous chiffre 91-520 à Assa An-  
nonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert  
31, 2301 La Chaux-de-Fonds. 91-60656

**Jeune  
employée de commerce**

débutante, possédant certificat de maturité,  
cherche emploi pour début janvier ou date à  
convenir, au service comptabilité.  
Faire offres sous chiffre PK 30793 au bureau  
de L'Impartial.

**Couturière - vendeuse**

cherche travail mi-temps.

Tél. (039) 22 60 46 de 12 à 13 heures. 31203

**Mécanicien faiseur d'étampes**

CFC technicum, habitude des responsa-  
bilités, dans la cinquantaine, cherche  
changement de situation.

Expérience. Fabrication étampes de boî-  
tes et boîtes de montres. Moules (injec-  
tion plastique).

Pièces mécaniques et étampes en tous  
genres.

Faire offres sous chiffre UZ 31164 au  
bureau de L'Impartial.



L'hiver reflète maintes détresses  
Bien des familles de chez nous  
ont besoin de vous  
**SECOURS SUISSE D'HIVER**

## SUISSE

M

maintenant

## Poteau indicateur

La fin du débat budgétaire au Conseil national nous a fait assister à la continuation du « bras de fer » entre les Chambres et le Conseil fédéral pour savoir qui doit avoir la haute main sur le budget. Il aurait suffi de consulter la Constitution fédérale et les lois d'organisation pour déterminer qu'il s'agit en fait d'une tâche parfaitement commune. Les finances de l'Etat central et leur mise en équilibre après douze années de déficits trop importants incombent aux deux pouvoirs.

Le Parlement s'est montré souvent inquiet de la persistance des chiffres rouges, sans toutefois trouver l'énergie pour combattre cette tendance autrement qu'en paroles. Le Conseil fédéral, quant à lui, n'a pas su arrêter lui non plus l'accroissement constant des dépenses fédérales, malgré de méritoires efforts de compression.

En ce mois de décembre 1981, les deux conseils législatifs ont enfin réagi. Le Conseil des Etats par une déclaration d'intention plutôt faiblarde, le Conseil national d'une manière plus énergique par une motion qui contraint le Conseil fédéral à revoir son plan et ses perspectives financières des années à venir et à présenter au plus tard avec le budget 1983 des propositions concrètes afin de changer fondamentalement les tendances budgétaires néfastes. Ainsi, le Parlement a pris son courage à deux mains, et il a apporté la preuve de sa capacité d'agir en poteau indicateur pour le proche avenir, ce qui est bien son rôle fondamental: il est l'instance qui doit donner des impulsions concrètes au gouvernement, quand les pouvoirs publics se trouvent à une croisée de chemins.

On n'en est pas resté là, par ailleurs, car M. Bonnard, député libéral vaudois, a clairement esquissé deux solutions immédiatement saisissables. Il suffirait que le Conseil fédéral présente au Parlement deux lois: l'une suspendant pour une durée déterminée toutes dispositions légales introduisant des automatismes de dépenses (adaptation au renchérissement, etc.), l'autre introduisant un plafonnement des subventions et une révision de leurs taux.

De telles lois (certainement fort impopulaires) trouveraient leur implantation constitutionnelle à l'article 42 bis de notre Charte nationale qui impose à la Confédération l'obligation d'amortir le déficit du bilan - un impératif qui est resté lettre morte depuis dix ans...  
Hugues FAESI

Conseil d'Etat vaudois  
Pierre Aubert renonce

En faisant part officiellement au Grand Conseil vaudois, mercredi, de sa décision de ne pas se représenter aux élections générales de mars prochain, le conseiller d'Etat socialiste Pierre Aubert a créé une vacance au gouvernement cantonal, vacance qui sera vraisemblablement la seule. Les six autres membres du Conseil d'Etat devraient être à nouveau candidats.

C'est en janvier que le parti socialiste vaudois choisira l'homme qu'il proposera à la succession de M. Aubert. Ce pourrait être, par exemple, le conseiller national Pierre Duvoisin, syndic d'Yverdon. Rappelons que le gouvernement est composé actuellement de trois radicaux, deux socialistes, un libéral et un agrarien (pai-udc).

M. Pierre Aubert, président du Conseil d'Etat vaudois sortant de charge, en est aussi le doyen d'âge (il est né en 1929) et de fonction (il siège depuis 1969). Le Département de la prévoyance sociale et des assurances, nouvellement créé il y a trois législatures, est en grande partie son œuvre. Natif de la Vallée de Joux, M. Aubert avait commencé sa vie professionnelle dans l'enseignement à Aubonne. (ats)

Hier au Conseil national  
Le budget 1982 massivement accepté

Après trois matinées de débats, le Conseil national a adopté hier matin le budget 1982 de la Confédération, par 93 voix contre une, celle de M. Claudius Alder (ind., BL). La version du budget adoptée par le Conseil national prévoit un déficit de 1,104 milliard pour un total de dépenses de 18,909 milliards de francs. Par rapport au budget du Conseil fédéral, la Chambre basse a donc rogné environ 16 millions de francs de dépenses.

Le budget approuvé par le Conseil national est assorti d'une motion de sa Commission des finances. Cette motion, acceptée par 77 voix contre 42, invite le Conseil fédéral «à revoir le plan financier et à soumettre, au plus tard avec le budget 1983, un rapport et des propositions exposant par quelles autres interventions efficaces dans la structure des tâches de la Confédération il entend parvenir à l'équilibre budgétaire au cours de la prochaine législature et en particulier, comment il compte faire pour mieux maîtriser les divers mécanismes des dépenses». Le débat précédant l'adoption de cette motion a tourné autour d'un problème juridique: au nom de son groupe, M. Arnold Weber (soc. TG) contestait que le Conseil puisse s'exprimer par voie de motion sur le plan financier. M. Claude Bonnard (lib, VD) a exprimé un avis contraire.

## SOUTIEN AU SPORT, MAIS...

Auparavant, lors de la fin de l'examen des budgets des divers départements, M. Roger Dafflon (pdt, GE) avait demandé que les contributions accordées aux fédérations de sport et à la construction de places de sport soient maintenues à leur niveau actuel. Cette proposition a amené MM. Paul Wyss (rad. BS) et Adolf Ogi (udc, BE) à plaider en faveur d'un meilleur soutien du sport en général. Les requêtes de M. Dafflon ont été rejetées par

106 voix contre 18 (fédérations) et 103 voix contre 11 (places de sport).

De son côté, M. Martin Bundi (soc. FR) a demandé que le Conseil réexamine une proposition de M. Erwin Akeret (udc, ZH) que ce dernier avait retirée mercredi et qui demandait une augmentation de l'aide accordée à la sauvegarde du romanche. Au vote, M. Bundi a été battu, par 53 voix contre 44.

## INTERVENTIONS DE LA GAUCHE

La discussion sur l'arrêté fédéral concernant le budget 1982 et l'ouverture de crédits d'engagements a été marquée par deux interventions. La première, celle de M. Walter Renschler (soc. ZH), demandait que l'on ne parle plus d'effectif réel mais d'effectif moyen dans le plafonnement du personnel de la Confédération. Cette proposition a été refusée par 72 voix contre 31. La deuxième intervention, présentée par M. Armand Forel (pdt, VD), entendait enlever 200 millions de francs au poste «acquisition de matériel» et biffer les 207 millions du poste «recherches, développement et essais», du Département militaire fédéral. «Une fois n'est pas coutume, le pdt ne demande pas un refus global des crédits d'engagements du DMF», a dit M. Forel. «Il y a une indiscutable volonté populaire, surtout parmi la jeunesse, de diminuer les crédits militaires: la manifestation pour la paix samedi dernier à Berne

en est une preuve» a ajouté M. Forel. Ses propositions ont toutefois été rejetées, par 103 voix contre huit (acquisition de matériel) et 105 voix contre huit (recherches).

Au cours de cette même séance, le Conseil national a encore:

● approuvé un second supplément de 420 millions de francs au budget 1981 de la Confédération;

● approuvé la gestion et les comptes 1980-81 de la Régie fédérale des alcools, qui se soldent par un bénéfice net de 287 millions de francs.

## Tabac: subvention à la production en péril

Après avoir adopté le budget 1982 de la Confédération, le Conseil national a voté, malgré une vive résistance des représentants des planteurs de tabac, une motion réclamant la suppression des subventions fédérales en faveur de la production de tabac indigène. Si cette motion, qui sera encore soumise au Conseil des Etats, est suivie d'effets, le prix du paquet de cigarettes suisses augmentera de 5 à 20 centimes, car l'économie que réalisera la Confédération (environ 20 millions de francs par an) sera faite au détriment des consommateurs de tabac.

Au cours d'une discussion nourrie, les partisans de cette mesure, à commencer par M. Hans Schmid (soc. SG) ont rappelé que l'impôt sur le tabac rapporte actuellement environ 52 millions de francs par an, dont 32 millions vont à l'AVS et 20 millions à l'encouragement de la production indigène. Cette somme représente quelque 28.000 francs par hectare cultivé, alors que le rendement n'atteint que 23.000 francs - la subvention n'est donc pas particulièrement judicieuse

du point de vue économique. On peut par conséquent y renoncer, d'autant mieux que l'on a déjà supprimé celle qui abaissait le prix du pain et qui avait, elle, une justification sociale. Pour compenser le manque à gagner des producteurs, les fabricants seront obligés de prendre en charge la production à des prix couvrant les coûts.

Les représentants des agriculteurs, notamment MM. Erwin Akeret (udc, ZH) et Georges Thévoz (lib. VD) se sont farouchement opposés à la mesure préconisée par la Commission des finances, qui selon eux remettrait toute la politique agricole suisse en question. A leur sens, il n'y a aucune raison de modifier quoi que ce soit dans le secteur du tabac, qui fonctionne parfaitement. La culture du tabac offre une excellente possibilité de diversification à de nombreux agriculteurs, et ceux-ci collaborent déjà de manière très satisfaisante avec les fabricants de cigarettes. La grande majorité du Conseil national ne l'a toutefois pas entendu de cette oreille, et a transmis la motion par 94 voix contre 19. (ats)

## Conseil des Etats: la session extraordinaire acceptée

Les Chambres fédérales se réuniront pour une session extraordinaire durant la dernière semaine du mois de janvier 1982. L'affaire est maintenant entendue, puisque hier le Conseil des Etats est revenu sur son refus du mois d'octobre dernier. Par 23 voix contre six, la Petite Chambre a cédé à divers appels à la raison et à la courtoisie.

Ayant pris un retard considérable dans son travail, le Conseil national avait admis, le 7 octobre dernier, par 93 voix contre 62, le principe d'une séance extraordinaire en janvier 1982. Deux jours plus tard, le Conseil des Etats avait opposé un refus sec par 21 voix contre 13. Quelques députés n'avaient pas hésité à qualifier la Grande Chambre de bavarde et seule responsable du retard. La Conférence des présidents de groupe du Conseil national est alors intervenue auprès du bureau des Etats. Après d'âpres discussions, le bureau a accepté de recommander à sa Chambre de revenir sur la décision du 9 octobre.

## APPEL À LA COURTOISIE

Au nom du bureau, M. Jost Dillier (pdc, OW), président du Conseil des Etats, s'est fait l'avocat d'une session extraordinaire. Les objets nombreux et importants qui doivent être traités en 1982 justifient une telle réunion. M. Alphons Egli (pdc, LU), a lancé un appel à la courtoisie. Il ne nous appartient pas, a-t-il dit, de critiquer la manière de délibérer du Conseil national. A l'opposé, M. Hans Munz (rad, TG) a demandé à ses collègues de ne pas céder au National.

## Le dollar à 1 fr. 85

Sous l'influence d'un sensible relèvement des taux sur le marché des eurodollars, la devise américaine a progressé une nouvelle fois. Ainsi, sur le marché de Zurich, le «billet vert» s'est échangé hier à 1 fr. 8500 contre 1 fr. 8315, la veille.

Subissant un certain contre-coup de cette progression, le franc suisse s'est affaibli par rapport à la plupart des monnaies à l'exception de la livre dont le cours a baissé de 3 fr. 5197 à 3 fr. 5068. Le mark allemand, en revanche, a progressé de 0,8174 fr. à 0,8218 fr., le franc français de 0 fr. 3224 à 0 fr. 3244 et le yen, qui a peu ressenti la réduction du taux d'escompte japonais, a passé de 0 fr. 8379 à 0 fr. 8448. (ats)

## La consommation d'alcool en Suisse augmente

En comparant les valeurs moyennes pour les périodes 1971-75 et 1976-80 publiées dans le rapport d'activité de la Régie fédérale des alcools, on peut croire que la consommation d'alcool a diminué dans notre pays, puisque 10,5 litres d'alcool pur, «seulement», ont été absorbés, par personne, de 1976 à 1980, soit un demi-litre de moins que de 1971 à 1975. Mais, relève l'Institut suisse de prophylaxie de l'alcoolisme, à Lausanne, on est remonté l'an dernier pour arriver déjà à 10,8 litres. (ats)

maintenu une divergence avec le Conseil national à propos du statut des caisses d'assurance de la Confédération;

pris acte du rapport du Conseil fédéral sur la 66e session de la Conférence internationale du travail. (ats)

Sous l'Opéra de Zurich  
Un site archéologique découvert

Les travaux entrepris pour agrandir l'Opéra de Zurich ont permis de mettre à jour un important site archéologique. C'est en démolissant le bâtiment de l'esplanade que des ouvriers ont découvert une série d'objets en bronze et en pierre polie, dont certains remontent à quatre millénaires avant notre ère.

Selon les experts, les objets découverts sont d'une qualité rarement rencontrée. Ils devraient permettre de parfaire la connaissance de l'occupation des rives du lac de Zurich durant la période de l'Age de la pierre et de l'Age du bronze.

Au cours d'une conférence de presse tenue mercredi, l'archéologue de la ville, M. Ulrich Ruoff, a expliqué que le site, d'une surface de 1900 mètres carrés, formait autrefois une île qui a été submergée par la suite. Les fouilles ont permis de déterminer six périodes successives d'occupation.

A environ deux mètres en dessous de la surface du lac se trouvait un grand plancher de bois de huit mètres sur 18, remontant à l'Age du bronze, avec quelques objets datés à environ 1100 années avant J.-C. En poursuivant leurs recherches, les archéologues ont trouvé d'autres vestiges. Ils témoignent de la présence notamment de groupes de peuplement appartenant à la culture Horgen (3000 av. J.-C.), à la culture de Pfyn (3500 av. J.-C.) et au groupe culturel de Zurich (4000 avant J.-C. environ). (ats)

22-929

## Faits divers

En Suisse alémanique  
Un ressortissant turc tue sa femme

Un ressortissant turc a tué son épouse mercredi matin à Sissach, en lui assénant plusieurs coups avec une balle en acier. Connu pour son irascibilité, le meurtrier venait d'avoir, avant son acte, une grave dispute avec un collègue de travail. Selon la police cantonale, il y a déjà trois mois, l'homme avait grièvement blessé à la tête un autre de ses collègues de travail et, deux ans auparavant, il avait poignardé un de ses neveux.

LES ENSEIGNANTS ITALIENS  
MANIFESTENT

Plusieurs centaines d'enseignants italiens travaillant en Suisse ont manifesté, hier matin, devant l'ambassade d'Italie à Berne, pour protester contre l'instabilité de leur emploi. Les enseignants, qui ont fait grève hier, ont déposé des banderoles contre la porte de l'ambassade.

Le 25 novembre dernier déjà, le personnel enseignant qui donne des cours de langue et de culture italiennes aux enfants d'immigrés en Suisse, s'étaient mis en grève.

LA «BANDE DES ALFA»  
CONDAMNÉE

La Cour d'appel du canton de Bâle-ville a augmenté les peines d'emprisonnement infligées aux quatre membres de la «bande des Alfa». La cour a, en particulier, porté la peine du principal accusé de 9 ans et demi de réclusion à 15 ans en raison des tentatives d'assassinat répétées dont cet accusé s'est fait l'auteur.

Contrairement à l'instance précédente, la Cour d'appel considère qu'il est prouvé que cet accusé, Angelo d'Iglia, évadé du pénitencier de Bochuz en août, a bien tiré sur un policier lors du hold-up d'une bijouterie à Bâle en 1978. Le gang avait encore commis une agression en 1979 en s'attaquant à la succursale bâ-

## loise de la Banque cantonale de Zurich.

Les autres accusés ont vu également leurs peines augmentées, de 7 à 8 ans pour Giovanni Torasso, de 5 ans 9 mois à 6 ans 3 mois pour Cesare Fines. Le dernier membre de la bande, Dario Gaudenzi, auteur de plusieurs tentatives d'évasion, a vu sa peine passer de 6 ans et demi à 7 ans de réclusion.

BOSTADEL:  
DEUXIÈME ÉVADÉ ARRÊTÉ

Filippo Cucchiara, 27 ans, qui s'était échappé mardi de la prison intercantonale de «Bostadel» près de Menzingen dans le canton de Zoug, a été arrêté mercredi soir à 23 h. par la Police lucernoise. Cucchiara avait trouvé abri à la gare de Lucerne.

La police recherche encore un des trois comparses évadés mardi, Antonio Tummarello, 21 ans, le seul des trois évadés encore en cavale. Elle a lancé une mise en garde à la population jeudi. L'individu pourrait être armé.

Les trois ressortissants italiens s'étaient évadés de la prison de «Bostadel», emmenant deux gardiens en otage, pour les relâcher peu après. Les prisonniers avaient profité d'une relâche dans le système de surveillance (les géoliers étaient 20 au lieu de 25) à l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception, pour s'échapper de la prison. (ats)

FOURRURE.  
LE PLUS DOUX  
DES CADEAUX.

benjamin  
fourrures  
Lausanne  
Le meilleur de la fourrure

13, rue Haldimand. 021/20 48 61  
17, rue de Bourg, Galerie du Lido.  
021/20 48 63.

# vendredi

# TELEVISION RADIO

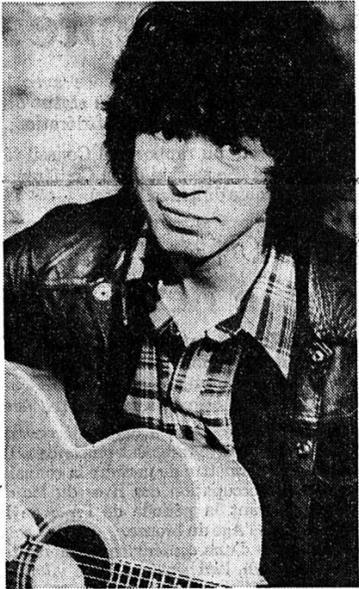
## TV ROMANDE

- 15.50 Point de mire: Programmes de la Radio suisse romande
- 16.00 Vision 2 - Vespérales: Tout s'arrangera ?

### 16.10 Noir sur blanc

L'émission littéraire de Maurice Huelin et Jacques Bofford. Avec la participation de: Roger Frison-Roche - Pierre Gascar - Guyette Lyr - Michel Le Bris - René Guerdan

- 17.10 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
- 17.20 3, 2, 1... Contact Chaud-froid: 3e épisode - Les propriétés des matériaux varient avec la température
- 17.45 Téléjournal
- 17.50 Sur un plateau: La vie au quotidien La recette de Maître Jacques: Sablés et petits fours, par Jacques Montandon - Présentation des produits utilisés: Littérature culinaire - A la p'tite semaine - L'actualité artistique et variétés
- 18.45 Journal romand
- 19.10 Série: Le Chirurgien de Saint-Chad
- 19.30 Téléjournal
- 19.50 Quadrillage Jeu de lettres
- 20.10 Tell Quel - Les yé-yés: Vingt ans après



Gaston Schaeffer, entre autres...

- 20.40 Le Suspect Un film de Robert Siodmak - Avec: Charles Laughton - Ella Raines
- 22.00 Les visiteurs du soir: Etre Suisse aujourd'hui - Claude Mayor, médecin
- 22.25 Téléjournal
- 22.35 Nocturne: Max Frisch - Journal I-III Un film de Richard Dindo (1981)

## FRANCE 1

- 12.05 Réponse à tout: Jeu
- 12.25 Une minute pour les femmes
- 12.30 Midi première: Variétés
- 13.00 TF1 actualités
- 13.35 Télévision régionale
- 14.05 La naissance d'un violon
- 18.00 C'est à vous
- 18.25 1, Rue Sésame
- 18.50 Jeu: Avis de recherche
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Jeu: Les paris de TF1 Avec Claire Motte
- 20.00 TF1 actualités
- 20.30 L'Inspecteur mène l'Enquête Imbroglia furioso - Avec, dans le rôle des inspecteurs Tellier et Millereau: Michel Bedetti et Rémy Darcy. Candidat: René Brun. Et: Alexis Nitzer - Nadine Alari - Pierre Michael - Lucienne Deschamps - Isa Mercure - Alexandre Fabre - Marc Fayet - Edmond Trabuc - Mireille Dallest - Jean-Claude Niéto, etc.

### 22.15 A la poursuite des étoiles

Les grands observatoires: Montagne sacrée et observatoire solaire de Kiff Peak - Formation du système solaire - L'homme dans la Lune - Observatoire du pic du Midi - Relief sur la planète Mars - Planète Vénus - Planète Jupiter - Planète Saturne - Observatoire de Pékin - Observatoire de Saint-Michel-de-Provence

Cette émission permet de faire un tour du monde des plus grands observatoires astronomiques. En même temps, elle propose le tour d'horizon des grands problèmes de l'Univers. Partout dans le monde, les astronomes tentent de découvrir les secrets des planètes, ceux des galaxies ou des étoiles lointaines, si éloignées qu'on ne peut plus les voir, mais seulement entendre le bruit qu'elles font.

Depuis les premiers instruments qui furent retrouvés dans un musée de Pékin, jusqu'au plus grand télescope du monde, installé dans le Caucase, l'émission dresse un panorama impressionnant de ces lunettes géantes, de ces immenses treillis métalliques avec lesquels on traque les émissions radio qui viennent du fond de l'univers et qui ont mis jusqu'à 10 milliards d'années pour venir jusqu'à nous.

En Angleterre, aux Etats-Unis, en France aussi, bien sûr, les astronomes traquent les objets célestes les plus intrigants dont certains semblent sortis tout droit d'un roman d'anticipation. Comme ces extraordinaires trous noirs, gros comme une tête d'épingle et qui pèsent probablement des milliards de tonnes.

- 23.10 TF1 actualités Avec: Cinq jours en Bourse

## ANTENNE 2

- 10.30 A2 Antiope
- 12.05 Passez donc me voir: Philippe Bouvard
- 12.30 Les Amours des Années grises: Feuilletton: La Fontaine des Innocents
- 12.45 Journal
- 13.35 Magazine régional
- 13.50 Face à vous: Jacqueline Alexandre
- 14.00 Aujourd'hui Madame
- 15.05 Série: Joe Forrester 4. Sans Cause valable
- 15.55 Quatre saisons Visite au Salon neige et montagne - Avantages et inconvénients de la multipropriété, reportage de P. Chatignoux - A court ouvert: Suite des leçons de tennis - Jardinage: L'hiver des plantes d'appartement - Pêche à la ligne.
- 16.55 La télévision des téléspectateurs: Super 8
- 17.20 Fenêtre sur... Presse, pouvoir et société: Demain les communicants
- 17.52 Récré A2: Mes mains ont la parole
- 17.56 Les Quat'z'Amis
- 18.10 Dick le Rebelle
- 18.30 C'est la vie
- 18.50 Jeu: Des chiffres et des lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Les gens d'ici
- 20.00 Journal
- 20.35 Guerre en Pays neutre (4) Série de Philippe Lefebvre. Avec: Jacques Denis: Laszlo Nagy - Geneviève Mnich: Elsa Nagy - Hella Petri: Rita Schöndorff - Julian Glover: Robert Moore - Victor Garrivier: Albert Ravel, etc.

### 21.35 Apostrophes

Proposé par Bernard Pivot. Emission enregistrée à la Foire du livre à Montréal. Avec: Léandre Bergeron: «Dictionnaire de la Langue québécoise» - Marie-Claire Blais: «Le Sourd dans la Ville» - Jacques Godbout: «Les Têtes à Pineau» - Maurice Lemire: «Dictionnaire des Œuvres littéraires du Québec» - Michel Tremblay: «Chroniques du Mont-Royal: 1. La Grosse Femme d'à côté est enceinte; 2. Thérèse et Pierrette à l'Ecole des Saints Anges» - Pierre Turgeon: «La Première Personne» - Madeleine Ouellette-Nichalka: «Entre le Souffle et l'Âme»

- 22.55 Antenne 2
- 23.05 Ciné-club: Cycle japonais: Le Goût du Saké Un film de Yasujiro Ozu (1962)

## FRANCE 3

- 18.30 FR3 Jeunesse Les Wombles: Pampelune passe à la TV. - Don et Pete: Engin Drivers. - Des livres pour nous: «Histoire d'une Famille ouvrière de 1770 à nos Jours»
- 18.55 Tribune libre Mouvement de défense des exploitants agricoles
- 19.10 Soir 3: Informations
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Télévision régionale Le peintre André Renoux
- 19.55 Ulysse 31 Les Lestrygons
- 20.00 Jeux de 20 heures

### 20.30 Le nouveau vendredi

Pour une bouchée de pain. Enquête

- 21.30 A angle droit Tomi Ungerer, caricaturiste
- 22.25 Soir 3: Informations
- 22.45 Thalassa Le magazine de la mer

## SUISSE ALÉMANIQUE

- 17.00 1, 2 ou 3
- 17.45 Gschichte-Chischte
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 Carrousel
- 18.35 Western von gestern Série avec John Wayne
- 19.05 Informations régionales
- 19.30 Téléjournal Sports
- 20.00 Méditation
- 20.15 Affaires en suspens
- 21.20 Rundschau
- 22.10 Téléjournal
- 22.20 Sport Reflets filmés de la Coupe du monde de ski alpin
- 22.30 Zwischenfall im Atlantik Film anglais de James B. Harris (1965), avec Richard Widmark, Sidney Poitier et James McArthur
- 0.10 Sports Curling: Championnats d'Europe à Grindelwald
- 0.55 Affaires en suspens Réaction des téléspectateurs
- 1.10 Téléjournal

Voir dans ce numéro, en page 41 (troisième cahier) notre page de prévisions des programmes francophones pour toute la semaine prochaine.

## SUISSE ITALIENNE

- 18.00 Tout est son Spectacles de mimes
- 18.20 Documentaire: Georg Stage
- 18.45 Téléjournal
- 18.50 Fior di Favole
- 19.20 Consonances
- 19.50 Magazine régional
- 20.15 Téléjournal
- 20.40 Reporter
- 21.40 Blue grass à Waterloo Musique populaire nord-américaine
- 22.40 Téléjournal
- 22.50 Les Vilaines Manières Film de Simon Edelstein, avec Jean-Luc Bideau, Francine Racette et Claire Dominique
- 0.05 Téléjournal

## HUMEUR Fillioud et les trottoirs de Manille

Pour les «mercredis de l'information» (France 1), François Debré (fils de Michel) et Jacques Kaprielian sont allés aux Philippines tourner un reportage, «Les trottoirs de Manille». Sans faire du sensationnel, ils ont abordé le problème de la prostitution des enfants, surtout de jeunes garçons, poussés par la misère, souvent seule ressource pour des familles nombreuses. Ils ont aussi donné la parole à des touristes qui usent de chair fraîche, mais expliquent - presque - qu'ils font ainsi la charité - rebutante attitude.

M. Fillioud, responsable ministériel de l'information, vient d'écrire au directeur de la première chaîne pour mettre en cause le principe même d'un tel reportage, non nier sa qualité. J.-M. Cavada devait le savoir lors de sa présentation faite à la fois de prudence et du rappel du droit à la liberté d'informer.

Pour M. Fillioud, une gaffe de plus qui fait peu à peu de lui un censeur de première force. Seront, hélas, une fois de plus déçus ceux qui espéraient sincèrement que la nouvelle majorité ne ferait pas comme l'ancienne, qu'il y aurait réellement changement.

Qu'est-ce qui fait agir Fillioud? Réaction personnelle seulement? Satisfaction donnée à un pays étranger dont l'ambassadeur ne doit pas avoir manqué de protester? Ou encore belle occasion de faire trembler la branche sur laquelle est assis Cavada, ayant jusqu'ici résisté à son poste, après, paraît-il intervention en sa faveur de François Mitterrand lui-même? Freddy Landry

## ALLEMAGNE 1

- 16.15 Téléjournal
- 16.20 Documentaire: Devenir vieux - Rester jeune
- 17.05 Joker - Vivre différemment Un essai pour vivre mieux
- 17.50 Téléjournal
- 18.00 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Dann wären sie sechs Film de Waris Hussein (1979), avec Colleen Dewhurst et Warren Oates
- 21.50 Plusminus
- 22.30 Le fait du jour
- 23.00 Sports
- 23.25 Kaz & Co. Je proteste, Maître. Série
- 0.10 Téléjournal

## ALLEMAGNE 2

- 16.15 Comment éviter d'être manipulé?
- 16.45 Téléjournal
- 16.55 Pfiif
- 17.40 Plaque tournante
- 18.20 Laurel et Hardy
- 19.00 Téléjournal
- 19.30 Nouvelles de l'étranger
- 20.15 Affaires en suspens
- 21.15 Des paradis issus de la main de l'homme
- 22.00 Téléjournal
- 22.20 Aspects Magazine culturel
- 23.05 Affaires en suspens
- 23.15 Mit dem Tod im Bunde Film de Lamot Johnson (1967), avec George Maharis et Laura Devon
- 0.45 Téléjournal

## RADIO SUISSE ROMANDE 1 SUISSE ROMANDE 2 FRANCE INTER FRANCE MUSIQUE FRANCE CULTURE

- 12.20 La tartine. 12.30 Journal de midi. 12.45 Magazine d'actualité
- 13.30 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 Spectacles-première. 18.00 Journal du soir. 18.15 Actual. régionales. 18.25 Sports. 18.30 Le Petit Alcazar. 19.00 Titres de l'actualité. 19.05 Les dossiers de l'actualité. Revue de la presse suisse além. 19.30 Le Petit Alcazar. 20.00 Pourquoi pas? 21.00 Transit. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Petit théâtre de nuit: La main leste. 23.10 Blues in the night. 24.00 Liste noire J.-F. Acker.

- 12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.30 Stéréo-balade. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Informations. 17.05 Hot line. Rock line. 17.50 Jazz line. 18.00 Sciences au quotidien. 18.50 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. 19.30 RSR 2 présente... 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Le concert du vendredi: L'Orchestre de chambre de Lausanne avec Lydia Kantardjieva, violon. 22.00 Les yeux ouverts. 23.00 Informations. 23.10 Relais de RSR I. 24.00 J.-F. Acker et Compagnie: Liste noire.

- 12.00 Thierry Le Luron. 12.45 Le Jeu des milles francs: Lucien Jeunesse. 13.00 Inter-treize. 13.30 «Les faiseurs d'histoire», par Pierre Miquel et Monique Desbarbat. 14.30 M. Hess et B. Mabile. 15.00 Câlin express. 15.30 Patrice Blanc-Francard. 17.00 Radioscopie: Jacques Chancel. 18.00 Spectacles-Inter. 19.00 Journal de P. Bertin. 19.20 Vendredi soir, avec H. Amoureux, C. Ester, R. Leroy et J. Ormesson. 20.05 J.-L. Foulquier. 21.00 Feed back. 22.05 Vous avez dit étranger: Jacques Pradel. 23.05 José Artur.

- 12.02 Midi deux. 12.30-13.00 Jazz classique. 14.00 Musique légère. Pages de Respighi - Rossini et Genin. 14.30 Les enfants d'Orphée. 15.00 Points-contrepoints: L'opéra de la semaine: «Sadko», de Rimski-Korsakov. 18.02 Le club du jazz. 18.30 Quotidien concert. 20.00 Le royaume de la musique, 1re symphonie, final, Sibelius. 20.20 Orchestre symphonique du SWF, avec R. Hermann, baryton. Œuvres de Schnittke, Hartmann, Mendelssohn. 22.15-1.00 Ouvert la nuit: Portrait par petites touches. 23.05 Vieilles cires. 0.05 Jazz.

- 0.00 Liste noire. 6.00 Radio-évasion. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.58 Minute œcuménique. 7.30 Le Regard et la Parole. 8.05 Revue de la presse romande. 8.15 Tourisme week-end. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.30 La balade du samedi. 8.55 Les ailes. 9.00 Le bateau d'Emile. 11.00 Le kiosque à musique.

- Dès 0.00, Relais RSR 1. 7.00 RSR 2 présente... 7.05 Valses, polkas et Cie. 8.00 Informations. 8.10 Le magazine du son. 9.00 L'art choral: Musique pour l'Avent et pour la Noël. 10.00 Sur la terre comme au ciel, magazine chrétien. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Notes et bloc-notes. Œuvres de Mozart: Symphonie No 40; Concerto No 20; Marche en do maj.

- Inf. toutes les heures. 0.05 José Artur. 1.00 Les grandes manœuvres. 2.00 Allô Macha! 3.00 Au cœur de la nuit, par Fr. Priollet et M. Friboulet. 5.00 Louis Bozon, L. Blondel et F. de Malet, avec à 7.45 Les animaux et nous, par J.-P. Hutin. 9.10 Bleu citron, par M. Lis, O. Verdier et M. Desbarbat. 10.30 Les cinglés du music-hall, par J. Ch. Averty.

- 6.02 Musiques pittoresques et légères, par P. M. Ondher: Panorama de l'actualité phonographique. 7.02 Actualités lyriques. 8.00 Chasseurs de son stéréo, par J. Thévenet: Journée internationale des chasseurs de son. 9.02 Samedi, magazine de J.-M. Damian. 10.15 Enregistrements historiques et rééditions. 11.45 Musique ancienne. 7.02 Matinales, magazine. 8.00 Les chemins de la connaissance; Actualité scientifique. Les livres et les revues. Regard sur la science. 8.30 81... 2000 Comprendre aujourd'hui pour vivre demain: 35 heures: pour qui? Pourquoi? 9.07 Les matinales de France-Culture. Le monde contemporain. 10.45 Démarches. 11.02 La musique prend la parole.

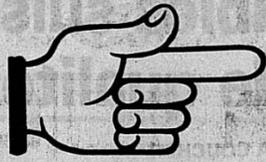
aujourd'hui

demain

Notre exposition sur 3 étages (1000 m<sup>2</sup>) se visite librement

Facilités de paiement  
Reprise de vos anciens meubles

Vincent et Dominique Bartolomeo



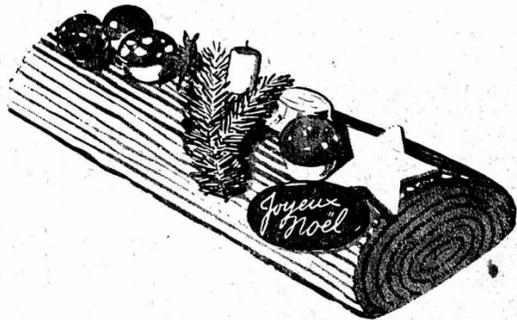
# BARTO meubles



La Chaux-de-Fonds – Serre 65 – Tél. (039) 23 14 60

28-12258

## Notre BÛCHE DE NOËL un dessert délicieux !



Spécialité de notre chef pâtissier, elle se fait au kirsch, moka, praliné ou chocolat dans plusieurs grandeurs

**7.50    11.50    17.50    20.-**

Sur demande, bûches plus grandes

Nous vous recommandons aussi nos SPÉCIALITÉS, fabrication maison :

soufflé glacé Grand Marnier, chocolat, whisky, tourtes Forêt-Noire, cakes aux marrons, St-Honoré, vacherins et bombes glacés, religieuses, Eugénies, petits fours noix et dattes fourrées au massepain, biscuits sablés, feuilletés salés pour apéritif

**Jeudi 17 décembre : NOCTURNE, ouvert sans interruption de 10 à 22 heures**

**Printemps**  
votre innovation à La Chaux-de-Fonds

28-12260

# FUST

Marques de pointe  
Personnel qualifié  
Les meilleurs prix  
Le plus grand choix

**3 Exemples de notre Super-offre!**

Kenwood

Prix-Fust  
**485.-**

**45.-**  
Rowenta

dès **94.-**  
JURA-Friteuse

Nous avons aussi tous les accessoires!

1 Année de garantie sur tous les appareils!

Garantie de prix: si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs.

LAVER

Prix-Super  
**798.-**  
Electrolux WH39

Location Fr. 45.-  
Durée minimum 4 mois

Vaste choix dans nos magasins spécialisés!

SECHER

FUST Super  
**598.-**  
Novamatic DF424

Bosch R400/12 COUVERTS

Prix-FUST:  
**990.-**  
RELAVER

Location Fr. 55.-  
Durée minimum 4 mois

05-2669

Chaux-de-Fonds, Jumbo  
Bienne, 36, Rue Centrale  
Marin, Marin-Centre

039/26 68 65  
032/22 85 25  
038/33 48 48

*L'annonce, reflet vivant du marché*

## Tout nouvel abonné

POUR 1982  
(MINIMUM 3 MOIS)

REÇOIT LE JOURNAL

# GRATUITEMENT

## pendant le mois de DÉCEMBRE 1981

— BULLETIN D'ABONNEMENT —

Je m'abonne à

### L'IMPARTIAL

Prix: Fr. 135.- □ pour l'année  
6 mois Fr. 71.- □ - 3 mois Fr. 37.50 □

biffer la case qui convient

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Profession: \_\_\_\_\_

No et rue: \_\_\_\_\_

No postal

Localité: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Bulletin à retourner à l'administration de «L'Impartial» 2301 La Chaux-de-Fonds.  
L'abonnement se renouvelle tacitement pour la même durée.  
Cette offre est réservée exclusivement aux nouveaux abonnés.  
Elle ne peut être utilisée pour prolonger ou renouveler un abonnement existant.

L'IMPARTIAL



Lave-linge sèche-linge à linge réfrigérateurs et congélateurs armoires

Cuisinières Aspirateurs petits appareils agencements de cuisines

# Le Coin

Extrait du bulletin hebdomadaire des places vacantes de la Confédération. Dans la mesure où les conditions sont remplies, tous les emplois sont ouverts, par principe, aux deux sexes.

## Universitaires

### Chef de division principale

A la suite de l'élection de l'actuel titulaire au Tribunal fédéral, le poste de sous-directeur et chef de la division principale du droit privé de l'Office fédéral de la justice est à repourvoir pour le 1<sup>er</sup> janvier 1982. Le champ d'activités comprend une participation à toutes les affaires de la direction ainsi que la conduite de la division principale du droit privé, qui regroupe 4 sections: droit civil; droit commercial, procédure civile et exécution forcée; droit des obligations; droit international privé, ainsi que les offices du registre du commerce et des régimes matrimoniaux, de l'état civil, du registre foncier. Rôle dirigeant dans d'importantes affaires de droit privé, en particulier de révision législative et de traités. Juriste expérimenté, avec expérience en droit privé et capacité à diriger un groupe assez important de collaborateurs juristes qualifiés. Langue: le français, l'allemand ou l'italien, avec très bonnes connaissances des autres langues officielles.

Office fédéral de la justice, services généraux, 3003 Berne, tél. 61 40 86

## Professions techniques

### Photographe ou Reprographiste

Emploi à mi-temps. Collaborateur(trice) du service photographique de l'armée. Assistent(e) du chef du service photographique de l'armée. Traiter les commandes de photos sur le plan administratif et professionnel. Contact avec les laboratoires. Collaboration lors de l'élaboration de diapositives sonorisées et maintenance des appareils y relatifs. Travail varié pour un(e) photographe, reprographiste ou pour une personne intéressée par le domaine de la photographie et des diapositives.

Etat-major du groupement de l'instruction, Papiermühlestrasse 14, 3003 Berne, tél. 67 23 22

## Professions artisanales

### Ferblantier

Collaborateur à la ferblanterie. Exécuter des constructions en tôle de tout genre pour canons, véhicules à roues et à chenilles, ainsi que pour le matériel de guerre courant. Apprentissage complet de ferblantier, si possible justifiant d'expérience professionnelle.

Ateliers de construction, service du personnel, 3602 Thoune, tél. 033/21 33 51

### Mécanicien en automobiles

Collaborateur de l'atelier d'automobiles. Exécution de travaux de montage, de démontage et de révision de camions, voitures, véhicules spéciaux et lourds, inclus les moteurs et boîtes à vitesses. Entre autres procéder aux travaux de réglage et aux contrôles nécessaires. Engagement partiel comme conducteur sur ces véhicules. Certificat de fin d'apprentissage de mécanicien en automobiles. Expérience professionnelle et connaissances techniques en camions souhaitées.

Ateliers de construction, service du personnel, 3602 Thoune, tél. 033/21 33 51

## Professions administratives

### Traducteur

Traducteur(riche) pour la traduction, de l'allemand en français et év. de l'allemand en italien, de textes de lois, messages, règlements et ordonnances. En outre, correspondance française de la direction et de collaborateurs spécialisés (d'après dictée ou manuscrits). Solide formation linguistique. Diplôme de traducteur ou diplôme équivalent. Langues: le français, l'allemand, év. l'italien.

Office fédéral des forêts, case postale 1987, 3001 Berne, tél. 61 80 82

### Fonctionnaire spécialiste

Collaborateur apte à traiter de manière indépendante des problèmes dans le secteur du soutien plus particulièrement dans le service de la munition. Apprentissage de commerce ou technique, bonne culture générale, expérience professionnelle. Officier du service munition ou officier de troupe avec expérience dans le domaine du soutien. Connaissance de deux langues officielles.

Etat-major du groupement de l'état-major général, 3003 Berne, tél. 67 52 36

### Secrétaire, év. fonctionnaire spécialiste

Collaborateur de la section modalités d'armement. Elaborer des bases pour la section, ainsi que des documents de planification pour le développement de projets. Connaissances des méthodes de direction de projets. Expérience professionnelle souhaitée. Aptitude à travailler de manière indépendante. Initiative et sens de la coopération. Langues: le français ou l'allemand, bonnes connaissances d'une autre langue officielle.

Etat-major du groupement de l'état-major général, 3003 Berne, tél. 67 52 36

### Fonctionnaire d'administration

Jeune collaborateur pour la section du service médico-militaire. Travaux généraux de secrétariat. Correspondance en langue allemande sous dictée, d'après mots-clefs ou modèles, en français et en italien d'après modèles. Rédaction de directives, circulaires; établissement de listes et de graphiques. Statistiques et contrôles divers. Aptitude à traduire du français en allemand. Certificat de fin d'apprentissage d'administration avec expérience professionnelle. Rapidité d'assimilation et faire preuve d'initiative, sens de la collaboration.

Office fédéral des affaires sanitaires de l'armée, service du personnel, 3000 Berne 22, tél. 67 28 14

Adresser les offres manuscrites directement aux services intéressés qui fourniront tout renseignement complémentaire utile.

Office fédéral du personnel  
3003 Berne

## Personnes âgées

pour vos déplacements  
Chauffeur et voiture confortable à disposition.

Tél. (039) 26 77 10. 31277

# Spotv

## TV COULEUR OCCASION

révisé et garanti, à partir de Fr. 400.—  
chez votre spécialiste

31216

Tél. 23 27 83  
**Frésard**

Léopold-Robert 41  
La Chaux-de-Fonds

## CAFÉ DU GLOBE

Hôtel-de-Ville 39 - Tél. (039) 22 49 71

CE SOIR

### dernier civet de lièvre

de la saison, à volonté Fr. 9.50

Ambiance avec Marc et son accordéon 31202

## BOB SANTSCHI

exposera ses

### gravures récentes

Fritz-Courvoisier 12 dans l'échope

de

MARINA PIPOZ, antiquités

Vernissage, le samedi

12 décembre dès 15 heures. 31285

# Meubles suisses de qualité

### CHAMBRES A COUCHER

en noyer, en chêne, en acajou. Classiques, rustiques et de style

### LITERIE DE 1er CHOIX

Happy, Bico, Superba, Embru articulé

### SALONS

modernes, classiques et rustiques, canapés transformables en lits, canapés en angle, fauteuils relaxes

### PAROIS BIBLIOTHÈQUES

compactes et à éléments avec vitrines, buffets, bar ou secrétaire

### IMPORTANT CHOIX

de meubles séparés: bureaux, commodes, vestiaires, studios pour les jeunes.

Fourniture, confection et pose de rideaux, tapis, tours de lits, tapis mur à mur. 29066

## MEUBLES TAPIS RIDEAUX

# Leitenberg

Grenier 14 tél. 039 2330 47

## LA CHAUX-DE-FONDS

La librairie

## La Maison de la Bible

rue Jardinière 90, est ouverte tous les lundis et jeudis de 17 h. 30 à 18 h. 30.

Les 17 et 21 décembre, ouverture jusqu'à 22 h.

Les samedis 12 et 19 décembre, elle se trouvera sur l'avenue Léopold-Robert, à côté du «Printemps».

En cas de mauvais temps, ouverture à la rue Jardinière 90). 91-31462

Galerie Artisanat  
**La Plume**  
Librairie  
Balance 3 - La Chaux-de-Fonds  
Téléphone (039) 22 62 20

SAMEDI 12 DÉCEMBRE 1981

dès 15 heures

# HENRI-LOUIS MATTER

signera son ouvrage consacré à

# ANTON WEBERN

Pour agrémenter cette pause-musique au milieu de l'agitation de décembre, dégustation de quelques grands crus, provenant des caves de

**J.-Ph. BAUERMEISTER**  
compositeur et œnologue

31356

## Dindes et lapins

pour Noël Fr. 13.50 et Fr. 13.- le kg.

Livrés à domicile.

Tél. (039) 37 15 65. 31151

## Bulletin de participation «l'objet insolite»

Ecrivez la bonne réponse dans l'espace réservé à cet effet, en veillant à ce que le numéro corresponde à celui de la pancarte qui se trouve dans les vitrines des commerces ci-dessous. Faites parvenir vos envois à l'adresse suivante: Secrétariat Vivre La Chaux-de-Fonds, rue Neuve 11, 2300 La Chaux-de-Fonds 2. Délai: 20.12.1981

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
Tél. \_\_\_\_\_ N° postal \_\_\_\_\_

	Réponse		Réponse
1 SBS Av. L.-Robert 18		18 Banque Centrale COOP Av. L.-Robert 30	
2 Unip SA Av. L.-Robert 19		19 Crédit Foncier Neuch. Av. L.-Robert 72	
3 Vêtements Esco SA Av. L.-Robert 62		20 Brugger Audio-Vidéo Av. L.-Robert 23-25	
4 Jeans Melody Rue Neuve 5		21 Maison du Tricot SA Av. L.-Robert 53	
5 Mayer-Stehlin Av. L.-Robert 57-59		22 Pharmacie Centrale Av. L.-Robert 57	
6 Garage des 3 Rois Av. L.-Robert 92		23 Chrétienne Sociale Rue Daniel-JeanRichard 22	
7 Office du Tourisme Rue Neuve 11		24 Pharmacie des Forges Av. Charles-Naine 2a	
8 Vêtements Frey Av. L.-Robert 47		25 Cinéma Corso Rue Jaquet-Droz 14	
9 Coop City Serre 37-43		26 Cinéma Plaza Rue de la Serre 68	
10 Bell SA Av. L.-Robert 56a		27 ABM Av. L.-Robert 14	
11 Berset Chs vitrine Av. L.-Robert 60		28 Boutique G. Claude Av. L.-Robert 29	
12 VAC R. Junod Av. L.-Robert 115		29 Au Printemps Av. L.-Robert 54	
13 UBS Av. L.-Robert 50		30 Parfumerie Dumont Av. L.-Robert 53	
14 Pharmacie COOP Rue Neuve 9		31 Muller Musique Av. L.-Robert 50	
15 Pharmacie COOP Rue de la Paix 72		32 La Grappe d'Or Av. L.-Robert 6	
16 Pharmacie COOP Av. L.-Robert 108		33 Droz Parfumerie Rue Jaquet-Droz 63	
17 Voyages Kuoni SA Av. L.-Robert 76			

**vos achats de Noël  
à La Chaux-de-Fonds**

# MAGAZINE

# grand écran

## Dans les cinémas de la région

### La Chaux-de-Fonds

● **La dame aux camélias**  
Corso. - De Mauro Bolognini, une nouvelle version de l'histoire de Marguerite Gauthier, avec Isabelle Huppert, Gian Maria Volonte et Bruno Ganz (lire texte dans cette page).

### Un étrange voyage

Corso. - Samedi et dimanche en fin d'après-midi. Avec Jean Rochefort et Camille de Casabianca, une funèbre recherche le long d'une voie ferrée et une découverte à laquelle on n'avait pas songé... (lire texte dans cette page).

### New York 1997

Eden. - Dès 16 ans. Samedi et dimanche en fin d'après-midi. Une histoire futuriste pleine de suspens, dont nous avons parlé en détails vendredi passé dans cette même page.

### Possession

Eden. - Dès 18 ans. Isabelle Adjani dans un film signé Andrzej Zulawski, à déconseiller aux personnes impressionnables (lire texte dans cette page).

### Couples pour partouzes

Eden. - Dès 20 ans révolus. Vendredi et samedi en nocturne, en fin d'après-midi dès lundi. Catégorie X, évidemment.

### Le choc des titans

Plaza. - Dès 12 ans. Une aventure au pays de l'étrange et de l'inusité, avec Laurence Olivier, Ursula Andress, Claire Bloom et quelques autres au talent tout aussi affirmé.

### Gloria

Scala. - Dès 16 ans. Gena Rowlands dans un film de John Cassavetes, l'histoire d'une femme protégeant un enfant et aux prises avec d'affreux truands. (lire texte dans cette page).

### Les mercenaires de l'espace

Scala. - Dès 12 ans. Samedi et dimanche en fin d'après-midi. Des aventures dans l'immensité de l'univers, de la bonne science-fiction...

### Délivrance

abc. - En version originale sous-titrée, un film de J. Boorman, avec J. Voight et B. Reynolds, tourné en 1971.

### Le sang d'un poète

Gilde du Film. - Aula du Gymnase. Ce soir vendredi. De Jean Cocteau, un film poétique à souhait et caractéristique du style de ce grand écrivain-cinéaste.

### Le Locle

#### Le roi des cons

Casino. - Dès 16 ans. Vendredi en soirée et dimanche en matinée et en soirée. Il ne l'est pas tant que ça! Une pinte de bon sang.

#### Tramelan

#### L'empire contre-attaque

Vendredi et dimanche en soirée. Dans l'espace, des batailles «comme si on y était»...

#### L'inspecteur la Bévrie

Samedi en soirée. Avec Gérard Depardieu et Coluche, une histoire de «flics» sympathiques et particulièrement maladroits, en tout cas en ce qui concerne Coluche... Amusant!

#### Bévilard

#### Trois hommes à abattre

Palace. - En soirée dès vendredi et jusqu'à dimanche. Un policier dur et musclé, des bagarres et des poursuites...

#### Zombie-horror

Palace. - Dimanche en matinée. Des morts vivants passent à l'attaque. Et l'on retient son souffle...

#### Le Noirmont

#### Justice pour tous

De vendredi à dimanche en soirée. De Norman Jewison, tourné aux USA en 1979, un vrai film pour cinéphiles...

#### En page Service...

Les films qui passent dans les autres cinémas de la région, notamment à Neuchâtel, Couvet, Bienne, Moutier, Delémont, Porrentruy, sont dans les mémentos de ces localités...

## Gloria de John Cassavetes



Gloria (Gena Rowlands) hérite un beau jour d'un petit voisin, Phil (John Adames), six ans, à demi-Portoricain, déjà un peu «macho». Son père (Buck Henry) était comptable de la mafia: il a trahi. Il fut puni, lui et les siens, sauf Phil. Avant l'exécution sommaire, il eut le temps de remettre au gosse un précieux carnet de notes (des comptes, des adresses?) que la mafia veut à tout prix récupérer.

Gloria est bien dans son appartement, avec son chat. «Les truands qui ont tué ta famille, ce sont mes amis» dit-elle à Phil. Elle essaie alors de se débarrasser du gosse par tous les moyens. Mais tout à coup, sans

que rien ne permette de le prévoir, elle tire sur un petit groupe: c'était eux, ou elle. A peine revenue de son geste, elle dira à Phil: «J'aimerais bien rester seule avec mon argent».

Qui est donc Gloria? On ne le sait pas - cela fait partie de la construction même du film. On comprend qu'elle fut la maîtresse d'un des pontes de la mafia, mais qu'elle aspire maintenant à la tranquillité. Entre la femme dans la trentaine et le gosse va naître un étrange sentiment, de mère à fils par substitution, un peu, mais surtout d'amour délicat. Ce gosse que d'abord elle repoussait, elle va s'en occuper, le protéger, par impulsion, sensibilité, plus que pour se venger de ses anciens amis. Elle s'y attache.

Alors cette presque-inconnue se révèle tireuse efficace, habile tacticienne pour rouler les truands et les abattre par la rapidité de son tir. Elle protégerait l'enfant si celui-ci ne lui rendait la vie difficile par sa volonté de garder précieusement le carnet, dernier cadeau de son père, héritage qu'il faut préserver.

«Gloria» est un film que l'on a envie d'évoquer par petits bouts, comme cela vient d'être fait. Certes, il raconte une histoire assez intéressante, mais qui part tellement fort qu'il est ensuite difficile de tenir le rythme. Il y a donc autre chose, le genre, celui du grand film noir américain. Cassavetes film New York non comme un exotique décor, mais comme le lieu d'affrontements dans les quartiers pauvres ou dans cette

partie plus luxueuse ou habitent et règnent les truands.

En extérieurs, grands angles ou téléobjectifs font voir les personnages comme à travers la lunette d'un fusil, pour les isoler devant le décor, en intérieurs, la caméra portée à l'épaule fait souvent croire que le sol se dérobe. La technique est ici, comme rarement, élément de mise en scène.

Le justicier-tueur, c'est une femme, le deuxième personnage principal, un enfant portoricain. Cassavetes va donc à contre-courant en respectant parfaitement les mécanismes du genre. Cette situation nouvelle est assez moderne. Le passé affleure pourtant, dans l'accompagnement musical, ce jazz «free» des années soixante comme on l'entendait dans des films de Cassavetes (oui, déjà, avec «Shadows»), de Vadim, de Malle, ce décalage provoque un curieux sentiment presque «nostalgique». Pourtant, le film est assez bien daté de nos jours. Et il se termine de manière bizarre.

Textes de Freddy Landry

«Gloria», c'est enfin, et surtout Gena Rowlands, posée sur ses jambes comme une démenageuse, fine, sensible, exquise, tendre, douce, rude, tonitruante, comme rarement actrice se livra à l'écran. John Cassavetes, il est vrai, travaille une fois de plus avec sa propre femme et fait ainsi une manière de film d'amour. Le personnage se nomme Gloria Swenson, et ce n'est pas par hasard que ce nom est très proche de Gloria Swanson. Actrice d'aujourd'hui, Gena Rowlands eut été, hier, une star Hollywoodienne...

## La Dame aux Camélias de Mauro Bolognini



Marguerite Gautier, La Dame aux Camélias, c'est devenu un mythe, à travers différentes versions, celles d'Alexandre Dumas fils, avec Greta Garbo dans le film de Cukor, Edwige Feuillère au théâtre, ou encore «La Traviata» de Verdi. Mais le mythe, forcément, cache la réalité. Et qui part à la recherche de la vérité risque bien de succomber sous le mythe, au moins de contribuer à le modifier sans le faire oublier: Jean Aurenche et Vladimir Pozner voulaient peut-être proposer une nouvelle approche de la vérité dans cette version de «La Dame aux Camélias» qui serait cinématographiquement la 22e. Gageons que dans les autres versions, il devait y avoir déjà les éléments qui peuvent sembler nouveaux dans ce film.

Née pauvre, mendiant sous la pression de son père, violée par un prêtre qui se suicidera, vendue à un salubanque, Marie Duplessis monte à Paris, travaille comme lavandière, se livre à la prostitution, rencontre des hommes riches qui l'entretiennent, épouse en secret un banquier d'origine neuchâteloise (sauf erreur), monte sur scène et meurt de phthisie à 23 ans. Voilà pour l'anecdote du film dont on ne sait quelle part elle doit au mythe.

Le fond, ce serait bien être le XIXe siècle avec la puissance de l'argent, la pauvreté qui part à la conquête de ce monde, gourmande parfois, destructrice aussi, pour mieux en profiter, mais selon une morale somme toute sagement bourgeoise, la maladie servant de punition à l'excès d'ambition.

L'originalité éventuelle du film, c'est le portrait du père, maquereau assurément, mais avec, peut-être, une attirance partagée pour sa fille: Freud viendra plus tard interpréter ces situations. A part cela...

Société productrice avec d'autres, la Gaumont française, selon des déclarations de Daniel Toscan du Plantier, rêve d'un cinéma européen qui éviterait les frontières. On prend un acteur espagnol (Fernando Rey, mais partiellement «francisé» par ses rôles chez Bunuel), un acteur suisse qui fait carrière allemande

puis internationale (Bruno Ganz), quelques Italiens (dont Gian-Maria Volonte, étonnant dans le rôle de Duplessis), une Française partout demandée (Isabelle Huppert) et quelques autres. On confie la mise en scène à un Italien, un calligraphe souvent heureux, parfois trop précieux, Mauro Bolognini, attiré aussi, moins bien que Visconti, par l'opéra: «La Traviata» guette en quelques scènes de cette Dame aux Camélias. A dire vrai, la tentative est intéressante, honorable même. Mais il faut apprendre à faire ce cinéma autrement que par l'artifice d'additions d'éléments différentes, être provincial pour éviter les nationalismes, seule chance de l'Europe de la culture.

Les verts et les bleus sont durs, les rouges plus vifs que sang, les costumes splendides, les décors impressionnants. Mais la mise en scène reste froide, de la froideur de l'esthétisme décoratif. Il y manque tout de même la vie, cette fois aussi sur le visage d'Isabelle Huppert qui se voulait «anti-Garbo».

A osciller entre le mythe et la réalité, entre l'opéra et le naturalisme, entre le trivial et l'esthétisme, «La Dame aux Camélias» est un spectacle qui tourne un peu à vide, plaisant pour l'oreille et pour l'œil mais qui ne parle pas tellement à l'esprit.

## Possession d'Andrzej Zulawsky



De retour à Berlin, Marc (Sam Neill) trouve son appartement en parfait désordre. Sa femme, Anna (Isabelle Adjani), quand elle délaisse leur enfant, ne va pas rejoindre son amant, Heinrich (Heinz Bennent), mais un monstre, son fantasme, pour elle devenu son amant aux multiples tentacules. Marc la fait suivre par des détectives privés...

Avec des majuscules, le Bien affronte le Mal. A Berlin, dans une ville coupée en deux (Zulawsky risque le schématisme, dans ce qui est peut-être en lui colère profonde de nouveau déraciné, son avant-dernier film ayant été proprement interdit en Pologne à la fin du tournage),

## «Un étrange voyage» d'Alain Cavalier

A l'origine du film, un fait divers qui se serait déroulé au Japon: La recherche d'une grand-mère accidentellement disparue, par sa famille, le long d'une ligne de chemin de fer. Alain Cavalier et Camille de Casabianca, scénaristes et dialogues, transposent cette histoire de Troyes à Paris.

Pierre (Jean Rochefort) attend sa vieille mère à Paris. Elle n'est pas à la gare. Il se rend à Troyes et constate, dans l'appartement qu'il a fait ouvrir, que tout indique un départ bien organisé. Avec sa fille Amélie (Camille de Casabianca), qui vient de réussir un examen en sciences politiques, il part à pied le long du chemin de fer...

Pierre est restaurateur de tableaux; son univers est parfaitement ordonné. Sa vie l'est un peu moins: divorcé, il vit, quinquagénaire, entre deux générations de femmes, sa mère, son amie plus jeune que lui, sa fille avec laquelle il n'a guère d'autre relation que l'argent à lui remettre de temps en temps. Et il ne comprend pas les théories politiques au vocabulaire marxiste que tient Amélie. Amélie souffre, du divorce de ses parents, de

## Le sang d'un poète de Jean Cocteau

Impossible, bien sûr, en quelques lignes, de définir le surréalisme. A peine peut-on l'approcher, y voir d'abord une palette de rejets provocateurs (de la raison, du spirituel divin, des valeurs dites bourgeoises, des arts traditionnels), une technique, l'écriture soi-disant automatique conduisant à rapprocher deux ou plusieurs éléments de réalités différentes pour créer un nouvel ensemble, qui dépasse la réalité de base, l'éloge aussi de l'amour fou.

Les surréalistes français qui s'y entendaient, avec Breton, pour les prises de positions provocatrices, rejetèrent Cocteau comme n'étant pas un des leurs. Et beaucoup s'accordèrent pour ne pas admettre «Le sang d'un poète» (1930) comme film surréaliste.

Cocteau voulait, dans un premier temps, intituler son film «La vie d'un poète». Il lui préféra le sang, plus provocateur probablement. C'est une descente en soi-même, un enchaînement d'images et de sons sans logique, la reconstitution d'un rêve qui resterait en éveil, suspendu dans le temps et l'espace. C'est aussi, fort souvent, des rapprochements inattendus, un poète endormi qui devient dans la même position statue de plâtre, la chair qui devient sculpture, la statue dont les yeux dessinés s'ouvrent, qui se met à parler, qui est femme, le miroir qui l'on traverse, le reflet qui disparaît, le son attendu qui n'arrive que longtemps après le geste qui le crée, etc...

Il importe surtout, surréaliste ou non, que «Le sang d'un poète» soit d'abord le poème d'un brillant jongleur de mots devenus images.



sa propre attitude de «bécheuse» qui lui vaudra d'être malmenée par des amis, de la distance qui la sépare de son père. Il suffit, en scène d'introduction, de la voir avaler avec boulimie une partie des victuailles de son frigo, pour prendre acte de son désarroi.

Le voyage physique le long d'une ligne de chemin de fer à la recherche du corps de la mère et grand-mère disparue va se transformer en itinéraire intérieur pour faire renaître - ou simplement naître - l'amour entre père et fille, leur permettre d'apprendre à se comprendre. Mais on ne sait si la situation, après ce voyage, changera ou non.

Cavalier, qui ne tourne des films que tous les deux ans, sans compromis, appartient à la race presque hautaine des cinéastes intimistes, qui ne font pas une scène plus forte que l'autre, qui observent, modestes et attentifs, gestes et comportements des personnages.

Jean Rochefort peut dire n'importe quoi, agir même maladroitement: il est toujours crédible, de cette crédibilité que les cheveux grisonnants finissent par donner à un quinquagénaire ayant l'expérience - même partiellement ratée - de la vie.

Camille est plus surprenante: les mots qu'elle emploie, et les idées, sont ceux d'une théoricienne alors que son comportement est encore lié à la fin de l'adolescence. Il y a désaccord entre ses mots, la théâtralité dans la manière de les dire, et ses attitudes hésitantes. Elle est en porte-à-faux.

Reste à savoir pourquoi. C'est alors que le film s'enrichit encore en tenant compte d'un élément important. Alain Cavalier a écrit scénario et dialogue avec l'actrice, qui est sa propre fille. Jean Rochefort, c'est aussi, peut-être en partie Alain Cavalier lui-même, alors que Camille de Casabianca dit les mots qu'elle a écrits pour son personnage, la fille d'un père de cinéma de fiction. Ainsi cet étrange voyage prend-il une dimension supplémentaire, qui sait, un lien à reconquérir ou à concrétiser entre un père cinéaste et sa fille, actrice pour l'occasion.

Une sélection du plus vaste choix de Suisse en chambres à coucher



## Prix «Sensas» de Pfister Meubles: Chêne véritable et Qualité suisse!

Chambre à coucher **BRIGITTE** — chêne véritable, teinte rustique. Armoire 5 portes, 220cm. Lit français 160/200cm. Commode avec miroir rond, ø 90cm, 2 chevets. Mod. 212.445 • **Exclusivité Pfister**: livré et monté dans toute la Suisse 1970.—/à l'emporter **1835.-**. (212.435: même modèle, mais avec lits jumeaux 95/200cm.)

Nouveau: Une information exhaustive et une garantie sans équivoque sur tous nos produits.

**Pfister Meubles**

**INFO PLUS GARANTIE**

**Pfister Meubles**

**NEUCHÂTEL**  
Terreaux 7 Seyon 3 min. à pied  
Téléphone 038/25 79 14

**BIENNE**  
Place du Marché Neuf. Jeudi vente du soir  
Téléphone 032/42 28 62

**AVRY-CENTRE**  
près Fribourg, 1400 N 1 sortie: MATRAN  
LU-VE nocturne. Téléphone 037/30 91 31

S 2/72  
92-350

## EXPOSITION LA HEUTTE Du 11-20 déc. 1981

10 MAISONS DISPONIBLES



## VILLATYPE S.A. 2741 Belprahon

TÉL. 032/93 31 44

AGUERA S.A.-BIENNE

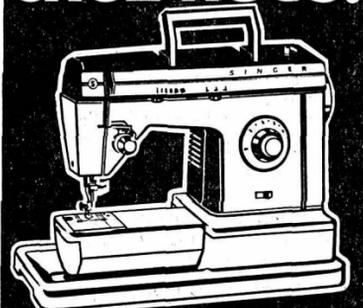
TÉL. 032/23 28 28

HEURES DE VISITES  
PORTE OUVERTE

VENDREDI A DIMANCHE de 14.00h. à 22.00h.  
EN SEMAINE de 17.00h. à 22.00h.

meublé par  
COMTE et GIGANDET, Delémont

## Venez chez nous:



Singer, bras-libre avec 590-points utilitaires pour

## SINGER

La machine à coudre la plus vendue dans le monde.

**F.W. KLEIN SA**  
Centre à coudre Singer

Place du Marché  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 23 35 36

L'important groupement indépendant des centres à coudre en Suisse.

## Votre banque à Corgémont



D 08-12'011



BANQUE CANTONALE DE BERNE

L'annonce, reflet vivant du marché

## discount berthoud

La Chaux-de-Fonds

Croix-Fédérale 48 - Progrès 111a

St Georges «Château des Fourques»		3.20	la bout.
Chianti «Cardinale»	DOC 1977	4.80	la bout.
Gigondas	AOC 1980	7.20	la bout.
Chenas	AOC 1979	7.60	la bout.
Chiroubles	AOC 1980	7.80	la bout.
Morgon	AOC 1980	7.80	la bout.
Bourgogne «Pinot Noir» MO	AOC 1979	7.90	la bout.
Moulin-à-Vent «Domaine de la Bruyère»	AOC 1980	9.20	la bout.
Savigny-les-Beaune	AOC 1979	13.-	la bout.
Château Gessan			
St-Emilion MO	AOC 1978	10.50	la bout.
Château Vernous Médoc MO	AOC 1979	11.80	la bout.

Neuchâtel, Portes-Rouges 46, Chavannes 23 • Peseux, vis-à-vis CAP 2000 • Bulle Gruyère-Centre

Corcelles, rue de la Gare 7 • La Chaux-de-Fonds, Croix-Fédérale 48, Progrès 111a

# ECONOMIE

## Assemblée générale de la Fédération horlogère à Bienne Un thème: lutte contre les contrefaçons, un appel, une résolution

L'assemblée générale de printemps de la Fédération horlogère suisse (voir L'Impartial du 12 juin) avait été essentiellement consacrée à l'analyse des facteurs politiques, économiques, monétaires et même militaires, qui déterminaient le programme d'action de cette association professionnelle pour les trente mois suivant leur adoption. Dans la foulée, les objectifs avaient été présentés, sans peut-être que soient suffisamment précisés les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. L'assemblée générale d'hier après-midi tenue à l'Hôtel Elite à Bienne a justement été consacrée à l'étude de ces moyens et du budget qui en découle.

Un examen qui avait à tenir compte, dira M. Georges-Adrien Matthey président de la FH dans son introduction à la seconde partie - non statutaire - de l'assemblée, d'une nouvelle ventilation des tâches entre les associations de branche, et d'une moindre contribution aux programmes communs d'un des grands groupes de l'industrie horlogère.

Au surplus, les problèmes fondamentaux liés à la restructuration de l'ensemble de la branche et des implications que cela aura sur le plan des instruments collectifs ont été évoqués.

Quant à la seconde partie, elle fut consacrée à l'approfondissement de l'un des thèmes du programme FH: la lutte contre les indications d'origine abusive, les contrefaçons de marques et les copies de modèles.

Une récente étude de l'European Management Forum place la Suisse au deuxième rang des nations dans le palmarès de la compétitivité industrielle, derrière le Japon, mais devant les USA et la République fédérale allemande.

Deux cents critères sont retenus dans la détermination du classement, parmi lesquels: le dynamisme de l'économie, les ressources humaines, le consensus sociopolitique, mais aussi l'image du pays pour les prestations liées à la vente des produits: qualité du service à la vente et après-vente, etc. Dans cette dernière rubrique, notre pays a obtenu d'excellentes qualifications. Il n'est donc pas surprenant que des concurrents ne disposant pas des mêmes atouts, cherchent à s'emparer de cette image de marque, de ce «précat de qualité» dira M. G.-A. Matthey, en marquant abusivement leurs produits du «Swiss Made».

Mais si la contrefaçon est un sujet à la mode - hélas - c'est que d'autres moyens plus raffinés sont en usage pour pirater le goodwill de la Suisse; contrefaçons de marques, de modèles notamment.

### LES INSTRUMENTS JURIDIQUES

C'est un véritable cours qui a été donné par le professeur Bernard Dutoit qui a rappelé, en la décrivant dans un document annexe, la panoplie assez considérable d'instruments juridiques destinés à la protection de la propriété industrielle et par conséquent à la lutte contre les contrefaçons.

### SUR LE PLAN SUISSE

Les lois fédérales concernant les marques (y compris les indications de provenance), les dessins, modèles industriels, la concurrence déloyale, les métaux précieux et enfin certaines dispositions du Code pénal relatives à la falsification de marchandises et la législation horlogère, permettent une lutte assez efficace. Par

ailleurs on sait que la Suisse est signataire de plusieurs traités internationaux.

### A L'ÉTRANGER

Sans qu'il soit possible de donner un aperçu même sommaire du droit étranger de la propriété industrielle, il a été souligné qu'en général il existe une législation sur les marques dans la plupart des pays. On constate en revanche fréquemment des lacunes importantes concernant la législation sur les dessins et modèles, la concurrence déloyale et les métaux précieux.

par Roland CARRERA

Aussi existe-t-il certaines précautions à prendre.

### LES LIMITES

Nous reviendrons ultérieurement à ce problème de la protection des droits à l'étranger, ainsi qu'aux limites existant en Suisse et à l'étranger.

Limites parce que les instruments juridiques décrits par le professeur Dutoit n'offrent pas toujours une protection suffisante, soit parce qu'ils n'ont pas encore été adaptés à l'évolution de l'économie moderne, soit en raison de l'application qui en est faite par les autorités compétentes.

Même en Suisse certaines lois sont anciennes et devraient être rajournées. La loi sur les marques date par exemple de 1890 et celle sur les dessins et modèles remonte à 1900. Elles contiennent toutes deux des principes dépassés par exemple celui selon lequel le droit à la marque est acquis par le premier usage, dira M. Dutoit.

A l'étranger il y a loin souvent entre le droit consigné dans les textes et la pratique. Certains tribunaux parfois n'appliquent pas les conventions internationales, tandis que dans d'autres pays la

contrefaçon ou la contrebande font partie d'un véritable style de vie où poussent leurs racines si profondément que la législation nationale existante n'est pas toujours appliquée, certains fonctionnaires des douanes ou de la police étant eux-mêmes impliqués...

Face à ces multiples difficultés et traquenards de la pratique, une mise en commun des efforts de tous les intéressés dans la lutte contre la contrefaçon apparaît indispensable. C'est à quoi tend notamment la Commission des contrefaçons, organe constitué de l'ensemble de l'industrie horlogère suisse qui s'emploie à alerter les industriels sur certaines nécessités juridiques préventives, à établir la liaison avec les autorités fédérales en

vue d'un renforcement de la législation, une concertation entre les différents milieux de l'horlogerie suisse dans un esprit de solidarité, à éclaircir enfin les cas particuliers qui lui sont soumis.

M. Max Hool a situé cette commission dans l'ensemble de l'activité du service anticontrefaçons. Il a souligné l'importance de la propriété industrielle, décrit les atteintes à cette propriété, signalé les foyers les plus actifs, en production et en distribution des imitations, dépeint les traits caractéristiques de la contrefaçon actuelle avant d'aboutir aux aspects de la lutte menée aux niveaux de l'entreprise, de la FH, des autorités, et aux résultats déjà obtenus: quelques exemples entre mille.

## Allocution présidentielle Partager le fardeau du crédit

Dans l'allocution présidentielle prononcée durant la partie statutaire, M. Georges-Adrien Matthey a évoqué les problèmes de rentabilité, de financement et de crédit.

Un appel a été lancé aux fabricants situés en amont de l'assemblage et de l'emboîtement qui ne peuvent sans mettre en péril leur propre situation, rester indifférents à l'endettement progressif de leurs clients. Le fardeau du crédit doit être partagé entre les différents échelons de la filière de production, a estimé le président de la FH.

**Financement, investissement et concentration:** La constatation de l'ampleur des investissements requis pour conserver à l'horlogerie sa place dans la recherche et le développement (où elle occupe le troisième rang derrière la chimie et l'électricité) et son adéquation aux progrès technologiques n'a amené par contre aucune proposition spéciale, ou originale «à la Japonaise» par exemple... Deux seules sources demeurent: les banques et le marché des capitaux. Sans parler de l'autofinancement difficile à assurer sinon par une production en série et une automatisation et rationalisation poussées à l'extrême.

Il s'agit donc à la fois de préserver les grandes séries dans la fabrication des pièces constitutives de base notamment, de contrôler l'activité des remonteurs à l'étranger au lieu de faire du pur chablonnage, de favoriser la promotion de la montre complète. La fabrication de l'habillement dans notre pays peut contribuer largement à cette promotion, pour autant que l'on accorde les violons entre les branches de l'habillement et l'assemblage du mouvement de manière plus systématique qu'à présent, a ajouté le président Matthey.

## Invités et panel

La liste des invités aux assemblées de la FH est toujours bien fournie. Aussi, n'y relèverons-nous que le nom de l'invité d'honneur du jour, M. Karl Huber, ancien chancelier de la Confédération à qui s'est plus particulièrement adressé le président de l'assemblée. Quant au panel qui allait traiter de la propriété industrielle, il était composé de M. Max Hool, directeur de la division des affaires juridiques et industrielles de la FH (sujet: lutte contre les contrefaçons dans l'industrie horlogère) M. Paul Braendli, directeur de l'Office fédéral de la propriété intellectuelle (Evolution de la législation et appui des autorités en matière de marques et d'indications de provenance), le professeur Bernard Dutoit, directeur de l'Institut de droit comparé de l'Université de Lausanne et président de la Commission des contrefaçons (sujet: les instruments juridiques à disposition, leur efficacité, leurs limites) le Dr T. S. Pataky, directeur de l'Union suisse des exportateurs de broderie et de l'Association suisse des exportateurs de fils et de tissus, (qui a abordé un sujet proche des préoccupations de l'horlogerie puisqu'il s'agissait de la lutte contre les contrefaçons dans l'industrie textile). Présidence: Me Pierre Jolidon, professeur à l'Université de Berne et juge suppléant au Tribunal fédéral.

## Où l'on reparle du franc suisse

L'examen du rapport de gestion présenté par M. René retornaz, directeur général de la FH, a été l'occasion d'un débat sur les fluctuations à court terme du marché des changes. Une résolution a été votée par l'assemblée générale à l'adresse des autorités fédérales et de la Banque Nationale. Les raisons de ce vote - aussi intéressantes que le texte de la résolution - ont été formulées par M. G.-A. Matthey, comme suit:

Le flottement général des monnaies a apporté une contribution positive au processus de rééquilibrage des comptes extérieurs. Sans lui, le double choc pétrolier aurait abouti probablement à des restrictions du commerce international et à une croissance économique encore plus lente depuis 1973. D'autre part, le commerce international a appris à vivre avec les modifications à long terme des cours des changes.

Ce qui est par contre incontestable, c'est la nervosité des marchés: les variations journalières du cours des

changes Mark-dollars, analysées par la Banque des règlements internationaux, montrent que l'année 1981 a été particulièrement mouvementée à cet égard: 40 pour cent des jours ouvrables seulement ont permis d'enregistrer des variations de moins de 0,5 pour cent. C'est la plus mauvaise proportion depuis l'introduction du flottement généralisé des monnaies en 1973. Cinquante pour cent des jours ouvrables ont enregistré des variations de 0,5 à 1,5 pour cent. Cette proportion est plus mauvaise qu'en 1978, année qui n'avait à ce sujet laissé aucun bon souvenir.

Enfin pendant 10 pour cent des jours ouvrables, les fluctuations ont été supérieures à 1,5 pour cent. Là encore, pas de proportion aussi mauvaise depuis 1973.

Une variabilité aussi prononcée d'un élément aussi important pour la formation des prix que le taux de change ne peut pas ne pas avoir des effets négatifs sur l'activité économique.

# BOURSE

Les cours de clôture des bourses suisses vous sont communiqués par le groupement local des banques

(A = cours du 9.12.81) (B = cours du 10.12.81)

### NEUCHÂTEL

A		B	
Cr. Fonc. Ne.	575	575	
La Neuchâtel.	525	525	
Cortaillood	1425	1400	
Dubied	175	175	

### HORS BOURSE

A		B	
Roche b/jec	64500	65000	
Roche 1/10	6450	6450	
Asaug	150	150	
Buehrle b.p.	—	—	
Galenica b.p.	285	280	
Kuoni	3600	3600	
Astra	-16	-15	

### ACTIONS SUISSES

A		B	
Swissair p.	695	700	
Swissair n.	640	648	
Bank Leu p.	4440	4400	
UBS p.	3130	3160	
UBS n.	515	515	
SBS p.	321	325	
SBS n.	211	211	
SBS b.p.	242	242	
C.S. p.	2070	2050	
C.S. n.	370	360	
BPS	880	900	
BPS b.p.	86	88	
B. Cent. Coop.	790	795	
Adia Int.	2185	2175	
Elektrowatt	2270	2290	
Holder p.	618	630	
Interfood B	5550	5500	
Landis B	1090	1090	
Motor col.	480	480	
Moeven p.	2900	2950	
Buehrle n.	1515	1550	
Buehrle n.	344	346	
Schindler p.	1420	1420	
Bâloise n.	570	565	
Rueckv p.	6225	6300	
Rueckv n.	2880	2850	
W'thur p.	2675	2750	

W'thur n.	1460	1470	97.—	99.50
Zurich p.	15750	16150	103.—	104.50
Zurich n.	9100	9050	100.—	100.50
Atel	1400	1400		
BBC I-A-	1030	1060	48.25	48.50
Ciba-gy p.	1260	1320	54.25	54.50
Ciba-gy n.	555	550	65.50	66.—
Ciba-gy b.p.	950	975	93.—	95.50
Jelmoli	1385	1390	94.50	96.25
Hermes p.	375	375	76.75	78.50
Globus p.	1920	1920	143.—	143.—
Nestlé n.	3210	3225	58.50	59.75
Nestlé n.	1930	1940	30.—	30.25
Sandoz p.	4250	4300	120.50	123.—
Sandoz n.	1540	1535	63.25	65.25
Sandoz b.p.	535	540	97.50	100.—
Alusuisse p.	680	685	82.—	85.—
Alusuisse n.	268	280	62.50	63.50
Sulzer n.	1930	1925	40.—	40.75

### ACTIONS ÉTRANGÈRES

A		B	
Abbott Labor	52.—	52.—	
Aetna LF cas	81.50	81.75	
Amx	90.—	95.—	
Am Cyanamid	50.50	51.50	
ATT	107.50	108.50	
ATL Richf	87.50	88.50	
Baker Intl. C	75.—	75.50	
Boeing	44.—	44.—	
Burroughs	61.50	63.—	
Caterpillar	101.—	103.50	
Citicorp	48.—	48.25	
Coca Cola	66.50	65.50	
Control Data	67.75	71.50	
Du Pont	73.25	74.50	
Eastm Kodak	128.—	132.—	
Exxon	57.25	59.—	
Fluor corp	54.—	54.25	
Gén. elec	108.—	110.—	
Gén. Motors	68.—	70.25	
Gulf Oil	66.75	69.—	
Gulf West	30.75	31.25	
Halliburton	106.50	110.50	
Homestake	72.75	73.50	
Honeywell	127.50	132.—	
Inco ltd	25.75	26.75	
Litton	103.—	104.50	
MMM	100.—	100.50	
Mobil corp	48.25	48.50	
Mobil-Ilion	54.25	54.50	
Pepsico Inc	65.50	66.—	
Pfizer	93.—	95.50	
Phil Morris	94.50	96.25	
Phillips pet	76.75	78.50	
Proct Gamb	143.—	143.—	
Rockwell	58.50	59.75	
Sears Roeb	30.—	30.25	
Smithkline	120.50	123.—	
Sperry corp	63.25	65.25	
STD Oil ind	97.50	100.—	
Sun co inc	82.—	85.—	
Texaco	62.50	63.50	
Warner Lamb.	40.—	40.75	
Woolworth	34.50	35.75	
Xerox	70.50	72.50	
Zenith radio	20.50	21.—	
Akzo	16.50	17.—	
Amro Bank	39.50	40.—	
Anglo-am	24.50	24.50	
Amgold	150.—	151.50	
Suez	98.—	99.—	
Mach. Bull	9.50	9.50	
Saint-Gobain	45.50	46.50	
Cons. Gold I	18.50	18.50	
De Beers p.	12.75	12.75	
De Beers n.	12.25	12.75	
Gen. Shopping	380.—	390.—	
Norsk Hyd n.	137.—	139.—	
Pechiney	31.—	31.25	
Phillips	15.25	15.—	
Rio Tinto p.	16.25	16.25	
Rolingo	163.—	164.50	
Robeco	166.50	168.—	
Royal Dutch	66.75	67.—	
Sanyo electr.	3.75	3.85	
Schlumberger	102.—	106.50	
Aquitaine	50.—	52.50	
Sony	32.50	33.25	
Unilever NV	102.50	113.—	
AEI	40.—	39.50	
Basf AG	113.—	114.50	
Bayer AG	94.50	95.—	

### BILLETTS (CHANGE)

Achat		Vente	
1 \$ US	1.79	1.91	
1 \$ canadien	1.50	1.62	
1 £ sterling	3.35	3.70	
100 fr. français	31.—	33.50	
100 liras	-14	-1650	
100 DM	80.50	86.50	
100 fl. hollandais	73.50	73.50	
100 fr. belges	4.—	4.40	
100 pesetas	1.70	2.—	
100 schilling autr.	11.45	11.85	
100 escudos	2.45	3.05	

### DEVICES

Achat		Vente	
1 \$ US	1.8250	1.8550	
1 \$ canadien	1.5375	1.5675	
1 £ sterling	3.48	3.56	
100 fr. français	32.—	32.80	
100 liras	-1480	-1560	
100 DM	81.50	82.30	
100 yen	-83	-8550	
100 fl. hollandais	74.50	73.50	
100 fr. belges	4.76	4.84	
100 pesetas	1.87	1.95	
100 schilling autr.	11.60	11.72	
100 escudos	2.76	2.96	

### MARCHÉ DE L'OR

Achat		Vente	
Once \$	408.—	413.—	
Lingot	24000.—	24350.—	
Vreneli	187.—	202.—	
Napoléon	186.—	201.—	
Souverain	205.—	220.—	
Double Eagle	895.—	970.—	

### CONVENTION OR

1981		
Plage	24500.—	
Achat	24120.—	
Base argent	540.—	

Commerzbank	111.—	112.50
Daimler Benz	279.—	282.50
Degussa	201.—	201.—
Dresdner BK	115.—	115.50
Hoechst	98.75	99.50
Mannesmann	129.50	131.—
Mercedes	242.—	244.—
Rwe ST	140.50	143.50
Schering	235.50	236.50
Siemens	171.50	171.—
Thyssen AG	55.—	55.—
VW	113.50	111.50

### NEW YORK

A		B	
Aetna LF & CASX	44 1/2	44 3/4	
Alcan	22 1/2	22 1/2	
Alcoa	26 1/2	26 1/2	
Amx	51.—	52 1/4	
Att	59.—	59 1/2	
Atl Richfld	47 3/4	47 1/2	
Baker Intl	41.—	41.—	
Boeing Co	24 1/4	23 3/4	
Burroughs	34 1/4	34 1/2	
Canpac	35.—	35 1/2	
Caterpillar	56 1/2	57.—	
Citicorp	26 1/2	26 1/2	
Coca Cola	35 1/2	35 1/2	
Crown Zeller	30 1/2	30 1/2	
Dow chem.	26 1/2	26 1/2	
Du Pont	40.—	40.—	
Eastm. Kodak	71 1/2	71 1/4	
Exxon	31 1/4	31 1/4	
Fluor corp	29 1/2	29 1/2	
Gen. dynamics	26 1/2	26 1/2	
Gen. elec.	59 1/2	60.—	
Gen. Motors			

## 6 étages d'exposition - Un complexe dépassant 1500 m<sup>2</sup>

Magnifique SALON transformable, très confortable,  
couleur or, 3 places, 2 fauteuils

meubles  
**veuthey** s.a.

**AU BÛCHERON**

Place de parc derrière le magasin  
av. L.-Robert 73, tél. 039/22 65 33

**PRIX EXCEPTIONNEL Fr. 2450.-**

Ce salon est exposé dans nos vitrines  
Livraison gratuite, reprise de votre ancien salon  
au meilleur prix  
Crédit gratuit  
Un cadeau sera remis à chaque acheteur



30795

## Halle de gymnastique

## LES BOIS

Samedi 12 décembre dès 20 h.  
Dimanche 13 décembre dès 15 h.

# GRANDS LOTOS

Magnifique pavillon: Corbeilles garnies, jambons, etc.

UN CARTON TOUS LES 5 TOURS

Organisation: SKI-CLUB et SFG

91-31432

## Idées-cadeaux pour son petit ménage!



**79.-**

**59.-**

**45.-**

L'ABM vous suggère à nouveau mille et une idées de cadeaux qui feront vraiment plaisir. Par exemple:

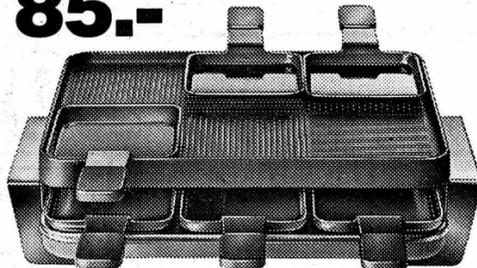
Friteuse «SIGG» en fonte, avec thermostat, lampe-témoin et couvercle. 1,5 litre. 1200 W **79.-**

Four à raclette «SIGG» pour 6 personnes, boîtier émaillé. 430 W **59.-**

Grille-pain «ROWENTA», réglage continu. 800-1000 W **45.-**

Raclette-gril «SIGG», 6 poêlons. Pour raclette et grillade. 1100 W

**85.-**



Tous les appareils approuvés ASE.  
Garantie 1 an.

### Holiday - Sports

cherchons

#### skiman

pour la saison d'hiver.  
Tél. (025) 79 15 26.

36-32833

### C'est l'hiver Pensez

#### RANGE-ROVER Modèles 1982

Nouveaux moteurs  
haute compression  
2 portes et 4 portes

#### JAGUAR & DAIMLER

limousines et coupés

#### Modèle 1982

**Garantie d'usine  
PRIX DISCOUNT  
Livrabable tout de suite**

#### Nova International Ltd

Agence romande, Lausanne  
Tél. (020) 22 44 16  
(021) 27 82 83  
soir, samedi-dimanche  
(021) 29 70 93

Un cadeau qui  
ne laisse jamais indifférent.

## Un lingot d'or de 1 ou 2 grammes.

Ne vous privez pas du plaisir de faire plaisir et pensez, pour votre prochain cadeau, à offrir un petit lingot d'or. Son prix est tout à fait abordable.

A tous les guichets de l'UBS, vous pouvez acheter des lingots de 1 ou 2 g. avec certificat d'authenticité, au prix du jour, c'est-à-dire à partir de 35 francs environ. Profitez également de demander le prix des lingots de 5, 10, 20, 100 g. et plus

**ABM**

Pour le plaisir d'offrir



Union de  
Banques Suisses

La Chaux-de-Fonds  
Le Locle

**Ronde** **Ronde**  
**VEND: EXPERTISE GARANTIE** **VEND: EXPERTISE GARANTIE**

Fiat 127 3 p.	1974	Fr. 3 200.-
Fiat 128 CL 4 p.	1977	Km 39 000
Fiat 128 3 p.	1976	Km 59 000
Berlinetta		
Fiat 131 Racing	1980	Km 31 000
Fiat 132 2000	1979	Km 31 000
Fiat Ritmo 65	1979	Km 41 000
CL 5 p.		
Fiat Fiorino	1979	Km 15 000
Fourgon		
Citroën Dyane 6	1980	Km 43 000
Citroën AK 400	1977	Km 57 000
Fourgonette		
Citroën Visa	1979	Km 30 000
Super		
Citroën GS X 3	1979	Km 29 000
Citroën GS	1979	Km 34 000
Break		
Citroën CX	1977	Km 43 000
Pallas 2400		
Citroën CX	1977	Fr. 9 500.-
GTI 2400		
Audi 80 LS	1973	Fr. 3 800.-
Alfetta 1800	1979	Km 30 000
Opel Manta	1976	Km 54 000
19 SL		
Renault 5 TS	1979	Km 40 000
Renault 5	1979	Km 54 000
Alpine		
Ford Taunus	1980	Km 18 000
1600 Break		

Toutes nos voitures sont expertisées.  
 Crédit immédiat. Hivernage gratuit

2300 La Chx-de-Fds 039 - 23 54 04  
 Fritz-Courvoisier 55

Dame cherche personne pouvant lui donner des

**cours de comptabilité**  
 (aucune notion).

Faire offres sous chiffre TG 31225 au bureau de L'Impartial.

Pour vos cadeaux  
**La Chaux-de-Fonds en hiver**  
 10 photographies 20 x 25 de  
**Fernand Perret**  
 Portefeuille Fr. 50.-  
 Galerie Photos  
 Rue Fritz-Courvoisier 11  
 2300 La Chaux-de-Fonds  
 Tél. 039/28 24 02 - 22 43 13

**Actuel • Fust • Actuel • Fust • Actuel**  
**Lave-vaisselle Bosch R 400**  
 ● 12 couverts  
 ● Cuve en acier inox  
 ● Adoucisseur incorporé  
 • Le plus grand choix en marques de qualité  
 • Livraison gratuite  
 • Grande remise à l'emporter  
 • Constatment des appareils d'exposition à prix bas  
 • Le meilleur prix de reprise de votre ancien appareil  
**Garantie de prix Fust: Argent remboursé, si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs.**  
 Votre spécialiste pour cuisine  
 Votre spécialiste pour électro-ménager  
 Chaux-de-Fonds, Jumbo 039/26 68 85  
 Bienne, 36, Rue Centrale 032/22 85 25  
 Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne et 38 succursales  
 05-2569  
**FUST**



**Denise Biellmann: la nouvelle Honda Civic Hot „S” est exactement le maître qu’il me faut.**

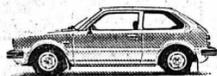


Championne du monde de patinage artistique et princesse des glaces, Denise Biellmann ne ménage jamais ses efforts. Exigeante avec elle-même, elle l'est aussi avec les autres. Son travail intense ne lui laisse guère de loisirs. Elle les apprécie d'autant plus et les consacre en partie à la conduite automobile. Pour accomplir ses premiers tours de roues, Denise a choisi la voiture qui convient le mieux à son tempérament: une Honda Civic Hot „S” avec une boîte de vitesses à 5 rapports. Cette version hautement performante de la Honda Civic comble d'aise la charmante championne du monde. Sportive merveilleusement maniable, elle est facile à conduire pour une jeune automobiliste. Originale et de bon ton, elle sait s'imposer et en impose. Tandis que par son économie, elle est exemplaire. Denise Biellmann apprécie tout particulièrement le fait que sa Honda Civic Hot „S” soit une traction avant. Un gage de stabilité directionnelle et de tenue de route sûre. Denise apprécie les pirouettes. Mais nulle part ailleurs que sur la glace des patinoires.

**HONDA**  
**AUTOMOBILES**  
 Marque d'avant-garde pour la Suisse

**Nouveau:**

Honda Civic Hot „S”. Sa technique exclusive de série: moteur transversal avant de 1,3 l, 70 ch à 5750 tr/mn, 2 carburateurs horizontaux, arbre à cames en tête, vilebrequin à 5 paliers, traction avant, suspension à 4 roues indépendantes avec stabilisateurs avant et arrière, freins à disques ventilés à l'avant, 5 vitesses. Consommation d'essence normale en l/100 km (ECE): 5,7 à 90 km/h, 7,8 à 120 km/h, 8,6 en cycle urbain. Fr. 13 900.- (transport compris). Peinture métallisée + Fr. 250.-  
 Son équipement exclusif de série: toit ouvrant transparent avec déflecteur, spoiler avant, becquet de renvoi à l'arrière, jantes sport, bandes décoratives latérales, sièges baquets «2 tons», volant sport à 4 branches, hauteur des phares réglable de l'intérieur.



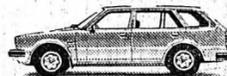
Honda Civic LS: moteur transversal avant de 1,3 l, 44,1 kW/60 ch (DIN), 4 vitesses. Fr. 10 690.-



Honda Civic GLS 3 portes: moteur transversal avant de 1,3 l, 44,1 kW/60 ch (DIN), 5 vitesses. Fr. 11 890.-  
 Hondamatic à 3 rapports + Fr. 700.-. Peinture métallisée + Fr. 250.-



Honda Civic GLS 5 portes: moteur transversal avant de 1,3 l, 44,1 kW/60 ch (DIN), 5 vitesses. Fr. 12 490.-  
 Hondamatic à 3 rapports + Fr. 700.-. Peinture métallisée + Fr. 250.-



Honda Civic Wagon GLS: moteur transversal avant de 1,3 l, 44,1 kW/60 ch (DIN), 5 vitesses. Fr. 12 990.-  
 Hondamatic à 3 rapports + Fr. 700.-. Peinture métallisée + Fr. 250.-

La Chaux-de-Fonds: Grand Garage du Jura SA, av. Léopold-Robert 117, Tél. 039/23 22 55/23 14 08 - Bienne: Progress-Garage AG, Tél. 032/25 96 66 - Garage A. Hess, Tél. 032/42 39 94 - Boudevilliers: Centre Automobile, W. Christinat, Tél. 038/36 14 37 - Coicelles-Payerne: Garage J.P. Chuard, Tél. 037/61 53 53 - Cormoret: Garage J. Lutz, Tél. 039/44 17 44 - Neuchâtel/Bevaix: Garages Apollo SA, Tél. 038/46 12 12 - Tavannes: Garage A. De Cola, Tél. 032/91 15 66 - Valengin: Garage de la Station, M. Lautenbacher, Tél. 038/36 11 30 - Importateur: Honda Automobiles (Suisse) S.A., 5, rue de la Bergère, 1242 Satigny-Genève, Tél. 022/82 11 82.

**CAFÉ DU COLLÈGE**  
 Ce soir  
**DANSE**  
 avec **DANY** 31245

Un cadeau à joindre aux autres, l'ouvrage de  
**Eugène Porret: un pasteur instable**  
 en Egypte, au Cameroun et dans d'autres lieux.  
 Passionnant, un vrai roman d'aventures vécues.  
 Livre de 192 pages, Fr. 21.-  
 En vente dans toutes les librairies ou chez l'auteur, 9, Crêt-Rossel, La Chaux-de-Fonds. 31220

**Noël à Perreux**  
 La fête de Noël ayant été fixé au dimanche 20 décembre, nous informons les parents, les amis des malades et le public en général que les dons seront reçus avec la plus vive reconnaissance.  
 Compte de chèques postaux 20-273.  
 28-22135 La direction

**Salle de spectacles - MONTFAUCON**  
 Vendredi 11 et samedi 12 décembre 1981, dès 20 h.  
**GRANDS LOTOS**  
 de la Société de Cavalerie des Franches-Montagnes 14-8099  
 Chaque soir: première passe gratuite et un demi-porc au carton  
 Pavillon exceptionnel:  
 1 tonne de viande - jambons - côtelettes, lard, saucisses - 500 kg de sucre - paniers garnis - vins, etc.  
 Se recommande: Société de Cavalerie

**ZI**  
 Afin de renforcer notre secteur polissage, nous engageons  
**adoucisseurs-aviveurs**  
 qualifiés et connaissant si possible le polissage du cadran.  
 Une formation par nos soins peut être également envisagée.  
 Les personnes intéressées voudront bien téléphoner au (039) 42 11 42, interne 209. D 93-505  
**ZI**  
**FLUCKIGER & FILS S.A.**  
 FABRIQUE DE CADRANS SOIGNÉS  
 CH-2610 SAINT-IMIER  
**ZI**  
 Vous aurez bien plus de succès... devenez  
**GRAPHOLOGUE**  
 apprenez quelque chose que les autres ignorent. Acquérez une science qui fera des jaloux. Informations gratuites sur notre formation par correspondance avec diplôme de fin d'études par  
 MSI: Ecole Suisse de Graphologie, IM, Weiermatt 64, CH-3027 Berne.  
 54.390.732

# faites des heureux à Noël

**Voltaire gobelin**  
Prix à l'emporter : **Fr. 325.-**  
Prix livré : Fr. 370.-

**Table fumeur**  
Prix à l'emporter : **Fr. 106.-**  
Prix livré : Fr. 119.-

**Meuble TV**  
Prix à l'emporter : **Fr. 225.-**  
Prix livré : Fr. 254.-

**Bahut**  
Prix à l'emporter : **Fr. 150.-**  
Prix livré : Fr. 168.-

**Armoire 2 portes**  
Prix à l'emporter : **Fr. 1230.-**  
Prix livré : Fr. 1380.-

le géant romand du meuble

# Segalo

tapis-rideaux-lustrerie

Ouvert jeudi 17/12 et lundi 21/12, jusqu'à 22 h.

LA CHAUX-DE-FONDS  
Bd. des Eplatures 44 - 26 60 60/61

28-12167

## NOUVELLE AGENCE PRINCIPALE

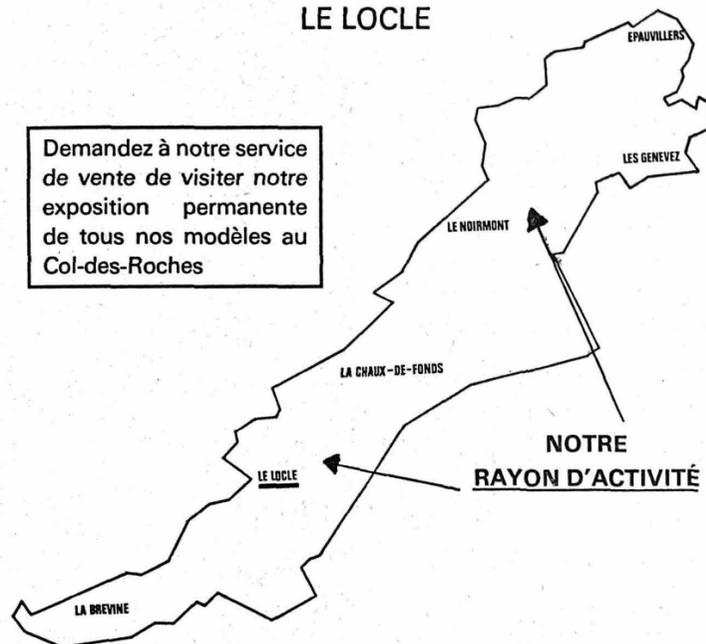
# NISSAN / DATSUN

## GARAGE DU STAND

Girardet 27 - Tél. 039/31 29 41

LE LOCLE

Demandez à notre service de vente de visiter notre exposition permanente de tous nos modèles au Col-des-Roches



Nous attendons votre visite avec intérêt et nos spécialistes vous présenteront toute la gamme des produits NISSAN/DATSUN

30584

### DATSUN Patrol 4WD Hardtop Fr. 23950.-

Véritable spécialiste du «tout terrain»... mais offrant en plus le confort routier d'une berline. Une ligne élégante qui cache une extrême endurance. Maniabilité dans les terrains difficiles, confort sur les longs trajets et dans la circulation urbaine. Une foule de raffinements, de série, bien entendu: radio OM/OUC, direction assistée, vitres teintées, colonne de direction de sécurité, moyeux à roue libre, pneus radiaux et bien d'autres encore - un véritable équipement de luxe destiné à faire de la Patrol un véhicule super-confortable. Dès maintenant, chez le concessionnaire Datsun le plus proche.



Datsun Patrol 4WD Hardtop  
2753 cm<sup>3</sup>, 88 kW (120 CV/DIN), 4 vitesses, boîte réductrice, essieu arrière avec différentiel auto-bloquant à glissement limité. Charge remorquée: 5 t

dès **Fr. 23950.-**

NISSAN / DATSUN  
Qualité et fiabilité

## Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit» vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

**rapide simple discret**

Numéro: Droz 2 La Chaux-de-Fonds

En vue du prochain déplacement de notre magasin, nous vendons le

### 70%

de notre stock à des prix super

### IMBATTABLES SUGGESTIONS

500 paires de Jeans, velours, de marque, 2 paires **Fr. 69.-**  
Bottes Western, tout cuir, doublées à **Fr. 49.-**  
Vestes Pilot **Fr. 29.-**  
300 paires de Jeans velours, tailles 32, 34, 36 **Fr. 19.-**  
350 paires de Jeans noirs, forme tubes, 2 paires **Fr. 59.-**  
Vestes, blousons, cabans, pullovers, chemises et tout vêtement d'hiver.

**OUVERT** dès 14 h.; samedi dès 9 h.; lundi fermé. 91-112

60.155.245

Veillez me verser Fr. ....  
Je rembourserai par mois Fr. ....  
Nom .....  
Prénom .....  
Rue ..... No. ....  
NP/localité .....

à adresser dès aujourd'hui à:  
**Banque Procrédit**  
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4  
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

magasin populaire, des prix populaires

**en cuir pour dame et homme**

renforcé PU, doublure chaude, confortable, tige bien rembourrée

36/46

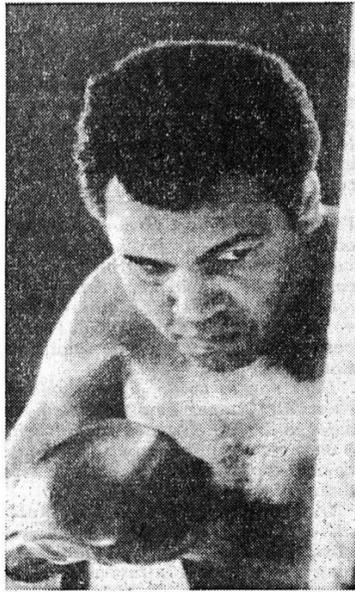
**40.-** seulement

YVERDON • LA CHAUX-DE-FONDS • CENTRE JUMBO

## SPORTS

## Boxe: les proches de Mohamed Ali inquiets

L'inquiétude règne dans le camp de Mohamed Ali, avant le combat que l'ancien champion du monde des lourds livrera ce soir à Nassau face au Canadien Trevor Berbick. La mère de Mohamed Ali, Mme Odessa Clay, sera à Nassau, mais elle a laissé entendre qu'elle n'assistera probablement pas au combat. «Ce match ne rime absolument à rien», a déclaré Mme Clay. «Agé bientôt de 40 ans, mon fils commet une grave erreur en remontant sur le ring. Je crains beaucoup pour lui, pour sa santé et pour son avenir. Il est trop vieux pour continuer à boxer. L'angoisse que je ressens est partagée par toute notre famille.»



L'ex-champion en danger?

lement celui-ci. «J'ai peut-être 40 ans, mais je possède la santé et le corps d'un jeune homme de 25 ans» fait remarquer Ali. «Je suis certain de battre Trevor Berbick avant la limite des dix reprises

## Hockey sur glace

## Classement des «compteurs»

Avec Guido Lindemann (Arosa), c'est un Suisse qui occupe la première place du classement officiel des «compteurs» au terme de la 21e ronde du championnat suisse de ligue nationale A.

Derrière lui, jusqu'au 10e rang, on ne trouve cependant que des étrangers, exception faite pour Peter Schlägenhauf (8e). Le classement se présente ainsi:

1. Guido Lindemann (Arosa) 36 points (12 buts, 24 assists);
2. Peter Sullivan (Langnau) et Randy Wilson (Davos) 35 (22-13);
4. Bernie Johnston (Kloten) 33 (17-16);
5. Ron Wilson (Davos) 32 (18-14);
6. Jean Lussier (Fribourg) 31 (15-16);
7. Richmond Gosselin (Bienne) 30 (18-12);
8. Peter Schlägenhauf (Kloten) 29 (18-11);
9. Serge Martel (Bienne) 26 (15-11);
10. Jean Gagnon (Fribourg) 26 (9-17).

## APPEL FAMILIAL

Rahman Ali, 38 ans, le frère du triple champion du monde des lourds, lui-même ancien boxeur, est encore plus catégorique que sa mère. «Je prie Dieu tous les jours pour que mon frère sorte mentalement et physiquement intact de ce combat» a-t-il confié. «La boxe de compétition est un sport trop cruel et trop brutal pour être encore pratiqué par un homme de 40 ans. Après tout, Mohamed n'est pas un superman. Sa chair, son cœur et son sang sont dans une certaine mesure semblables à ceux de tout autre être humain.»

Même «son de cloche» chez Veronica Ali, l'épouse du boxeur et chez Angelo Dundee, son manager. «J'ai peur pour mon mari. Il n'aurait jamais dû accepter ce combat» avoue Mme Ali. «J'ai prévenu Ali qu'il s'exposait à un grave danger en affrontant un homme qui est de douze ans son cadet» a indiqué Angelo Dundee. «Que diable, il n'est plus et ne sera jamais plus le Cassius Clay qui avait mis Sonny Liston k.o. en 1964.»

## PESSIMISME DE RIGUEUR

Le pessimisme engendré par tous les proches de Mohamed Ali ne trouble nul-

et réaliser ainsi une meilleure performance que Larry Holmes» (le Canadien a tenu 15 reprises devant Holmes).

Quant à Trevor Berbick, un redoutable frappeur de 28 ans, il est excessivement confiant en ses moyens: «Ali n'a aucune chance. Il a été certainement un des plus grands boxeurs de tous les temps, mais c'est un homme fini. J'aimerais retrouver Larry Holmes pour le titre mondial. Pour ce faire, Ali ne représente pour moi qu'un petit écueil que je me ferai fort d'écartier».

## Hernandez pourrait abandonner son titre

L'Espagnol Carlos Hernandez, qui a conservé de justesse son titre européen des super-plume le week-end passé face à son compatriote Roberto Castanon, pourrait bientôt l'abandonner.

Le manager de Carlos Hernandez, Elio Guzman, a en effet déclaré que le boxeur de Zamora n'était pas intéressé à défendre son titre en Angleterre contre son challenger officiel Boza Edwards le 13 janvier 1982.

Carlos Hernandez tenterait plutôt de conquérir le titre mondial de la catégorie (WBA), détenu par le Portoricain Samuel Serrano, dans un combat qui pourrait être disputé en Espagne durant le «Mundial» de football en juin et juillet prochain.

Dans le cas où Carlos Hernandez ne pourrait disputer le titre mondial, il viserait, Son Elio Guzman, le titre européen des plumes, car il n'aurait aucune difficulté pour descendre dans cette catégorie.

## En Championnat suisse de volleyball Köniz bat Le Locle 3-0

15-10; 15-10; 17-15. Le Locle: B. Borel; J.-P. Pahud; V. Zennaro; F. Senderos; C. Pagnussat; J. Erard; O. Currit; J.-P. Jost. - Arbitres: Grzybek; Frei. - Durée: 61 min.

Les Loclois jouent décidément de malchance, lorsque l'on pense que samedi, face à Köniz, ils menèrent à la marque, dans le 1er set, par 10-5 et lors du second set par 8 à 1, et que les deux fois ils se sont vus remonter et perdre par 15 à 10, on peut décemment croire qu'ils ne sont pas habitués par dame Chance, ajoutez à cela une grande fébrilité due à l'importance de l'enjeu, multipliez cela par quelques fautes personnelles par-ci par-là et vous comprendrez mieux le résultat des Loclois. Mais que dire alors du 3e set; là, les Loclois, oubliant les sets précédents, réussirent à contenir leur adversaire, le dominant par moment, jusqu'à mener par 14 à 12, et étant en possession d'une

balle de set. Mais une fois de plus, répétant une histoire déjà bien connue, ils galvaudèrent 1, puis 2 balles de sets et perdirent également ce 3e set par 17 à 15.

Au vu de ce résultat, on en vient à se demander par quelle manière les Loclois parviendront à remporter leur 1er match; peut-être, en abordant pour certains les rencontres avec moins de crispation, ou pour d'autres, avec plus de motivation. Quoi qu'il en soit, il reste encore 11 rencontres à disputer représentant 22 points, avec 16 de ces points, les Loclois pourraient espérer sauver leur place en LNB. Alors, il serait temps de prendre le bon wagon!

V. Z.

Résultats de IIIe ligue: Nidau - Le Locle, 2-5; Union Lausanne - Le Locle, 6-1; Le Locle - Bulle, 4-3; Le Locle - Tavernes, 6-1. (R)

## Basketball

## Toujours plus de spectateurs

Le nombre de spectateurs enregistré au cours des 66 rencontres du 1er tour du championnat de LNA 1981-82 s'établit à 53.350, soit une progression de 1,45% par rapport au 1er tour de la saison précédente. Cette progression est particulièrement sensible à Nyon (+ 87%), à Vevey (+ 41%) et à Monthey. La moyenne des spectateurs par rencontre à domicile:

1. Vevey 1981-82: 1770-1980-81: 1250 (+ 41,6%);
  2. Nyon 1650-883 (+ 86%);
  3. Monthey 1040-LNB (-);
  4. Fribourg Olympic 890-960 (-7,3%);
  5. Bellinzona 880-1283 (+ 31,4%);
  6. Pully 708-570 (+ 24,2%);
  7. Momo 650-460 (+ 41,3%);
  8. Vernier 583-LNB (-);
  9. FV Lugano 81 450-486 (-7,4%);
  10. Lignon 410-460 (-10,9%);
  11. Pregassona 390-441 (-11,6%);
  12. City Fribourg 367-367 (0).
- Moyenne générale: 808-706 (+ 14,5%). + moyenne de Federale et Viganello.

## Coupes européennes

Coupe des vainqueurs de coupe masculine. Quarts de finale, matchs aller:

Groupe «A»: Sinudyne Bologne (Ita) - Hapoel Ramat Gan (Isr) 99-84. Cibona Zagreb (You) - Crystal Palace Londres (GB) 105-97.

Groupe «B»: Inter Bratislava (Tch) - Real Madrid (Esp) 86-111. Parker Leiden (Hol) - Stroitel Kiev (URSS) 69-72.

Coupe Korac. Quarts de finale, premier tour aller:

Poule A: Limoges (Fra) - Leningrad (URSS) 76-69. Badalona (Esp) - Venise 113-86. Poule B: Zadar (You) - Juventus Badalona (Esp) 81-74. Varese (Ita) - Orthez (Fra) 97-82. Poule C: Vasas Budapest (Hon) - Rieti (Ita) 68-98. Sibenik - Valladolid (Esp) 93-77. Poule D: Bologne (Ita) - Tours 103-86.



Des sourires qui en disent long, dans les vestiaires de Xamax: ceux de Luthi et du président Facchinetti. (as)

## Coupe de l'UEFA, à Neuchâtel c'est la joie Allemands et Espagnols aussi comblés

Pour sa première participation à une Coupe d'Europe interclubs, Neuchâtel Xamax a donc réussi l'exploit de se hisser en quarts de finale. Après Sparta Prague et Malmö FF, les Neuchâtelois ont en effet éliminé Sporting Lisbonne en s'imposant à La Maladière par 1-0.

Sur un plan plus général, les clubs ouest-allemands et espagnols auront été les grands bénéficiaires des matchs retour de ces huitièmes de finale. SV Hambourg (3-1 devant les Ecossais d'Aberdeen) et Kaiserslautern (4-1 contre les Belges de Lokeren) ont en effet remonté le handicap concédé à l'aller. Valencia et Real Madrid ont eux conservé le bénéfice des bons résultats obtenus il y a quinze jours. Mais Valencia, écrasé à Split (1-4),

et les Madrilènes, tenus en échec par Rapid Vienne, ont passé une mauvaise soirée.

Enfin, Radnicki Nis, tombeur des Grasshoppers au tour précédent, a préservé à Rotterdam face à Feyenoord l'avance acquise à l'aller tandis que les Ecossais de Dundee United aux dépens de Winterslag et les Suédois d'Ifk Goeteborg, face à Dynamo Bucarest, complètent ce plateau des quarts de finale de la Coupe de l'UEFA.

Le tirage au sort des quarts de finale des trois compétitions européennes interclubs, dont les matchs seront disputés les 3 et 17 mars 1982, aura lieu ce jour à midi à Zurich.



Elzingre 81

## Encore des Valaisans aux Mélèzes La Chaux-de-Fonds reçoit Viège



Du travail en vue pour les défenseurs chaux-de-fonniers Gobat (à gauche) et Bauer. (photos AS)

Demain soir, les Chaux-de-Fonniers recevront à nouveau un club valaisan et l'ambiance sera présente comme cela a été le cas face à Sierre, mardi soir. On attend par contre un succès des Chaux-de-Fonniers face à un Viège moins «tranchant» que son rival cantonal. Cette victoire est possible si l'on se montre plus précis lors des tirs, car la volonté ne fait actuellement pas défaut chez des Chaux-de-Fonniers désireux d'acquiescer de précieux points de sécurité. Du beau sport en vue, aux Mèlèzes, à 20 heures.

## Basketball féminin de ligue nationale B La Chaux-de-Fonds attend Sion

Demain à 17 h. 30 à la Halle Numa-Droz l'équipe locale rencontre la formation valaisanne de Sion. Avec un encouragement massif du public, les Chaux-de-Fonniers seraient à même de remporter les deux points.

## Football en salle au Pavillon des Sports 60 équipes aux prises dès ce soir



«Show-de-Fonds Spectacle» organise son traditionnel tournoi de football en salle, ouvert à tous, licenciés et non licenciés, les 11 (dès 19 h.), 12 (dès 7 h. 30) et 13 (dès 8 h.) au Pavillon des Sports de La Charrière, selon la formule de la dernière édition. Les équipes, fortes de 4 joueurs + 1 gardien, seront réparties comme suit: Poule A: Joueurs licenciés; Poule B: Joueurs non-licenciés avec au maximum 2 joueurs licenciés inscrits. Le cap des 60 équipes est à nouveau atteint, comme ce fut le cas lors des précédentes éditions. Les organisateurs du Clan Charcot se réjouissent par avance de la venue de chacun et espèrent que toutes les équipes participeront à ce tournoi dans le même esprit que l'an passé. Relevons parmi les inscrits, en sus des formations neuchâteloises, des équipes de Porrentruy, Delémont, Lucens et de la Suisse allemande. Quelques joueurs de renom, tels que Monghi Ben Brahim, Perisinotto et autre Jendly participeront à nos journées sportives.

## SPORTS

## Erika Hess «sauve les meubles» au slalom géant de Pila Irene Eppele a déjà frappé un grand coup

L'Allemande de l'Ouest Irene Eppele sera bien la candidate la plus sérieuse à la succession de la Suissesse Marie-Thérèse Nadig pour l'édition 1982 de la Coupe du monde féminine de ski alpin, en tête de laquelle elle s'est confortablement installée. Déjà victorieuse à Val-d'Isère, où elle s'était imposée dans les deux manches, l'aînée des sœurs Eppele (24 ans) a enlevé également le deuxième slalom géant de la saison - en fait la deuxième course féminine de cette Coupe du monde - en battant de 27 centièmes de seconde Hanni Wenzel (Liechtenstein), laquelle a amorcé ainsi un retour au premier plan après sa grave blessure au pied de l'an dernier et affirmé également ses hautes ambitions. Le duel entre ces deux skieuses éclectiques pourrait rappeler ceux que se livrèrent Annemarie Moser et Marie-Thérèse Nadig en leur temps.

### LES SUISSESSES MODESTES !

Gagnante de la discipline en Coupe du monde l'hiver dernier, l'Américaine Tamara McKinney a terminé à la troisième place de ce slalom géant qui, après les craintes qu'il avait suscitées, s'est finalement couru dans des conditions régulières.



Le tiercé de l'épreuve. De gauche à droite: Tamara McKinney, Irene Eppele et Hanni Wenzel. (Bélino AP)

Si certaines concurrentes ont connu quelques problèmes avec la neige très dure, la hiérarchie n'en a pas moins été parfaitement respectée: ainsi, dans les dix premières du slalom géant de Val-d'Isère, on retrouve huit parmi les meilleurs.

leures de l'épreuve de Pila. Erika Hess, une fois de plus, s'est montrée la Suissesse la plus à l'aise; mais elle a dû cette fois se contenter du cinquième rang, encore devancée par Maria Eppele, la sœur de la gagnante du jour. Quant aux autres skieuses helvétiques, elles ont eu un comportement plus discret, à l'instar de Maria Walliser, dix-neuvième seulement.

### PREMIER TRACÉ DÉCISIF

C'est dans la première manche qu'Irene Eppele construisait son succès. Sur cette piste de 1070 mètres (dénivelation de 313 mètres), l'Allemande distançait Hanni Wenzel de 62 centièmes de seconde, l'Italienne Maria-Rose Quario de 94 centièmes, Tamara McKinney de 1'11 et Erika Hess de 1'14. Sur le second tracé, Hanni Wenzel attaqua avec une farouche détermination, mais elle ne pouvait refaire la totalité de son retard sur l'Allemande, laquelle assurait son parcours comme elle devait le révéler plus tard.

### Résultats

1. Irene Eppele (RFA) 2'34''62 (1'14''90 + 1'19''72); 2. Hanni Wenzel (Lie) 2'34''89 (1'15''52 + 1'19''37); 3. Tamara McKinney (EU) 2'35''72 (1'16''02 + 1'19''26); 4. Maria Eppele (RFA) 2'35''59 (1'16''36 + 1'19''23); 5. Erika Hess (Suisse) 2'36''37 (1'16''04 + 1'20''33); 6. Maria-Rosa Quario (Ita) 2'36''83 (1'15''84 + 1'20''99); 7. Elisabeth Kirchner (Aut) 2'37''68 (1'16''89 + 1'20''79); 8. Perrine Pelen (Fra) 2'37''69 (1'16''69 + 1'21''00); 9. Christa Kinshofer (RFA) 2'37''93 (1'17''41 + 1'20''52); 10. Anne-Flore Rey (Fra) 2'38''41 (1'17''47 + 1'20''94); puis les autres Suissesses, 19. Maria Walliser 2'40''05; 22. Brigitte Glur 2'40''21; 33. Corinne Eugster 2'41''76; 36. Brigitte Nansoz 2'42''09; 50. Catherine Andeer 2'44''21; 73. Vreni Hummel 2'52''95.

Positions en Coupe du monde, da-

mes: 1. Irene Eppele (RFA) 50 points; 2. Erika Hess (Suisse) 31; 3. Tamara McKinney (EU) 30; 4. Hanni Wenzel (Lie) 27; 5. Maria Eppele (RFA) 23. - Par équipes: 1. Suisse 146 points (messieurs 115, dames 31); 2. Autriche 129 (110 + 19); 3. Etats-Unis 124 (83 + 41); 4. RFA 91 (4 + 87); 5. Liechtenstein 74 (38 + 36); 6. Italie 59 (36 + 23).

### F Football

## Le championnat d'Europe 1984 en France

Le Comité exécutif de l'Union européenne de football (UEFA), siégeant à Zurich sous la présidence d'Armenio Franchi (Ita), a attribué à la France l'organisation du tour final du 5e championnat d'Europe des nations en 1984. La phase finale de cette compétition, pour laquelle 33 pays sont inscrits, aura lieu au mois de juin.

Le comité exécutif a ainsi suivi la recommandation de la Commission d'organisation ad hoc, qui s'était réunie en novembre à Genève avec des représentants des quatre candidats, la RFA, la Grande-Bretagne, la Grèce et la France. Le choix de la France a été déterminé principalement par le fait que tant la RFA (Jeux olympiques de 1972 et championnat du monde 1974) que la Grande-Bretagne (championnat du monde 1966) ont organisé des événements sportifs d'importance durant ces dernières années, au contraire de la France. La candidature de la Grèce ne pouvait être retenue en raison de données incomplètes.

Le tirage au sort des groupes éliminatoires aura lieu le 5 janvier 1982 à 12 h. 00 à l'Hôtel de Ville de Paris

# A

## actuel

### Le But...

Même dans un contexte moins passionné, le but avec un grand B de «Didi» Andrey nous a soulevé de notre fauteuil. La 28e minute de cette rencontre entre Neuchâtel Xamax et le Sporting Club de Portugal restera encore longtemps dans nos mémoires.

A tête reposée, l'exploit réalisé par l'équipe de Gilbert Gress prend encore plus de valeur. N'élimine pas qui veut une équipe de professionnels comprenant dans ses rangs des joueurs de la classe de Meszaros, Oliveira et Manuel Fernandes. Et l'on ne peut même pas parler de qualification chanceuse...

Déjà sur le stade Jose Alvalade, Neuchâtel Xamax avait maîtrisé son sujet avec une élégance inhabituelle à ce niveau de la compétition. Seule l'orientation offensive était restée moins marquée.

Quinze jours plus tard à La Maladière, la machine a tourné à plein régime l'espace d'une mi-temps. Le match a basculé à la faveur de cette superbe «lucarne» du gaucher genevois. Malheureusement pour les spectateurs, le penalty raté de Serge Trincherio s'est chargé de semer le doute parmi les Neuchâtelois. Mais ne faisons pas la fine bouche. A lui seul, le maître-tir de Claude Andrey justifiait le déplacement.

Avec les démonstrations effectuées lors des précédentes rencontres éliminatoires, la formation chère à Gilbert Facchinetti peut attendre le tirage au sort d'aujourd'hui avec sérénité. Les sept dernières formations ne pourront ignorer les solides références neuchâteloises.

Que ce soit à Madrid ou à Hambourg, l'équipe de «province» ne jouera pas en victime expiatoire. Après Sparta Prague, Malmö et Sporting Club de Portugal à qui le tour?

Laurent GUYOT

# F

## football

### «Mundial»: l'Angleterre tête de série

L'Angleterre sera la sixième tête de série le 16 janvier à Madrid pour le tirage au sort des groupes de la phase finale du «Mundial 1982». C'est le point principal adopté lors de la réunion tenue sous la présidence de M. Herman Neuberger, par les représentants européens membres du comité d'organisation de la Fédération internationale (FIFA), en présence de MM. Porta et Dominguez, représentants des organisateurs espagnols. On connaissait déjà les cinq autres têtes de série, à savoir l'Argentine, l'Espagne, l'Italie, le Brésil et la RFA.

Pour ce qui est de la «répartition» des autres formations européennes, c'est le doute le plus complet. La «hiérarchie sportive», suggérée par la Fédération française de football et tenant compte d'une cotation sur les matchs des éliminatoires du dernier championnat d'Europe et du présent championnat du monde, n'a pas été retenue.

Tout se jouera donc le 15 janvier à Madrid au comité d'organisation de la FIFA, lequel, si l'on en croit certaines rumeurs, devrait tenir compte des nécessités économiques et autres, y compris de quelques données sportives. On «éviterait» ainsi que le Chili et le Pérou tombent dans les groupes de l'Argentine et du Brésil et, au plan européen, que des équipes de l'Est se retrouvent dans un même groupe.

Les pays de l'Est, qui participeront au «Mundial» sont cinq: l'URSS, la Hongrie, la Yougoslavie, la Pologne et la Tchécoslovaquie. Déjà en 1974, ils avaient bénéficié d'une «protection» identique. Il n'est pas exclu que les Britanniques (Angleterre, Ecosse, Irlande du Nord) demandent à bénéficier de la même mesure.

Outre les têtes de série, le seul fait acquis pour le 16 janvier est la composition du «chapeau» No 4 avec les «inédits»: Cameroun, Algérie, Honduras, Koweït, Chine ou Nouvelle-Zélande.

## Le premier super-géant de Val-Badia Le Suisse Zurbriggen vainqueur



La première expérience de super-g (super slalom géant) s'est terminée à Val-Badia (It) par la victoire du Suisse Pirmin Zurbriggen (18 ans), devant l'Autrichien Wolfram Ortner et le Yougoslave Bojan Krizaj. Déplacé de Madonna Di Campiglio en raison du manque de neige, l'épreuve, longue de 2600 mètres, exigeait une condition physique irréprochable, la plupart des concurrents terminant exténués.

Piqueté comme un géant classique dans le haut, le parcours devenait beaucoup plus rapide dans le bas, des vitesses de 100 km/h. étant atteintes. Deux sauts étaient à accomplir, l'un devant être accompagné d'un tour sur soi-même en l'air. En tête au temps intermédiaire avec 0''35 d'avance, Joël Gaspoz était distancé dans la deuxième moitié du parcours et finissait cinquième. Pirmin Zurbriggen passait en 3e position au poste de chronométrage intermédiaire, mais il prenait près de deux secondes à Gaspoz sur la fin du parcours.

Phil Mahre et Ingemar Stenmark n'étaient pas au départ, de même que les descendants, déjà à l'entraînement à Val-Gardena. Il faudra attendre Crans-

### Curling

## Les Suissesses en finale européenne

Comme les messieurs, les Suissesses affronteront le Danemark en demi-finales. L'autre demi-finale de la compétition féminine sera une répétition de la finale 1980 puisqu'elle mettra aux prises la Suède et la Norvège. Derniers résultats du tour préliminaire:

Dames, groupe 1: Ecosse-Luxembourg 7-9; Hollande-Australie 7-16; Danemark-France 6-4. - Classement final: 1. Suède 10 p.; 2. Danemark, France et Ecosse 8 (le Danemark qualifié après barrage); 5. Autriche 4; 6. Hollande 2; 7. Luxembourg 2.

Montana le 21 décembre pour assister à la première confrontation des géantistes et des descendeurs dans un super-g.

### RÉSULTATS

1. Pirmin Zurbriggen (S) 2'18''00; 2. Wolfram Ortner (Aut) 2'18''73; 3. Bojan Krizaj (You) 2'18''93; 4. Jure Franko (You) 2'19''63; 5. Joël Gaspoz (S) 2'19''71; 6. Jarle Halsnes (No) 2'19''98; 7. Michel Vion (Fr) 2'20''70; 8. Hannes Spiss (Aut) 2'20''67; 9. Boris Strel (You) 2'20''70; 10. Jacques Luthy (S) 2'20''84. Puis les autres Suisses: 15. Walter Sonderegger 2'21''52; 33. Peter Luscher 2'23''58; 47. Jean-Luc Fournier 2'26''17; 48. Martin Hangl 2'26''64.

## Vesti poursuivi par la malchance

Walter Vesti, le doyen des descendeurs suisses, semble bien être poursuivi par la malchance: lors du premier entraînement en vue de la descente de Coupe du monde qui se disputera dimanche à Val Gardena, le skieur grison (32 ans) a en effet été victime d'une chute. Ayant perdu un bâton, Vesti tenta de se rétablir mais, dans son effort, la fixation d'un ski s'ouvrit et il fut projeté au sol. Il devait être relevé avec une fracture de la cheville droite, ce qui devrait signifier un repos de six semaines au moins.

En janvier 1980, Walter Vesti avait déjà été victime d'un accident qui lui avait occasionné une rupture des ligaments au talon d'achille. Et cet été, son entraînement avait été sérieusement perturbé par une chute de vélo. C'est ainsi que six Suisses seulement disputeront cette descente de Val Gardena dimanche, Werner Spoerri et Erwin Josi étant inscrits dans une descente «FIS» à Bolsterlang.

## Yachting: la Course autour du monde Ceramco vainqueur de la 2e étape Disque d'Or 6e et 4e du classement général

Le bateau néo-zélandais Ceramco, mené par Peter Blake, a été officiellement confirmé vainqueur de la deuxième étape de la course autour du monde à la voile au classement en temps compensé, le plus petit engagé, le Britannique Bubblegum, le seul pouvant encore le devancer, n'étant pas arrivé dans les délais limites. En outre, le classement en temps compensé a été modifié, le comité de course, présidé par le vice-amiral britannique Charles Williams, ayant rétrogradé le bateau néo-zélandais Outward Bound à la 10e place. Ce dernier avait d'abord été classé 6e du classement provisoire en temps compensé (devant disque d'Or 3) et 4e au classement général provisoire.

### QUATORZE ARRIVÉES

Or, après l'arrivée de Skopbank of Finland, le 14e bateau à franchir la ligne d'arrivée, le comité de course repré- sentait ses calculs et donnait Outward Bond 10e en temps compensé, juste derrière Skopbank of Finland, mené par Ken Gahmberg. Au classement général provisoire, Outward Bound recule au 7e rang.

Ce classement général est emmené par les Français Kriter IX et Charles Heidsieck III, devant le Hollandais Flyer et le bateau suisse de Pierre Fehlmann Disque d'Or 3. 4e. Ainsi, le voilier helvétique a gagné trois places au classement général au cours de cette étape, ce qui devrait compenser la déception causée par le 6e rang obtenu entre le Cap et Auckland alors que la victoire était possible.

### RÉSULTATS

Classement provisoire en temps compensé de la 2e étape: 1. Ceramco New-Zéland (NZ), Peter Blake. 2. Charles Heidsieck III (Fra), Alain Gabbay. 3.

Flyer (Hol), Cornelius van Rietschoten. 4. Kriter IX (Fra), André Viant. 5. Euro-marché (Fra), Eric Tabarly. 6. Disque d'Or 3 (Sui), Pierre Fehlmann. 7. Xargo III (Afs), Perter Kuttel. 8. Berge Viking (Nor), Peter Lunde. 9. Skopbank of Finland (Fin), Ken Gahmberg. 10. Outward Bound (NZ), Digby Taylor. 11. Gauloise III (Fra), Eric Loizeau. 12. Alaska Eagle (Eu), Novak. 13. FCF Challenger (GB), Leslie Williams. 14. United Friendly (GB), Chay Blyth.

Classement général provisoire après deux étapes: 1. Kriter IX. 2. Charles Heidsieck III. 3. Flyer. 4. Disque d'Or 3. 5. Berge Viking. 6. Xargo III. 7. Outward Bound. 8. Alaska Eagle.

### ENCOURAGEMENTS AUX SUISSES

Voici l'adresse où l'on peut envoyer des messages d'encouragement à l'équipe de Disque d'Or:

Yacht Disque d'Or 3  
Royal New Zealand  
Yatch Squadron  
Westhaven  
Auckland (NZ)

# L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31  
 Fleurier (038) 61 35 75  
 Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 27 17  
 Tramelan (032) 97 58 58

# la voix d'une région

## R regard

### Une nécessité

«Si le Jura avait été canton en 1960, il posséderait aujourd'hui déjà sa route nationale». Les paroles du conseiller fédéral Hans Hurlimann prononcées lors d'une rencontre avec le Gouvernement du nouveau canton reviendront encore souvent dans le débat destiné à intégrer la Transjurane dans le réseau des routes nationales. Cependant, avant les délibérations des chambres fédérales, le corps électoral jurassien se prononcera sur le principe de la construction d'une route nationale de deuxième classe reliant Boncourt à Choindoz. Une initiative populaire a nécessité la mise sur pied de ce scrutin. Le problème du tracé sera posé ultérieurement.

L'opposition à la Transjurane s'est récemment constituée. Démocratiquement les citoyennes et citoyens jurassiens décideront du sort à réserver à la grande route. Probablement prévu pour le mois de mars prochain, le scrutin donnera lieu à une campagne intéressante.

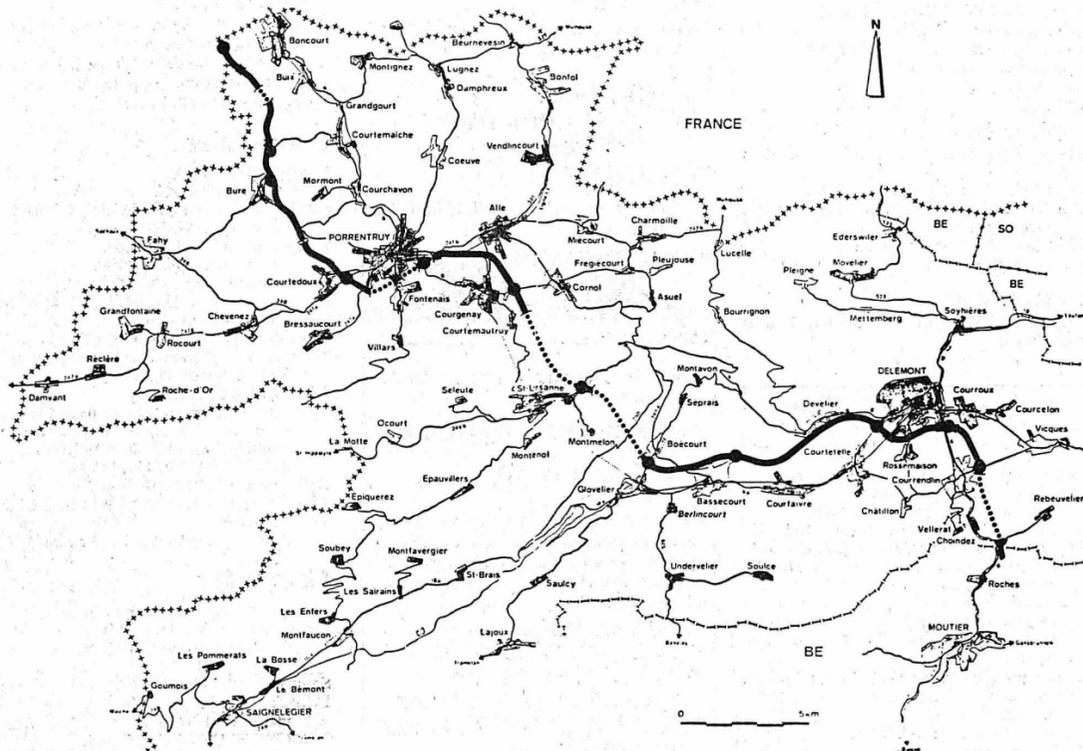
L'enjeu est important. La Transjurane est une nécessité pour le nouveau canton. Les voies de communication au niveau routier ne sont pas dignes du vingtième siècle. L'objectif principal du Gouvernement et de nombreux partis politiques consiste à améliorer ce réseau. Par la même occasion, les autorités souhaitent observer un développement économique de la région. A l'image de ce qui se passe actuellement en France voisine du côté de Besançon. Trop longtemps isolé le Jura se doit de posséder une route permettant des échanges.

Reste à évaluer l'ampleur du mouvement d'opposition. Ce dernier n'est pas apparu très réaliste dans son argumentation. Proposer la construction d'une route nationale sur le tracé actuel correspond de nos jours à une douce plaisanterie.

Pour vivre et se développer, le canton du Jura a besoin de la Transjurane. Une pointe de réalisme suffit pour conduire à cette évidence.

Laurent GUYOT

## Situation des études et démarches pour la construction de la Transjurane «(...) Pas une Transjurane à la carte»



Les citoyens jurassiens auront à se prononcer, vraisemblablement en mars prochain, sur le principe de la construction d'une route nationale de Boncourt à La Roche-Saint-Jean et désignée Transjurane. Dans un message, le Gouvernement jurassien présente au Parlement l'état des études

et démarches en vue de la construction de ladite route. Le canton du Jura, avec un grand territoire et une faible densité de population, a des charges routières par habitant supérieures aux autres cantons. A l'exception du Valais et des Grisons, l'aménagement de l'axe nord-sud

(Transjurane) et de l'axe est-ouest (Bâle - La Chaux-de-Fonds) dans des délais raisonnables et ne peut être réalisé qu'à la condition que la Transjurane soit classée route nationale.

Cécile DIEZI

► Page 29

## Parents et enseignants doivent être attentifs Votre enfant est peut-être un déficient auditif

La surdité, quel que soit son degré, n'est pas décelée automatiquement. L'ANPEDA, l'Association neuchâteloise des parents d'enfants déficients auditifs, veut, notamment, régler le problème du dépistage plus précoce de la surdité. Elle travaille en collaboration avec les orthophonistes: 60 enfants (certainement plus) sont malentendants dans le canton. Jusqu'à présent, les services officiels n'en connaissent qu'une douzaine. Et l'âge moyen de la découverte du handicap s'échelonne entre 2,5 ans et 4 ans. Autant d'années passées dans un isolement total ou partiel, loin de

la voix apaisante d'une mère; loin aussi des bruits sécurisants de l'environnement. Emue, écorchée vive également parce qu'elle est composée de parents d'enfants déficients auditifs, l'ANPEDA s'est approchée des partis politiques neuchâtelois. Ils ont conjointement accepté de déposer une motion sur le bureau du Conseil d'Etat, lors de la prochaine séance du Grand Conseil. Le sort des enfants malentendants devrait s'en trouver amélioré.

Votre enfant est peut-être déficient auditif et vous ne le savez pas. C'est

grave du moment que les effets de la déficience peuvent perturber considérablement le développement d'un petit garçon (42 cas connus entre 1960 et 1978) ou d'une petite fille (18 cas durant la même période). Au berceau, le nourrisson n'entend pas de voix apaisantes; si sa mère quitte le champ visuel, le contact est interrompu. De plus, l'enfant sera surpris par toutes les manifestations qui ne lui auront pas été clairement expliquées auparavant.

JJC

► Page 22

## André Perret Incarcération imminente

Après le rejet de ses deux pourvois par le Tribunal fédéral, dernière instance à laquelle il pouvait s'adresser, l'ancien avocat-notaire André Perret devra donc purger le solde de la peine de quatre ans de réclusion prononcée contre lui par la Cour d'assises le 6 mars dernier. Le Département cantonal de justice, responsable de l'application des peines, vient de statuer sur la question après avoir reçu communication du dispositif du jugement de la Haute Cour de Lausanne rejetant le pourvoi en nullité déposé par le mandataire du condamné contre l'arrêt de la Cour de cassation neuchâteloise qui l'avait précédemment débouté.

Finalement, le Département a décidé qu'André Perret devra inces-

samment regagner les prisons de La Chaux-de-Fonds en vue de son transfert dans un pénitencier où il lui restera un peu plus de deux ans à purger compte tenu de la détention préventive subie et de la remise accordée en règle générale. Il ne bénéficiera donc pas d'une trêve de Noël.

► Page 22

JAL

## Compensation du renchérissement «Oui» patronal

L'assemblée générale de la Convention patronale du 4 décembre - dont le résultat des délibérations concernant la compensation du renchérissement devait être tenu secret jusqu'à hier au moins (voir L'Impartial du 5 décembre) a donc accepté, du bout des lèvres pour beaucoup, mais accepté quand même, la proposition de sa délégation aux négociations avec la FTMH.

La balle est maintenant dans le camp des syndicats. Rappelons qu'il s'agit de 50 centimes à l'heure ou 100 francs par mois au 1er janvier 1982, s'ajoutant à l'acompte déjà versé depuis août 1981 et de 40 centimes à l'heure ou 80 francs par mois en acompte sur le renchérissement de 1982, payable dès le 1er août 1982.

R. Ca.

### billet

Comme chaque soir, le petit garçon s'approcha doucement de son ami pour lui souhaiter bonne nuit.

Mais celui-ci resta muet. Réjoui dans un coin de sa demeure, il semblait bouter. D'habitude, il manifestait bruyamment son contentement. Sa désapprobation aussi, car il n'appréciait pas spécialement le moment où l'on faisait la nuit dans son univers.

Las de parler dans le vide, le petit garçon essaya dans un autre langage de sortir cet ingrât de sa torpeur. Il se mit à siffloter. Rien n'y fit. L'insolent se mit en boule et rentra la tête dans les épaules.

Déçu et vexé, le petit garçon abandonna la partie. Il s'interrogeait. Pourquoi diable cet animal était-il si fâché ?

Bien sûr, il ne devait pas toujours être très drôle de vivre hors de son milieu naturel. Mais il s'en était si bien accommodé, il jusqu' alors. Et pour cause, il n'avait jamais connu la liberté. Peut-on donc regretter ce que l'on n'a jamais vécu ?

Tant pis pour lui, se dit le petit garçon. Il sera peut-être de meilleure humeur demain matin. Il éteignit la lumière et se coucha.

Sa nuit fut agitée, remplie de cauchemars. Le monde entier, à l'image de son ami, lui était hos-

CAJ



## Q

### quidam

Lorsqu'elle se trouve dans une des salles de l'Hôtel de Ville de Neuchâtel, les flashes des photographes éclatent partout, mais on ne la voit jamais sur les photos...

Mme Heidi Hodel a fait ses classes à Granges, elle a connu son mari alors qu'il était vendeur à Bienne, ils se sont mariés à La Chaux-de-Fonds en 1951.

M. Hans Hodel est, depuis 1971 huissier à l'Hôtel de Ville et c'est dans le vieil immeuble que le couple habite un petit appartement.

De très nombreuses manifestations sont organisées dans les différentes salles, des commissions y siègent aussi bien pendant la journée que le soir.

Dans l'ombre, Mme Hodel prépare des theros de café ou de thé, elle a déjà garni des milliers de sandwiches et de canapés, a rempli des milliers aussi de verres de vin ou de jus de raisin.

Les hôtes partis, il faut remettre les salles en état et c'est généralement lorsque la soirée est bien entamée que le couple se retrouve chez lui.

Etre la femme d'un huissier n'est pas toujours une sinécure. Mais personne n'a jamais entendu une plainte sortir de la bouche de Mme Heidi Hodel, seule locataire de l'Hôtel de Ville de Neuchâtel.

(Photo Impar - RWS)

## B

### bonne nouvelle

Le Conseil exécutif du canton de Berne a approuvé deux subventions cantonales. Il s'agit d'une contribution de 57.000 francs aux frais de pension du 3e trimestre 1981 en faveur de l'Aebi-Hus d'Evilard et de 55.000 francs provenant du fonds pour la lutte contre la maladie destinés à l'Association pour la lutte contre la tuberculose et autres maladies de longue durée au district de Nidau. (cd)

## S

### sommaire

AU CLUB 44 DE LA CHAUX-DE-FONDS. - Le président de la SBS, M. Hans Strasser, fait le point de la situation entre banques et entreprises.

PAGE 19

ETA, FHF, DUROWE, SEFEA. - Un seul commandement.

EBAUCHES SA. - Face au tout ou rien.

PAGE 25

**RIDEAUX TAPIS MEUBLES**

deSede  
Knoll International  
Victoria

Jack Lenor Larsen  
Baumann

**PIERRE AUBRY**  
JUVET INTÉRIEUR

rembourrages  
sommiers matelas

NUMA-DROZ 17 LA CHAUX-DE-FONDS

# IMPAR SERVICE

## La Chaux-de-Fonds

Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30-17 h.  
 Vivarium: 14-17 h.  
 Musée paysan: fermé.  
 Musée int. horlogerie: 10-12, 14-17 h.  
 Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h, expos. Zoltan Kemeny.  
 Musée d'histoire naturelle: 14-17 h., expos. taxidermie.  
 La Plume: expos. artisanat.  
 Centre de Rencontre: expos. Terre - bois - images. 20-22 h.  
 Galerie Manoir: expos. de Noël, 15-19 h.  
 Club 44: Suzanne Auber, 18-20 h. 30.  
 Galerie Atelier: expos. art de l'Afrique rituelle, 10-12 h. 15, 15-19 h.  
 Home médicalisé de La Sombaille: expos. artistes amateurs 3e âge.  
 Bibliothèque de la Ville: 9-12 h., 13 h. 45-20 h.; expos. Roger Huguenin.  
 Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30-18 h.  
 Bibliothèque SF: Recrètes 29, mercr. 17-19 h.  
 ADC: Informations touristiques, tél. (039) 22 48 21, rue Neuve 11.  
 Piscine Numa-Droz: mardi et jeudi 20-22 h., vendredi 19-22 h., samedi 13 h. 30-17 h. 30, 19-22 h., dimanche 9-12 h.  
 Patinoire: 9-11 h. 45; lu, ma, je, ve., 14-16 h.; me., sa., 14-17 h.; ve., sa., 20 h. 30-22 h.; di., 15-17 h.  
 Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.  
 Le Scotch: Bar-Dancing.  
 Club 55: Dancing, attractions.  
 Le Domino: Cabaret-Attractions.  
 La Boule d'Or: Bar-dancing.  
 Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.  
 Ludothèque: mardi, 16-19 h.; jeudi, 16-18 h.  
 Permanence de jeunes (D.-P. Bourquin 55): 9-21 h., tél. 22 12 73.  
 Centre de Rencontre: 16-18 h., 20-22 h.  
 Parents informations: tél. (038) 25 56 46, lundi 20-22 h., jeudi 14-18 h.  
 Ecole des parents: tél. 23 33 57-22 12 48.  
 Crèche de l'Amitié: Manège 11, lundi au vend. tél. 23 18 52.  
 Pro Infirmités: L.-Robert 90, tél. 23 97 01.  
 Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.  
 Pro Senectute: tél. 23 20 20, le matin. Repas à domicile: tél. 23 20 53, le matin.  
 Accueil du Soleil (Serre 67): 14-17 h., tous les jours, sauf jeudi.  
 Eglise réformée: secrétariat des paroisses, tél. 22 32 44.  
 SOS alcool.: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.  
 Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.  
 La Main-tendue: No 143. 20" d'attente.  
 Inform. diabète: Serre 12, vendredi après-midi, tél. 23 41 26.  
 Inform. allaitement: tél. 23 10 61 ou (038) 33 53 95.  
 Services Croix-Rouge, tél. 22 22 89 ou 22 20 38.  
 Baby sitting, 7 h. 30-11 h. 30. Soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14 h.-17 h. 30. Consultations pour nourrissons, Forges 14, 13 h. 30-16 h. 30.  
 Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Wildhaber, L.-Robert 7.  
 Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.  
 Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez

qu'en cas d'absence du médecin de famille).  
 Protection des animaux: tél. 23 58 82 et 26 77 75.  
 Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 23 52 42 et 31 74 35.  
 Service soins à domicile: tél. 23 41 26.  
 Planning familial: tél. 23 56 56.  
 Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.  
 Police secours: tél. No 117.  
 Feu: tél. No 118.  
**Cinéma**  
 abc: 20 h. 30, Délivrance (v.o.).  
 Aula du Gymnase: 20 h. 30, Le sang d'un poète.  
 Corso: 20 h. 30, La dame aux camélias.  
 Eden: 20 h. 45, Possession; 23 h. 30, Couples pour partouzes.  
 Plaza: 20 h. 30, Le choc des titans.  
 Scala: 20 h. 45, Gloria.  
 ● communiqué  
 Cercle catholique: Dimanche 16 h., loto du Cercle Italien.

## Le Locle

Cinéma Casino: 20 h. 30, Le roi des cons.  
 Bibliothèque ville: 14 h. 30-18 h. 30.  
 Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.  
 Ludothèque: Monts 24, 16 h. 15-18 h. 15 jeudi.  
 Pharmacie d'office: Breguet, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera.  
 Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.  
 Permanence dentaire: No 117 renseignera.  
 Patinoire: sem. 9-17 h.; mercr. et vendr. 20-22 h. Dim. 9 h. 30-17 h.  
 Crèche pouponnière: tél. 31 18 52, garderie, tous les jours.  
 Planning familial: tél. 23 56 56.  
 Consult. conjugale: (038) 24 76 80.  
 Off. social, Marais 36: tél. 31 62 22.  
 Service aide-familiale: tél. 31 82 44, 9-10 h.  
 Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lundi, mercredi, vendredi, tél. 31 20 19. Mardi, jeudi, tél. 31 11 49.  
 La Main-Tendue: tél. No 143.  
 Inform. diabète: Hôpital, lundi après-midi, tél. 31 52 52.  
 SPA: tél. 31 13 16.  
 Vestiaire Cr.-Rouge: Envers 1, 14-18 h. 30, jeudi.  
 ● communiqué  
 Cinéma Casino: Vendredi, 20 h. 30, dimanche 14 h. 30, 17 h., et 20 h. 30, «Le roi des cons». Un grand film d'amour avec François Perrin et Marie-Christine Descondard. Un succès hilarant et profondément humain. L'histoire d'un paumé qui rate métro, boulot, mais pas ses «dodos». Samedi 12, pas de cinéma.

## Neuchâtel

Salle du Pommier: 20 h. 30, A l'asile Basile. (Centre cult.).  
 Panespo: Festival pour une maison de la musique, journée du jazz, dès 19 h.  
 Bibliothèque Ville: Lecture 10-12 h., 15-19 h., jeudi jusqu'à 21 h., lundi fermé. Prêt 10-12 h., 14-18 h., jeudi jusqu'à 21 h.  
 Jazzland: 21 h. 15-2 h., Jan Harrington.  
 Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h., expos. Naître, vivre et mourir.  
 Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-17 h., rétrospective Loewer.  
 Musée d'Histoire naturelle: 14-17 h.  
 Galerie Ditesheim: expos. peintures Daphné Costopoulos, 10-12 h., 14-18 h. 30.  
 Centre culturel neuch: photos Christophe Brandt.  
 Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Armand, rue de l'Hôpital. Ensuite tél. 25 10 17.  
 SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.  
 Inform. diabète: mardi après-midi, tél. 24 11 52, av. DuPeyrou 8.  
 La Main-Tendue: tél. 143.  
**CINÉMAS**  
 Apollo: 15 h., 20 h. 30, La fureur du juste; 17 h. 45, Seuls.  
 Arcades: 20 h. 30, Rox et Rouky.  
 Bio: 20 h. 45, On ne vit que deux fois; 18 h. 30, Nosferatu.

Palace: 14 h. 30, 16 h. 45, 20 h. 45, 23 h. 15, La soupe aux choux.  
 Rex: 20 h. 45, Les hommes préfèrent les grosses.  
 Studio: 21 h., Sacrée balade pour les gros bras.

## Auvernier

Galerie Et Caetera: expos. de Noël, 15-18 h.

## Hauterive

Galerie 2016: expos. gravures et aquarelles Marc Jurt, 15-19 h., 20-22 h.

## Le Landeron

Galerie Schneider: expos. peintures Thom Barth, 14-18 h.

## Cortailod

Galerie Jonas: expos. Milos Noll, 14 h. 30-18 h. 30 h.

## AVIS URGENTS

### IMPORTANT.

Nous cherchons à acheter pour fondation privée

## PEINTURES SUISSES DE 1780 À 1930

Préparant également notre future exposition qui aura lieu à la 23e Foire suisse d'arts et d'antiquités à Bâle du 19 au 28 mars 1982, nous cherchons aussi

**MEUBLES SUISSES  
 ARGENTERIE ANCIENNE  
 GRAVURES SUISSES  
 SCULPTURES MÉDIÉVALES  
 TABLEAUX XIXe EUROPÉENS  
 ANTIQUITÉS  
 OBJETS D'ARTS**

Notre prochaine vente aux enchères aura lieu en juin 1982. Nous sommes à votre disposition pour estimer vos objets sans engagement de votre part.

**Pierre-Yves Gabus  
 Galerie Arts Anciens Bevaix  
 2022 Bevaix  
 Tél. (038) 46.16.09** 31174

## Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 19 h., sur appel téléphonique, Marti, Cernier, tél. 53 21 72 ou 53 30 30.

Main-Tendue: tél. 143.  
 Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.  
 Aide familiale: tél. 53 10 03.  
 Ambulance: tél. 53 21 33.  
 Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lundi au vendredi, 11-12 h. Tél. 53 15 31.  
 Protec. suisse des animaux: tél. 53 36 58.

Château Valangin: tous les jours 10-12, 14-17 h., sauf vendredi après-midi et lundi.  
 Savagnier: Ateliers Sylvagnins, expos. marionnettes, poterie, aquarelles, mercredi, jeudi, 15-18 h.

## Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h. 30, Les bidasses aux grandes manœuvres.  
 Centre d'informations touristiques: gare Fleurier, tél. 61 10 78.  
 Fleurier, Centre de rencontre: tél. 61 35 05.  
 Fleurier, collège primaire Longeueuse: biblioth., lundi 17 h. 30-20 h., jeudi 15-20 h.  
 Fleurier, Pro senectute: lundi et jeudi matin, Grand-Rue 7, tél. 61 35 05, repas à domicile.  
 La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.  
 Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.  
 Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.  
 SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.  
 Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.  
 Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.  
 Police cantonale: tél. 61 14 23.  
 Police (cas urgents): tél. 117.  
 Police du feu: tél. 118.  
 Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.  
 Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

## Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, tél. (032) 93 51 66.  
 Centre social protestant: service de Consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, tél. (032) 93 32 21.  
 Pro Senectute Jura-Sud: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, tél. (032) 91 21 20.  
 La Main-tendue: No 143.

## Saint-Imier

Cinéma Lux: relâche.  
 Service du feu: tél. 118.  
 Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.  
 Police cantonale: tél. 41 25 66.  
 Police municipale: tél. 41 20 46.  
 Hôpital et ambulance: tél. 42 11 22.  
 Bureau rens., rue Francillon 30, tél. 41 48 48.  
 Centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.  
 Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.  
 Pharmacie de service: jusqu'à 18 h. 30, Voïrol, tél. 41 20 72.  
 Hôpital: tél. 42 11 22.  
 Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.  
 Ambulance: tél. 42 11 22.  
 Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).  
 A.A. Alcool. anonymes: tél. 41 12 18.

## Courtelay

Halle de gym.: 20 h. 30, récital Ricet Barrier.  
 Service du feu: No 118.  
 Police cantonale: tél. 44 14 27.  
 Préfecture: tél. 41 11 04.  
 Sœur visitante: tél. 44 11 68.  
 Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

## Tramelan

Cinéma: 20 h. 15, L'Empire contre-attaque.  
 Bureau rég. de rens.: Grand-Rue, tél. (032) 97 52 78.  
 Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.  
 Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.  
 Police municip.: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.  
 Médecins: Dr Haemmer (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 11. Dr Meyer (032) 97 40 28.  
 Pharmacies: H. Schneeberger 032/97 42 48; J. von der Weid, 032/97 40 30.  
 Aide familiale: tél. 97 42 50.  
 Centre de puériculture: tél. 97 62 45.  
 Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

## Tavannes

Cinéma Royal: 20 h. 15, Moi, Christiane F., 13 ans, droguée, prostituée...

## Corgémont

Cinéma Rio: relâche.

## Bévilard

Cinéma Palace: 20 h. 15, 3 hommes à abattre.  
 Au Temple 20 h., concert par l'Harmonie de la Croix-Bleue de Tramelan

## Moutier

Cinéma Rex: 20 h. 30, Le choc des titans; 23 h., Jeune et sensuelle.  
 Galerie 31: expos. Andréas Malzach, 20-22 h.  
 Musée des beaux-arts: expos. rétrosp. Jean-François Comment, mercr., samedi, dim. 93 18 24.  
 Services industriels: tél. 93 12 51; en dehors des heures de bur. tél. 93 12 53.  
 Service du feu: tél. 93 18 18.  
 Police cantonale: tél. 93 38 31.  
 Police municipale: tél. 93 33 03.  
 Hôpital: tél. 93 61 11.  
 Ambulance: tél. 93 40 40.  
 Centre de puériculture: tél. 93 20 72.  
 Sœur visitante: tél. 93 14 88.  
 Sœurs gardes-malades: tél. 93 18 69.  
 Baby-sitting: tél. 93 38 84.  
 Pharmacie d'office: Liengme, tél. 93 17 70 ou 93 15 34.

**Réception  
 des avis urgents:  
 jusqu'à 20 heures**

## Bienne

Théâtre de Poche: 20 h. 30, La chute d'Albert Camus.  
 Salle Farel: 20 h. 15, Les milles et une visions, ombres chinoises.  
 Centre autonome de jeunesse: 20 h. 30, concert de Tinu Heiniger.  
 Galerie Cartier (Gare 44): expos. Jeanne - Odette, art textile et Claudévard, peinture, 16-19 h.  
 Galerie Küpfer: expos. Christian Staub, 16-19 h.  
 Galerie Fritz Bühler: expos. Gianni Colombo, samedi 9-16 h.  
 Galerie d'art de l'Atelier: expos. de Noël, 14 h. 30-18 h. 30.  
 Galerie 57: expos. Martin Schwarz, 15-19 h.

## Cinéma

Apollo: 15 h., 20 h. 15, Le jeu de la mort.  
 Capitole: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, 23 h., Le professionnel.  
 Elite: 14 h. 30, 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, California gigolo.  
 Lido 1: 15 h., 18 h., 20 h. 15, Oscar.  
 Lido 2: 15 h., 18 h., 20 h. 30, L'amour en casquette.  
 Métro: 19 h. 50, Gengis Khan; La secte de Marrakech.  
 Palace: 14 h., 20 h., Ben Hur.  
 Rex: 15 h., 20 h. 15, Apocalypse now; 17 h. 45, Sans anesthésie.  
 Studio: 14 h. 30, 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Cailles sur canapé; 22 h. 30, Uner-sättliche Mädchen.

## ● communiqués

**Saint-Imier:** Salle de spectacles, aujourd'hui, 20 h., loto des gyms.  
**Courtelay:** Halle de gymnastique, aujourd'hui, 20 h. 30: Ricet Barrier. Organisation: Centre de Culture et de Loisirs.

## Canton du Jura

Service social et Centre de puériculture des Fr.-Montagnes: Le Noirmont, rue du Pâquier, 8-12 h., 14-17 h. 30, tél. 53 17 66.

La Main Tendue (pour le Jura): tél. 143.

## Saignelégier

Police cantonale: tél. 51 11 07.  
 Préfecture: tél. 51 11 81.  
 Hôpital et maternité: tél. 51 13 01.  
 Service ambulance: tél. 51 22 44.  
 Médecins: Dr Boegli, tél. 51 22 88; Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.  
 Pharmacie Fleury, tél. (039) 51 12 03.  
 Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.  
 Service du feu: No 118.  
 Aide familiale: tél. 51 11 04.  
 Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

## Le Noirmont

Cinéma: 20 h. 30, Justice pour tous.

## Delémont

Cinéma Lido: 20 h. 30, L'équipée du Cannonball.  
 Cinéma La Grange: 20 h. 30, Excalibur.  
 Galerie Paul Bové: expos. collec. de la galerie, 20-22 h.  
 Galerie du Cénacle: expos. rétrospective «Paul Bové».  
 Bureau off. de rens.: tél. 22 66 86.  
 Services industr.: tél. 22 17 31.  
 Service du feu: tél. 118.  
 Police cantonale: tél. 21 53 53.  
 Police municipale: tél. 22 44 22.  
 Hôpital et ambulance: tél. 21 11 51.  
 Centre de puériculture: tél. 22 55 34.  
 Sœur visitante: tél. 22 20 36.  
 Sœurs gardes-malades: tél. 22 16 60.  
 Centre culturel régional: tél. 22 50 22.  
 Auberge de jeunesse: tél. 22 20 54.  
 Baby-sitting: tél. 22 28 41.  
 Bibliothèque de la ville (Wicka II): lundi-mardi-jeudi, 15-19 h.; mercr., 16-20 h. 30; vendredi, 14-18 h., samedi 10-12 h.  
 Bibliothèque des jeunes (rue de l'Hôpital): mardi au vendredi, 14-17 h. 30.  
 Ludothèque (rue du Fer 4): mardi à jeudi, 14-17 h. 30, vendredi, 16-20 h. 30. Mercredi fermé.  
 Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Miserez, tél. 22 11 93.

## Porrentruy

Cinéma Casino: 20 h. 30, Moi, Christiane F., 13 ans, droguée, prostituée; 23 h., Princesse d'amour.  
 Cinéma Colisée: 20 h. 30, San Antonio ne pense qu'à ça.  
 Galerie Terre d'Aube: expos. de grès et sculptures, 10-12 h., 14-18 h., 20-21 h.  
 Jardin Botanique: 8-17 h.; collec. serre: 8-12 h., 14-17 h.  
 Syndicat d'initiative régional: tél. 66 18 53.  
 Service du feu: tél. 118.  
 Police cantonale: tél. 66 11 79.  
 Police municipale: tél. 66 10 18.  
 Hôpital et ambulance: tél. 65 11 51.  
 Consultation conjugale: tél. 93 32 21.  
 Bibliothèque municipale (Hôtel-Dieu): mardi, 16-19 h., mercredi, jeudi et vendredi, 16-18 h., samedi 10-12 h.  
 Bibliothèque des jeunes (Hôtel-Dieu): mardi, 16-19 h., mercredi 14-18 h.  
 Ludothèque (Tilleuls 2): mercredi 14-16 h. 30, vendredi 16-18 h. 30.  
 Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Milliet, tél. 66 27 27.

## ● communiqué

**Montfaucon:** Salle de spectacles, aujourd'hui et samedi 20 h., loto de la Société de cavalerie des Franches-Montagnes.

## AVIS URGENTS

**CE SOIR À 20 H.  
 SALLE COMMUNALE  
 DE LA MAISON DU PEUPLE**  
 à La Chaux-de-Fonds, Serre 68, 2e étage

## GRAND MEETING DE BOXE AMÉRICAINE

organisé par le  
**FULL CONTACT CLUB  
 BOXE AMÉRICAINE**  
 de La Chaux-de-Fonds  
**13 combats au programme  
 Rencontre professionnelle** 30615

## JASS AU COCHON

Samedi 12 décembre 1981 à 20 h.  
 Souper à tous  
 Prix au 50% des joueurs

## Café-Boucherie de la Campagne

**W. Jakob**  
**2616 RENAN**  
 Tél. (039) 63.11.13



**vos achats de Noël à La Chaux-de-Fonds**

**nocturne jusqu'à 22 h.**

jeudi 17 décembre  
 lundi 21 décembre

# LA CHAUX-DE-FONDS

## la voix d'une région

### Le président de la SBS, M. Hans Strasser, au Club 44 Banques et entreprises: un avenir indissociable

Les adversaires des banques dénoncent fréquemment la «mainmise» de celles-ci sur l'économie; leurs partisans soulignent qu'au contraire, les banques consentent à l'industrie des aides financières que les pouvoirs publics ne pourraient supporter et seraient d'ailleurs fondamentalement inacceptables dans un pays d'économie libérale. Où se situe la réalité? C'est ce qu'a expliqué hier soir au Club 44 M. Hans Strasser, président de la Société de Banque Suisse en tentant de faire le point de la situation à la lumière des perspectives internationales, nationales et régionales. Un panorama dans lequel la Suisse apparaît d'ailleurs toujours comme un îlot privilégié: «Ce n'est pas l'unique nation dont l'industrie est dans l'obligation de s'adapter aux dures conditions imposées par les circonstances. Mais comparée à celle de l'étranger, notre situation de base est même encore enviable. Le nombre des chômeurs, bien qu'en augmentation, reste limité; notre balance des paiements est saine, les déficits des collectivités publiques, même si nous ne pouvons nous en accommoder, se tiennent encore d'une façon générale dans des limites supportables. Toutefois, les difficultés comparativement beaucoup plus graves auxquelles se heurtent les pays étrangers ont indéniablement des effets négatifs sur notre pays, sur nos industries d'exportation principalement.»

«Dans ce contexte, poursuit M. Strasser, il n'est guère possible dorénavant de dissocier dans notre vision des choses les deux composantes du binôme industrie-banque. L'une et l'autre et, si l'on dépasse encore ces notions, l'économie dans son ensemble, tout comme l'Etat, doivent découvrir de nouvelles formes de pensée et d'action leur permettant de parer aux dangers qui menacent l'ordre économique et social. Embarqués dans le même bateau sur une mer houleuse, l'heure n'est plus aux oppositions que l'on tente encore de susciter ou à l'animosité que l'on sent percer ici et là.»

«S'il est une région où la communauté d'intérêts qui lie la banque et l'industrie est plus manifeste encore qu'ailleurs, n'est-ce pas le canton de Neuchâtel? Tant l'horlogerie, si sensible à l'évolution conjoncturelle à l'étranger, que la fabrication des machines et appareils, se trouvent étroitement dépendantes de la situation économique mondiale. Ces phénomènes sont connus de tous. Aujourd'hui, ils se manifestent avec une acuité particulière et se succèdent à une cadence rapide.»

#### UNE VIEILLE COLLABORATION

Dans la communauté d'intérêt neuchâteloise, la banque et l'industrie ont été liées dès le début des Temps modernes. C'est un consortium bancaire, à la tête duquel se trouvait la SBS, qui, en 1911, sauva par exemple, la fabrique d'automobiles Martini à Saint-Blaise, pour un quart de siècle. Il s'agissait déjà là de défendre un produit suisse de haute qualité contre une production de masse étrangère, rappelle M. Strasser: «Ce chapitre de l'histoire économique neuchâteloise porte en lui deux leçons: d'abord il constitue la parfaite démonstration du fait qu'un produit, si haute en soit la qualité, peut être atteint dans sa substance même, dès lors que sont introduites de nouvelles technologies et de nouvelles méthodes de fabrication. Ensuite que même le coude à coude industrie-banques peut se révéler inopérant comme ce fut le cas à terme pour l'automobile. Car ce ne sont généralement pas les décisions financières qui importent en priorité pour le développement d'une affaire. Ce sont bien plutôt les options industrielles et commerciales qui sont déterminantes et qui, elles, ne souffrent aucun retard. Dans des situations de même nature, il est aujourd'hui comme autrefois de la plus haute importance que soient prises rapidement des mesures de rationalisation et de diversification.»

Toutefois, «la technique de pointe reste finalement en dessous de ses possibilités si le financement des nouvelles idées et des innovations n'est pas assuré. Là doit intervenir la banque comme partenaire». Elles ne se dérobent d'ailleurs pas puisqu'elles ont «accordé ces dernières années des montants importants en vue d'assainir la situation financière d'entreprises considérées comme viables, mais en danger» tout comme elles ont largement permis à d'autres de financer leur développement.

Durant les cinq dernières années, à elles seules, les trois grandes banques suisses ont affecté environ 200 millions de francs à l'assainissement de quelque 200 entreprises occupant 50.000 personnes et

réalisant un chiffre d'affaires de 4 milliards.

«Pour cette année qui s'achève, le total des contributions des grandes banques aux assainissements va connaître une nouvelle progression du fait des risques particulièrement importants qu'il a fallu prendre dans l'assainissement de quelques affaires d'importance nationale, comme SSIH, USEGQ etc.»

«Les banques offrent aujourd'hui aux entreprises une multitude de services, dont certains ont été multipliés par l'introduction de l'informatique, et qui vont notamment de l'établissement d'un plan de financement et de structure au simple crédit, en passant par de nouvelles formes de financement telles que le leasing ou le factoring, le financement à l'exportation, la conclusion d'opérations en devises dans le trafic des paiements internationaux, la mise à contribution du réseau mondial des succursales etc.»

«Sans vouloir s'intéresser à des participations dans l'industrie, les banques doivent pourtant s'approcher de plus en plus de la réalité de leurs entreprises clientes en analysant non seulement leur facette financière mais également technologique et marketing.»

#### CORRIGER LES DISPARITÉS RÉGIONALES

Autre volet de la conférence de M. Strasser: les disparités régionales: «Dans notre banque, qui est organisée sur le modèle fédéraliste, on a de tout temps prêté une grande attention à ce que le développement économique des différents cantons s'établisse de façon équilibrée. Exemple: la SBS est installée à La Chaux-de-Fonds depuis 63 ans, soit 40 ans avant qu'elle s'installe à Berne. Ceci

grâce surtout à son ancien président, M. Léopold Dubois, un Loclois qui a marqué de façon décisive le développement de la SBS qui emploie actuellement quelque 250 personnes dans le canton de Neuchâtel. A cette présence, il faut ajouter Métaux Précieux, directement issue de la SBS, qui y emploie 550 personnes dont 98 à La Chaux-de-Fonds, ce qui en fait l'une des dix plus grandes entreprises du canton.»

Ce problème des disparités régionales tend à s'aggraver. La SBS, pour sa part, contribue à apporter des éléments de correction, notamment en utilisant environ 5% de capitaux en provenance des grands centres suisses pour la région neuchâteloise. Pour le conférencier, l'initiative privée pas plus que celle des cantons ne suffira à résoudre ce problème qui exigerait l'élaboration d'une conception suisse de la politique régionale, les banques étant prêtes à s'associer à l'effort global.

En conclusion, M. Strasser devait souligner que cette complémentarité toujours plus importante entre l'industrie, l'Etat et les banques implique que ces dernières demeurent fortes, solides et compétitives. Il a rappelé que les réglementations toujours plus contraignantes, la concurrence étrangère toujours plus agressive ainsi que les attaques menées contre les banques représentaient un danger non seulement pour celles-ci, mais aussi pour leurs partenaires de l'industrie.

Les banques occupent en Suisse 83.000 employés. C'est moins que la métallurgie. C'est plus en revanche que la chimie ou l'industrie horlogère. On ne saurait dissocier leur prospérité de celle du pays. (jal)

### Devant le Tribunal correctionnel

## Une «générosité» qui ne rend pas toujours service

La «générosité» des banques et des compagnies d'assurances ne rend pas toujours service à qui en bénéficie. C'est ce que doit penser C.-H. Q., qui comparait hier devant le Tribunal correctionnel de La Chaux-de-Fonds, présidé par M. Frédy Boand. Grâce aux largesses d'une compagnie d'assurances qui lui avait consenti un important prêt, il a pu concrétiser l'un de ses rêves, faire l'acquisition d'une maison familiale. Mais lorsqu'il a fallu rembourser, il s'est aperçu, mais un peu tard, qu'il ne pouvait pas faire face à ses obligations, le montant mensuel à assumer étant équivalent ou presque au montant de son salaire.

Placé dans une situation inextricable, c'est alors qu'il a commis l'infraction qui lui vaut d'être renvoyé devant le tribunal.

Employé au service de distribution à l'entreprise des CFF, Q. était parfois sollicité pour effectuer des remplacements en tant que convoyeur à bord des chemins de fer. C'est à l'occasion d'un de ces remplacements qu'il commit l'infraction qui lui est reprochée. Ayant préalablement rempli, à son domicile et à la machine, deux mandats de poste internes de 100 fr. chacun, mentionnant un expéditeur fictif et lui-même comme destinataire, il les consigna à l'Office de poste de Bienne en y versant les montants respectifs, soit 200 fr. au total. De retour à La Chaux-de-Fonds, après avoir jeté les récipissés, il intercepta les mandats en question à l'Office des postes pour les emporter à son domicile. Là, avec la même machine à écrire qu'il avait déjà utilisée, il ajouta sur les deux mandats le chiffre 9 devant les sommes inscrites. Le lendemain, il remettait les deux mandats falsifiés dans le circuit postal. Un jour après, il présentait les chèques correspondants à un guichet de la poste de La Chaux-de-Fonds et l'employé de service lui versait en contrepartie la somme de 18.200 fr. L'opération lui avait donc permis de faire un bénéfice illégal de 18.000 francs.

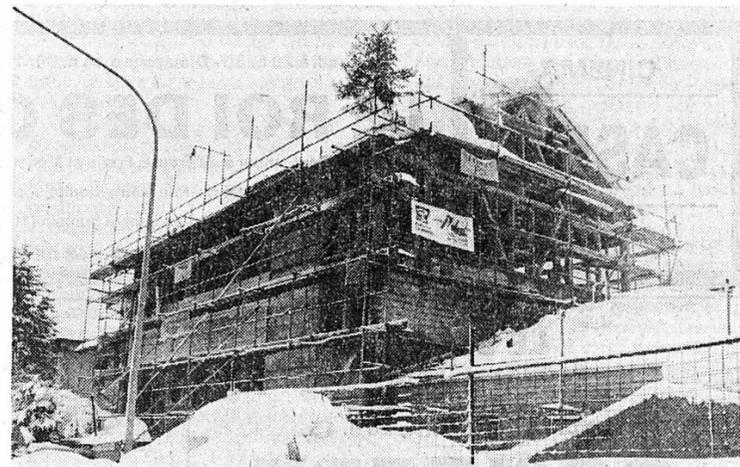
La supercherie ne tarda pas à être découverte par les PTT. Q. perdit son emploi et l'entreprise des PTT déposa plainte pour escroquerie, faux et usage de faux. Démasqué, Q. n'a jamais nié les faits. Il se présente seul devant le tribunal pour répondre des faits qui lui sont reprochés. Il a maintenant retrouvé du travail dans une entreprise de la ville et il s'emploie à réparer les préjudices commis. L'entreprise des PTT a été intégralement remboursée, mais les remboursements que doit effectuer Q. régulièrement à la compagnie d'assurances qui l'avait cautionné restent aussi importants que par le passé. Le salaire, modeste, de sa fiancée, leur permet de nouer tant bien que mal les deux bouts. Et au vu de l'importance de la somme à rembourser, la situation risque bien de durer longtemps encore.

#### DES MÉTHODES BIZARRES

Dans son réquisitoire, M. Thierry Béguin, procureur général, commencera par s'étonner et s'indigner des méthodes

pour le moins bizarres pratiquées par la compagnie d'assurances concernée. Pour l'achat de sa maison, Q. devait disposer d'une somme de 290.000 francs. La compagnie lui a proposé d'emblée un prêt de 270.000 fr., le solde ayant été «aimablement» prêté par l'agent qui s'est occupé de la transaction. Or, à l'époque, le salaire de Q. n'excédait pas mensuellement 2500 francs. On imagine et on connaît la suite et la conséquence désastreuse de cet acte de générosité. M. Béguin s'interroge. Comment peut-on engager quelqu'un dans une aventure pareille lorsque l'on connaît la modestie de son salaire. Il relève pourtant la gravité objective des faits reprochés à Q., qui a de surcroît profité de son statut de fonctionnaire

### Ferme détruite par un incendie aux Eplatures La reconstruction touche à sa fin



Le gros des travaux de reconstruction est aujourd'hui terminé. (Photo Bernard)

### Panne de signalisation Voiture contre camion

Hier à 10 h. 40, un automobiliste de la ville, M. M. G. circulait sur la RP 20 allant du Locle à La Chaux-de-Fonds. Au carrefour du Grillon, alors que la signalisation lumineuse était défectueuse il s'est engagé dans le carrefour au moment où arrivait depuis sa droite le camion conduit par M. F. P. de La Chaux-de-Fonds qui avait respecté la signalisation lumineuse et s'était engagé correctement à la phase verte. Collision et dégâts matériels.

pour commettre une malversation. A la décharge du prévenu, il relève la naïveté de son acte, le fait qu'il ait remboursé rapidement la partie lésée, à savoir les PTT et le concours de circonstances particulier qui ont amené Q. à cette extrémité. En conséquence, il requiert une peine de dix mois d'emprisonnement sans s'opposer au sursis.

Dans son jugement, le tribunal tient également compte des circonstances aggravantes et atténuantes évoquées par le ministère public, en accordant une priorité aux secondes. Il prononce une peine de sept mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et met les frais de la cause, par 300 francs à la charge du prévenu.

C.-A. JOLY.

#### Le tribunal

Président: M. Frédy Boand; jurés: Mme Marguerite Greub et Loyse Hunziker; ministère public: M. Thierry Béguin, procureur général; greffier: Mlle Francine Fankhauser.

Ravagée en partie durant l'été 1979 par un terrible incendie, la ferme, sise boulevard des Eplatures 66, est en passe d'être totalement reconstruite. Le gros des travaux est aujourd'hui terminé. Et hier, en fin d'après-midi, en présence des ouvriers de tous les corps de métier, des architectes, de M. Voïrol, responsable de la gérance des immeubles communaux et du conseiller communal M. Robert Moser a eu lieu la levure du nouveau bâtiment et des nouvelles installations.

On se souvient qu'il avait fallu plus d'une année au Conseil communal et aux différents services concernés pour présenter un projet de reconstruction et une demande de crédit qui furent acceptés par le Conseil général. Les autorités communales avaient alors été passablement critiquées pour leur lenteur. Aujourd'hui, on peut leur pardonner les différents contre-temps qui ont caractérisé cette affaire. En effet, depuis le 7 septembre dernier, les travaux ont été menés tambour battant, avec une très grande rapidité si bien qu'il y a deux jours à peine les bêtes de M. Alain Droz, locataire de cette ferme, qui avaient dû être logées dans différents endroits de la région, ont pu regagner leurs nouveaux quartiers, une magnifique étable, ultra moderne qui peut accueillir jusqu'à 35 têtes de bétail. A relever que cette dernière n'existait pas avant l'incendie. Les autorités communales ont donc profité de l'occasion pour doter ce complexe agricole d'installations et de locaux qui répondent aux besoins actuels. En ce qui concerne les autres locaux, la remise, le garage et le fenil en particulier, les maîtres d'état ont profité au maximum des ruines existantes. Ainsi, un ensemble harmonieux, fonctionnel a pu être réalisé dont l'achèvement définitif demandera encore quelques semaines de travail alors que l'inauguration officielle aura lieu au printemps prochain.

(md)

Suite des informations  
chaux-de-fonnières ► 31

#### PUBLICITÉ

## «A BON ENTENDEUR» trompe le consommateur???

C'est vrai, Catherine WAHLI a raison, les plantes Mességué sont souvent moins belles que les autres!!!

- Qui oserait prétendre que les fraises des bois sont plus belles que les fraises cultivées?
- Qui oserait prétendre que les petites pommes reinettes sont plus belles que les magnifiques GOLDEN qui subissent 17 traitements chimiques...

C'est vrai également, Catherine WAHLI a raison, les plantes Mességué ne sont pas bon marché!!!

- A ce jour, Maurice Mességué a fait effectuer plus de 4500 analyses de ses plantes par des laboratoires d'Etat pour s'assurer des garanties qu'il avance.
- Une seule analyse coûte en Suisse 250 fr. C'est plus d'un million de francs qui a été ainsi dépensé pour ne pas risquer de tromper le consommateur.
- En AVRIL 1980, plusieurs tonnes de LAVANDE larvée ont été détruites parce que Maurice Mességué avait INTERDIT l'usage d'INSECTICIDE.
- En AOÛT 1981, 8 hectares de pieds de VERVEINE sont morts dans les cultures du Maroc, parce que Maurice Mességué avait INTERDIT l'usage de FONGICIDES (puissant désinfectant chimique).

Les plantes sont devenues les pro-

duits de la terre les plus TRAITÉS, les plus POLLUÉS.

Des laboratoires d'Etat, suisse et français, viennent de découvrir dans certaines plantes, de la mauve et de la camomille, des doses de DITHIOCARBAMATES 15 fois supérieures au maximum toléré pour les salades (enquête faite par huissier). Cela est grave.

Si les DITHIOCARBAMATES ne sont «peut-être» pas trop dangereux dans les cultures de salades, ils s'avèrent redoutables dans les cultures de plantes destinées à faire des infusions.

En effet, au contact de l'eau et de la chaleur, les DITHIOCARBAMATES se décomposent. Il se crée un «produit-dérivé» nommé ÉTHYLÈNE THIOURÉE qui est reconnu CANCÉRIGÈNE par les scientifiques.

Madame Catherine WAHLI connaît toutes ces informations, elle n'en a pas parlé... Nous laissons aux consommatrices et aux consommateurs le soin de juger...

Lorsque l'on connaît un DANGER et qu'on ne dit rien, on est COMPLICE, on est COUPABLE!!!

Cela est très grave.

«J'ai passé ma vie à aider ceux qui souffrent à se soigner, dit Maurice Mességué, je me refuse aujourd'hui à les laisser s'empoisonner.»

31178

## LE LOCLE

## LA BRÉVINE SAMEDI 12 DÉCEMBRE, 20 h. 15

SUPERBES QUINES: sucre, appareils ménagers, fromage à raclette, dindes, jambons, cageots garnis

30 tours Fr. 16.-; 2 abonnements = 3e gratuit - Premier et dernier tours GRATUITS

Dès 23 h. BAL avec « DANNY RAY SWINGTETT »

91-31436

## LOTO

Grande et petite salles de l'Hôtel de Ville

3 cartons à Fr. 2.-, avec :

1 pendule neuchâteloise

1 cochon fumé entier

1 pendule neuchâteloise

organisé par le Hockey-Club

CINÉMA

CASINO

LE LOCLE

Vendredi à 20 h. 30 - Dimanche à 14 h. 30, 17 h. et 20 h. 30

## LE ROI DES CONS

Un grand film d'amour avec Francis Perrin et Marie-Christine Descouard

L'histoire d'un paumé qui rate métré, boulot, mais pas ses dodos !

Hilarant et profondément humain (16 ans)

SAMEDI 12 DÉCEMBRE, PAS DE CINÉMA

91-214

LE LOCLE

TEMPLE FRANÇAIS

LUNDI 14 DÉCEMBRE, 20 h. 15

## CONCERT DE NOËL

par les Chœurs d'hommes  
L'ECHO DE L'UNION, Le Locle  
LA PENSÉE, La Chaux-de-FondsLE CHŒUR MIXTE DE L'ÉGLISE  
CATHOLIQUE CHRÉTIENNE

Direction:

Raymond OPLIGER

avec le concours de:  
MARIE-MADELEINE IMHOF  
JEAN-PIERRE LIECHTI

organistes

et la

## MESSE DE MINUIT

pour chœur mixte et orgue de  
M.-A. CHARPENTIER

Entrée libre

Collecte recommandée  
91-31453

## ANTIGEL À L'EMPORTER

Bidon de 3 litres, Fr. 7.50

## CHAÎNES À NEIGE

pour toutes voitures

dès Fr. 46.- la paire

Vente tous les jours y compris le dimanche de 6 à 22 h. au

## GARAGE DU STAND

LE LOCLE - Tél. (039) 31 29 41

91-304

## Laiterie agricole

Claude Perrottet  
rue Bournot  
Tél. 31 19 85

Pour vos menus d'hiver:

## FONDUE

apprêtée selon votre goût avec un mélange choisi.

## RACLETTE

(sur demande)  
nous vous préparons les tranches prêtes à l'emploi.

## JURA

amené à maturité en cave, par nos soins.

91-361

EXCEPTIONNELLEMENT !

DIMANCHE 13 DÉCEMBRE

## FERMETURE

mensuelle

 CONFISERIE  
Angehrn  
LE LOCLE

91-319

Vendredi 25 décembre - Dép. 8 h. 45  
JOLIE COURSE DE NOËL  
Fr. 60.- Rabais AVS  
Dîner comprisExcursions Stauffer  
Le Locle - Tél. (039) 31 49 13

91-144

Samedi 12 décembre à 20 h. 30 au Cercle ouvrier

## JAZZ

Francioli - Bourquin - Bovard - Clerc

91-298

## NOËL SHOPPING

Pour faciliter vos achats, le magasin sera ouvert :

- ★ tous les jours de 8 h. à 12 h. 15 et 13 h. 30 à 18 h. 30 samedi 17 h.
- ★ nocturne le mercredi 16 décembre de 10 h. à 12 h. 15 et 13 h. 30 à 22 h.
- ★ jeudi 17 décembre, ouverture 9 h.
- ★ nocturne le lundi 21 décembre de 10 h. à 12 h. 15 et 13 h. 30 à 22 h.
- ★ mardi 22 décembre, ouverture 9 h.
- ★ les lundis 14 et 28 décembre 8 h. à 12 h. 15 et 13 h. 30 à 18 h. 30

28-12300

Attention, le 26 décembre, le magasin sera fermé

## DES LIVRES À OFFRIR:

Louis-Albert Zbinden

L'Emposieu

André Besson

Le Dernier des Auvernois

Collection « Mon Village » Fr. 16.50

Oscar Huguenin

Maître Raymond de Lœuvre

Fr. 22.-

M. Schlup

Trésor de l'Édition neuchâteloise

Normal: Fr. 57.- De luxe: Fr. 62.-

## IMPRIMERIE GASSER

## PAPETERIE-LIBRAIRIE

2400 LE LOCLE

91-171

## CE SOIR, LA PORCHETTA

au restaurant « Chez Sandro »

Gare 4 - Le Locle - Tél. (039) 31 40 87

91-207

À LOUER AU LOCLE  
POUR DATE À CONVENIR

## STUDIOS

meublés ou non, dans maison moderne, tout confort, rue du Corbusier.

30655

STUDIOS  
OU CHAMBRES

dans immeuble ancien avec chauffage central, douche ou part à la douche, rue de la Gare.

30656

POUR LE PRINTEMPS  
APPARTEMENT

de 2 pièces, dans immeuble ancien, tout confort, rue de l'Industrie.

30657

CHARLES BERSET  
gérant d'immeubles  
La Chaux-de-Fonds  
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

Nous cherchons une

entreprise d'installation  
de chauffage

désirant compléter son programme de vente avec nos

pompes à chaleur  
accumulateurs centralisés

Nous souhaitons de votre part :

- conseil à la clientèle
- vente
- élaboration des projets
- installation.

Les entreprises intéressées sont priées de faire offre avec indication de leur domaine d'activité, sous chiffre 4204 Zb, ofa, Orell Fussli Publicité SA, case postale, 8022 Zürich.

67-081409

A vendre  
appareil à  
photocopier  
IBM II

rapide, excellente occasion. Fr. 4 000.-.

S'adresser à:

Imprimerie Gasser

Tél. 039/31 46 87.

91-171

## CERCLE CATHOLIQUE

LE LOCLE

CE SOIR

vendredi 11 décembre à 20 h. 30

MATCH  
AUX CARTES

91-31452

A louer au Locle  
Quartier Le Corbusierbel appartement  
3 piècescuisine, confort, avec balcon, prix modéré.  
Le mobilier est à vendre.

Tél. 039/22 16 01.

91-60661

A louer, rue du Corbusier, au Locle, pour le

1er mai 1982

(éventuellement 1er avril 1982)

## appartement de 3 pièces

au rez-de-chaussée, avec cuisine et salle de

bains.

Loyer, charges comprises: Fr. 361.50 avec

Coditel.

S'adresser à l'Étude P.-A. L'Épée, Cassarde

34, à Neuchâtel, tél. 038/24 60 51.

30794

Je cherche au Locle

appartement 4 pièces  
et plus ou villa

(garage). Location ou achat.

Ecrire sous chiffre 91-521 à Assa,

Annonces Suisses SA,

2301 La Chaux-de-Fonds.

91-60660

AUBERGE DU VIGNOLE  
CORNAUX

cherche

## sommelière

connaissant le service, congés réguliers, bon salaire.

Faire offres: tél. 038/47 12 35.

87-31366

# LE LOCLE

et son district

## la voix d'une région

### Musée d'horlogerie du Château des Monts Deux nouvelles réalisations enrichissantes



Indéniablement le Musée d'horlogerie du Château des Monts contribue au renom de la ville du Locle. Les remarquables collections qu'il abrite - qui d'ailleurs ne cessent de s'enrichir - attirent chaque année des milliers de visiteurs. Sa place tant dans le domaine touristique que dans celui de la promotion de notre région est donc de première importance. Les autorités l'ont compris en soutenant le musée. Mais, si celui-ci existe, c'est aussi, dans une large mesure, grâce aux Amis du Musée d'horlogerie du Château des Monts qui se sont retrouvés mercredi dernier à l'occasion de leur traditionnelle soirée annuelle.

Fleur de la ville du Locle selon le président du Musée, M. Gabriel Jacot, la plus belle carte de visite de la cité d'après M. Maurice Huguenin, président de l'exécutif, le Château accueillait lors de cette rencontre beaucoup de monde, venu même de Lausanne ou de Genève.

Cette soirée à laquelle assista notamment M. René Felber, conseiller d'Etat, accompagné de son épouse, permit aux Amis du Musée d'horlogerie de découvrir deux nouvelles réalisations: la vitrine consacrée aux chronométriers loclais ainsi qu'un montage de diapositives réalisé en multivision, dû au cinéaste André Paratte, retraçant succinctement l'histoire de l'horlogerie neuchâteloise de Daniel JeanRichard à nos jours.

#### LES PROJETS

M. Gabriel Jacot salua d'abord la nombreuse assistance avant de présenter les projets que caressent les membres du comité, laissant le soin à M. François Mercier, conservateur, de présenter les réalisations. Des projets, indiqua M. Jacot qui demandent une lente gestation en raison du manque de disponibilités financières.

Toutefois il est envisagé la réalisation de l'atelier Houriet ainsi qu'une grande vitrine devant permettre de restructurer une collection du 18e siècle à nos jours. Le président du musée a encore indiqué que le comité avait récemment rencontré le Conseil communal de la ville du Locle afin d'étudier avec lui - en mettant les cartes sur table - les réalisations envisagées tout en se penchant sur les projets prévus à court et moyen termes.

#### 100.000 FRANCS DE DÉPENSES

M. Jacot a ensuite insisté sur le nouveau rôle qu'il entend voir jouer les Amis du musée. Non seulement celui de soutiens financiers, de donateurs - qui ont apporté 10.000 francs l'an dernier au musée - mais aussi de conseillers. «Nous attendons de votre part de nouvelles suggestions, des critiques» a déclaré M. Jacot.

Il a ensuite indiqué que les dépenses du musée s'étaient élevées à quelque 100.000 francs pour l'année écoulée. Une somme nettement supérieure aux recettes

provenant essentiellement des dons et des subventions. Ceci, a-t-il expliqué, grâce à de l'argent gagné en vendant des montres de collections au plus juste prix; montres offertes en priorité aux Amis du musée.

#### DAVANTAGE D'ENTRÉES

«Le Château des Monts est un joyau qui laisse un souvenir inoubliable aux visiteurs déclara pour sa part M. Maurice Huguenin, président de la ville».

Il releva qu'il s'agissait d'une véritable gageure que de présenter chaque année des nouveautés dans le cadre du Musée d'horlogerie, en ces temps difficiles. De ces nouveautés qui, dit-il, embellissent encore son aspect et le rende de plus en plus attrayant.

M. Huguenin a encore relevé que le fait d'avoir étendu le nombre de jours ouvrables - à titre d'essai - durant la période estivale s'était révélé très positif. En effet, suite à cette initiative davantage d'entrées ont été enregistrées cette année.

#### UN SYMBOLE

Pour sa part, M. François Mercier, conservateur évoqua en quelques mots les nouvelles réalisations présentées le soir même au public. Laissant essentiellement à celui-ci la surprise de la découverte quant au montage audio-visuel de M. Paratte. A propos de la vitrine dédiée aux artisans de la chronométrie loclaise, M. Mercier déclara: «Nous voulons qu'elle soit un symbole à l'égard de tous

#### ÉTAT CIVIL

##### Naissances

Lo Bianco Andrea, fils de Lo Bianco Salvatore et de Maria, née Cannatella. - Lesquereux Séverine Lucie, fille de Lesquereux Willy Raymond et de Viviane Alice, née Pellegrinelli. - Villommet Bastien, fils de Villommet Michel Yvan et de Sylviane Edith, née Bertschinger.

##### Décès

Bourquin Paul Ami, né en 1898, époux de Marthe Emma, née Tosalli. - Cairey-Remond Louis Eugène Jean-Baptiste, né en 1891, veuf de Marie Olga, née Rognon.

### Les Brenets: création d'une commission de développement touristique

Soucieuse de l'avenir touristique de sa commune, la Société de développement des Brenets a rédigé un rapport traitant de la situation générale locale. De ce rapport, quelques grands points prioritaires ont été tirés. Leur réalisation nécessiterait plusieurs millions de francs à chercher dans les milieux hôteliers et financiers.

Cette étude a été soumise au Conseil d'Etat qui, par l'entremise de l'Office neuchâtelois du tourisme (ONT) a proposé aux Brenetsiens de mettre sur pied une commission de travail locale qui se basera sur cet écrit pour fixer des ordres de priorités et discuter des possibilités de réalisations communales ou cantonales.

Cette commission d'étude, en voie de création, comptera 12 à 13 membres sous la présidence de M. René Neuwander et se réunira pour la première fois début janvier.

Elle sera formée de représentants du Conseil communal, des trois partis politiques locaux, des compagnies de transporteurs CMN et NLB ainsi que des hôteliers.

Les conclusions tirées par les commissaires seront par la suite à nouveau présentées au Conseil d'Etat qui jugera de ses possibilités de participation à la réalisation des projets.

Nous reviendrons plus en détail sur ce rapport après la première séance de travail des commissaires brenetsiens. (cm)

les artisans et horlogers qui ont fait connaître notre ville dans le monde entier, contribuant à lui attribuer sa réputation de cité de la précision». M. Mercier précisa que cette vitrine représentait un échantillon des plus belles pièces techniques que seuls les grands maîtres étaient capables de réaliser.

M. Mercier a encore donné lecture des dons reçus ces douze derniers mois indiquant également qu'actuellement onze magnifiques pendules de la collection de M. Henry Jeanmaire sont en dépôt au musée.

M. André Paratte présenta ensuite en quelques mots son montage, expliquant sa démarche. Intéressant, utile complément destiné à rendre encore plus vivant le Musée d'horlogerie du Château des Monts, ce montage fera l'objet d'un prochain article.

(jcp)

### Du Locle à Santiago du Chili Aider des jeunes filles condamnées à la prostitution

Venir en aide à des jeunes filles de 14 ans, condamnées, par la force des choses, à la prostitution pour survivre. Ces demoiselles ce sont les orphelines de Mère Juliana, à Santiago du Chili.

Un groupe de dames compatissantes de la paroisse réformée du Locle ont décidé d'organiser une action de Noël en faveur de ces jeunes filles lors de la fête du sapin des enfants de la paroisse réformée, d'une part et d'autre part en mettant sur pied un stand sur la place du Marché, samedi 12 décembre où seront vendues diverses sucreries.

Mère Juliana est aussi populaire et bien aimée au Chili que Mère Thérèse en Inde. Elle a ouvert à Santiago du Chili un orphelinat de jeunes filles et quelques années plus tard, une école accréditée par le gouvernement actuel.

L'orphelinat compte 47 pensionnaires âgées entre 3 et 14 ans. Elles s'instruisent en se rendant à l'école et pourvoient à l'existence de cette institution par les nombreux travaux qu'elles effectuent. Elles deviennent ensuite institutrices pour les plus jeunes dans l'école qui compte quelques 250 enfants provenant des régions et villages avoisinants et répartis en huit degrés, de 6 à 14 ans.

Si le gouvernement aide financièrement cette école, Mère Juliana pour sa part a travaillé dur pour maintenir la survie de l'orphelinat, car elle n'a jamais reçu d'autres assistances qu'une modeste contribution de son église.

#### CONSTRUIRE UNE BOULANGERIE PERMETTANT D'OCCUPER LES JEUNES FILLES JUSQU'À 18 ANS

Le principal problème rencontré par ces orphelines est qu'à l'âge de 14 ans, Mère Juliana n'a plus les moyens de les garder ni de leur donner les quatre dernières années d'école obligatoire. Ces jeunes filles qui n'ont pas le droit de travailler avant 18 ans se retrouvent alors à la rue, sans famille ni travail, livrées à elles-mêmes et condamnées à la prostitution.

Pour éviter cette triste situation, Mère Juliana projette une nouvelle étape de développement de son orphelinat: la construction d'une boulangerie qui remplacera la petite cuisine où se faisait la pâtisserie jusqu'à présent.

La boulangerie tant convoitée permettra d'occuper les filles de 14 ans dont l'éducation est interrompue. Elle devien-

### Dix-huit baby-sitters récemment formées On ne pouponne pas à la légère!

S'occuper d'un bébé sans connaître toutes les ficelles qui dictent le comportement à adopter, n'est pas chose aisée.

Un mouflet pris en charge temporairement par une personne externe à la famille a besoin de se sentir sécurisé et non pas dépaycé.

De nombreuses jeunes filles, en mal d'argent de poche, proposent fréquemment leurs services pour garder des enfants lorsque les parents s'absentent quelques heures.

Certaines possèdent, avant l'âge, un instinct maternel qui leur permet de surmonter les difficultés pouvant se présenter alors qu'elles font du baby-sitting.

D'autres, par contre, moins sûres d'elles, sont confrontées parfois à des situations au cours desquelles elles peuvent être prises au dépourvu.

Comment réagir devant un enfant et comment l'occuper sont des thèmes qui ont été abordés lors des cours donnés par Mme Denise Heger, des Brenets, dans le cadre de l'Université populaire et en collaboration avec la Croix-Rouge suisse.

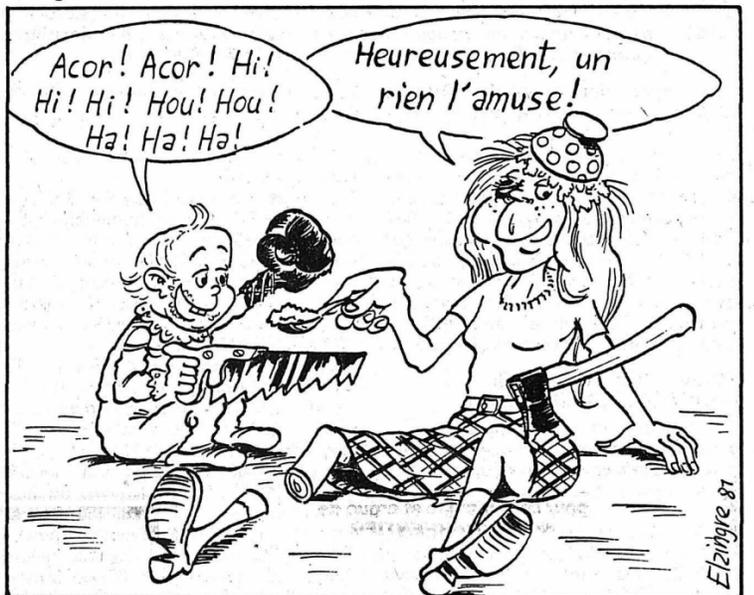
Mme Heger, infirmière de profession a suivi un cours de la Croix-Rouge qui lui a permis de devenir monitrice de baby-sitting.

Ce cours, donné cette année pour la première fois au Locle, du 27 octobre au 1er décembre, a réuni 18 jeunes filles, de la ville et du district, âgées entre 14 et 17 ans. Pendant une dizaine d'heures elles ont appris comment langer un bébé, lui donner le biberon, préparer son alimentation et le nourrir. Lors des leçons, on parle plus particulièrement du petit enfant, la manière de réagir à ses pleurs, de prévenir des petits incidents pouvant survenir.

Toutes ces attitudes doivent être bien évidemment accompagnées des conseils des parents de l'enfant afin que les habitudes du gosse soient respectées et qu'il ne se sente ainsi pas dépaycé. Les jeunes filles qui ont suivi cette formation désirent par la suite pouvoir secourir les parents qui feraient appel à leurs services.

Avant l'ouverture nocturne des magasins, il est utile de savoir que les parents peuvent confier leurs enfants en toute sécurité à des baby-sitter récemment formées. (cm)

● Toute demande peut être adressée à Mme Denise Heger, Les Brenets, tél. 31.71.96.



C'est dans l'objectif de venir en aide à ces jeunes filles que ce groupe de dames de la paroisse réformée a trouvé l'idée présentée par l'une des leurs souriantes, et axe son action de Noël en faveur du projet de Mère Juliana. Cette action a également rencontré l'intérêt d'autres groupements à but philanthropique du Locle. (cm)

● Les dons en espèces seraient reçus avec reconnaissance à: Mère Juliana, par les Amies de la jeune fille, CCP 23-682, Le Locle.

#### cela va se passer

Événement musical d'importance, lundi prochain à 20 h. 15 au temple grâce à la collaboration de trois chorales de la région. En effet, les chœurs d'hommes l'Echo de l'Union du Locle, La Pensée de La Chaux-de-Fonds et le chœur-mixte de l'église catholique chrétienne placés sous la direction de M. Raymond, avec le concours de deux organistes, Marie-Madelaine Imhof et Jean-Pierre Liechti donneront un grand concert choral pour le temps de Noël.

Les organistes interpréteront des œuvres de L.-C. Daquin, F.-C. de Arauxo, J. Langlais et J.-S. Bach en alternance avec les chœurs qui se produiront d'abord individuellement. A leur programme des compositions de E. Henchoz, H. Purcell, A. Sala, J. Bovet...

Ensuite le chœur-mixte interprétera la Messe de minuit, comprenant cinq mouvements, de Marc-Antoine Charpentier. Une œuvre pour chœur mixte, double quatuor et orgue.

Les deux chœurs d'hommes s'uniront enfin pour chanter une partition de L. v. Beethoven, un psaume et le Minuit chrétien de A. Adam.

Au Locle, ce concert est placé sous les auspices de la paroisse réformée. Son entrée sera libre et une collecte sera organisée à son issue. (jcp)



Mère Juliana projette de faire construire une boulangerie qui occupera les orphelines dont l'éducation est interrompue à l'âge de 14 ans.

# CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix d'une région

Parents et enseignants doivent être attentifs

## Votre enfant est peut-être un déficient auditif

Page 17  
Son comportement n'aura rien de semblable avec celui des autres bambins et ses réactions seront si étonnantes qu'il risque - c'est arrivé - de se retrouver dans une institution pour handicapés mentaux...

### QUELQUES SIGNES

Il est donc important de dépister rapidement des problèmes de surdit . Un test tout simple consiste   d chirer une feuille de papier derri re le dos de l'enfant. S'il ne se retourne pas, c'est d j  inqui tant.

A ce propos, l'ANPEDA a dress  une liste des signes pouvant indiquer une d ficiency auditive chez le petit enfant: - peu ou pas de r action   des bruits ou   des sons;

- pr f rence pour des jeux avec des objets bruyants;
- articulation faible ou inusuelle d s les premiers sons;
- un enfant de deux ans qui ne parle pas;
- le chant d'une berceuse ou la bo te   musique n'ont aucun effet tranquillisant;
- l'apparition soudaine d'une personne effraie l'enfant;
- facult  de concentration tr s  lev e, difficile   distraire;
- troubles de l' quilibre.

Une fois la d ficiency auditive d pist e, il s'agit de s'adresser   un p diatre ou   un m decin ORL. Il arrive, pourtant, que malgr  un contr le approfondi, la surdit  ne soit pas reconnue. Sur les soixante cas recens s par l'ANPEDA,



Le nouveau symbole des d ficients auditifs.

seize enfants ne portaient pas de proth ses auditives... Et pourtant, ils en auraient eu besoin.

### AM LIORER LEUR SORT

En sachant que la prise en charge pr coce du bambin est une condition importante pour favoriser son int gration dans la soci t , on comprend que l'ANPEDA soit soucieuse. Et que, tout en relevant les efforts d ploy s par les autorit s et le corps enseignant, elle demande par le biais d'une motion l'am lioration du sort des enfants malentendants.

Le texte, sign  par tous les partis, invite le Conseil d'Etat    tudier l'introduction de trois mesures.

La premi re concerne le d veloppement des structures n cessaires pour permettre l'int gration des enfants d ficients auditifs dans le canton. Ce qui implique, notamment, la connaissance de leur effectif total et l'organisation d'un d pistage pr coce - il n'existe pas - si possible avant l' ge de deux ans. En soumettant, par exemple, tous les b b s   un examen au moyen de l'appareillage appropri .

La seconde mesure tend   favoriser l'adaptation des services d'aides familiales aux besoins sp cifiques des parents qui ont en charge un enfant malentendant, de mani re    viter de devoir s'en s parer en les confiant   un internat.

Enfin, et c'est tout autant important, la motion demande que les personnes responsables de centres d'appareillages acoustiques, les audioproth sistes, profession reconnue par l'OFIAMT, soient soumis   une autorisation de pratiquer. Ceci dans le cadre de r vision de la loi cantonale sur l'exercice des professions m dicales et param dicales. JJC

###  TAT CIVIL

#### NEUCH TEL

##### Naissances

Bonfiglio Sebastiano Max, fils de Francesco, Peseux, et de Jocelyne Lise, n e Baumann. - Sch pfer Am lie Chantal Jeanne, fille de Jean-Pierre, Saint-Blaise, et de Chantal Gis le Germaine, n e Noirjean. - Ducommun Cyril, fils de Jean-Pierre, Cortaillod, et de Raymonde, n e Matthey-de-l'Endroit.

### Le sapin est dress 

Ces jours, les employ s des Travaux publics de Fleurier ont dress  le traditionnel sapin de No l. Il se r tr cit un peu plus chaque ann e, mais sa pr sence lumineuse sur la Place du March  est toujours autant appr ci e. (jic)

## Skieurs   vos lattes

### SKI ALPIN

Situation	Cm.	Neige	Pistes	Remont�es
Les Savagni�res	70- 80	poudreuse	bonnes	fonctionnent
Chasseral/Nods	20- 40	poudreuse	bonnes	fonctionnent
Les Bugnenets	50- 80	poudreuse	bonnes	fonctionnent
Le P�quier/Cr�t-du-Puy	60	fra�che	bonnes	fonctionnent
La Vue-des-Alpes	60- 70	poudreuse	bonnes*	fonctionnent
T�te-de-Ran	60- 70	poudreuse	bonnes*	fonctionne
Les Hauts-Geneveys-La Serment	70- 80	poudreuse	bonnes	fonctionnent
Cr�t-Meuron	70- 80	poudreuse	bonnes*	fonctionne
La Corbati�re-La Roche-aux-Cros	60- 70	fra�che	bonnes	fonctionnent
La Chaux-de-Fonds	60- 80	poudreuse	bonnes*	fonctionnent
Le Locle/Sommartel	40- 60	poudreuse	bonnes	fonctionnent
Cerneux-P�quignot	30- 40	mouill�e	bonnes*	fonctionne
Buttes/La Robella	50- 80	poudreuse	bonnes	fonct. me-sa-di
Les Verri�res		Pas d'annonce		

### SKI DE RANDONN E

Les Bugnenets	50- 80	poudreuse	bonnes
Chaumont	30- 50	poudreuse	bonnes*
La Vue-des-Alpes	50- 60	poudreuse	bonnes
T�te-de-Ran	60- 70	poudreuse	bonnes
La Corbati�re	60- 70	fra�che	bonnes
Vall�e de La Sagne	60- 70	fra�che	bonnes
Les Ponts-de-Martel	60- 70	fra�che	bonnes
La Chaux-de-Fonds	60- 80	poudreuse	bonnes*
Le Locle/Sommartel	40- 60	poudreuse	bonnes
Vall�e de La Br�vine	50- 60	poudreuse	bonnes
Couvet/Nouvelle Censierre	40- 50	fra�che	bonnes
Buttes/La Robella	50- 80	poudreuse	bonnes
Cernets/Verri�res	70- 80	poudreuse	bonnes

\* Pistes illumin es

Renseignements communiqu s par l'Office neuch telois du tourisme (ONT)

Andr  Perret

## Incarc ration imminente

Page 17

La sommation de se pr senter   la prison a  t  envoy e hier soir. Elle repr sente une convocation imp rative, le mandat d'arr t n'ayant lanc  que dans le cas d'inobservation de ce commandement.

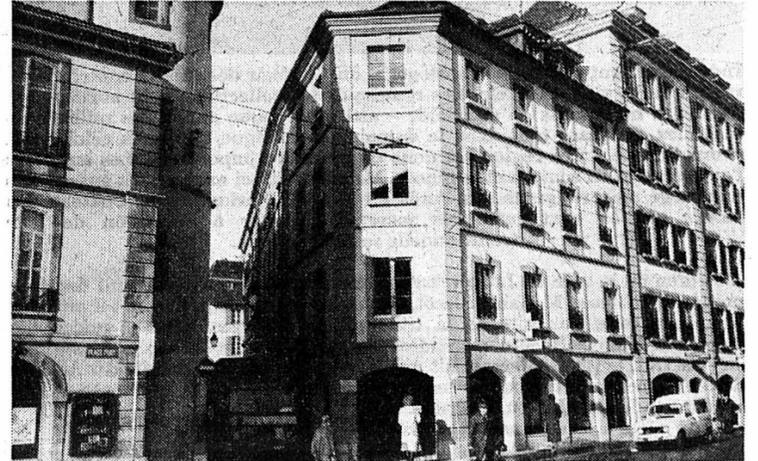
Apr s avoir empoisonn  l'atmosph re neuch teloise pendant plusieurs ann es, l'affaire Perret a  galement plong  les juristes dans l'embarras. D s le jugement de la Cour d'assises rendu, l'arrestation imm diate de l'ex-substitut du procureur avait  t  prononc e. Il avait  t  incarc r  pendant quelques semaines au p nitencier de Bellechasse, r serv  aux d linquants primaires (c' tait  videmment le cas de Perret), avant de b n ficier en avril d'une mise en libert  provisoire accord e par le pr sident de la Cour de cassation p nale moyennant le d p t de son passeport et une caution de

100.000 francs qui avait  t  vers e, ceci en raison pr cis ment de son pourvoi en cassation. Il devait appara tre ensuite que dans certains cas, il est plus difficile de faire r int grer les g oles   un condamn  que de l'en tirer provisoirement.

Le Code de proc dure p nale neuch teloise ne pr voit en effet rien formellement pour permettre de faire b n ficier d'une telle mesure de suspension d'ex cution de la peine un requ rant condamn    une peine sup rieure   un an de d tention. Le D partement de justice a donc lui aussi d  prendre des avis de droit avant de trancher et de restaurer compl tement une s r nit  longtemps perdue par les passions d clench es et les exercices de style qui ont fait de cette affaire un cas d'esp ce jusqu'  l'extr me limite.

JAL

## Int ressant am nagement   Neuch tel Des boutiques et des arcades pour la rue des Flandres



Il y a trois ans encore se dressait, sur la place Pury, un h tel portant le beau nom de «Soleil». Construit   l'angle des rues du Seyon et des Flandres, il s'avanc it sur la place en une immense proue. Il comprenait alors trente-huit lits r partis dans vingt et une chambres, un caf -restaurant au rez-de-chauss e, des salles   manger au premier  tage.

Sa disparition avait  t  d cid e, tout comme celles des immeubles sis plus   l'ouest qui abritaient quelques magasins et des appartements. La fa ade donnant sur la place des Halles, en pierre jaune, a

pu  tre sauv e, alors que les autres ont  t  d molies et reb ties, en reprenant toutefois, par obligation, l'ancienne disposition.

Des arcades ont  t  cr ees dans la rue des Flandres, c t  nord, et elles ouvrent leurs portes ces jours-ci. Les  tages comprendront des bureaux, des locaux commerciaux ainsi qu'un restaurant.

Une nouvelle vie est ainsi donn e   ce quartier neuch telois, l'ensemble aura fi re allure lorsque tous les travaux d'ext rieur seront termin s.

(Photo Impar-RWS)

## Une «premi re» en faveur d'une Maison de la musique Le Festival «polymusical» de Neuch tel s'ouvre aujourd'hui

Du jazz, du rock, du folk, de la chanson fran aise et de la musique classique r unis en un seul et m me festival, on ne l'a jamais vu   Neuch tel, on ne le voit pas souvent ailleurs. C'est pourtant ce que propose d s ce soir aux amateurs le comit  pour la promotion d'une Maison de la musique   Neuch tel.

Nous avions d j  pr sent  le projet de ce comit , et son id e de festival original pour la promouvoir. Il vaut la peine de revenir sur le d tail d'une affiche   la richesse et   l' clectisme peu ordinaires.

Tout va donc se passer   Panespo, en attendant, justement, cette «Maison de la musique» dont l'id e fait son chemin.

Ce vendredi soir sera essentiellement consacr  au jazz, avec une incursion dans le domaine de la musique classique. Le groupe local Nimbus ouvrira les feux d s 19 h., avec son style jazz-rock et ses emprunts   la musique latino-am ricaine. Il sera suivi par le quintette am ricain de Benny Bailey, un des meilleurs trompettistes dans la tradition de Gillespie, compagnon des Hampton, Jones et autres. Un «big band», celui de l'AMR, de Gen ve, prendra le relais et pr sentera en premi re son nouveau r pertoire de jazz contemporain. Pierre Sublet et Martin Christ, deux pianistes classiques dont la notori t  d passe les fronti res suisses, proposeront trois tendances de la musique contemporaine classique. Enfin, l'Ivory Quartet de Zurich mettra fin   la soir e en interpr tant des compositions de Lloyd, Mingus, Zadlo mais aussi de celles qu'il compose lui-m me dans la voie «new jazz».

L'apr s-midi et la soir e de samedi seront r serv s au rock, avec successivement: le groupe Bavett du Locle et son «soft rock» inspir  de Santana, Harmonium ou Pink Floyd; Blue Movie, de Neuch tel; le groupe fran ais Grime et

son spectacle; le duo de pianistes  clectique et improvisateur Ir ne Schweizer et Urs Peter Schneider; le groupe anglais Family Fodder, tr s «dansant»; le duo fran ais Catherine Ringer et Fr d ric Chichin qui   l'enseignement de «Rita Mitsouko» proposent un r cit l  tonnant recourant notamment   la musique synth tique; et enfin le rock ultra-moderne, parent de Roxy Music ou David Bowie, du groupe am ricain Indoor Life.

Dimanche enfin, du folk, de la chanson, des musiques «inclassables» sont au programme. Deux groupes neuch telois   d couvrir, tout d'abord: Chamade, qui combine en cr ations originales des influences musicales classiques et contemporaines, et Des C udres, qui interpr te de la musique traditionnelle irlandaise. Ils seront suivis du groupe romand Sarclon, qui s'est d j  impos  par la qualit  de ses textes, de ses «images», de sa pr sence. Charl lie Couture et ses musiciens acheveront   Panespo une tourn e fran aise qui leur a valu les appr ciations les plus louangeuses. Le Genevois Fran ois Lindenmann et le Chilien Sebastian Santamaria mettront en commun leurs styles diff rents, leurs personnalit s, dans un duo de piano qui ouvrira des horizons musicaux in dits. Autre duo  tonnant, celui de Pascal Teignet et Philippe Bregni re, qui eux m langent carr ment les civilisations en associant une basse  lectrique   un sitar indien. Et le Festival s'ach vera par une musique qui les contient toutes, d fiant les  tiquettes, celle du harpiste suisse Andreas Vollenweider, r v lation du Festival de Montreux 1981. (sp - Impar)

Suite des informations neuch teloises

25

## cela va se passer

● Samedi,   la salle de gymnastique de Saint-Sulpice, la SFG locale pr sentera son fameux spectacle annuel. Outre les exercices gymniques et autres ballets, le programme indique que les dames gymnastes des Verri res seront de la partie, tout comme les majorettes du Val-de-Travers et un joueur de cor des Alpes. Un bal conduit par l'orchestre Jean Fontaine mettra un point final   cette soir e.

● La Soci t  d'accord onistes l'Echo de Riaux, de M tiers, organisera d s la mi-janvier un cours pour d butants. M. Jean Rota prend les inscriptions. (jic)

Pour obtenir toute la finesse, la classe et l'homog n it  d'une MOUSSE 100% NATURELLE rien ne vaut l'authentique m thode champenoise

**TRADITION MAULER**  
du «remu    la main» et de 3   5 ans de cave  
AU PRIEUR  ST-PIERRE  
2112 M TIERS/NE

**CE SOIR**  
11 décembre  
dès 20 heures

# GRAND MATCH AU LOTO

à la grande salle  
de l'Ancien Stand

**Musique**  
**Les Armes-Réunies**

**4 cartons**  
de 350.- à 450.-  
chacun

Maximum de marchandise autorisé  
Abonnement à Fr. 12.-  
pour les 27 premiers tours

30480

Cause transposition de notre entrepôt, nous liqui-  
dons les lots de marchandises restants suivants,  
jusqu'à épuisement des stocks

## LAMBRIS

au lieu de 8.90	nouveau <b>6.90</b>
au lieu de 11.60	nouveau <b>9.90</b>
au lieu de 9.90	nouveau <b>7.90</b>
au lieu de 15.90	nouveau <b>11.50</b>
au lieu de 13.90	nouveau <b>10.90</b>
au lieu de 16.60	nouveau <b>11.90</b>
au lieu de 16.70	nouveau <b>12.90</b>

D'autres lots avec 30 - 40% de réduction, égale-  
ment bois précieux purs.

Divers matériaux d'isolation jusqu'à 20%  
de réduction. Est livré sur place.



4242 Laufen  
Tel. (061) 89 36 36  
Surface ancienne fabrique de papier  
03-6586

## GARAGE DU NORD VAUDOIS

engage tout de suite ou à convenir

## employé de bureau magasinier

Poste indépendant avec responsabi-  
lités.

Salaires en rapport avec les aptitudes.

Situation stable et intéressante pour  
personne qualifiée.

Prière d'adresser les offres manuscrites  
avec curriculum vitæ, certificats, pho-  
tographie sous chiffre 22-970228 à  
Publicitas, 1400 Yverdon.

Discretion assurée.

22-14184



## MAEDER- LESCHOT SA

Manufacture de boîtes  
de montres  
2504 Bienne,  
rue Renfer 3

dans le cadre de son développement, engage pour date  
à convenir

## un régleur

pour son département «TOURNAGE-ACHEVAGE».

Transport par bus de l'entreprise assuré depuis St-Imier  
et Tavannes.

Nous offrons les avantages sociaux d'une entreprise  
moderne.

Veuillez prendre contact avec le service du personnel,  
tél. (032) 42 36 36, interne 19.

80-457



## MAEDER- LESCHOT SA

Manufacture de boîtes  
de montres  
2504 Bienne,  
rue Renfer 3

dans le cadre de son développement, engage pour date  
à convenir

## POLISSEURS DE MÉTIER PERSONNEL MASCULIN DE PRODUCTION 2 MÉCANICIEN FAISEURS D'ÉTAMPES

avec certificat fédéral de capacités

## CONTRÔLEUR

avec de bonnes connaissances techniques de la boîte  
de montre

## ÉTAMPEUR

ayant déjà travaillé sur la boîte de montre.

Nous offrons les avantages sociaux d'une entreprise  
moderne.

Transport par bus de l'entreprise assuré depuis  
SAINT-IMIERS et TAVANNES.

Veuillez prendre contact avec le service du personnel,  
tél. 032/42 36 36, interne 19.

80-457

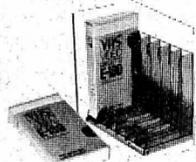
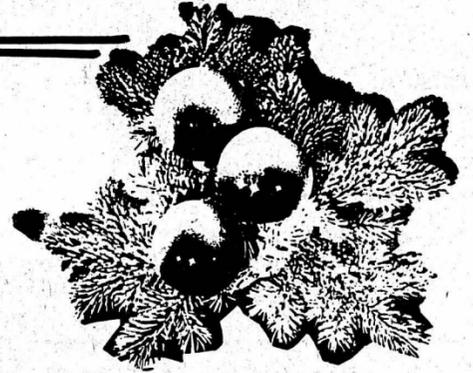
# idées cadeaux

Voici quelques idées pour vos cadeaux électroniques... toujours appréciés parce que d'actualité,  
il faut les choisir et pouvoir les garantir, c'est pourquoi, surtout quand vous voulez être sûr  
de faire plaisir, vous avez avantage à venir voir votre magasin Radio TV Steiner, là, près de  
chez vous. Ou si vous préférez, pour votre TV et votre chaîne HiFi, appelez votre Conseiller  
Radio TV Steiner: il viendra chez vous, pour vous aider.

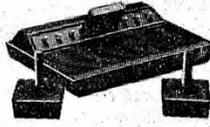
Radio TV Steiner.

Plus sûr, mais pas plus cher.

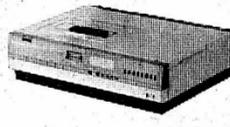
bonnes fêtes



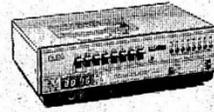
**Classeur à cassettes vidéo VHS**  
avec 1 cassette vierge E 120  
et 2 E 180.  
**99.-**



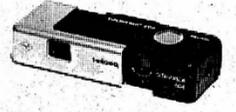
**Jeu TV Atari 2600**  
Système d'ordinateur vidéo  
complet, avec une cassette  
«football».  
**398.-**



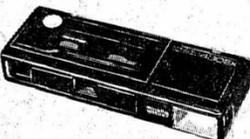
**Magnétoscope couleur Panasonic NV 2000 VHS**  
Système PAL (Suisse-  
télévisions, etc.) 4 h. par  
cassette, ralenti, accéléré, etc.  
**1990.-**



**Magnétoscope couleur Saba 6000 VHS**  
Système Pal et Secam, tous  
les programmes couleurs  
(Suisse-France, etc.).  
**1995.-**



**Glissez-le dans la poche!**  
Agfomatic pocket 508,  
format 110 (cassette).  
**39.-**



**Il vous avertit quand il n'y a pas assez de lumière!**  
Minolta 430 EX, format 110  
(cassette) complet, avec flash  
et sac.  
**98.-**



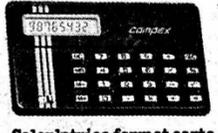
**Compact, avec réglage automatique**  
Yashica Autofocus avec flash.  
**225.-** avec sac



**Montre pour dame**  
Allorgan 813, avec alarme  
multiple et mélodie, chrono.  
**89.-**



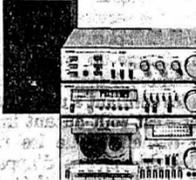
**Montre électronique à double indication**  
Allorgan 2003, indication par  
aiguilles et chiffres avec alarme.  
**128.-**



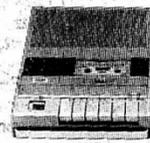
**Calculatrice format carte de crédit**  
couleur bordeaux, touches dorées.  
**35.-**



**Radio de poche Allorgan 792**  
ondes Longues, Moyennes et  
Ultra-courtes. Avec Trafic  
aérien.  
**28.-**



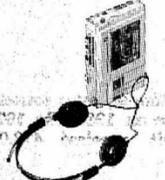
**La super mini-chaîne: Allorgan 810**  
Ampli 2 x 65 Watts, tuner AM/FM  
avec préselections, platine cas-  
sette Métal, avec High-Com, et 2  
enceintes acoustiques à 3 voies.  
**1388.-**



**Enregistreur portatif à cassette**  
ITT SL 500, fonctionne sur piles  
et secteur. Micro incorporé.  
**135.-**



**Radio-réveil de qualité**  
Allorgan CR 25M, avec ondes  
Longues, Moyennes et Ultra-  
courtes. Minuterie sommeil.  
**65.-**



**Super! Walkman**  
Allorgan WM 10, prêt  
pour les bandes métal.  
**158.-**



**Stereo, avec recherche automatique**  
Sanyo M 7500, piles et secteur,  
ondes Longues, Moyennes et  
Ultra-courtes. Minuterie  
sommeil.  
**245.-**



**Super! radio-cassette stéréo Sharp GF 6363**  
avec 2 x 25 Watts! avec le système  
APSS! ondes Longues, Moyennes,  
Courtes et Ultra-courtes.  
**398.-**



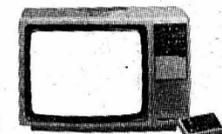
**Il a quatre fonctions**  
Tensai RCR 343, radio-cassette  
stéréo avec horloge électronique  
et réveil. Deux microphones  
incorporés.  
**298.-**



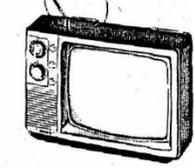
**Casque AKG K 80**  
le complément de toute bonne  
installation. Fréquence 20 à  
18000 Hz.  
**89.-**



**Portatif, TV couleur et radio**  
Philips 10CX 1100, écran 25 cm,  
12 programmes possibles en PAL  
avec recherche automatique.  
Radio avec ondes Ultra-courtes  
et Moyennes.  
**880.-**



**TV couleur portable, avec télécommande**  
Sanyo CTP 4204, écran 42 cm,  
16 programmes possibles en  
PAL, avec recherche  
automatique.  
**1090.-**



**TV portatif, noir/blanc, écran 31 cm**  
Tensai 1201, fonctionne sur  
piles ou secteur, 12 programmes  
possibles, le cadeau idéal!  
**195.-**



**TV couleur avec tous les programmes et portable!**  
Grundig 1845, écran 47 cm., 8  
programmes possibles (Suisse-  
France) avec recherche automa-  
tique. Télécommande infrarouge.  
**1498.-**

bonnes fêtes

# RADIO STEINER

## HiFi, Photo-Ciné

Il y a 30'000.- de prix à gagner!

Essayez: vous pouvez gagner une  
chaîne complète Revox, ou un Vidéo, ou un appareil  
photo, ou un TV couleur, ou...  
C'est le **grand concours gratuit** Duracell.  
Vous trouvez les formulaires chez  
Radio TV Steiner, près de chez vous.

**La Chaux-de-Fonds**  
**53, avenue Léopold-Robert**

18-1407

# Bonne heure du Suisse MIREXAL

En savoir plus **M** acheter mieux

Depuis qu'elles existent, les montres MIREXAL portent le label de qualité SWISS MADE.

Cela concerne aujourd'hui plus de 60 modèles. De la montre la plus simple (à remontoir) à la plus sophistiquée (à quartz, double affichage et fonctions multiples) en passant par l'automatique. Toutes SWISS MADE. Soumises à des tests aussi nombreux que sévères, elles sont l'exactitude même, même à la longue. La qualité des montres MIREXAL n'est pas un vain mot; avec elles, tout concorde.

Garantie d'un an sur tous les modèles.

Et naturellement un service après-vente fiable et rapide.

SWISS MADE

### Montre analogique à quartz pour hommes

Boîtier plaqué or 10 microns à fond en acier. Calendrier, cadran blanc. Bracelet en cuir marron foncé imitation croco.

140.-

### Montre automatique pour dames

Boîtier plaqué or 10 microns à fond en acier, INCABLOC, calendrier, cadran champagne 2 tons à 11 index appliqués haut relief. Bracelet en cuir marron imitation lézard.

125.-

### Montre automatique pour hommes

Boîtier en acier, INCABLOC, jour et date, cadran argenté.

125.-

Les montres MIREXAL que voici sont étanches, antichoc et pourvues soit d'un verre minéral, soit d'un verre hésalite et, pour certains modèles, d'un bracelet en acier facilement réglable.

### NOUVEAUTE

### Montre à quartz pour hommes, à affichage analogique et numérique (digital)

Boîtier chromé à fond en acier. Fonctions analogiques: heures/minutes; numériques: chrono au 1/100 de seconde, signal horaire et alarme programmables, date, jour, 2e fuseau horaire, éclairage du cadran et affichage de la fonction. Bon offert pour le premier changement de pile.

170.-

### Montre analogique à quartz pour dames

Boîtier chromé à fond en acier, cadran bleu à 12 index appliqués haut relief, grande aiguille des secondes. Bracelet en cuir bleu imitation lézard.

110.-



### Montre analogique à quartz pour dames

Boîtier chromé à fond en acier, cadran bleu dégradé.

160.-

### Montre analogique à quartz pour hommes

Boîtier en acier, calendrier, cadran bleu.

140.-



# MIGROS

dans les Marchés MIGROS LA CHAUX-DE-FONDS et LE LOCLE

SALONS CONFORTABLES

À DES PRIX SUPER-CONFORTABLES 20 à 30% MOINS CHER GRÂCE À NOS PRIX DE GROS

## GRABER

MEUBLES EN GROS

Vente aux privés

Rue de la Serre 116 ex usine Movado



### CS: des idées-cadeaux

Carnets d'épargne CS  
Plaquettes d'or et d'argent  
Pièces d'or

Votre caissier CS vous renseignera volontiers.



CREDIT SUISSE CS

2301 La Chaux-de-Fonds  
Av. Léopold-Robert 58, Tél. 039/23 07 23

\*\*\*\*\*



HALLUT 1254 Jussy/GE

Fraiseuses à neige de 8 et 10 CV d'un rapport qualité-prix très avantageux. Démonstration sur demande.

### Ballmer SA

agence agricole  
Marais 22  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/22 35 04

\*\*\*\*\*

# TOM and JERRY



# CANTON DE NEUCHÂTEL

## la voix d'une région

### ETA, FHF, EEM, DUROWE et SEFEA sous commandement unifié Ebauches SA face au tout ou rien

Ebauches SA se restructure ! Depuis le temps qu'on suture les structures, qu'on organise, désorganise, réorganise, la restructuration est presque devenue un service autogéré dans la grande maison du Faubourg de l'Hôpital à Neuchâtel.

Les intentions sont exprimées depuis longtemps, mais les moyens faisaient défaut qui devaient permettre de les mettre en forme. Ebauches SA était un royaume morcelé avec la principauté de Fontainemelon, les duchés de Granges et du Locle, la baronnie roturière de Marin.

Tout allait pour le mieux tant que la dime était versée à la Saint-Jean ou à la Saint-Martin.

Mettre en œuvre les intentions d'unité, c'était s'attaquer à des bastions inexpugnables.

Prince, ducs et barons se savaient si solides dans leurs créneaux qu'ils se guerroyaient d'une place forte à l'autre, frères ennemis, trop orgueilleux pour voir et croire que le péril était à leur porte.

Ainsi de Rome, superbe et moqueuse qui ne redouta pas à temps les cavaliers venus d'Asie. Toute grandeur porte en elle sa décadence.

Sous la pression et le déchaînement d'une concurrence elle-même aux abois, l'horlogerie s'avise qu'en effet toute rassembler et concentrer toutes les énergies qui, depuis trop longtemps, se dépensent plus à se combattre l'une l'autre qu'à se conjurer pour opposer un front unifié à l'extérieur.

La situation est difficile depuis 1974. La lutte a épuisé les réserves.

Depuis l'été dernier, la situation est devenue intenable pour Ebauches SA, et combien d'autres, d'où la décision « d'accélérer le processus de restructuration de l'entreprise », ainsi que l'expose le communiqué diffusé hier, de Biennne. Le voici :

#### «Unification de l'offre d'Ebauches SA»

Tenant compte de la situation conjoncturelle qu'affronte aujourd'hui l'industrie horlogère suisse, le Conseil d'administration d'Ebauches SA, sur proposition de la Direction générale, a décidé d'accélérer le processus de restructuration de l'entreprise. Cette décision a été ratifiée par le Comité du Conseil d'administration de l'ASUAG, réuni à Biennne mercredi 9 décembre.

Durant le premier trimestre de 1982, les trois unités opérationnelles principales du Groupe (ETA SA, Fabrique d'ébauches, Grenchen; Fabriques d'horlogerie de Fontainemelon et Ebauches Electroniques SA Marin) seront intégrées en une entité économique et industrielle unique à laquelle seront associées les deux fabriques contrôlées à l'étranger: SEFEA à Annemasse (France) et Durowe à Pforzheim (RFA). La responsabilité opérationnelle de chacune de ces 3 unités, qui conserveront leur personnalité juridique respective, sera assumée par M. Ernst Thomke, jusqu'ici directeur général d'ETA SA.

Cette nouvelle étape dans la restructuration du Groupe permettra, en unifiant l'offre de produits d'Ebauches SA tant au plan technologique que dans le secteur commercial, d'assurer une meilleure compétitivité de l'industrie horlogère suisse sur les marchés mondiaux.

Ces décisions se répercuteront, dans les mois qui viennent et à tous les niveaux, sur les structures opérationnelles d'Ebauches SA et de ses sociétés affiliées, dont le personnel, dûment informé, sera associé à la mise en place. (comm.)

#### COMMANDES SPÉCULATIVES

En 1979, Ebauches SA a enregistré une reprise très forte des commandes. Mais il s'agissait, pour une part importante, de commandes spéculatives: de l'étranger on passait la même commande à plusieurs établissements qui les répercutaient chez Ebauches SA.

A la fin de 1980, tout le monde était suroccupé, néanmoins chez Ebauches l'activité était maintenue un tiers environ en dessous de la demande pour compenser certains aspects artificiels de celle-ci.

A Granges comme à Fontainemelon, on voyait venir 1981 avec optimisme. A Marin, plus près du front très fragile de la montre électronique de masse, on faisait déjà preuve de modération.

Les budgets pour 1981 étaient très serrés et optimistes.

Tout marchait normalement jusqu'en avril dernier. La première alerte est venue de Chine: attention, le marché peut se fermer, annonçait Hong Kong.

Au mois de juillet les chiffres parlaient, la moitié du bénéfice prévu n'avait pas été réalisé.

La coupure fut nette à la rentrée des vacances d'été. Le 22 août, le directeur général d'Ebauches SA, M. Sommer, ordonne l'arrêt des achats, il bloque les dépenses inutiles, il donne l'ordre de prendre des mesures de chômage et d'étudier des réductions d'emplois. Les investissements sont suspendus.

par Gil BAILLOD

Le 4 septembre, chaque unité doit fournir des prévisions pour la fin de l'année. Tous les rapports concordent: ce sera dur, très dur.

Dans le même temps, le Japon se bat contre un tassement continu et dangereux des prix des montres digitales.

Il répond à l'avalissement des prix par une baisse plus forte encore, comme dans un incendie de forêt on taille des allées pare-feu. Rien n'y fit et le Japon précipita ses soldes.

Chaque semaine, les prix se tassent. En trois mois, c'est l'effondrement.

Le 21 septembre, M. Sommer annonce à son conseil d'administration que la Suisse doit apporter une réponse à la guerre des prix. La situation est devenue tout simplement infernale.

Il faut élaborer un produit normalisé du haut au bas de la gamme pour retrouver du volume et parvenir à des prix compétitifs.

Le moyen: créer une unité économique avec les trois fabriques, ETA, FHF et EEM. Ce n'est là que l'étape finale d'un plan qui remonte à 1979 (pour le dernier en date!) et qui devait être tranquillement réalisé au cours des années 80.

Il n'y a plus de tranquillité. L'action se précipite. «Le temps est écoulé, veuillez remettre de la monnaie dans l'appareil... Il n'y a plus de monnaie. Il n'y a plus de choix. Il faut tailler et foncer.

#### RÉPARTITION

La grille des produits établie en 1979-80 va être strictement appliquée.

Pour la montre mécanique, pas de problème, les frontières sont claires: le standard mécanique est à FHF et l'automatique à ETA.

Pour le quartz analogique, ETA doit répondre aux besoins du haut de gamme

(catégorie A), Fontainemelon approvisionne le milieu de gamme et la masse et Marin produit le mouvement économique.

La répartition reste traditionnelle, en fait. ETA travaille le 5%, 7% et le 11%, FHF reste dans le 6%, 8% et aussi dans le standard.

Les trois maisons opèrent sur les marchés, chacune avec leur organisation commerciale. Désormais, on ne trouvera plus trois vendeurs que le client habile travaille les uns contre les autres.

«Un concept global doit permettre l'union des forces». Vite dit, vite écrit!

Au chapitre du «marketing» intervient un changement important. Ebauches SA ne veut plus accepter la loi des intermédiaires, elle entend imposer un partage équitable des risques et des profits avec sa clientèle.

#### EMPLOI

Comme toute réorganisation, celle d'Ebauches SA va entraîner un certain nombre de licenciements.

Lors d'une première phase, à Granges l'intégration de AS à ETA a entraîné une diminution de 2000 emplois sur les 4000 existants, en quelques années.

A Fontainemelon, la réduction annoncée est de 300 emplois. Une centaine de personnes sont déjà parties, il s'agit de départs volontaires de retraite, de retraites anticipées et de licenciements. La réduction de 200 personnes sera étalée jusqu'à l'été prochain.

Ebauches SA, comme l'ASUAG a toujours admis une notion de responsabilité dans le maintien d'un équilibre entre les régions.

Dans la situation actuelle, les «priorités industrielles» prévaudront. C'est sans appel. La confrontation va porter entre les intérêts économiques et la classe politique. On pourrait déjà en entendre parler la semaine prochaine au Grand Conseil neuchâtelois.

Toutefois tout le monde admet que l'horlogerie est dans une situation de crise. L'enjeu est la survie.

### Pierre Dubois: «des sueurs froides»

Hier après-midi, le directeur général d'Ebauches SA, M. Sommer est allé personnellement informer le Conseil d'Etat neuchâtelois, à savoir M. Pierre Dubois, chef du Département de l'industrie, des décisions prises.

Nous avons demandé à M. Dubois, ses réactions à chaud.

Les nouvelles sont très préoccupantes. Nous avons l'impression que quelque chose doit être fait. Le terme de rationalisation est toujours un peu inquiétant, car il s'accompagne presque toujours de licenciements. Nous espérons que la rationalisation dans le secteur des ébauches sera efficace, car elle nous paraît logique dans le contexte de l'horlogerie mondiale. Nos espoirs qu'elle apportera des améliorations.

Trois cents emplois sont en cause. Une centaine de personnes sont déjà parties, deux cents autres postes de travail seront supprimés d'ici l'été prochain.

Nous aimerions que cette mesure permette la continuation des activités horlogères dans le canton de Neuchâtel qui pour le moins nous donnent des sueurs froides.

Nous avons la conviction qu'il ne s'agit pas de mesures défavorisant notre canton, car d'autres mesures identiques ont déjà été prises ailleurs. Le problème de l'horlogerie doit être considéré dans sa globalité suisse.

Nous avons noté avec satisfaction que le Conseil d'Etat a été informé rapidement et à satisfaction par le directeur général d'Ebauches SA.

### «Tout le marché»

Au plan mondial deux «systèmes» sont aux prises. Les Occidentaux, dont les horlogers suisses, se battent pour conserver une part du marché.

Les horlogers japonais veulent tout le marché. Ils ont mis en place un système qui ne fonctionne qu'en expansion, d'où la politique des prix meurtrière qu'ils pratiquent. Le prix en yen est devenu une arme nationale. Les Japonais ont raison en ce sens qu'ils raisonnent en termes globaux et qu'ils unifient leurs stratégies entre la banque et l'industrie. Il y a si longtemps que les Japonais montrent l'exemple à suivre en matière d'offensive que l'on peut se poser des questions.

La réponse est simple: on est face à deux stratégies différentes.

Les Suisses conduisaient une guerre de positions. Ils vont passer à la guérilla, d'où le besoin d'une extrême mobilité industrielle.

#### UN CARNASSIER...

Le commandement unique va s'établir à Granges, c'est vrai. Personne n'a le droit de pleurnicher et ceux qui crient à la colonisation ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes. Où sont les hommes préparés, où est la relève en Suisse romande?

Le nouveau patron de l'ébauche suisse est de la race des grands carnassiers, c'est certain, mais gros cerveau aussi.

M. Thomke a fait un apprentissage de mécanicien chez ETA. La tête le démonte. Il prépare et obtient sa maturité fédérale. Les livres le rongent, il devore des bibliothèques. Le voici docteur en sciences naturelles. Ce n'est pas assez, le voilà docteur en médecine.

Puis il arrache le diplôme de l'INSEAD, l'école de «management» de Fontainemelon. Il dirigera la division «marché européen» de l'entreprise américaine «Beetcham», produits chimiques et pharmaceutiques.

Il a été harponné par MM. Scholl et Sommer pour diriger ETA. Il avale le groupe. Cela fait certainement partie des appétits du bonhomme, mais il a les moyens de ses ambitions. J'ignore où se terminera sa trajectoire horlogère, mais il est parti pour installer l'horlogerie dans une trajectoire juste, compte tenu de l'ensemble des données actuelles. Une horlogerie confrontée à un tout ou rien. Et ce sera sans pardon.

G. Bd.

• Lire également l'opinion en première page.

### Union instrumentale de Cernier Un bilan très positif

La société de musique Union instrumentale a tenu son assemblée générale annuelle dernièrement à Cernier sous la présidence de M. Claude Jacot. Sur les 61 membres d'honneur, honoraires et actifs convoqués, 39 étaient présents.

Cinq nouveaux membres actifs ont été accueillis par acclamations, ce sont MMes Anita Baltisberger, Corinne Brechbühler, Corinne L'Epplattenier, et MM. André Borel et Claude Miletto. Par ces admissions, l'effectif est porté à 38; une dizaine de musiciens sont en cours de formation, plusieurs d'entre eux pourront bientôt rejoindre la formation, si bien que le local de répétition va s'avérer de plus en plus exigü... Un instant de recueillement est observé pour honorer la mémoire des amis musiciens et de leurs proches parents décédés.

Par la lecture des principaux procès-verbaux, on réalisa que la santé de l'Union instrumentale était excellente; les comptes bouclent par un bénéfice de 1260 francs, alors qu'ils étaient déficitaires durant les trois exercices passés; l'assemblée donna décharge au caissier et aux vérificateurs avec remerciements.

Au vu du dépouillement d'un questionnaire rempli par chaque musicien, il s'avère que le choix musical était très peu apprécié; pour y remédier, le sous-directeur souhaite qu'à l'avenir une plus large concertation se fasse avant toute décision. Les nominations représentaient un point fort des débats, car le vice-président et le bibliothécaire étaient démissionnaires. Le vice-président sortant Claude Hügli était spécialement remercié pour son dévouement au sein du comité, après avoir œuvré de nombreuses années en tant que caissier de la fanfare de Serrières.

#### UN NOUVEAU COMITÉ

MM. Claude Jacot président, Claude Matile vice-président, Michel Frutiger secrétaire, Eric Barfuss caissier, Claude Haenni responsable des verbaux, Olivier

Matile responsable du matériel et William Freiburghaus responsable des partitions. Les adjoints sont confirmés à leur poste, il s'agit de MMes Jocelyne Soguel au secrétariat, Janic Bernasconi aux verbaux, et de MM. Albert Challandes à la caisse, Eric Challandes au matériel; pour les partitions, Cédric Challandes se verra épauler par Conrad Zosso.

Le directeur, M. Raymond Evard et le sous-directeur, M. William Freiburghaus furent confirmés à l'unanimité.

Feront partie de la commission musicale: le directeur, le sous-directeur, ainsi que MM. Charles Tschachtli, Cédric Challandes, André Guyot, Martial Sebak et Bernard Blandenier.

Délégués à l'assemblée cantonale des musiques: MM. Denis Opplinger et André Borel. Délégués à l'Association des sociétés locales: MM. Claude Jacot et Eric Barfuss. Commission des nouveaux statuts: MM. Charles Tschachtli président, Claude Hügli, Claude Jacot, Eric Challandes et Claude Haenni.

Responsables du pique-nique: MM. Jean-Louis Claude, Jean-Luc Droz et André Borel. Avant la clôture et un petit repas amical, les musiciens les plus assidus ont été récompensés et remerciés, il s'agit de MM. Claude Hügli, Charles Tschachtli, Claude-Alain Haussener, François Matile et André Haussener.

(cp)

#### DOMBRESSON

### Conseil général

Le budget est le sujet principal de cette séance; il est adopté sans question et à l'unanimité malgré un déficit de 32.460 fr. Une naturalisation est acceptée à l'unanimité également alors que la nomination d'un membre à la Commission scolaire a nécessité trois tours de scrutin secret. Nous reviendrons très prochainement sur cette séance. (yh)

### Buttes, Noiraigue, Les Verrières Trois communes: trois budgets 1982 déficitaires

Buttes, Noiraigue et Les Verrières, vont étudier ces prochains jours le budget 1982 qui présente chaque fois un déficit. Il est vrai qu'aucune administration ne livre des prévisions comptables comportant un bénéfice. Et par les temps qui courent, elles s'en trouvent de toute manière dans l'impossibilité. C'est particulièrement vrai au pied de la Clusette où il est bien difficile d'égaliser la colonne des charges et celle des revenus.

A Noiraigue, donc, le déficit présumé pour 1982 se monte à 19.416 francs. Il comprend 9000 fr. à titre d'amortissement du compte d'exercice clos, obligatoire dès que ce dernier est négatif. D'autre part, le Conseil d'Etat a encore autorisé la commune - et pour la dernière fois - à suspendre les amortissements légaux comptables qui représentent une somme de 38.130 francs.

Dans la présentation de son budget, l'exécutif fait remarquer que, par rapport à 1982, les améliorations se montent à 15.780 fr. Une diminution des charges à l'instruction publique (effectif en baisse, changement d'institutrice) permet d'économiser 47.300 fr.

Résumés dans le compte pertes et profits, les revenus communaux sont les suivants: intérêts actifs, 6424 fr.; immeubles productifs, 14.270 fr.; forêts, 25.600 fr.; impôts, 295.300 fr.; taxes, 37.850 fr.; recettes diverses, 19.000 fr.; service des eaux, 24.450 fr.; service de l'électricité, 24.450 fr. Soit un total de 474.394 fr.

Les charges se décomposent ainsi: intérêts passifs, 35.860 fr.; frais d'administration, 73.450 fr.; hygiène publique, 40.900 fr.; instruction publique, 201.500 fr.; sports, loisirs, culture, 5.300 fr.; Travaux publics, 49.450 fr.; police, 6200 fr.; oeuvres sociales, 60.150 fr.; dépenses diverses, 12.000 fr.; amortissements, 9000 fr. Total des charges: 493.810 fr. Déficit présumé: 19.416.

#### PRIX DU BOIS EN BAISSÉ

A Buttes, le budget prévoit 699.530 fr. pour les dépenses, contre un montant de 670.450 fr. dans la colonne des recettes; soit un déficit s'élevant à 19.500 fr. Les comptes auraient pu être équilibrés si le prix du bois n'était pas à la baisse.

Faisant preuve de prudence, l'exécutif a inscrit 81.500 fr. de recettes pour 1982 au chapitre des forêts, contre 118.450 fr. dans le budget 1981.

Dans le détail, les recettes présumées se présentent ainsi: intérêts actifs, 9300 fr.; immeubles productifs, 27.700 fr.; forêts, 81.550 fr.; impôts 419.500 fr.; taxes, 60.900 fr.; recettes diverses, 30.000 fr.; service des eaux, 12.500 fr.; service de l'électricité, 29.000 fr.

Au chapitre des dépenses: intérêts passifs, 1000 fr.; frais d'administration, 88.250 fr.; hygiène publique, 69.300 fr.; sports, loisirs, culture, 10.300 fr.; Travaux publics, 72.200 fr.; police, 10.700 fr.; oeuvres sociales, 91.000 fr.; dépenses diverses, 36.500 fr.

Outre l'étude du budget, le législatif devra encore se prononcer pour l'achat de

trois radiateurs et leur installation au temple où la chaufferie est vétuste et ne fonctionne plus normalement. Il en coûtera 6000 fr.

#### PERSPECTIVES GUÈRE RASSURANTES

«La situation financière se resserre indiscutablement à un moment où les perspectives à court terme ne sont guère rassurantes» fait remarquer l'exécutif des Verrières en présentant le budget 1982 qui se solde par un déficit présumé de 41.646 fr., pour un total des dépenses atteignant 1.031.580 fr. «Il faut, poursuit le Conseil communal, de la modération dans les exigences et de la sagesse, à moins de rechercher des impôts et des taxes supplémentaires».

L'exécutif ne voudrait pas en arriver là, imposer davantage le contribuable verrisann qui reste éloigné des centres économiques et supporte déjà un rude climat. Il relève un élément positif et rassurant dans la grisaille économique que connaît la commune et la région en général: la volonté inébranlable de faire face aux difficultés.

Dans les détails, le budget 1982 se présente de la manière suivante. Au chapitre des revenus: intérêts actifs, 26.000 fr.; immeubles productifs, 18.600 fr.; forêts, 134.564 fr.; impôts 631.050 fr.; taxes, 108.470 fr.; recettes diverses, 30.250 fr.; service de l'électricité, 41.000 fr.; service des eaux (déficitaire), 10.300 fr.

Charges communales: intérêts passifs, 68.500 fr.; frais d'administration, 121.557 fr.; hygiène publique, 65.600 fr.; instruction publique, 402.043 fr.; sports, loisirs, culture, 20.760 fr.; Travaux publics, 120.000 fr.; police, 54.220 fr.; oeuvres sociales, 133.800 fr.; dépenses diverses, 34.800 fr.

Outre l'examen de ce projet de budget, le législatif s'intéressera à la reprise éventuelle des biens de la Société coopérative d'habitation des Verrières. Prenant de l'âge et estimant avoir rempli leur contrat, les membres de la Société coopérative voudraient céder leur immeuble à un tiers. Se souvenant que la commune leur avait accordé à l'époque de la construction une subvention de 42.000 fr., ils seraient décidés à le lui vendre, moyennant une reprise du passif de l'ordre de 231.000 fr. La commune semble avoir tout à y gagner car le locatif est estimé à 360.000 fr. Elle retrouverait, de plus, son investissement initial et très largement les intérêts composés, tout en bénéficiant de la plus-value touchant les biens immobiliers. Décision vendredi soir. JJC



# AUTO CENTRE Emil Frey SA



Rue Fritz-Courvoisier 66 - Téléphone 039/23 13 62 - La Chaux-de-Fonds

VOTRE SPECIALISTE

## La Hi-Fi c'est notre spécialité

20 modèles de Rack en exposition à partir de Fr. 990.- toutes marques  
Service de réparations - garantie - leasing  
Toujours chez votre spécialiste de confiance

**FRESARD SA** 31208

radio TV HI-FI **Frésard** Tél. 23 27 83  
Léopold-Robert 41 La Chaux-de-Fonds

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

### AVIS

Les 21, 22 et 23 décembre 1981,

- Le Service de l'orientation scolaire et professionnelle
- L'Office régional d'orientation scolaire et professionnelle

fermeront leurs bureaux pour permettre leur déménagement à la

## Place des Halles 8 2000 Neuchâtel

A cette nouvelle adresse, les bureaux seront ouverts dès **lundi 28 décembre 1981.**

Les numéros de téléphone seront, dès cette date:  
**038/22 39 22 et 038/22 39 23** pour le Service de l'orientation scolaire et professionnelle  
**038/24 12 47 et 038/22 37 32** pour l'Office régional d'orientation scolaire et professionnelle.

Département de l'Instruction publique 87-245

Nous cherchons

## auxiliaires d'imprimerie

ayant si possible quelques années de pratique.  
HOMMES alertes et d'initiative pourraient être formés.  
Entrée tout de suite ou à convenir.

Se présenter à :

### Hélio Courvoisier SA

Rue Jardinière 149, tél. (039) 26 45 45

0554

ZI

Pour compléter notre secteur décalquage, nous engageons

## décalqueurs(euses) qualifiés(es)

Les personnes intéressées voudront bien faire leurs offres au service du personnel.  
Des renseignements éventuels peuvent être demandés téléphoniquement au (039) 42 11 42, interne 209. D 93-505

ZI

**FLUCKIGER & FILS S.A.**  
FABRIQUE DE CADRANS SOIGNÉS  
CH-2610 SAINT-IMIER

Dans la période conjoncturelle actuelle:

- VOUS RECHERCHEZ...
  - La sécurité
  - Le contact humain
  - L'indépendance
- VOUS AVEZ...
  - Entre 25 et 45 ans
  - Une bonne présentation
  - De l'entregent
- VOUS DÉSIREZ...
  - Une situation stable
  - Un revenu en dessus de la moyenne
  - Des prestations sociales d'avant-garde

alors...

- VOUS ÊTES...

l'ancien stand c'est aussi un restaurant

31 décembre

## 2 orchestres

### PIER NIEDER'S

et

### THE SHAMROCK

Entrée unique Fr. 12.-  
Buffet chaud et froid  
Fr. 45.- entrée comprise  
Réservation tél. (039) 22 26 72 31241

JE SUIS LE NAIN DES PRIX!!

## HIRSCHI ameublement

Tél. (039) 22 12 06  
La Chaux-de-Fonds Rue de la Paix 70

## BOUTIQUE COCOTTE

(ancien bâtiment de l'Emaillerie)

SAMEDI 12 décembre 1981 de 8 à 11 heures.

Vente d'articles émaillés avec petits défauts  
Prix très intéressants.

# emalco

Emaillerie de Corgémont SA D 93-95

## le collaborateur

dont nous avons besoin pour visiter notre importante clientèle et développer celle-ci à La Chaux-de-Fonds et dans les Franches-Montagnes ainsi que dans le Jura Bernois.

De plus amples renseignements, sans engagement, vous seront donnés au No de tél. (032) 23 76 11, interne 14.

# PAX

Agence générale Bienne/Jura/Neuchâtel  
Ruth Jakob + Cie, rue Dufour 12, 2501 Bienne.

Serre 90  
La Chx-de-Fds  
Téléphone 039/23 00 55

## SÈCHE-CHEVEUX 1000 w.

# 23.-

31367

## La Paternelle tombola

(matinées de Noël)

- Le No 31 gagne la pendulette
- Le No 1001 gagne le jambon
- Le No 401 gagne le salami

Merci de votre participation 31349

## La plus belle table sera la vôtre

# RIALTO

UN SERVICE NOUVEAU DE LANGENTHAL pour vous qui appréciez la BELLE ET FINE PORCELAINE!

## A. & W. Kaufmann & Fils

P.-A. KAUFMANN, succ.  
Marché 8-10 - La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/23 10 56  
VISITEZ NOS EXPOSITIONS À NOTRE 1er ÉTAGE 29588

## Schmid machines sa

cherche pour son département photogravure

## UNE DESSINATRICE

Nous cherchons une personne de formation technique ou graphique. Eventuellement personne capable serait formée par nos soins.

Entrée immédiate ou pour date à convenir.

Prière de prendre rendez-vous par téléphone au 039/44 10 60.

Schmid Machines SA, 2612 Cormoret  
Fabrique de machines à imprimer. D 93-44

## Concours TROUVEZ L'OBJET

Réponses reçues: 265 ● Réponses exactes: 23  
Réponses exactes à la question subsidiaire: 54

1er prix: Piervittori Flavio, 2300 La Chaux-de-Fonds, bon d'achat de Fr. 500.-; 2e prix: Kaba K., 2000 Neuchâtel, bon d'achat de Fr. 300.-; 3e prix: Meunier Claude, 2300 La Chaux-de-Fonds, bon d'achat de Fr. 200.-; 4e prix: Favarger François, 2014 Bôle, bon d'achat de Fr. 200.-; du 5e au 10e prix: un bon d'achat de Fr. 100.-; Leenhardt Laurent, 1226 Thonex; Aclinou Clément, 2000 Neuchâtel; Favarger Lisette, 2610 Les Pontins; Koller Yann, 2300 La Chaux-de-Fonds; Von Allmen J.-M., 2300 La Chaux-de-Fonds; Chiesa Adrienne, 2300 La Chaux-de-Fonds

Les prix sont à choisir à la Galerie, dès mardi 15 décembre 1981.

Galerie de l'Atelier - Achat - Vente - Expertise 91-316

Plus jamais des pieds froids!

## Les semelles Thermo Comfort Scholl protègent du froid et de l'humidité.

Grâce à la conception à quatre couches superposées avec Astrolar - une feuille Alu armée de la technologie spatiale - vos pieds restent toujours agréablement chauds et secs.

## Un produit de la technologie spatiale

Dans les instituts Scholl, les magasins de chaussures, les drogueries, les pharmacies, les magasins d'articles sanitaires et les grands magasins. Fr. 780.

une nouveauté

# Scholl

98-701 228

# JURA BERNOIS

## la voix d'une région

### Délibérations du Conseil municipal de Saint-Imier L'adieu du major des sapeurs-pompiers

L'état-major des sapeurs-pompiers a pris congé vendredi dernier du major Jacques Donzé, qui s'est démis de sa fonction de commandant pour la fin de l'année. M. Frédy Stauffer, maire de Saint-Imier, lui a transmis les remerciements des autorités et de la population pour les services rendus et le travail accompli pendant de nombreuses années comme officier puis comme commandant du bataillon des sapeurs-pompiers. Des mutations ont été proposées à la ratification du préfet: promotion au grade de major et nommé commandant du bat. des sapeurs-pompiers, le capitaine Wüthrich, nomination du capitaine André Schori comme remplaçant du commandant. En outre, MM. André Schori et Pierre Lehmann sont promus au grade de capitaine.

La Commission d'étude pour la modification de l'échelle des traitements du personnel communal a désigné son bureau comme suit: président, M. Stauffer, vice-président, M. Christe, secrétaire, M. Chopard. Après examen des postulations reçues pour les postes de comptable et d'employé aux Services techniques, le Conseil nomme M. Jean-Claude Mona-

chon en qualité de comptable et Mme Danièle Salvi en qualité d'employée facturiste.

Se basant sur les dispositions prévues par le statut du personnel communal, le Conseil a fixé l'horaire de fermeture des bureaux de l'administration et des services municipaux durant les Fêtes de fin d'année du jeudi 24 décembre à 12 heures au mercredi 30 décembre à 7 heures, du jeudi 31 décembre à 12 heures au lundi 4 janvier à 7 heures. L'autorisation est accordée aux membres du CID pour l'ouverture prolongée des magasins jusqu'à 21 h. 30 les 18 et 22 décembre ainsi que pour les après-midi des 16, 21, 23 et 30 décembre.

L'autorisation est accordée à Swissaid pour la vente de ses insignes sur le territoire de la commune du 3 au 6 mars

1982. M. Herbert Theurillat, peintre à Genève, a présenté à M. Leuthold le projet d'acte de donation qu'il a établi en faveur de la commune de Saint-Imier pour ses tableaux.

M. Cl. Grobéty, chef du Département des écoles signale que d'entente entre les directions des écoles, les classes seront fermées le 23 décembre à midi au lieu du 24 décembre, comme cela avait été programmé. Mme R. Guerne, chef du Département des œuvres sociales, est désignée pour représenter le Conseil à la fête de Noël de Bel-Automne. La municipalité a reçu le magnifique «armorial du canton de Berne» publié par la direction des affaires communales à l'occasion du jubilé «La constitution bernoise de 1831 à 150 ans». (comm. CD)

### Excellent concert du Groupe vocal d'Erguel et de son Chœur d'enfants

Un public que l'on aurait souhaité plus nombreux a assisté samedi, au Temple, à un concert de l'Avent d'excellente qualité donné par le Groupe vocal d'Erguel et son Chœur d'enfants.

La «Messe brève» a cappella pour trois voix féminines et soliste de Jean Mamie a été unanimement appréciée des mélomanes. Cette musique dépouillée et tellement belle dans sa simplicité convient particulièrement bien aux quelque 50 enfants que dirige Paul-André Schwab. Ce chœur a par ailleurs encore exécuté quelques mélodies classiques et populaires de valeur signées Telemann, Kodaly, Michel Fugain (harmonisation de Jean Mamie), Guy Béart (harmonisation de Willy Steiner) ou encore le célèbre «Souliko», harmonisé par Henri Devain.

Le Groupe vocal d'Erguel, pour sa part, a interprété quelques très beaux morceaux tirés du répertoire classique,

avec le précieux concours de Christine Dumont à l'orgue: Praetorius, Schütz, Bruckner et Bach. Très belle homogénéité d'un ensemble que dirige toujours Maurice Baumann. En fin de programme, et comme bouquet final en quelque sorte, «Etoile tu souris», une composition de François Pantillon a recueilli de vifs applaudissements. Cette mélodie constitue l'un des trois chants qui représentera le Jura bernois lors du concours de «l'Etoile d'Or 1981». Son caractère très populaire s'inscrit pleinement dans la ligne de ce que souhaite la télévision pour un tel concours.

En résumé, très bonne impression laissée par le Groupe vocal d'Erguel qui prépare actuellement le «Dixit Dominus» de Haendel, une œuvre pour chœur, solistes et orchestre qu'il présentera au public dans le courant de 1982. (ot)

#### COURTELARY

### Antoine Mathez n'est plus

Figure populaire s'il en fut, Antoine Mathez n'est plus. Il est décédé lundi, après une courte hospitalisation, suite à un accident bénin survenu samedi, encore que la mort ne soit pas en rapport avec l'accident, il convient de le souligner.

Antoine Mathez, que chacun appelait «Toto», 50 ans, a toujours vécu à Courtelary. En raison d'une infirmité, il n'avait entrepris aucun apprentissage et n'avait jamais occupé d'emploi. On le voyait dès lors déambuler dans les rues, portant invariablement les mêmes vêtements, été comme hiver, tirant son inséparable petit chariot. On le saluait toujours, on liait souvent une brève conversation...

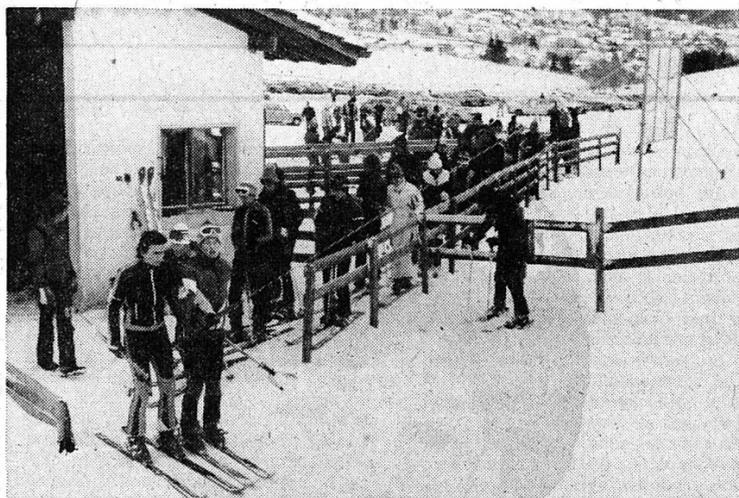
On aimait son rire bruyant qui se manifestait notamment à l'écoute d'une histoire drôle qu'on lui racontait. «Toto» manquera à coup sûr à tous ceux qui avaient plaisir à le croiser chaque jour et l'on peut dire que c'est un personnage de Courtelary qui vient de disparaître. (ot)

### Avant l'assemblée communale de Villeret

## Budget 1982: austérité et réalisme

D'ici à peine une semaine, soit le 16 décembre 1981, l'assemblée communale aura à statuer sur le projet de budget communal 1982 mis au point par le Conseil communal. Basé sur une quotité inchangée de 2,5, sur une taxe immobilière de 1,1 % de la valeur officielle des immeubles et sur une taxe des chiens de 40 francs pour le village et 10 francs pour la montagne, ce projet de budget prévoit un léger déficit de 37.040 francs.

Austérité et réalisme sont les deux qualificatifs principaux de ce budget 1982. Austérité parce qu'aucun investissement particulier n'a été prévu pour l'an prochain. Réalisme parce que le Conseil municipal a tenu compte de la situation conjoncturelle actuelle (renchérissement, augmentation du taux hypothécaire, etc.) ainsi que des nouvelles



### La saison de ski est bien partie à Tramelan

Toutes les installations de ski de Tramelan fonctionnent grâce à des équipes qui ont tout préparé au mieux avant la saison. Avec l'apparition de la neige, les sportifs ont immédiatement chaussé leurs skis car Tramelan dispose de trois télésièges dont un éclairé permettant la pratique de ce sport en nocturne. De plus les pistes de ski de fond sont nombreuses et permettent des randonnées très variées.

Le télésiège «La Combe-Les Roches» est un des plus longs de la région avec 1410 mètres et une dénivellation de 310 mètres. Son débit par heure est de 800 personnes et la durée du parcours est de dix minutes. Ce télésiège fonctionne à la perfection et son cadet le télésiège «Les Fontaines-Les Roches» est d'une longueur de 760 mètres avec une dénivellation de 170 mètres. Son débit est également de 800 personnes à l'heure. Ces deux télésièges offrent la possibilité d'utiliser huit pistes représentant environ 15 km. de pente. Une équipe de pistards assure

continuellement la sécurité des pistes alors que la société dispose des machines les plus modernes pour l'entretien des pistes et des installations.

Pour ceux qui aiment le sport d'hiver en nocturne, ils ont à disposition le «Lumini» sur les pentes du «Prés-Lime-nans». D'environ 300 m. de longueur il bénéficie d'un éclairage excellent et l'on peut pratiquer le ski jusqu'àux environ de 22 heures. (Texte et photo vu)

### Extrait du procès-verbal du Conseil municipal

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a voté un crédit de 18.000 francs (crédit extraordinaire) pour la rénovation de la Bibliothèque communale située dans le bâtiment de la rue du Pont 20. Les travaux qui seront entrepris incessamment sont les suivants: nouveaux rayonnages, mobilier, pose de tapis de fond et rideaux, lustrerie et peinture. (comm. vu)

### cela va se passer

● Dimanche 13 décembre à 16 h. 30, à la Collégiale de St-Imier aura lieu un concert de l'Avent proposant au programme des œuvres de Haendel, Buxtehude, Telemann et Haydn. Les interprètes en seront l'Orchestre de chambre de La Chaux-de-Fonds, quelques solistes et les chœurs mixtes paroissiaux de St-Imier et de Sonvilier, sous la direction de P.-H. Ducommun. (comm.-Imp)

● Le Centre de Sornetan prépare une veillée de l'Avent samedi 12 décembre, à 20 h. 30 en l'église de Sornetan.

Nous vous invitons à mettre cette heure à part, non pas pour vous évader de ce monde ingrat, mais pour redécouvrir avec nous le lieu où nos préoccupations débouchent dans le courant d'espérance que Dieu a dessiné dans notre monde. (comm.)

● Dimanche 13 décembre à l'église du Christ-Roi de Tavannes, à 10 h., se déroulera la cérémonie de la première messe d'un enfant de Tavannes, Thierry Marie Haenni, 34 ans, fils unique de M. et Mme Paul Haenni, actuellement chez les pères dominicains de Rome. Thierry Haenni est né à Tavannes le 19 février 1947 où il a passé sa jeunesse. Il a obtenu sa maturité au Gymnase de Bienne puis, après 2 ans à l'Université de Genève, il entrait au séminaire de Fribourg puis se rendait chez les pères dominicains de Rome. (kr)

#### VIE CANTONALE

### Grand Conseil bernois

## Loi sur l'université révisée adoptée

Le Grand Conseil bernois a adopté hier en première lecture le projet de révision de la loi cantonale sur l'université par 74 voix contre 50, et de nombreuses abstentions. S'y sont opposés le groupe socialiste, le groupe libre (POCH, Alternative démocratique, et autonomistes) et une partie du groupe de l'Alliance des indépendants et du parti évangélique-populaire. Un certain flottement était également perceptible parmi les députés de l'Union démocratique du centre sur l'attitude à adopter. Présents à la tribune, des étudiants ont indiqué que leur association attendra la deuxième lecture de février prochain avant de se prononcer sur l'opportunité de lancer un référendum.

La révision de cette loi vieille de 27 ans a pris quatre jours. De nombreux articles contestés ont été renvoyés en commission en vue de la deuxième lecture. La révision apportera un renforcement de la direction de l'université. Les députés ont renoncé à la possibilité d'introduire le «numerus clausus». Le droit disciplinaire sera quant à lui réglé par voie d'ordonnance du Conseil exécutif.

Les trois corps de l'université - étudiants, assistants et professeurs - pourront participer à la gestion de l'université (aux sénat et bureau du sénat), mais cette participation ne sera pas paritaire. Dans les collèges de facultés, cette participation se fera à raison de cinq professeurs pour deux assistants et l'étudiant, mais assistants et étudiants pourront être exclus de cas en cas des décisions.

C'est notamment cette disposition qui a incité les socialistes à s'opposer à la loi.

#### PLUS D'ADHESION OBLIGATOIRE

Par 88 voix contre 66, le Parlement bernois a décidé de supprimer l'adhésion obligatoire à l'Association des étudiants de l'Université de Berne. A l'avenir, le Conseil des étudiants sera élu à la proportionnelle par les étudiants. Le Conseil élira ensuite un bureau et se prononcera sur les règlements. Le Conseil des étudiants et son bureau représenteront les intérêts des étudiants auprès des autorités et seront responsables des services aux étudiants.

Les droits de participation tels qu'ils ont été approuvés ont été qualifiés par la gauche de «pseudo-participation». La gauche s'était également déclaré favorable au maintien de l'adhésion obligatoire à l'Association des étudiants. Ces

derniers en avaient fait de même dans un sondage dans une proportion de 70 contre 30. Ils estimaient que l'Association des étudiants, qui gère pour l'instant les services étudiants était le meilleur moyen de défendre leurs intérêts auprès des autorités. Ce qu'il adviendra de ces deux points à l'issue de la deuxième lecture sera déterminant pour l'attitude des étudiants face à un référendum éventuel.

En février prochain, le Grand Conseil se prononcera également sur l'initiative «Uni pour tous» de l'Association des étudiants. Celle-ci propose notamment de faciliter l'accès à l'université pour les non-porteurs de maturité, de décentraliser la direction et d'introduire la participation paritaire aux décisions ainsi que le référendum facultatif sur la planification financière et de la recherche de l'université.

Cette initiative a déjà été qualifiée d'«expérience politique maladroite» par la Direction cantonale de l'instruction publique. Son rejet entraînerait l'entrée en vigueur de la loi révisée pour autant que le référendum n'ait pas été demandé pour cette dernière. En cas d'acceptation, le canton de Berne aurait une loi universitaire entièrement nouvelle. (ats)

charges auxquelles doit faire face la municipalité.

Dans le détail, il est intéressant de constater d'emblée que le volume du budget est supérieur de 4,71 pour cent à celui de l'an passé, soit une progression inférieure au taux de renchérissement durant cette même période.

#### BREF TOUR D'HORIZON

En parcourant les divers chapitres, il est bon de relever qu'aucun investissement n'a été prévu dans le cadre des Travaux publics et de l'éclairage public ce qui permet pour l'ensemble du chapitre d'économiser plus de 45.000 francs. Par contre, le chapitre Instruction publique subit une majoration de charges de plus de 46.000 francs, par rapport à l'an passé, majoration due principalement à l'augmentation des participations communales aux traitements versés par le canton.

Les œuvres sociales également apportent une augmentation des charges nettes de plus de 22.000 francs, majoration due à l'augmentation de notre participation à l'Hôpital de district (51 fr. 45 par habitant dès le 1er janvier 1982).

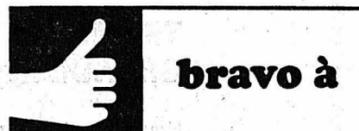
C'est toutefois le chapitre des finances qui subit les plus grandes modifications par rapport à l'an passé. Avec les nombreux investissements consentis par les citoyens au cours de ces dernières années et notamment la construction du complexe communal, le service de la dette est devenu très lourd avec la hausse continue du taux hypothécaire.

#### ANALYSE ET POURCENTAGE

Au niveau des pourcentages, c'est l'Instruction publique qui détient le pre-

mier rang des dépenses avec 28,57 pour cent du budget, viennent ensuite les finances (18,68 pour cent), les Travaux publics (16,47 pour cent), les œuvres sociales (12,92 pour cent), etc., etc. En ce qui concerne les recettes, c'est bien entendu les impositions qui viennent en tête avec 63,71 pour cent des recettes totales. Suivent dans l'ordre les finances (12,32 pour cent), les Travaux publics (7,86 pour cent), l'administration générale (2,68 pour cent), etc.

Pour terminer, relevons que les participations communales aux traitements des enseignants versés par le canton représentent le 18,04 pour cent des charges totales du budget, les salaires de l'ensemble du personnel, le 12,15 pour cent et les intérêts des dettes le 8,81 pour cent. (mw)



#### M. Meinhard Friedli...

... qui vient de fêter ses 25 ans dans l'enseignement. L'instituteur-maire de Sonvilier a reçu, samedi dernier lors d'une modeste cérémonie, les félicitations de sa première volée d'enfants devenus aujourd'hui des adultes. (lg)

Suite des informations du Jura bernois

31

Névralgies?  
**KAFA**  
agit rapidement

Vite absorbée,  
la poudre KAFA  
agit rapidement. KAFA existe  
aussi sous forme de comprimés

En pharmacies et drogueries 99-301 505 adima sa Genève

DEMAIN  
SAMEDI

# GRAND LOTO

de la

Société Suisse des Employés de Commerce

12  
décembre

à l'Ancien Stand  
à 20 heures précises

MAXIMUM  
DE MARCHANDISE

Abonnements à Fr. 12.-

valables pour  
les 25 premiers tours,  
en vente à l'entrée

25773 4 CARTONS



NOUS AVONS POUR VOUS  
DES TRÉSORS

peluches - poupées  
trains électriques  
autos et grues  
mécaniques - jeux  
courses d'autos, etc.

## AU BERCEAU D'OR

avenue Léopold-Robert 84 - La Chaux-de-Fonds

Un petit magasin où l'on dit encore BONJOUR, MERCI, AU-REVOIR...

### CUISINIÈRES ÉLECTRIQUES

3 plaques 380 V.  
four auto-net-  
toyant avec cou-  
vercle.

Notre prix:

**Fr. 498.-**

4 plaques, tourne-  
broche et infra-  
rouge

**Fr. 698.-**  
garantie suisse.

### TOULEFER SA

Place  
de l'Hôtel-de-Ville  
tél. (039) 23 13 71.  
31126

A louer

### STUDIO MEUBLÉ

Fr. 240.-, charges et  
électricité comprises.

Tél. 039/28 23 20.  
31377

## Mamiya



NC 1000 S  
objectif 50 mm. 1,7

**Fr. 298.-**  
étui 35.- 87-445

## UNIPHOT



La Chaux-de-Fonds: Photo-Ciné Nicolet; Le Locle: Photo-Ciné Curchod;  
Saint-Imier: Photo-Ciné Moret; Cernier: Photo-Ciné Schneider. 87-445

### CHERCHE COIFFEUSE

pour les fêtes de fin d'année.  
S'adresser: Coiffure Pierrette, tél. (039)  
26 96 96. 31345

Entreprise de menuiserie, agencement,  
cherche tout de suite ou pour date à  
convenir

### menuisier- poseur aide- menuisier

S'adresser à Gérald Burgat, 2024 Saint-  
Aubin, tél. (038) 55 17 13. 87

### Ma Boutique

maroquinerie W. Wasem  
Serre 31 - Tél. (039) 23 88 31

Sacs dame  
tapisserie - rideaux -  
décoration - tapis de fond 30825

Connaissez-vous le

### BOUQUINISTE ?

du Centre Social Protestant (CSP)  
1, rue du Puits, La Chaux-de-Fonds

Vous y trouverez d'occasion: des ro-  
mans, romans policiers, livres d'en-  
fant, d'histoire, de géographie, livres  
de poche, etc... et de plus, ses prix  
sont déjà des cadeaux.

Ouvert de 14 à 18 h. le mercredi et le  
vendredi.

Fermé pendant les fêtes du 19  
décembre au 12 janvier 1982 31152



### NOUVEL AN

Vendredi 1er janvier 1982

Départ: 8 h. 30

Fr. 68.- tout compris

Les années passent et comme de  
coutume nous vous convions à  
notre traditionnelle journée de  
NOUVEL AN

Promenade agréable. Excellent re-  
pas de Fête. Musique. Cotillons.  
Ambiance. Gaîté. Bonne humeur.

Inscriptions:

VOYAGES AUTOCARS GIGER  
Tél. 039/22 45 51 31048

visite sur place

## RÉSIDENCE CARTHAGE

TRAMELAN  
GRANDE-RUE 30

Nous attendons avec plaisir votre  
visite:

Samedi après-midi  
12 décembre 1981  
de 14 à 19 heures.

APPARTEMENT «Pilote»  
de 4½ pièces

MAGNIFIQUE VILLA «Pilote»  
de 6 pièces en duplex.

En achetant cette année encore l'un des appar-  
tements de cet immeuble en copropriété, de  
construction très soignée:

vous économisez...  
les hausses qui interviendront en  
1982,

vous vous assurez...  
un placement qui protège votre pa-  
trimoine.

Renseignements auprès de:  
**EDOUARD BOSQUET**  
Gérance  
Rue du Pont 38,  
2300 La Chaux-de-Fonds,  
tél. 039/23 38 78. 28-12169



Venez voir  
nos magnifiques  
vitrines de jouets!

## V.A.C

René Junod SA  
Av. Léopold-Robert 115  
2300 La Chaux-de-Fonds  
039 / 21 11 21

avec télécommande

# CANTON DU JURA

la voix  
d'une région

Situation des études et démarches pour la construction de la Transjurane

## «(...) Pas une Transjurane à la carte»

Page 17

Le canton du Jura souffre d'un paradoxe. Comme le relève le message gouvernemental, sa position est centrée géographiquement si l'on se place à l'échelle européenne. Il est situé à l'intersection d'axes importants: d'une part l'axe transjuran (qui met en communication la région de Belfort - Montbéliard et le Plateau suisse), d'autre part l'axe jurassien longitudinal (qui met en relation la région bâloise et le bassin lémanique). Par contre, par rapport au territoire suisse, le nouveau canton est dans une situation marginale, ce qui implique des conséquences négatives sur le plan économique notamment.

M. François Mertenat, a rappelé le but premier de la réalisation de la Transjurane: «Améliorer la voie de communication». Il a relevé que si rien n'était entrepris dans ce sens, l'économie serait condamnée à la stagnation. Le projet de la route est de nature à placer le canton sur un axe de communication revalorisé et à l'inscrire dans un courant d'échanges européens. Le message gouvernemental dit: «Quant aux effets économiques découlant de la mise en service d'une liaison routière transjurane, ils ne sont pas exactement prévisibles. D'autres facteurs pouvant entrer en ligne de compte. En revanche, il est absolument certain qu'une région qui néglige ses voies d'accès et de sortie d'une part, et ses liaisons

internes d'autre part, ne peut connaître à terme une croissance de son économie».

Avec un trafic journalier moyen de 4400 véhicules par jour aux Rangiers, de 7000 véhicules par jour dans la vallée de Delémont, et de 8000 véhicules par jour entre Delémont et Choidez, une semi-autoroute à trois voies, doublant la route actuelle semble suffisante au Gouvernement. «Car il n'y aura pas transfert intégral du trafic actuel sur la Transjurane». La priorité absolue doit être donnée à la section Delémont - Porrentruy et plus particulièrement à la construction des tunnels sous les deux chaînes du Mont-Terri. Le programme de réalisation pourrait comprendre quatre étapes. La première, qui durerait environ sept ans, serait celle des sections Courgenay - Boécourt, Porrentruy-Est - Courgenay, Boécourt - Delémont-Est. En quatre ans, la deuxième étape de Boncourt - Porrentruy devrait être terminée. Un même laps de temps serait consacré à la réalisation de la section Delémont-Est - Roche-Saint-Jean, et la quatrième étape consisterait en le contournement sud de Delémont, pour lequel il faut compter trois ans. La durée totale des travaux de construction de la Transjurane devrait s'étendre sur 15 ans.

Le canton du Jura, comme l'a souligné le président Mertenat, est très morcelé. Selon des spécialistes de divers domaines de l'agriculture, le remaniement parcellaire auquel il faudra s'astreindre pour faire place à la Transjurane devrait permettre de compenser la perte de la superficie de l'emprise de la route. 28 kilomètres de terres agricoles et de pâturages, occasionnant une emprise de 60 hectares environ, soit la superficie enlevée en un an et demi dans le canton du Jura à l'agriculture par l'extension des zones bâties, seront traversés par la Transjurane. Les remaniements parcellaires peuvent être estimés à 1200 hectares. Le message gouvernemental, dans sa conclusion, fait remarquer: «La Transjurane est une semi-autoroute à la mesure de

notre canton. Elle améliore la qualité de la vie dans les localités traversées actuellement par la T 6. En 15 ans, elle n'utilisera pas plus de terres agricoles qu'en utilise actuellement l'extension des zones bâties en une année et demie. En revanche, elle nécessitera des remaniements parcellaires dans le périmètre de la route, qu'il serait souhaitable d'étendre à l'ensemble du territoire communal, afin non seulement de compenser largement les inconvénients liés à la Transjurane, mais également d'aider l'agriculture à se restructurer en fonction des impératifs de la motorisation. Le Gouvernement pour sa part encouragera la réalisation de tels remaniements».

### TRAVAUX ACHEVÉS EN L'AN 2000

Si le peuple jurassien accepte le principe de la construction de la Transjurane, le Parlement décidera alors la création d'une section Transjurane rattachée au service des Ponts et chaussées, bénéficiant de l'appui logistique des organes de service. La section aurait pour mission principale d'organiser et de planifier les structures et la documentation administratives de la section, par référence à d'autres organisations cantonales. Elle fera procéder à l'établissement des avant-projets de remaniements parcellaires et collaborera éventuellement à la planification et à l'exécution des remembrements. L'exécution d'études géologiques et géotechniques y sera planifiée et proposée. La section assurera encore le contact avec les collectivités locales, les associations et les tiers sur tout ce qui touche à la route, et elle proposera les acquisitions de terrain à engager dans les remaniements parcellaires. Si les travaux débutent en 1986, la liaison Porrentruy-Est - Delémont-Ouest par Saint-Ursanne pourrait être réalisée en 1992, et l'ensemble des travaux achevé en l'an 2000. «Mais il n'y aura pas de Transjurane à la carte, avec des échangeurs devant chaque propriété», a lancé M. François Mertenat.

### Tunnel sous les Rangiers ou Transjurane ?

L'appartenance de la Transjurane au réseau des routes nationales, avec les avantages financiers qui en résulteront pour le canton, implique sa réalisation intégrale. Une réalisation sectorielle, par exemple un tunnel sous les Rangiers, ne pourrait être réalisée que dans le cadre des routes principales, avec des subventions fédérales de 47,5 pour cent au lieu de 92 pour cent. Un tel tunnel estimé à 150 millions de francs coûterait au canton 71 millions, soit 8 millions de plus que la réalisation de la Transjurane. En outre, les frais d'exploitation de ce tunnel estimés annuellement à 600.000 francs seraient entièrement à charge cantonale, alors que la participation cantonale aux frais d'entretien et d'exploitation des 46 km. 900 de Transjurane ne s'élèveront probablement qu'à 300.000 francs au maximum. (cd)

## Après l'opération du groupe Bélier Le président du Gouvernement s'est exprimé

Lors d'une réunion avec la presse jurassienne, le président du Gouvernement jurassien, M. François Mertenat, s'est exprimé sur la récente opération du groupe Bélier à Bassecourt visant les Forces motrices bernoises. Le porte-parole de l'exécutif a critiqué l'action des jeunes séparatistes tout en admettant les réactions d'impatience provoquée par la discrétion entourant le partage des biens entre le canton de Berne et le canton du Jura.

Le Gouvernement jurassien n'a pas pris position sur l'occupation de la station des FMB à Bassecourt. Le collège s'est contenté de prendre acte des faits.

Pour M. Mertenat, le maintien sur le territoire du nouveau canton, après trois ans de souveraineté, de la raison sociale et du sigle FMB est certes susceptible d'entretenir un sentiment de malaise au sein de la population. Mais il faut également relever que, en vertu d'un accord particulier, les usagers du canton du Jura sont assurés d'être alimentés en électricité aux mêmes conditions que les usagers bernois.

L'exécutif jurassien n'a pas voulu dramatiser même s'il ne saurait admettre des atteintes à la propriété privée. «Si les choses se sont relativement bien passées,

c'est grâce avant tout au doigté dont a fait preuve la police jurassienne dans ces circonstances» a déclaré en substance le chef du Département de l'environnement et de l'équipement.

Avant de conclure M. Mertenat a estimé que le Bélier n'avait pas choisi la bonne cible. En s'en prenant de manière gratuite et inutile à l'exécutif cantonal, le mouvement de libération a finalement visé les nouvelles institutions jurassiennes. Or selon le président le groupe Bélier se trompe d'adversaire. Les informations qui seront très prochainement données s'agissant de la nouvelle étape du partage des biens démontreront avec encore plus de précision la justesse de ces propos.

L. G.

### PORRENTRUUY

## Elections au Conseil de ville, crédit, suppressions des barrières architecturales

Le Conseil de ville de Porrentruy a désigné hier soir M. Michel Duval, libéral-radical, à la tête du législatif pour 1982. M. Duval succède au démocrate-chrétien Pierre Boinay. D'autre part, le législatif a aussi accepté un crédit de 231.000 francs destiné à l'achat de plus de 8000 m<sup>2</sup> de terrain destiné à agrandir la zone industrielle. Il a aussi adopté un plan destiné à abaisser les barrières architecturales pour les handicapés (places de parc, cabines téléphoniques, trottoirs, etc.). (ats)

# Les surprises de Noël de Renault.

Des moteurs plus puissants, des boîtes 5 vitesses plus économiques et un Turbo diesel sur la Renault 30, rendent encore plus attractive la gamme Renault. Vous y trouverez certainement la voiture de vos rêves:

**NOUVEAU:**  
**Renault 5 TX**  
moteur de 1400 cm<sup>3</sup>, 5 vitesses,  
équipement de luxe,  
par exemple direction assistée

**NOUVEAU:**  
**Renault 5 TS**  
moteur de 1400 cm<sup>3</sup>,  
5 vitesses

**NOUVEAU:**  
**Renault 14 TS**  
moteur de 1400 cm<sup>3</sup>,  
5 vitesses

**NOUVEAU:**  
**Renault 18 GTS**  
moteur de 1600 cm<sup>3</sup>,  
96 CV, 5 vitesses

**NOUVEAU:**  
**Renault 18 GTX**  
moteur de 2 litres,  
104 CV, 5 vitesses

**NOUVEAU:**  
**Renault 18 TX Break**  
moteur de 2 litres,  
104 CV, 5 vitesses

**NOUVEAU:**  
**Renault 18 GTX Break**  
moteur de 2 litres,  
104 CV, 5 vitesses

**NOUVEAU:**  
**Renault 30 Turbo Diesel**  
performances exceptionnelles,  
par exemple 8,8 l en cycle  
urbain (norme ECE)



### Votre souhait de Noël

Chère Renault (Suisse) SA,  
J'aimerais recevoir la documentation sur la Renault  
(Prière d'indiquer le modèle désiré.)

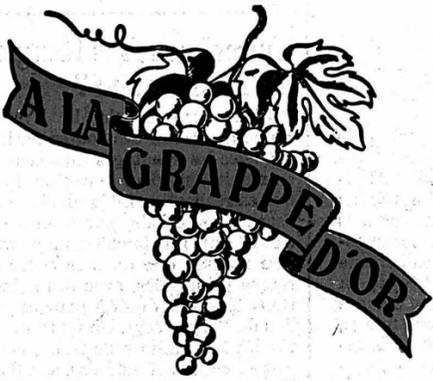
Nom/Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

CPA/Lieu: \_\_\_\_\_

Envoyer à: Renault (Suisse) SA, Riedthofstrasse 124, 8105 Regensdorf

# Pour vos cadeaux de Noël



Av. Léopold-Robert 6

UN MAGNIFIQUE CHOIX  
DE VINS ET LIQUEURS  
EN EMBALLAGES DE FÊTES

Tél. (039) 22 18 16

Nous nous chargeons volontiers  
de vos expéditions et nous  
livrons à domicile.

30335

## CAFÉ DU LION

Balance 17, tél. 039/22 25 17

CE SOIR dès 20h. 15

### Match aux cartes

Prière de s'inscrire

28201

## STEHLÉ FLEURS

Très avantageux  
Confection DEUIL et DÉCOR  
Demandez nos meilleurs prix  
Derrière L'Impartial  
Tél. 039/22 41 50 - 23 97 13



A vendre, BEVAIX

appartement  
2 pièces

rez-de-chaussée  
avec jardin.

Cuisine agencée

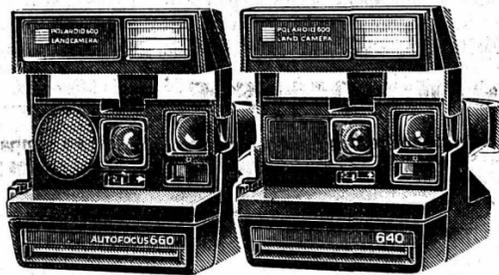
28-623

S'adresser à:  
REGENCE S.A.  
rue Coulon 2  
tél. (038) 25 17 25  
2001 Neuchâtel

## Maintenant chez nous

### Les nouveaux appareils Polaroid 600 avec «Lightmixer».

Pour de bonnes photos  
quel que soit l'éclairage -  
instantanément.



**Polaroid 600**  
Mise au point auto-  
matique par ultra-sons,  
dès 60 cm.

**220.-**

**Polaroid 640**  
Avec objectif Fix-  
Focus. Rien à régler.

**160.-**

■ Le système «Lightmixer» ajoute de la lumière juste là où il en manque et permet de prendre de magnifiques photos nettes et éclatantes, à l'intérieur comme à l'extérieur.

■ Utilise le nouveau film positif couleur le plus sensible du monde: 29 DIN/600 ASA.

31385



René Junod SA  
2301 La Chaux-de-Fonds  
115, av. Léopold-Robert  
Tel. 039/21 11 21

## C'EST TOUT À CÔTÉ, J'Y VAIS À PIED



commerce  
indépendant  
de détail

Les magasins spécialisés du «CID» !  
Toujours et partout à votre service

La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Saint-Imier

24402

## AVIS MORTUAIRES

SONVILIER

Aimez-vous les uns les autres  
comme je vous ai aimés.  
I Jean 4, v. 7.

Monsieur et Madame Ernest Herren-Güder, Seloncourt (France);  
Monsieur et Madame Willy Marchand, Meyrin;  
Madame Nelly Gindrat, ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils,  
La Chaux-de-Fonds, Genève;  
Monsieur et Madame Henri Henzi, leur fille, Saint-Imier, Nyon;  
Monsieur et Madame Oscar Tschäppät, leurs enfants, La Chaux-de-Fonds,  
Neuchâtel,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part  
du décès de

### Mademoiselle Marguerite GÜDER

leur chère sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine et amie, que DIEU a  
reprise à leur tendre affection, après une longue maladie supportée avec  
courage et résignation.

SONVILIER, le 10 décembre 1981.

Tu as fait plus que ton devoir ici-  
bas, vas maintenant te reposer  
près du PÈRE et jouir de la vie  
éternelle. Tu nous quittes mais ton  
souvenir restera pour toujours  
gravé dans nos cœurs.

L'incinération aura lieu au crématoire de La Chaux-de-Fonds, samedi le  
12 décembre 1981.

Culte au centre funéraire, à 9 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile: Maison Pierre  
Tanner.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT  
AVIS EN TENANT LIEU.

31529

### FLORIVAL, NUMA-DROZ 189

fermé samedi 12 décembre  
pour cause de deuil

31538



Mon âme se repose en Dieu, de Lui  
vient ma délivrance.

Il est mon rocher et ma haute retraite.

Ps 62, v. 3

Monsieur et Madame Alphonse Singy-Donzé;  
Madame et Monsieur Marc-Antoine Dubey-Singy et leurs enfants,  
Jean-Marc, Patrick et Carole, Corminbœuf;

Madame de Monsieur Jean-Daniel Delapraz-Singy et leur fille Jessie;

Madame et Monsieur François Schafer-Singy et leurs enfants, Sandra  
et Frédéric à Bonnefontaine;

Les descendants de feu Théodore Garbely;

Les descendants de feu François-Isidore Singy,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire  
part du décès de

### Madame Frieda SINGY née GARBELY

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, sœur,  
belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu a rappe-  
lée à Lui jeudi dans sa 64<sup>e</sup> année après une pénible maladie, munie des  
sacrements de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 10 décembre 1981.

LE CHAPELET SERA RÉCITÉ EN L'ÉGLISE PAROISSIALE DE BEL-  
FAUX (FRIBOURG), VENDREDI 11 DÉCEMBRE À 19 H. 30.

LA MESSE DE SÉPULTURE SERA CÉLÉBRÉE EN L'ÉGLISE PA-  
ROISSIALE DE BELFAUX, SAMEDI 12 DÉCEMBRE À 10 HEURES, SUI-  
VIE DE L'INHUMATION.

Le corps repose à la chapelle mortuaire de l'église.

Domicile de la famille: Croix-Fédérale 40.

Mme et M. Jean-Daniel Delapraz-Singy.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉ-  
SENT AVIS EN TENANT LIEU.

96123

### LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE GRISEL ETAMPES S. A.

ont le regret de faire part du décès de

### Madame Lily MULLER

épouse de leur fidèle employé et collègue, Monsieur Maurice Muller.

31500

### Réception des avis mortuaires jusqu'à 22 heures

## OCCASIONS



Au Pavillon  
du Crêt-du-Loche



Opel Rekord	1981	Km.	6 000
Opel Comm. coupé		Fr.	3 200.-
Opel Record aut.		Fr.	4 200.-
Ford Taunus 1600 L	1977	Fr.	5 200.-
Ford Taunus 1600 GL	1979	Fr.	8 300.-
Ford Taunus 2000 L V 6	1978	Km.	34 000
Alfasud Super 1300	1978	Km.	23 000
Alfetta 2000 L	1980	Km.	26 000
Fiat Berlinetta 128	1977	Fr.	7 500.-
Fiat Mirafiori 1600	1978	Fr.	5 300.-
Fiat 128 S	1974	Fr.	3 000.-
Fiat 124 S	1975		
Talbot Hor. 1300 GLS	1979	Km.	14 000
Simca 1308 GT	1976	Fr.	5 800.-
Lancia Beta Berlina	1979	Fr.	7 800.-

## BREAK

Mitsubishi Galant	1980	Km.	9 000
Citroën GS Sup. C.	1979	Fr.	5 800.-
Mazda 323 Combi	1980	Fr.	7 900.-
Ford T. 2000 L Combi	1976	Fr.	7 800.-
Ford Transit 100 ponté	1980		

## UTILITAIRES

Renault Estafette	1979	Km.	28 000
Ford Granada 2300	1980	Km.	10 000

Hivernage gratuit

EXPERTISÉES  
avec garantie



Téléphone  
039/26 73 44

Livraison selon  
votre désir  
Crédit immédiat

J.-P. et M. Nussbaumer

31306

# LA CHAUX-DE-FONDS

la voix  
d'une région

## Meubles, poteries, dessins et peintures au Centre de rencontre La qualité au service de l'imagination

Quatre jeunes artisans et artistes aux attaches chaux-de-fonnières bien réelles exposent dans des domaines très différents au Centre de rencontre jusqu'au 23 décembre.

Gérard Pfeiffer a passé toute son enfance à La Chaux-de-Fonds. Vivant actuellement à La Joux-Perret, il travaille le bois. Avec talent. Il expose des meubles d'une rare perfection d'exécution, dans le style rustique, s'il fallait vraiment qualifier sa production. Celle-ci se caractérise en fait par toute une série de trouvailles pratiques qui donnent leur note d'originalité, signe d'une imagination certaine. Mais Pfeiffer travaille le bois sous toutes ses formes. Les meubles ne constituent que l'une des nombreuses facettes de son art. Il a aussi une prédilection particulière pour les jouets (une superbe grue et un cheval boîteux) et les éléments purement décoratifs (sculptures dans la masse) auxquels il donne des noms évocateurs, signes aussi d'une préoccupation plus poétique: solitude et sagesse. On trouve également des objets d'usage courant, bougeoir et pot à crème notamment.

aux peintures, les poteries d'André Wicky, essentiellement des masques et des pièces de table (bols et récipients divers) s'intègrent admirablement à l'exposition et lui donnent une note colorée qui s'harmonise fort bien avec les teintes sombres du bois. Wicky est lui aussi un enfant de La Chaux-de-Fonds qui suit actuellement les cours de l'École de poterie de Genève. Les pièces qu'il expose montrent d'ailleurs bien qu'il a acquis une technique sûre, tout en gardant une originalité certaine dans les formes. Relevons que certaines pièces exposées sont exécutées selon une ancienne technique japonaise de cuisson, le raku, qui consiste à enfourner des pièces d'une terre spécialement conçue dans un four chauffé au rouge (850-1000 degrés) à l'aide de pinces et de les ressortir une fois l'email fondu. Le résultat est en tous les cas assez étonnant.

Serge Ittig, encore un Chaux-de-Fonnier, émigré à Lausanne présente des huiles et surtout des aquarelles dans un style personnel, parfois à mi-chemin entre le figuratif et l'abstrait, mais où l'imagination du spectateur est fortement sollicitée. L'élément purement décoratif est indéniable, mais il faut certainement faire un effort supplémentaire pour aller à la rencontre des intentions de l'artiste. En bref, c'est un voyage dans le pays de l'imaginaire pour lequel il faut être préparé. Cela ne signifie de toute manière pas qu'il ne mérite pas d'être entrepris.

Enfin, Jean-Marc Riesen, un touche-à-tout, du cru également, expose pour sa part toute une série de dessins au stylo, croqués sur le vif: des scènes de bistrot et des portraits principalement. Au stylo toujours, il présente des dessins plus élaborés et des fermes en bois. Mais relevons qu'il n'y a là que quelques aspects d'une production artistique qui touche aussi d'autres domaines. CAJ

**cela va se passer**

● **Dimanche à 17 h. 30 au Grand Temple, Christine Dumont, organiste,** jouera des œuvres de Mendelssohn, sonate op. 65 No 4, de César Franck, pastorale, de Liszt prélude et fugue sur B.A.C.H. première version, de Claude Balbastre (XVIIIe s.), Noël sur un chant populaire, thème et variations, de Jean-S. Bach toccata, adagio et fugue. Elle sera accompagnée par Marc Emery à la flûte traversière dans des pages de Widor, romance pour flûte et orgue, de Glück, extraits d'Orphée. Entrée libre. (DdC)

● Un peu en retard sur sa fête, **Saint-Nicolas** viendra avec son âne dès 14 h. 30 samedi, **place du Bois**, pour les enfants et leurs parents. Un rendez-vous que le quartier ne manquera pas.

## AVIS MORTUAIRES

**COURTELARY** Epouse, maman et grand-maman chérie, Si tes yeux sont clos, ton âme veille sur nous. Ta vie ne fut qu'amour et dévouement.

Monsieur Jean-Marie Crevoisier, à Courtelary;

Monsieur et Madame Etienne Crevoisier-Vandieghe et leur fils Fabien, à Boudry;

Madame et Monsieur Jean-Louis Theurillat-Crevoisier et leurs filles Laetitia et Vanessa, à Mont-Soleil;

Mademoiselle Christine Crevoisier et son fiancé, Monsieur Jacky Erard, à La Neuveville,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

**Madame  
Marlène CREVOISIER  
née JEANNERAT**

leur chère et regrettée épouse, maman, grand-maman, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante, nièce, marraine, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui aujourd'hui, le 10 décembre 1981, dans sa 46e année, après une longue et pénible maladie supportée avec un courage exemplaire.

COURTELARY, le 10 décembre 1981.

La messe sera célébrée à l'église catholique de Courtelary, le samedi 12 décembre 1981, à 14 heures.

L'incinération sans suite aura lieu au crématoire de La Chaux-de-Fonds.

Le corps repose à la chapelle mortuaire rue Dr-Schwab 20 à St-Imier.

Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté.

Les familles affligées

L'urne funéraire sera déposée devant le domicile de la défunte.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 96201

Profondément touchés par les marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées pendant ces jours douloureux, les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de

**Madame Blanche SEMON**

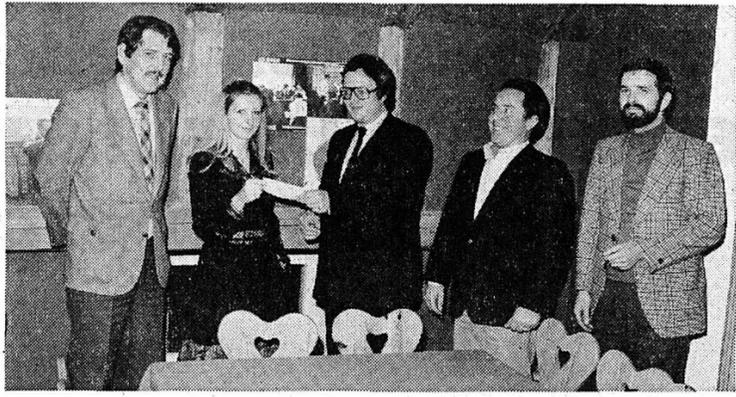
expriment à toutes les personnes qui les ont entourés, leurs sentiments de reconnaissance émue.

Les présences, les messages, les envois de fleurs ou les dons leur ont été un précieux réconfort.

SONVILIER, décembre 1981. 31284

## Un don bienvenu pour «Budget des autres» Grâce aux roses de la Table Ronde

Depuis dix ans maintenant, la Table Ronde de La Chaux-de-Fonds organise durant l'automne une vente de roses qui permet de réunir quelque argent destiné à une œuvre humanitaire. Traditionnellement, cette organisation d'entraide participe au financement de l'action entreprise par le Centre social protestant et Caritas sous le nom de «Budget des autres» et qui permet de fournir une aide financière aux personnes les moins favorisées de la région, plus spécialement durant la période des fêtes de fin d'année.



Au nom de la Table Ronde, M. Jean-Michel Steinmann remet le chèque à Mme Wirz, secrétaire du Centre social protestant, entourés des représentants de la TR et du CSP.

C'est ainsi que M. Jean-Michel Steinmann, président de la Table Ronde, accompagné de MM. Claude Perrotet, caissier et Pierre-Alain Bois, responsable des affaires sociales, a pu remettre un chèque de 5000 francs au Centre social protestant, par l'entremise de M. Daniel Huguenin, directeur-adjoint.

Un geste qui a été apprécié à sa juste valeur. (caj-photo Bernard)

### Impar...donnable

Mardi 8 décembre dernier, nous avons dit «Bravo à» M. Armin Behrend, jeune Chaux-de-Fonnier distingué par le jury du concours national «La science appelle les jeunes» pour son remarquable travail de construction d'un télescope et de photographie astronomique. Le «Bravo à» de notre rubrique ne saurait s'appliquer à nous en l'espèce, puisque nous avons prêté à M. Behrend le statut d'étudiant au Gymnase cantonal, alors qu'il est apprenti micromécanicien au Technicum neuchâtelois. Dont acte, avec nos excuses. (Imp)

## La Sagne: un déficit communal de 44.000 francs

C'est ce soir que se réunira le Conseil général de La Sagne. Ses membres devront se prononcer sur le budget communal pour l'exercice 1982. Celui-ci présente un déficit de 44.330 fr. compte tenu d'une attribution de 10.000 fr. à la réserve de drainage.

Les recettes ont été dévisées à 1.097.670 francs. Elles se répartissent comme suit: intérêts actifs 17.100 fr.; immeuble 57.670 fr.; forêts 60.600 fr.; impôts, 817.500 fr.; taxes 45.700 fr.; recettes diverses 48.000 fr.; Service des

eaux et de l'électricité 51.100 fr. Quant aux dépenses, elles ont été budgétées à 1.132.000 fr. soit: 16.700 fr. pour les intérêts passifs; 199.300 fr. pour les frais administratifs; 55.000 fr. pour l'hygiène publique; 493.100 fr. pour l'instruction publique; 12.600 fr. pour le sport, les loisirs et la culture; 24.400 fr. pour les travaux publics; 51.900 fr. pour la police; 136.800 fr. pour les œuvres sociales et 42.200 fr. pour des dépenses diverses. (dl)

## JURA BERNOIS

### Armes-Réunies du district de Courtelary De nombreuses activités pour la saison prochaine

Pour la première fois de son histoire, l'assemblée des ARDC s'est tenue à La Heutte. Trente-sept délégués représentant treize sections ont répondu présent à l'appel du comité.

Le président Jules-Henri Doman, d'Évilard, a souhaité la bienvenue à la nouvelle secrétaire, Mme Béatrice Staudenmann. Un cordial salut fut aussi adressé à M. Maurice Liechti, de Péry, le chef des Jeunes tireurs au sein de l'AJBT ainsi qu'à tous les délégués accourus à La Heutte.

Rédigé pour la dernière fois par M. Roland Voiblet, lu par Mme Staudenmann, le procès-verbal de l'assemblée des délégués du printemps dernier, a été approuvé sans remarques.

#### DU RENFORT POUR LE COMITÉ

Des remerciements aux tireurs de Saint-Imier et de Tramelan qui ont proposé des membres pour le comité des ARDC dans la perspective de répartir plus équitablement les charges. Ainsi M. René Gerber, de Saint-Imier, s'occupera de la mise en train pour le tir d'ouverture et le tir en campagne à 300 m. et André Houlmann, de Tramelan-Armes-Réunies, sera responsable du championnat de groupes et du tir individuel à la grande distance. A son tour, M. Frédéric Santschi, de Saint-Imier, secondera M. Willy Bachmann, de Sonvilier, dans les tâches inhérentes aux pistoliers.

#### LES ACTIVITÉS 1982 ÉBAUCHÉES

Le chef de tir M. Robert Aellen a renseigné l'assemblée sur l'essentiel des activités de l'année prochaine.

- Tir d'ouverture à 300 m. les 24 et 25 avril à Orvin.
- Tir d'ouverture à 50 m. le samedi 24 avril à Saint-Imier.
- Championnat suisse de groupes et tir individuel à 300 m. à Péry, date à fixer.
- Tir individuel au pistolet à Sonvilier, date à fixer.

- Tir en campagne à 300 m. les 21, 22 et 23 mai sur les places de tir de Sonvilier, de Cormoret, de Péry-Reuchenette et de Tramelan-Campagne (en 1983 du 27 au 29 mai).
- Tir en campagne au pistolet, les 18, 19 et 20 juin à Saint-Imier (en 1983 du 17 au 19 juin).
- Matchs de district: 300 m. à Courtelary; au pistolet à Sonvilier (dates à fixer).
- Journée des Jeunes tireurs ARDC à Saint-Imier.

La société de tir de Corgémont a informé le comité et l'assemblée des délégués de l'organisation d'un tir du groupe B en 1983. Elle marquera ainsi le centenaire de la section et conjointement inaugurera son nouveau stand. Ses représentants feront en sorte que la demande formelle parvienne au comité des ARDC jusqu'à l'assemblée de printemps ce qui lui permettra à son tour de tenir les délais fixés pour acheminer leur requête.

M. Robert Aellen a encore signalé les activités de l'AJBT:

- Assemblée des délégués de l'AJBT, le samedi 13 mars 1982 à Diesse.
- Tir au fusil d'assaut à Saint-Imier, les 28 août et 4-5 septembre 1982.
- Tir de la Fusion à Tramelan (stand Campagne) les 28 août et 4-5 septembre 1982.
- Journée des Jeunes tireurs de l'AJBT le 18 septembre 1982, organisé par Moutier-Campagne.

#### NOMBREUSES DISTINCTIONS POUR LES MATCHEURS

Les matchs de district aux deux distances classiques qui se sont déroulés au stand de Saint-Imier en juin dernier ont obtenu leur succès habituel:

Challenge ARDC revenant à la meilleure section:

**Maîtrise B:** 1. Saint-Imier 517.000 pts; 2. Tramelan-campagne 502.333; 3. Corgémont 500.333.

**Maîtrise C, fusil d'assaut:** 1. Tramelan-campagne 252.000; 2. Saint-Imier 250.333; 3. Plagne 240.000.

**Maîtrise B, classement individuel:** 1. Gaston Thommen, Saint-Imier 542; 2. Jean-Jacques Fischer, Plagne 533; 3. Walter Haeller, Saint-Imier 525; 4. Denis Léchaire, Corgémont 522; 5. Hans Zbinden, La Heutte 513.

**Champion de district:** Gaston Thommen, Saint-Imier 542.

**Champion couché:** Denis Léchaire, Corgémont 279.

**Champion à genou:** Gaston Thommen, Saint-Imier 264, (distinction à Walter Haeller, Saint-Imier 263).

**Maîtrise C, classement individuel:** 1. Yvan Voiblet, Plagne 260; 2. Pierre Tanner, Sonvilier 256; 3. Martin Christen, Tramelan 255; 4. Francis Voumard,

Tramelan 254; 5. Jean-Carlo Tschanz, Saint-Imier 251.

**Champion de district:** Yvan Voiblet, Plagne 260.

**Champion couché:** Yvan Voiblet, Plagne 183 (distinction à Robert Aellen, Saint-Imier 180).

**Champion à genou:** Francis Voumard, Tramelan, 80 (ex-aequo), Martin Christen, Tramelan.

**Pistolet, programme A:** (pistolet libre) Willy Bachmann, Sonvilier 520; Fréd. Santschi, Saint-Imier 484.

**Pistolet, programme B:** (pistolet ord.) 1. John Moor, Saint-Imier 543; 2. Bernard Ramseyer, Sonvilier 541 (champion «Précision» avec 278); 3. Willy Probst, Péry 540 (champion «duel», 271); 4. Benjamin Demont, Saint-Imier 531; 5. Pierre Tanner, Sonvilier 526.

M. Jean-Jacques Fischer, de Plagne a mis un point final à l'assemblée en souhaitant que le comité intervienne auprès de qui de droit pour signaler l'indignation des tireurs à la suite de l'augmentation constante du prix des munitions. Il est d'avis que les dépenses consenties par les tireurs pour s'adonner à leur sport deviennent insupportables. (cp)

### MOUTIER Une nouvelle ambulance pour l'hôpital

Le Touring-Club Suisse Moutier vient d'offrir à l'hôpital, pour une durée de deux ans minimum, une nouvelle ambulance, très bien équipée, et qui a été reçue avec satisfaction par le comité. (kr)

**L'IMPARTIAL**

Société éditrice et imprimeur:  
Imprimerie Courvoisier  
Journal L'Impartial SA,  
La Chaux-de-Fonds.

Editeur: Roger Vuilleumier.

Rédaction et administration:  
L'Impartial, rue Neuve 14,  
2301 La Chaux-de-Fonds.  
Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114.

**Rédaction:**  
Rédacteur en chef: Gil Bailloz.

Rédacteurs RP:  
Philippe-O. Boillod, Suisse. - Willy Brandt, Monde. - Roland Carrera, Economie. - Michel Déruns, La Chaux-de-Fonds. - Raymond Déruns, Agriculture et magazine. - Cécile Diez, Jura bernois, Jura. - Jean Euey, Magazine et TV. - Roland Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot, Jura, Jura bernois. - Claude-André Joly, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Coordination de jour. - Jacques-Antoine Lombard, Canton de Neuchâtel. - Roland Maire, Le Locle. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Ruth Widmer-Sydlar, Littoral. - André Willener, Sports.

Stagiaires:  
Jean-Jacques Charrère, Patrick Fischer, Catherine Montandon, Mario Sessa.

**IN MEMORIAM**

Madame  
**Anna BAUME**  
1961 - 11 décembre - 1981

Vingt ans déjà que tu m'as quittée, mais ton souvenir reste dans mon cœur. Ta fille.

30067

# Les NOUVELLES de SUBARU:

**encore plus belles, encore plus puissantes,  
encore plus sûres, encore plus confortables,  
encore plus économiques.**



**1800 Turismo 4WD**  
Traction avant et traction sur les 4 roues  
enclenchable  
82 CV-DIN (60 kW)  
Suspension à roues indépendantes  
à l'avant et à l'arrière  
super-équipement japonais  
Fr. 15'800.-



## SUBARU

**Avec traction sur les 4 roues enclenchable.**

Dans le cadre de leurs efforts constants en vue de perfectionner leurs produits, les ingénieurs et les techniciens SUBARU ont une nouvelle fois raffiné et amélioré leurs modèles.

La puissance du moteur 1800 cmc à cylindres horizontaux opposés, extrêmement fiable, a été portée à **82 CV-DIN (60 kW)**, la compression a été augmentée à 9,2 : 1. Cependant, la puissance supplémentaire n'a pas d'influence sur la consommation. Bien au contraire: les modèles SUBARU accusent les valeurs étonnantes que voici (essence normale): **6,9 litres à 90 km/h, 9,6 litres à 120 km/h et 10,5 litres dans le cycle urbain.**

Ces valeurs de consommation ont été obtenues bien que les nouvelles SUBARU soient encore devenues un peu plus lourdes. Non sans raison, du reste: car SUBARU attache une grande importance à la longévité de ses voitures.

L'**équipement** des nouveaux modèles a encore été raffiné et amélioré à son tour: la Sedan 4 portes, par exemple, dispose désormais d'un volant ajustable et d'un appui-reins réglable individuellement au siège du conducteur. La surface agrandie des sièges avant, les pneus plus larges (175/70-13 radiaux), les phares à halogène, le nouveau revêtement des sièges et les nouvelles couleurs extérieures réévaluent en-

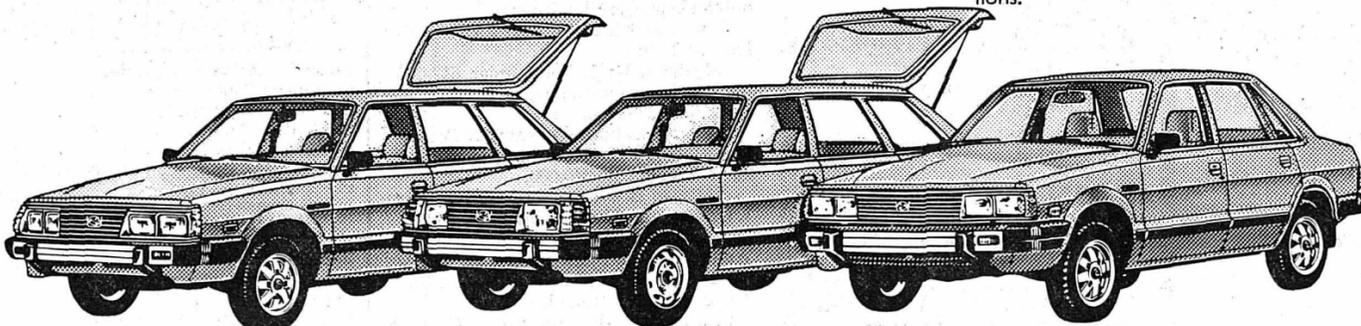
core l'équipement déjà réputé pour être très riche. De plus, les modèles Turismo, Sedan et Super Station ont été dotés d'un nouveau tableau de bord très moderne, avec de nombreux instruments montés de série tels que compte-tours, montre à quartz digitale et moniteur de sécurité.

Ce qui est inchangé, bien entendu, c'est la **«petite, grande différence»: la traction sur les 4 roues enclenchable** qui, conjointement avec la suspension à roues indépendantes à l'arrière et à l'avant, confère aux voitures SUBARU leurs caractéristiques de conduite sans concurrence, dans toutes les situations.

Et ce qui est également resté - inutile de le souligner - c'est la valeur de revente inégalée des voitures SUBARU 4WD: il n'existe guère de voiture sur le marché actuellement, qui soit aussi recherchée qu'une SUBARU avec traction sur les 4 roues enclenchable.

L'acquisition d'une SUBARU n'est pas un achat de voiture dans le sens ordinaire - c'est un **investissement**. Sa valeur de revente, sa longévité, sa sécurité optimale, sa polyvalence et son économie - tout cela a une incidence heureuse sur le budget-voiture. Comme il se doit pour un bon investissement.

**SUBARU - un bon investissement, à coup sûr.**



**1800 Super-Station 4WD**  
Traction avant et traction sur les 4 roues  
enclenchable  
Boîte de renvoi Dual Range à 8 vitesses  
Super-équipement  
Fr. 19'200.-

**1800 Station 4WD**  
Traction avant et traction sur les 4 roues  
enclenchable  
82 CV-DIN (60 kW)  
Suspension à roues indépendantes  
à l'avant et à l'arrière  
Fr. 17'600.-

**1800 Sedan 4WD**  
Traction avant et traction sur les 4 roues  
enclenchable  
82 CV-DIN (60 kW)  
Suspension à roues indépendantes  
à l'avant et à l'arrière  
Fr. 16'800.-

### COUPON

Veuillez m'envoyer votre documentation concernant le nouveau programme SUBARU

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_

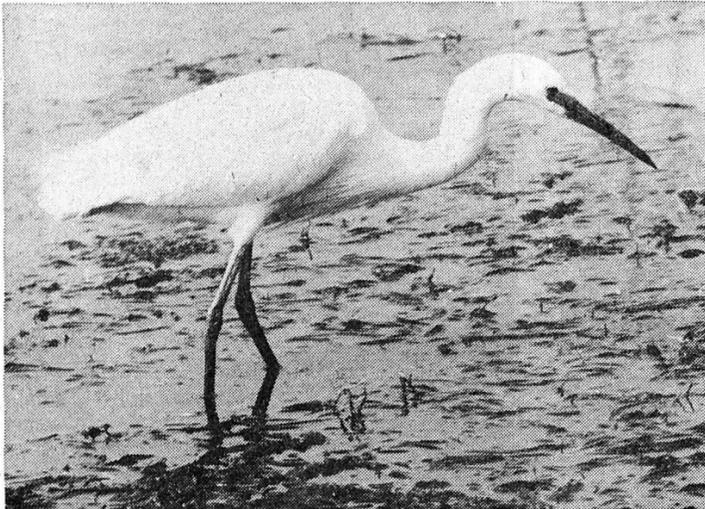
Rue \_\_\_\_\_

NP/lieu \_\_\_\_\_

IM

A adresser à: Streag AG, 5745 Safenwil

## Les oiseaux et l'aménagement du territoire



L'Aigrette garzette est un échassier qui n'est que de passage dans nos contrées. C'est pourquoi il est nécessaire de préserver les zones palustres, afin que ces oiseaux puissent trouver leur nourriture et reprendre des forces pour continuer leur migration.

Près de 400 ornithologues se sont retrouvés récemment à Bienne, à l'occasion du 21e Colloque ornithologique interrégional.

Cette importante manifestation scientifique se déroule régulièrement chaque automne, organisée tour à tour par la Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux

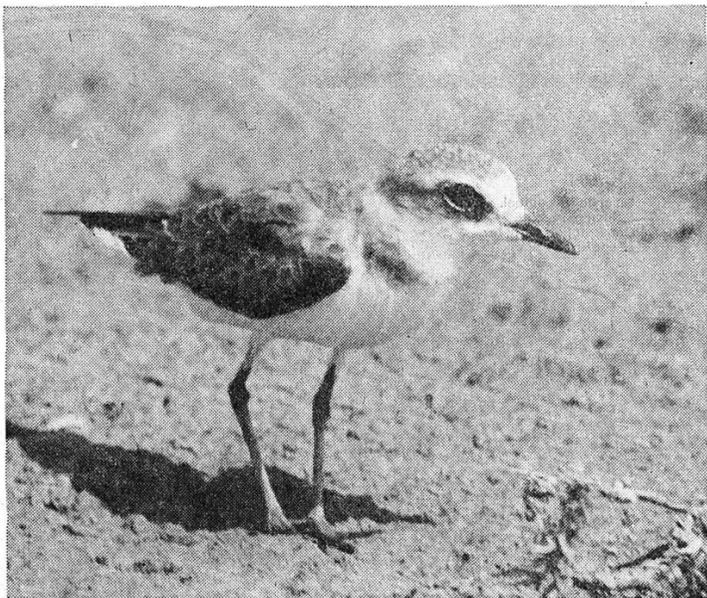
«Nos Oiseaux», le Centre d'études ornithologiques de Bourgogne (CEOB) et le Centre ornithologique Rhône-Alpes (CORA). Cette année, c'est en collaboration avec la Station ornithologique suisse de Sempach et le Centre d'étude et de protection des oiseaux de Bienne, que «Nos Oiseaux» a organisé ce congrès qui a attiré des ornithologues amateurs et

professionnels de toute l'Europe francophone.

Une demi-journée fut consacrée à des tables rondes traitant de sujets tels que la protection des rapaces, les oiseaux en rapport avec la gestion des marais ou des forêts, la protection des oiseaux au niveau communal, ainsi que l'utilité des recensements avifaunistiques lors de l'élaboration de plans d'aménagement du territoire. M. B. Lieberherr devait par la suite donner le point de vue des spécialistes de l'aménagement grâce à une remarquable conférence dont le thème traitait de: L'aménagement du territoire et la législation. Diverses projections animèrent ensuite la soirée.

La partie officielle du colloque, placé sous la présidence d'honneur de M. Robert Hainard, peintre animalier, s'est déroulée le deuxième jour sous la forme d'une série d'exposés, présentant les résultats d'études menées tant par les ornithologues amateurs que par des spécialistes.

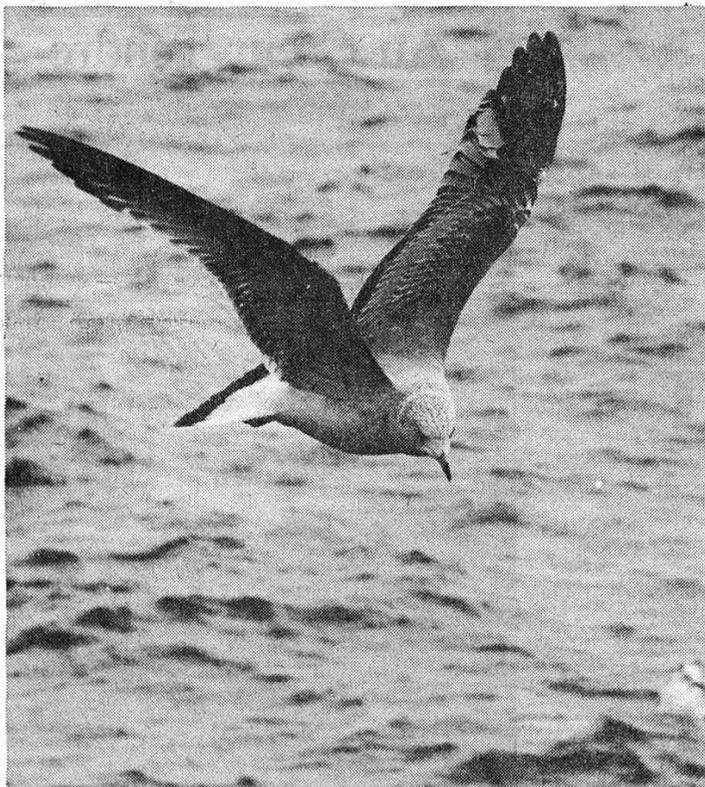
Au terme de cette réunion, on devait souligner que les oiseaux constituent de précieux indicateurs de la qualité de notre environnement, les réactions de leurs populations étant



Le Gravelot est en partie de passage dans notre pays. Il affectionne tout particulièrement les rivages et les gravières non exploitées dans lesquelles il niche s'il y trouve suffisamment de tranquillité et de nourriture.

étroitement liées aux modifications de leurs milieux de vie. Les ornithologues ont, de ce fait, un rôle impor-

tant à jouer, en faisant connaître leurs points de vue dans les milieux de l'aménagement du territoire.



Goéland cendré, oiseau nichant depuis quelques années sur les îles artificielles de la rive sud du lac de Neuchâtel.



Le Milan noir, un des rapaces les plus fréquents pendant la période estivale. On le rencontre le plus souvent au bord des lacs où il se nourrit principalement de poissons morts. C'est un oiseau migrateur. Grâce au baguement, nous savons qu'il va hiverner en Afrique tropicale.

### L'institut ornithologique de Sempach, unique en Suisse

La Station ornithologique suisse se trouve par un hasard de l'histoire au bord du lac de Sempach. Cette localité n'était pas mieux située qu'une autre pour l'observation des oiseaux et, à l'origine, il ne s'agissait d'ailleurs que de distribuer des bagues et de collectionner les informations concernant les oiseaux repris.

Depuis ces temps héroïques, la Station a évolué en un centre d'étude et de recherche sur l'avifaune de notre pays. On ne se contente plus de baguer quelques milliers d'oiseaux annuellement pour apprendre où ils vont et quel âge ils atteignent, mais on essaie en outre de traiter des problèmes relatifs à la conservation de la nature et des oiseaux. Ce travail consiste notamment à coordonner les observations de près de 400 ornithologistes amateurs répartis dans tout le pays.

Les données rassemblées depuis des années permettent de suivre l'évolution des effectifs et la répartition des espèces aviennes de notre pays. Le résultat le plus récent issu de cette collaboration a été la publication de l'«Atlas des Oiseaux nicheurs de Suisse» en 1980. Une douzaine de personnes dont sept biologistes exercent leurs activités dans un bâtiment inauguré en 1954 au bord du lac de Sempach. Il convient d'insister ici sur le fait que la Station n'est pas un institut officiel d'Etat, mais une fondation de droit privé recevant quelques subventions de la Confédération, des cantons et autres organismes.

En fait, près d'un tiers du revenu provient de cotisations des 40.000 membres de l'«Association des Amis de la Station». La vente d'un calendrier, publié conjointement avec la LSPN, fournit aussi un apport de fonds précieux. Ce mode de financement assure une large autonomie à la Station ornithologique.

Cet institut, unique en Suisse, n'est ni un musée, ni un zoo et encore moins un hôpital pour des oiseaux malades ou blessés, contrairement à une opinion largement répandue. Le baguement des oiseaux sauvages occupe encore près de 150 collaborateurs bénévoles dans tout le pays, et, à ce jour plus de 1.350.000 oiseaux ont été pourvus de bagues «Sempach Helvetia». Nous sommes maintenant assez bien renseignés sur la longévité de bon nombre d'espèces, sur les aires de provenance ou d'hivernage d'oiseaux n'allant pas plus loin que le pourtour de la Méditerranée, mais guère plus. L'analyse détaillée des reprises d'oiseaux bagués (en moyenne 1% du total) nécessite l'utilisation d'un ordinateur.

Un autre aspect important du travail de la Station ornithologique consiste à informer le public aussi bien que les autorités des problèmes concernant les oiseaux en général et de leurs relations avec l'homme en particulier. Un exemple actuel concerne la sûreté sur les aéroports (risques de collisions entre les oiseaux et les aéronefs), un autre le rôle du héron cendré par rapport à la pêche sportive, un troisième concerne les grives et les étourneaux ravageurs des vergers et des vignes.

Une grande partie de la recherche ornithologique actuelle s'applique donc à la sauvegarde des espèces menacées aussi bien qu'à la résolution de conflits divers.

L'emploi du radar a permis l'étude

du franchissement nocturne de nos alpes par des oiseaux tels que les sylviidés, migrateurs au long cours allant de Scandinavie au sud du Sahara. Les études sur l'alimentation et les besoins énergétiques des oiseaux sont également importantes de même que les recensements d'oiseaux aquatiques venant passer l'hiver sur nos lacs.

Tout ceci nécessite une coopération approfondie des ornithologistes suisses aussi bien qu'un lieu où centraliser les données et où il est possible de s'informer des activités convergentes entreprises chez nos voisins: c'est là le but principal de la bibliothèque de la Station ornithologique, une des plus importantes du genre en Europe.



La chouette effraie est un rapace qui a payé le lourd tribut de l'ignorance et des croyances de certaines personnes qui la clouaient aux portes. Grâce aux recherches des ornithologues, nous savons que cet oiseau est un grand destructeur de rongeurs, donc très utile.

# Nous avons encore perfectionné la montre à quartz.



Un style très actuel. Design extra-plat. Construction robuste et sportive.

Une montre qui a toutes les séductions... même celle du prix. Dès Fr. 398.-.

Un solide bracelet tout acier, bicolore ou plaqué or, parachève cette montre exceptionnelle.

Mouvement à quartz suisse de la plus haute précision et d'une remarquable fiabilité.

Glace saphir irrayable, particulièrement résistante. Seul le diamant est plus dur!

A relever: l'élégance des facettes taillées sur la boîte et le cadran. Une exclusivité qui confère à la montre un cachet particulier.

Protection parfaite contre la poussière et l'eau. Couronne vissée.

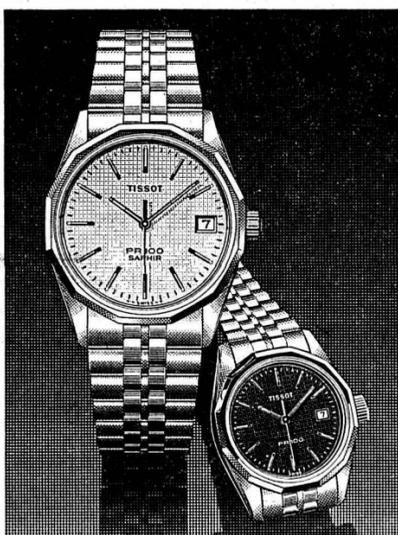
Boîtier à double fond. Résiste à une pression de 10 atm. Étanche à 100 mètres.

## La nouvelle Tissot PR 100

La nouvelle collection TISSOT PR 100 résulte d'une parfaite synthèse de l'élégance moderne et de la technologie suisse de pointe.

A sa ligne épurée, la PR 100 ajoute en effet une robustesse digne des meilleures montres de sport. Sa couronne vissée, son double fond et sa glace saphir spécialement renforcée lui assurent une résistance à la pression jusqu'à 10 atm. Elle est donc étanche jusqu'à 100 mètres de profondeur.

Enfin la PR 100 abrite un mouvement à quartz suisse extra-plat, célèbre tant pour sa précision que pour sa remarquable fiabilité.



La PR 100 est la montre infailible de toutes les circonstances de la vie active et des loisirs. Pour un prix des plus séduisants. Que TISSOT soit la montre de marque la plus vendue en Suisse n'est pas l'effet du hasard!

La collection PR 100 comporte des modèles pour dames et pour hommes. Acier, plaqué or ou bicolore. Prix selon exécution de Fr. 398.- à Fr. 545.-.

# TISSOT

## QUARTZ

La garantie Tissot est valable partout dans le monde. C'est pourquoi vous ne trouverez les montres Tissot que dans les meilleurs magasins spécialisés qui vous assurent des conseils objectifs et un service irréprochable.

### LA CHAUX-DE-FONDS

**Mayer-Stehlin**  
Av. Léopold-Robert 57

### LE LOCLE

**E. Jossi**  
Daniel-Jeanrichard 1

**P. Matthey**  
Daniel-Jeanrichard 31

### SAINT-IMIER

**P. Jobin**  
Francillon 28

**Latour Lautrec**  
Blanc de Blancs de France

**Un Brut**  
**Au Cœur Tendre**

ELABORÉ EN SUISSE  
LES CUVES BOURGEOIS FRÈRES & CIE SA  
BALLAIGUES

**BRUT**  
OU  
**MI-SEC**

En bouteilles numérotées de 7 dl. et 3,5 dl. Egalement en magnums (1,5 l.) et en mignonnettes de 2 dl.

Danielle Steel

# Une saison de passion

roman

Copyright Editions de Trévise et Opera Mundi

- Lui non plus n'aimait pas ça. C'est ça qui l'a rendu malade. Tous les gens le tiraillaient de tous les côtés. Lui, ce qu'il voulait, c'était jouer au football. Pour le restant de ses jours.

- Et il ne le pouvait pas?

- Non, trésor. On ne peut être professionnel que pendant quelques années. Après, il faut prendre sa retraite.

- Qu'est-ce que c'est?

- Arrêter de jouer.

- Pour toujours?

- Pour toujours.

- C'est terrible! s'exclama-t-il, en jetant la feuille.

- C'est ce que ton père a pensé, lui aussi. Il ne voulait rien faire d'autre. Et on l'a forcé à partir. Il a été harcelé par les journalistes, entre autres.

C'était la meilleure explication qu'elle pouvait lui donner et c'était vrai.

- Et il est devenu fou, alors?

- C'est ça.

- Est-ce qu'il se rappelle avoir joué au football?

- Non. Je ne crois pas qu'il se souvienne d'autre chose que de l'endroit où il se trouve, de M. Erhard et de moi. Et toi, maintenant.

Ils entendirent Nick sortir de la maison. Il portait une couverture et deux pommes. Il entendit une à chacun en les regardant tendrement.

- Merci, chéri, fit Kate en souriant.

- Vous ne voulez pas vous asseoir sur cette couverture?

- Non, fit Tygue en ignorant la couverture. Puis il se souvint soudain de quelque chose... des paroles de son père.

- Tu veux t'asseoir dessus, Maman?

- Oui, je veux bien.

Elle se souvint des paroles, elle aussi... «Prends bien soin de Katie.»

Ils étalèrent la couverture écossaise et s'assirent pour manger leurs pommes. Kate et Nick en partagèrent une et Tygue attaqua la sienne avec ardeur.

- Tu veux descendre au ranch des Adams voir s'ils ont des nouveaux chevaux? demanda Nick.

- Non. Les chevaux du parc sont mieux.

- A San Francisco? s'exclama Nick, tout surpris.

Tygue hocha la tête d'un air assuré. Kate sourit en les écoutant. Son fils et elle avaient changé depuis qu'ils avaient quitté cette maison. Et pourtant, quatre mois auparavant, il n'en était jamais sorti. Et puis, il y avait eu son premier voyage à San Francisco en juin... le sien le mois d'avant...

- A quoi tu penses, Cendrillon?

- Je pensais au printemps dernier. Ni Tygue ni moi n'étions allés nulle part. Et soudain, tout a commencé.

- Oui, c'est comme ça que ça arrive.

- Que faisiez-vous au printemps dernier, monsieur Waterman?

- Ça ne te regarde pas.

- C'est donc si secret que ça!

- Je t'emmerde! fit-il doucement en lui grinçant le cou.

Le fait que Tygue les observait ne les gênait plus. Il y étaient habitués. Nick eut une autre idée tout à coup.

- Tu veux aller voir Joey?

Tygue secoua à nouveau la tête. Il avait déjà dit au revoir. Il avait de nouveaux amis, une nouvelle vie.

Ils passèrent l'après-midi ensemble, comme la veille. Ils avaient acheté des steaks en ville et Nick les fit cuire au barbecue en fin d'après-midi.

Puis ils regardèrent la télévision et firent griller des popcorns dans la cheminée. Et, comme autrefois, ils attendirent que Tygue aille se coucher pour se précipiter dans leur chambre en riant, affamés l'un de l'autre.

- Kate, tu es contente d'avoir été le voir, n'est-ce pas?

- Je me sens soulagée. Il n'y a plus de secret à te cacher, à cacher à Tygue. Tout est à découvert. Je me sens à nouveau libre.

- Mais, Tom?

- Que veux-tu dire? demanda-t-elle, d'un ton très calme.

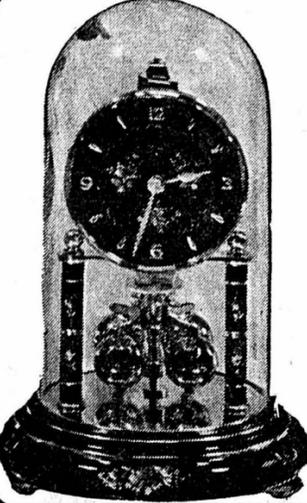
Il s'agenouilla près d'elle.

- Qu'est-ce que tu vas faire maintenant, vis-à-vis de lui? Après tout ce temps, tu ne peux pas arrêter d'aller le voir, je le comprends bien mais... c'est une épreuve pour toi.

- Je ne pense pas que ce soit une épreuve maintenant que je ne suis plus seule à en porter le poids. Quand je vais le voir, je peux à présent vous raconter ce qui arrive, ce que je ressens.

Elle s'arrêta un moment puis baissa les yeux sur son alliance. Elle l'enleva délicatement et la tint serrée dans sa main.

- C'est fini, Nick, Je ne vais plus y aller aussi souvent. Je ne suis même pas sûre qu'il le remarquera. Peut-être au début, mais il n'a pas vraiment la notion du temps. Si j'y vais, une fois tous les quinze jours, ça sera bien pour tout le monde. Qu'est-ce que tu en penses? (à suivre)



**PENDES  
400 jours**  
Venez choisir parmi  
50 modèles  
dès Fr. 128.-  
à quartz  
NOUVEAU  
Aussi avec mouve-  
ment à quartz avec  
sonnerie  
Garantie une année  
chèques fidélité  
von  
**gunten**  
Av. L.-Robert 23  
Tél. 039/22 38 03  
30518

**LAMINEUR**  
à former, et  
**EXPÉDITEUR  
EMBALLEUR**  
pour travaux mi-lourds, serait engagé par G. Robert, usine de laminage de La Jaluse, Le Locle.  
Se présenter à l'usine.  
91-31449

A vendre  
**FIAT 128  
break**  
1974, expertisée no-  
vembre 1981, équi-  
pée pour l'hiver.  
Fr. 2700.-.  
Tél. 039/31 23 39,  
heures des repas.  
91-31454




**ON MANGE BIEN  
AUX ROCHETTES**  
Tél. 039/22 33 12 29333

Réparations et vente d'appareils  
ménagers de toutes marques  
Agencement de cuisine  
Service officiel  
**ZANKER**  
ROLAND FAHRNI  
Les Ponts-de-Martel  
Tél. 039/37 18 37 28-12006

**Hôtel de La Vue-des-Alpes**  
M. & Mme TATTINI CH-2208 LA VUE-DES-ALPES / NE Tél. 038 / 53 37 53  
dîners d'affaires, d'entreprises -  
Repas jubilaire, de Noël  
Sortie de bureau  
038/53 37 53 91-411

**SUZE**

**Restaurant  
JUMBO**  
Midi et soir:  
Steak de cheval à l'ail ou  
au poivre  
Pommes frites  
Salade  
**Fr. 8.50**  
Notre petit déjeuner:  
1 croissant, 1 miche, 1 petit  
pain au lait, 1 portion de fro-  
mage, 1 portion de confiture, 2  
portions de beurre, 1 boisson  
chaude  
**Fr. 3.-**  
28-022200.

Dans le cadre d'une séance de  
signature - cocktail  
**la librairie ABC**  
35, avenue Léopold-Robert  
à La Chaux-de-Fonds  
a le plaisir d'accueillir  
**Clara Franceschetti**  
qui dédicacera pour vous son  
roman  
**Servilia**  
ou les mémoires de Jules César  
Une «autobiographie posthume»  
qui vous fait découvrir un César  
inconnu sur le plan humain et  
politique.  
Un volume broché, 468 pages,  
Fr. 35.-  
**le vendredi 11 décembre  
dès 16 h. 30**  
Si vous ne pouvez vous déplacer ce jour-là, passez-nous votre  
commande par téléphone (039) 23 57 57 et vous recevrez  
le livre de C. Franceschetti, dédicacé.

Déjà 600 000 fans



Plus de six cent mille utilitaires  
légers Mercedes sillonnent déjà  
l'Europe.  
Sa polyvalence est certainement  
l'une des nombreuses raisons de son  
succès. L'utilitaire léger Mercedes  
existe en combi, en camionnette, en  
fourgonnette, en châssis-cabine pour  
les superstructures spéciales, en  
véhicule pour le transport de per-  
sonnes et en minibus.  
De la place pour 32 personnes. Un  
volume utile de 16 m³. Une charge  
utile de deux tonnes. Avec des

moteurs robustes et économiques  
diesel et à essence. En tout plus de  
160 versions possibles!  
Faites un saut chez nous et vous  
apprendrez à connaître l'utilitaire  
léger qui a déjà 600 000 fans!

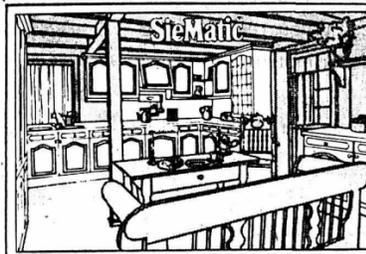
**Mercedes-Benz.**  
Votre bonne étoile sur toutes  
les routes.



**Paul Ruckstuhl SA**  
Rue Fritz Courvoisier 54, 2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039 23 52 22

**P. Steulet SA**  
2764 Courrendlin  
Tél. 066 35 55 33

Les Geneveys-sur-Coffrane: Schweingruber SA, Rue Charles L'Eplattenier, Tél. 038 57 11 15.



**Hildenbrand Cuisines**  
vous présente les plus belles cuisines européennes  
Françaises - Allemandes - Italiennes - Suisses  
87-373  
Avant de prendre une décision, visitez  
**notre exposition**  
17, Rue du Seyon - Neuchâtel  
Tél. 25 00 00

Important commerce de fers et métaux cherche pour  
tout de suite ou à convenir

**CHAUFFEUR**

en possession du permis C, camions poids lourds, pour  
livraisons dans le canton de Neuchâtel et le Jura  
bernois.  
HORAIRE REGULIER, semaine de 5 jours.  
Place stable et bien rétribuée, avantages sociaux.  
Etranger hors contingent conviendrait.

Ecrire ou se présenter chez:

**A. & W. KAUFMANN & FILS**  
P.-A. Kaufmann succ.  
2300 La Chaux-de-Fonds 2  
Rue du Marché 8-10, tél. 039/23 10 56

21466



Pour un cadeau  
de qualité  
**CH. WEBER**  
Sellerie-Marquinerie  
Articles de voyages  
Sacs de dames 30478  
Fritz-Courvoisier 12  
Bons de fidélité CID  
Ouverture nocturne 17 et 21 décembre

**SUZE**  
**C'est dingue!**  
82-1626

# Elle a quelque chose

## sous le capot!

### La nouvelle Starlet 1300.



La technique que renferme cette carrosserie est conforme à sa ligne promotrice: une mécanique Toyota perfectionnée, qui vous révèle, chaque fois que vous le désirez, tout le tempérament de son moteur de 1300 cm<sup>3</sup> et 48 kW (65 ch) DIN.

La perfection Toyota contenue dans la nouvelle Starlet 1300 Sedan

Deluxe: 5 vitesses ou, désormais aussi, boîte automatique à 3 rapports, direction à crémaillère, phares à halogène, témoin de porte ouverte, sellerie drap, dossier de banquette arrière rabattable en deux parties, d'où coffre variable, essuie/lave-glace arrière, lunette arrière chauffante et nombreux autres détails d'équipement.

Consommation d'essence selon normes ECE	1300 Sedan Deluxe 5 vitesses	1300 Sedan Deluxe automatique	1000 Deluxe 4 vitesses
l/100 km à 90 km/h	5,1	5,6	5,7
l/100 km à 120 km/h	6,8	7,9	8,0
l/100 km en ville	7,8	7,8	7,9



**Toyota Starlet 1300 Sedan Deluxe**  
5 portes, 4 places, 1290 cm<sup>3</sup>,  
48 kW (65 ch) DIN, fr. 11 590.-  
Nouvelle version à boîte automatique à  
3 rapports en option pour fr. 800.-



**Toyota Starlet 1300 Deluxe**  
3 portes, 4 places, 1290 cm<sup>3</sup>,  
48 kW (65 ch) DIN, fr. 10 990.-



**Toyota Starlet 1300 break**  
5 portes, 4 places, 1290 cm<sup>3</sup>,  
48 kW (65 ch) DIN, fr. 11 590.-  
(boîte à 4 vitesses)



**Toyota Starlet 1000 Deluxe**  
3 portes, 4 places, 993 cm<sup>3</sup>,  
35 kW (47 ch) DIN, fr. 9890.-  
(boîte à 4 vitesses)

AVANTAGEUX MULTI-LEASING TOYOTA

TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-67 93 11.

**TOYOTA**

Le N°1 japonais. Paré pour l'an 2000.

75-222



**21 janv. - 19 février**

Surmontez votre tendance aux hésitations. Vous ne tarderez pas à réaliser un de vos projets, mais pour cela vous devez faire un gros effort sur vous-même.



**20 février - 20 mars**

Vous aurez tendance à exagérer vos préoccupations d'ordre professionnel. Si vous gardez les pieds sur terre, vous découvrirez le moyen de vous libérer de vos tracas.



**21 mars - 20 avril**

Evolution favorable des entreprises en cours; concentrez votre attention sur votre travail, car la moindre erreur vous serait préjudiciable.



**21 avril - 21 mai**

Ne remettez pas à la semaine prochaine ce que vous pouvez terminer maintenant. Analysez bien vos projets.

## HOROSCOPE-IMPAT du 11 au 17 décembre.

Si vous êtes né le

11. Vous aurez la possibilité de conclure un arrangement lucratif, mais soyez réaliste.
12. Vos initiatives vous avantageront pécuniairement et votre sociabilité facilitera vos rapports avec autrui.
13. Vous aurez l'occasion d'ajouter des visages nouveaux au cercle de vos relations.
14. Prenez des initiatives, vous obtiendrez de très bons résultats. Succès dans vos affaires.
15. Les projets que vous aviez formés subiront divers changements par la suite des circonstances. Ayez confiance.
16. Votre dynamisme et votre savoir-faire vous permettront d'obtenir d'excellents résultats.
17. Grâce à votre perspicacité et à votre dynamisme, vous réaliserez la plupart de vos projets.



**22 mai - 21 juin**

Succès dans le domaine professionnel. Vos idées sont excellentes et seront acceptées si vous les exposez avec calme et confiance en vous.



**22 juin - 23 juillet**

Ne vous abandonnez pas au laisser-aller, des conséquences néfastes pourraient en résulter. Ayez recours à l'aide de votre entourage, vous pouvez compter sur des concours efficaces.



**24 juillet - 23 août**

Un événement inattendu va modifier votre situation actuelle. Ne restez pas accroché aux vieilles habitudes, la réussite vous attend.



**24 août - 23 sept.**

La chance va vous sourire et vous pourrez enfin voir se réaliser pleinement votre idéal. Cherchez à vous concilier la sympathie des gens qui travaillent avec vous.



**24 sept. - 23 oct.**

L'événement qui vous surprendra peut avoir une importance capitale sur votre vie. On peut vous mettre à l'épreuve dans votre travail. Redoublez d'attention et n'oubliez aucun détail.



**24 oct. - 22 nov.**

Changement de travail qui vous obligera à plus d'attention dans ce que vous aurez à faire. Documentez-vous pour être tout à fait à la hauteur de votre tâche.



**23 nov. - 22 déc.**

Soyez perspicace et cherchez à connaître les intentions secrètes de la personne qui vous intéresse. Vous allez avoir à faire face à un regain d'activités diverses. Soyez ferme et diplomate.

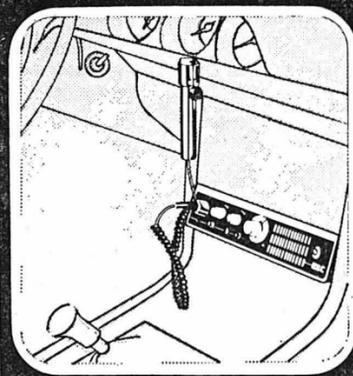


**23 déc. - 20 janv.**

La chance favorisera une agréable rencontre. Vous aurez beaucoup de travail cette semaine. Ne vous laissez pas aller à la négligence.

Coopyright by Cosmopress

**BBC**  
BROWN BOVERI



**l'émetteur récepteur BBC assure une liaison en toutes circonstances**

Radio - Communication SA

**RACOSA**

TÉL. (038) 25 46 46  
2000 NEUCHÂTEL 8

Compagnie pétrolière cherche

**commerçant(e),  
couple ou retraité**

pour reprise en gérance d'une station-service sur route frontière, région Le Locle-Les Brenets, avec grand appartement et magasin-épicerie-kiosque.

Convierait particulièrement à commerçants retraités. Conditions de reprise très favorables. Caution de Fr. 10 000.-. Loyer avantageux. Date d'entrée en service: 1er février 1982.

Faire offres détaillées avec curriculum vitæ, références et photos, sous chiffres 8822 BJ à Orell Fussli Publicité SA, 1211 Genève 1. 57-143 704

**ACHAT**

Vieil or, argent, bijoux et objets en or, argent pour la fonte, ainsi que la vieille monnaie suisse en argent (1850-1967).

Au meilleur prix payé sur place.

**BIJOUTERIE TOMOVITCH**  
Tunnel 11  
Tél. 021/23 75 08  
Lausanne 83-47059

En toute saison,  
**L'IMPARTIAL,**  
votre source  
d'informations

**Suggestions pour  
bien choisir  
vos  
cadeaux !**



**GALERIE  
DU TAPIS  
D'ORIENT**

38, rue de la Serre, La Chaux-de-Fonds

**i**ntermeubles

Escompte 10%  
sauf sur prix net

Place Neuve 2-4  
Rue du Collège 15  
Téléphone 039/23 52 81  
2300 La Chaux-de-Fonds

**Garniture à flamber «Stockli»**

Contre remise de cette annonce, une surprise vous attend

**NUSSLÉ S.A.**

Fr. **219.-**

Grenier 5-7, tél. 039/22 45 31  
La Chaux-de-Fonds



**LE SPÉCIALISTE EN BEAUX-ARTS**  
Huile - Acryl - Gouache - Pastel etc...

**ARA-COLOR  
JUNOD & RENAUD**

Balance 6  
Tél. 039/22 44 24  
2301 La Chaux-de-Fonds

**JEANS MELODY**

Rue Neuve 5 - Tél. (039) 23 23 43  
La Chaux-de-Fonds

des marques - du choix  
des coloris



Les nouveautés, bonnets écharpes, robes laine, collants  
Collection **GASTON LAGAFFE** et **SNOOPY**

Etudiants et apprentis: réduction 10%  
Carte de fidélité  
de l'accueil, des conseils dans une boutique qui a fait peau neuve ! 24151

**PYJAMAS SCHERRER  
PYJAMAS JOCKEY  
PYJAMAS ISA**

Dès **49.50**  
**AUX TRAVAILLEURS**  
Staub & Cie  
Rue de la Balance 2

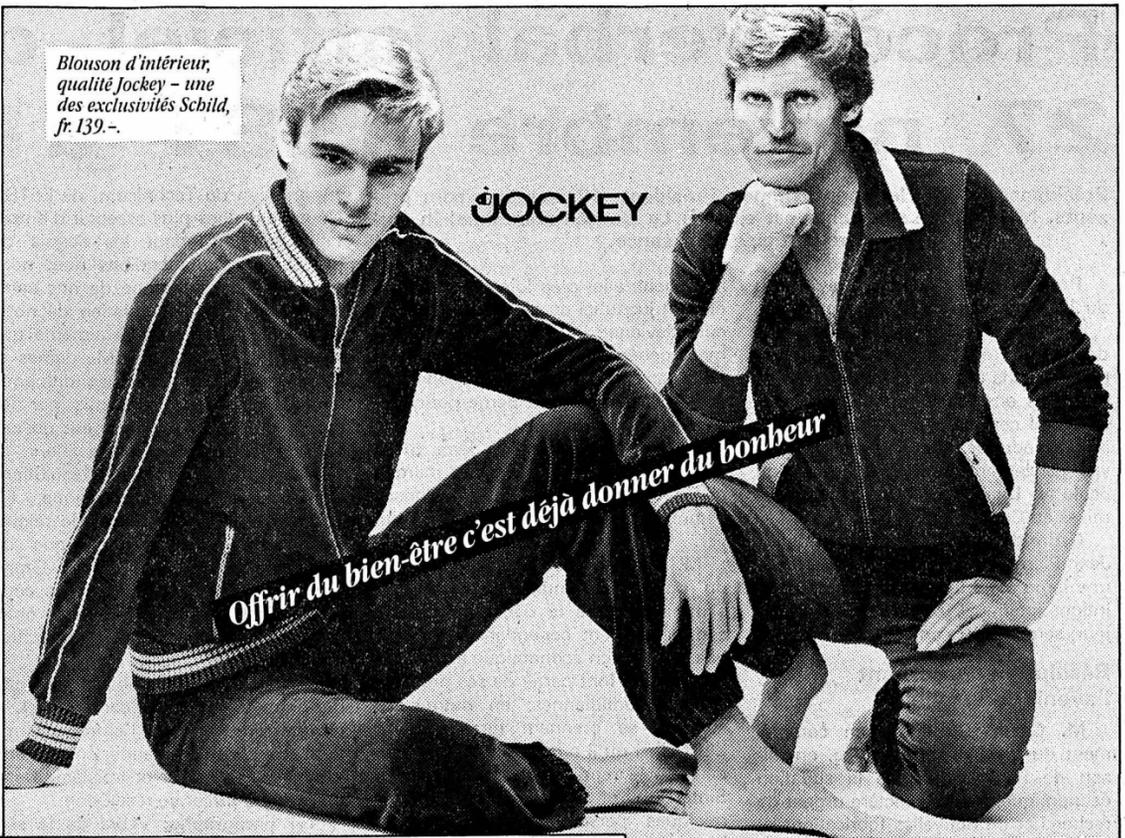
Offrez un stylo de qualité:  
**PAPERMATE PARKER  
MADISON**  
les stylos Pierre Cardin  
**WATERMAN**

Choix - Conseils  
Chèques fidélité



**Papeterie  
Grandjean**  
LE LOCLE

Régie publicitaire:  
ANNONCES SUISSES S.A. «ASSA», LA CHAUX-DE-FONDS, 31, Av. Léopold-Robert, tél. (039) 23 22 14



Blouson d'intérieur,  
qualité Jockey - une  
des exclusivités Schild,  
fr. 139.-.

**JOCKEY**

*Offrir du bien-être c'est déjà donner du bonheur*

**SCHILD**

Le soir, chez soi, quoi de plus confortable qu'une tenue d'intérieur, pratique et souple, marque Jockey, fr. 149.-.

86-317

Vous trouverez à notre rayon de chemiserie une profusion de cadeaux qui font plaisir.

LA CHAUX-DE-FONDS, 21 avenue Léopold-Robert  
Vente du soir les 17 et 21 décembre, jusqu'à 22 heures

**COMMERCE DE FOURRURES**

Bornand & Cie, tél. 038/57 13 67  
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

**VISIONS de l'OREE**



**COLLECTION 1981-82**

Swakara ● Astrakan ● Loup ● Renard  
Vison ● Pattes de vison, etc.

Tailles 36 à 48-50 en stock

à des prix très avantageux

Atelier sur place  
Fermé le lundi

28-222

Des livres soigneusement illustrés  
Des cadeaux appréciés  
Charles Thomann

**LES DIGNITAIRES DE L'HORLOGERIE**  
Fr. 96.-

**LA CHAUX-DE-FONDS AU TEMPS  
DES ORLÉANS-LONGUEVILLE**  
Fr. 24.-

**CHRONIQUE DE LA CHAUX-DE-FONDS  
SOUS LE ROI DE PRUSSE**  
Fr. 24.-

Editions du Griffon, Neuchâtel

**CHEZ VOTRE  
LIBRAIRE**

30183

**Chaussures  
de ski  
de marque**

Confort 1<sup>ère</sup> classe:  
chaussure Caber en sur-  
lyn de haute qualité et à  
fermeture à deux boucles.  
538-7925  
bleu foncé/bleu clair

**149.-**

Quel vaste choix  
dans votre  
magasin Vögele  
habituel!



Raichle:  
la chaussure en PU  
résistant aux grif-  
fures, intérieur en  
Helanca-Confort et  
haut de tige  
rembourré.  
358-7881 bleu

**99.50**

**Vögele**

La Chaux-de-Fonds: avenue L.-Robert 60  
Peseux: Minimarché, Centre Commercial, CAP 2000  
Saint-Imier: Minimarché, rue Baptiste-Savoie 62-66

19-531

# Procès-verbal officiel de la séance du 27 novembre 1981 à 19 h. 45, à la

Présidence de M. Hermann Widmer, Président. 40 membres sont présents. M. Claude Leimgruber est excusé. Le Conseil communal in corpore participe à la séance.

**Procès-verbal:** Celui de la séance du 16 septembre 1981 est adopté.

**Correspondance:** Le Président donne lecture d'une part de la lettre-pétition de la Direction et des membres du corps enseignant de l'Ecole supérieure de commerce et d'autre part de la lettre adressée par 46 parents d'élèves concernant le maintien de cette école au Locle. Ces lettres sont transmises au Conseil communal.

**Ordre du jour:** La proposition de M. Jean-Pierre TRITTEN étant acceptée à une large majorité, les projets de résolutions (points 7.1 et 7.2 de l'ordre du jour) seront traités en début de séance.

## Résolution concernant l'avenir de la ville

M. Charly DÉBIEUX, en complément du texte déposé, insiste, en raison de l'aggravation de la situation économique, sur le caractère urgent de rechercher de nouvelles fabrications et de favoriser l'implantation de nouvelles entreprises. Relevant les importants efforts entrepris par le Conseil communal, il constate que les projets intéressants notre ville tardent à entrer dans une phase de réalisation, en raison semble-t-il de difficultés de financement rencontrées et de l'attitude des milieux bancaires. Cela peut surprendre alors que les emprunts étrangers lancés dans notre pays sont nombreux. Dès lors, il faut que la population montre sa volonté de s'opposer à ces manipulations de capitaux qui font fi de l'intérêt de notre région. C'est ainsi que notre projet de résolution vise à susciter un large mouvement populaire car il faut absolument que le doute actuel disparaisse afin que la population locloise puisse entrevoir l'avenir avec un certain optimisme.

S'exprimant au nom du groupe libéral-PPN, M. Bernard PICARD voit dans ce projet un signe de défiance à l'égard du Conseil communal. Or, notre groupe est persuadé que l'Exécutif est en mesure de poursuivre ses efforts pour tenter de résoudre ces problèmes difficiles il est vrai. Si notre groupe confirme son accord à la prise de toutes les mesures nécessaires pour appuyer l'action menée dans ce domaine par le Conseil communal, il renonce en revanche à soutenir ce projet de résolution, dépourvu d'une réelle portée.

M. Ulysse BRANDT rappelle que, quelle que soit la signification qui peut-être donnée à une résolution, cette dernière demeure sans effet obligatoire. C'est dire que le Législatif dispose d'autres moyens, par exemple motion, interpellation, question, pour s'exprimer sur tel ou tel sujet. Le groupe radical, également inquiet de la situation économique actuelle, a déjà prouvé sa volonté d'agir dans l'intérêt de la ville en approuvant les mesures prises jusqu'ici en matière d'implantation de nouvelles industries. Il n'a cependant pas estimé opportun de faire valoir son appui par un projet de résolution ! En outre et en toute objectivité, le Conseil communal ne dispose en l'occurrence d'aucune solution miracle. En conclusion, le groupe radical ne saurait appuyer la résolution popiste.

M. Jean-Pierre TRITTEN expose la position du groupe socialiste. La récession qui frappe la région crée un mal sournois; depuis plusieurs années, tant les autorités cantonales que communales se sont inquiétées des difficultés que rencontre la région horlogère; il faut souligner que la réticence des milieux financiers à prendre des risques incite les autorités à user de patience. Il en va de même pour les milliers de femmes et d'hommes qui subissent les effets du chômage et de l'insécurité de l'emploi. Sachons également que, tant que le pouvoir politique sera dépendant du pouvoir du capital, il sera à la merci de décisions qui ne lui appartiennent pas. En résumé, le groupe socialiste, tout en espérant que la crise actuelle se résorbera rapidement, souhaite que cette résolution soit non seulement une invitation au Conseil communal mais aussi un appel entendu par chacun. Acquis à la défense de la ville et de ses institutions, le groupe socialiste votera cette résolution.

M. Jean-Pierre BLASER: Par le truchement de cette résolution, le groupe POP n'entend faire preuve d'aucune défiance envers le Conseil communal;

il souhaite aller plus loin que ce qui a été fait jusqu'ici en ce sens que l'Exécutif devienne l'initiateur d'un mouvement général aboutissant par exemple à l'organisation d'une vaste manifestation à Neuchâtel ou à Berne pour sauvegarder notre région.

A titre personnel, M. Jean SIGG voit dans cette résolution une marque de défiance à l'égard du Conseil communal qu'il ne peut pas approuver.

M. Maurice HUGUENIN, Président du Conseil communal: Sans vouloir s'immiscer dans le débat, le Conseil communal tient cependant à préciser que la situation économique actuelle et la récession font partie de ses préoccupations quotidiennes; en outre, des contacts se prennent régulièrement. C'est ainsi qu'il a rencontré la semaine dernière le représentant de la maison Sintercarb et cette semaine même quelques personnalités des milieux bancaires. A propos des manifestations de masse dont il a été fait allusion, il faut constater qu'elles ont rarement résolu les problèmes !

Tout en partageant sur le fond les préoccupations des auteurs de la résolution, M. Huguenin souligne que les récents projets d'implantation de nouvelles entreprises ont été déposés à une époque où les banques se trouvaient en difficulté de liquidités. Il n'en reste pas moins que le Conseil communal est fermement déterminé à faire aboutir les projets en cours.

La discussion est close. Soumise au vote, la résolution suivante est votée par 24 voix contre 5:

Le Conseil communal est invité à prendre les mesures nécessaires pour permettre à la population tout entière, soucieuse d'assurer l'avenir du Locle et voulant exprimer sa volonté d'obtenir les mesures nécessaires pour la création de nouveaux emplois; de prendre dans ce but tous les contacts nécessaires afin de faciliter la création et l'action de ce mouvement.

## Résolution relative au maintien de l'Ecole supérieure de commerce

M. Jean-B. GRÜRING donne tout d'abord de larges extraits du rapport du Conseil communal au Conseil général proposant, en 1897, la création d'une école de commerce au Locle. Il retrace l'histoire de l'installation et du développement de cette école en indiquant qu'en 1936 déjà l'Ecole normale fut supprimée ainsi que la 4e année de la formation commerciale. En mai 1973, lors de la construction du Collège Jehan-Droz, les autorités locloises ont démontré clairement leur intention de créer un outil mieux adapté à l'Ecole de commerce en intégrant celle-ci dans le nouveau bâtiment.

Evoquant le problème financier, l'orateur rappelle qu'au moment de la suppression de l'Ecole professionnelle du Locle, la charge communale, toutes subventions déduites, a atteint 415.000 fr. alors qu'elle était de 112.000 fr. l'année précédente ! Ce fut une bonne opération pour les finances cantonales, notre Commune devant éponger la facture... Comment peut-on alors penser que la fermeture de l'Ecole supérieure de commerce se solderait par une économie pour notre ville ?

M. Grüring attire également l'attention sur les aspects économique, social et affectif du problème:

— fatigue supplémentaire et perte de temps pour les élèves — repas pris à l'extérieur avec éloignement du milieu familial — charge financière augmentée sensiblement pour les parents — suppression de postes d'enseignants — augmentation du désintéressement de la jeunesse pour notre ville lorsque les élèves passeraient toute la semaine à la Chaux-de-Fonds.

L'orateur poursuit: «Une ville s'appauvrit dans la mesure où elle perd ses industries, ses écoles, ses institutions. Le Locle, agglomération périphérique, n'est pas un pôle d'attraction. Si nous acceptons de transférer les institutions que nous ont léguées nos prédécesseurs, notre cité ne tardera guère à perdre tout attrait et à devenir une localité-dortoirs. Hier, suppression de l'Ecole normale, de l'Ecole professionnelle, aujourd'hui suppression de l'Ecole de commerce, alors demain

suppression du Technicum, de l'ETS ? Nous ne devons plus accepter d'amputation en défendant les acquis du passé; nous ne mendions rien; nous travaillons dans la ligne de nos ancêtres en exigeant le maintien de notre école. C'est dans ces sentiments que nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de soutenir inconditionnellement les efforts consentis par les autorités et la population pour un des aspects de la survie de notre ville.»

Ayant rappelé que les résolutions n'ont aucune valeur politique, M. Pierre BROSSIN se permet de relever les nombreuses interventions que son parti a faites depuis 1973 au Grand Conseil à propos de l'avenir de cette école; c'est ainsi que la réponse obtenue tout récemment était plus positive que d'habitude.

Persuadé qu'il faut absolument garder notre école dans le cadre actuel, le groupe radical admet l'entrée en matière et propose d'amender comme suit le texte des premier et troisième paragraphes du projet de résolution:

**1er paragraphe:** «Lors de la session de novembre du Grand Conseil, le chef du DIP a déclaré qu'aucune fermeture d'école ne deviendrait effective sans l'accord des communes concernées. Le Conseil d'Etat, par ailleurs, par sa lettre du 12 juillet 1977, montrait ses intentions. Nous citons:...

**2e paragraphe:** sans changement.

**3e paragraphe:** Le Conseil général de la ville du Locle demande au Conseil d'Etat de maintenir ouverte l'Ecole supérieure de commerce du Locle tant et aussi longtemps que les Autorités locloises n'en auront pas décidé autrement.»

La résolution restant un vœu pieu, M. Brossin estime qu'il serait préférable, dans ces circonstances, de réunir avant la prochaine session du Grand Conseil tous les députés loclois pour signer une motion munie de la clause d'urgence et demandant au Conseil d'Etat de maintenir ouverte notre Ecole de commerce. En agissant de la sorte, nous donnerons caractère obligatoire à la résolution en démontrant la volonté délibérée de l'ensemble des groupes politiques et de la population locloise.

M. Jean-Pierre BLASER annonce soutenir la résolution dans son idée avec quelques réserves quant à sa forme. Il ajoute qu'en liaison avec l'implantation de nouvelles entreprises en notre ville, l'Ecole de commerce aura un rôle prépondérant à jouer.

Parlant au nom du groupe libéral-PPN, M. Rolf GRABER dit aussi son attachement à cette école tout en relevant que la réaction qui vient de se produire résulte d'un problème d'effectif. Le fait d'avoir créé deux classes de 11 élèves en première année alors que des classes du Bas du Canton comprennent 24 élèves, peut avoir suscité des réactions négatives. Si nous tenons à conserver cette école, il importe de la rendre crédible et de faire montre de certaines mesures de sagesse avant qu'elles nous soient imposées. Sur le fond, notre groupe appuie ce projet de résolution, amendé par le parti radical.

M. Jean-B. GRÜRING accepte l'amendement déposé qui ne modifie nullement le fond de la résolution mais uniquement sa forme.

M. Francis JAQUET, Conseiller communal, partage les préoccupations du Législatif en lui donnant l'assurance que l'Exécutif mettra tout en œuvre pour défendre, si besoin est, le maintien de cette école.

Il se montre satisfait de la déclaration du préopinant, se ralliant à l'amendement déposé, ce qui permet d'introduire un texte évitant toute équivoque. S'il est vrai que le Chef du Département de l'Instruction publique a signalé que toute décision relative à l'avenir de cette école sera prise d'entente avec les Autorités communales concernées, il a également ajouté qu'au niveau du Département il n'y avait pas l'ombre d'une étude formelle.

Bien que le problème des effectifs demeure effectivement vulnérable, M. Jaquet constate cependant qu'au cours de ces dix dernières années, exception faite de 1973 et 1979, l'Ecole de commerce comprenait 50 à 60 élèves. En outre il est rassurant de signaler que les effectifs de la section diplôme n'ont pas régressé malgré la fermeture de la section maturité. Dès lors l'on ne pourrait mieux démontrer que sur la base de ces effectifs, le maintien de cette école avec ses trois classes ne saurait être remis en cause.

La discussion est close.

Soumise au vote, la résolution amendée comme suit est acceptée par 39 voix sans opposition.

«Lors de la session de novembre du Grand Conseil, le Chef du DIP a déclaré qu'aucune fermeture d'école ne deviendrait effective sans l'accord des communes concernées.

Le Conseil d'Etat, par ailleurs, dans sa lettre du 12 juillet 1977, montrait ses intentions. Nous citons:

«Le maintien de la section diplôme, voire son renforcement, est un objectif qui s'inscrit parfaitement dans la politique générale de votre ville en matière d'enseignement professionnel. Nous approuvons votre manière de voir les choses et vous assurons de notre appui.» Fin de citation.

Le Conseil général de la Ville du Locle demande au Conseil d'Etat de maintenir ouverte l'Ecole Supérieure de Commerce du Locle, tant et, aussi longtemps que les Autorités locloises n'en auront pas décidé autrement.»

## Agrégations

Faisant sienne, la proposition émise par la Commission des agrégations et le Conseil communal, le Législatif décide d'accorder l'agrégation communale aux candidats suivants: M. Pierre-Alain Oes, originaire d'Ermingen/TG, M. Giuseppe Paolo Baracchi de nationalité italienne, et M. Tamas-Laszlo Peteranecz, de nationalité hongroise.

## Modification des tarifs de vente d'eau et d'électricité

S'exprimant au nom du groupe libéral-PPN, M. Bernard PICARD relève la diminution de personnel intervenue aux Services Industriels tout en souhaitant qu'un effort semblable soit réalisé dans tous les services de l'administration. Sans contester que la hausse de ces tarifs se produira à un mauvais moment, il faut cependant admettre qu'elle évitera entre autres une perte de 85.000 fr. au Service des eaux. De plus, il est évident que les recettes supplémentaires annoncées se révèlent indispensables.

Le groupe libéral-PPN, déclare M. Picard, accepte le rapport et les arrêtés soumis en proposant néanmoins par voie d'amendement la suppression de la clause d'indexation des taxes de consommation du tarif de vente de l'électricité formant l'article 2 du second arrêté.

M. Jean-Pierre Blaser annonce l'appui du groupe POP aux rapport et arrêté traitant de la modification du tarif de la vente de l'eau. S'agissant en l'occurrence d'un service déficitaire, la recherche de nouvelles recettes est justifiée.

En revanche, le groupe POP rejette l'augmentation des tarifs de vente de l'électricité. Il lui paraît que la proposition de l'Exécutif n'est pas opportune au moment où nous traversons une période difficile encore aggravée par la dépopulation. En augmentant les charges des consommateurs, le Conseil communal réduit en quelque sorte le niveau de vie des travailleurs non seulement mal payés par les employeurs mais également à la recherche de la sécurité de l'emploi. Lassées par cette situation, des personnes peuvent être amenées à quitter plus rapidement notre localité.

Indépendamment de ces raisons politiques, qui sont à la base de ce refus, nous considérons que tant le problème de l'organisation que celui de la gestion des Services Industriels doivent être revus. Par ailleurs, notre groupe souhaite que l'étude annoncée, relative à l'organigramme se fasse en profondeur.

M. J.-P. Blaser ajoute que le groupe POP est opposé à la clause d'indexation des tarifs d'électricité qui donne au C. C. le pouvoir de les adapter. En conséquence, il votera l'amendement déposé sur ce point.

M. Claude GRUET expose la situation du groupe socialiste, favorable à la prise en considération du rapport.

Ce n'est certes pas de gaieté de cœur mais bien parce qu'elles nous paraissent inéluctables que nous nous résoudrons à ces augmentations de tarifs. Quelques considérations relatives à l'exploitation des S. I., qui n'apportent pas à la Commune les mêmes bénéfices que dans des villes voisines ou comparables, amènent l'orateur à relever que notre tarif de vente d'électricité

est très élevé. Des efforts importants devront être tentés à l'avenir dans le domaine de la rationalisation des travaux et de la lutte contre le gaspillage.

Concernant le tarif de l'eau, le groupe socialiste approuve sans réserve les objectifs de l'Exécutif.

Quant au tarif de vente de l'électricité, M. Gruet sollicite quelques renseignements complémentaires concernant entre autres la location des relais; il constate que l'augmentation imposée aux abonnés utilisant l'énergie électrique comme seul moyen de chauffage atteint 33 1/3 %; en limitant cette hausse à 20 %, il est convaincu que plus personne ne sera tenté par le chauffage tout électrique. Admettant par ailleurs, qu'il convient de limiter la consommation de l'électricité pour le chauffage, il ne faut pas non plus la surpénaliser en considérant qu'il s'agit de la seule énergie indigène importante. Il faut ici rappeler le temps où la commune était favorable à l'installation du chauffage tout électrique, qu'elle encourageait d'ailleurs en accordant une réduction de 1 centime le kWh de bas tarif. Dès le moment où ces consommateurs n'ont plus la possibilité de revenir en arrière, la suppression de cette réduction ne se justifie pas.

Pour ces raisons, le groupe socialiste propose la réintroduction du texte précédemment en vigueur en déposant les amendements suivants:

### «Tarif de vente d'électricité

Compléter comme suit les articles 5 et 7 après le deuxième alinéa: «Une réduction supplémentaire de 1 ct. par kWh de bas tarif est accordée à tout abonné qui utilise l'énergie électrique comme seul moyen de chauffage.»

En outre et de manière à compenser le manque à gagner consécutif aux amendements ci-dessus, il est proposé de modifier comme suit l'art. 9, tarif à la pointe: «en bas tarif, la taxe de consommation est réduite à 8,5 ct. le kWh», (au lieu de 8 ct.).

En conclusion, M. Gruet confirme l'accord du groupe socialiste au vote du rapport et des arrêtés ainsi amendés.

M. Ulysse Brandt annonce que le groupe radical peut, d'une façon générale, se déclarer d'accord avec les propositions du Conseil communal. A propos des Services Industriels qui disposent d'un monopole, il faut tout de même reconnaître que depuis un certain nombre d'années, des efforts ont été entrepris afin d'obtenir la compression de certaines charges. Il faut aussi relever combien l'incidence des traitements et des charges sociales est importante dans l'évolution des coûts. Persuadé que la mise au point de l'organigramme que les Services Industriels se doivent d'établir en fonction de la personnalité des différents titulaires, l'orateur souligne que deux ou trois cas d'employés méritent encore d'être traités avec plus de rigueur.

En conclusion, le groupe radical votera les rapport et arrêtés.

Au nom du Conseil communal, M. Jean-Pierre RENK, Conseiller communal, remarque à propos de l'organigramme qui doit être encore apuré par le Conseil communal, que l'effectif du personnel des Services Industriels a passé de janvier 1970 à décembre 1981 de 89 à 79 1/2 postes. D'autres compressions d'effectifs sont à l'examen. A ce propos, il n'est pas toujours facile d'occuper à d'autres tâches des personnes qui, après plusieurs décennies d'activité, ne sont malheureusement plus à même, notamment pour des raisons de santé de remplir le mandat qui leur avait été initialement confié. Sur ce point, le Législatif peut être assuré que le Conseil communal cherche dans toute la mesure du possible à réduire les charges des Services Industriels.

C'est en fait en fonction des besoins et pour diminuer le déficit d'exploitation du Service des eaux que nous nous sommes vus contraints d'apporter une modification au tarif de vente d'eau qui est resté inchangé depuis 1958, jusqu'à l'introduction en 1973 d'une hausse de 10 ct. par mètre cube, destinée à couvrir en partie les charges financières et les frais d'exploitation de l'épuration des eaux. A titre indicatif, l'augmentation proposée aujourd'hui représente une plus-value annuelle de 20 fr. pour une famille comprenant 4 personnes. M. Renk sait encore l'occasion de cette discussion pour remercier la population locloise qui utilise l'eau avec parcimonie.

# Conseil général du Locle, du vendredi salle du Conseil général, Hôtel de Ville

Pour ce qui est du tarif de l'électricité, le porte-parole du Conseil communal ne s'oppose pas à la réduction supplémentaire proposée à raison de 1 ct. par kWh de bas tarif, de manière à éviter que les abonnés qui ont accepté le chauffage électrique ne se sentent pas pénalisés.

Vette modification entraîne une perte annuelle estimée à 16.000 fr. tandis que celle relative à la livraison en moyenne tension assurera une recette supplémentaire annuelle de l'ordre de 15.000 fr.

Quant au prix de vente de l'énergie fixée par ENSA, qui est à la fois fournisseur et distributeur, il ne fait aucun doute que cette société a tout intérêt à ce que le prix moyen de cette énergie n'augmente pas démesurément.

Annonçant que l'Exécutif entend faire usage de la clause d'indexation uniquement en fonction du prix de l'énergie facturé par ENSA, M. Renk au nom du Conseil communal, propose d'amender l'art. 12 en supprimant les mots «de manière à couvrir les charges» tout en souhaitant que cette disposition ainsi précisée rencontre l'agrément du Législatif.

M. Bernard PICARD maintient l'amendement du groupe libéral-PPN tandis que M. Ulysse BRANDT, au nom du groupe radical, appuie l'amendement du Conseil communal.

La discussion est close.

La prise en considération du rapport est acceptée par 30 voix sans opposition.

Le premier arrêté portant sur l'abrogation des art. 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 de l'arrêté du Conseil général concernant le tarif de vente de l'eau, du 12.9.58, révisé le 12.10.73, et leur remplacement conformément aux propositions du Conseil communal, est voté par 39 voix sans opposition.

Au second arrêté, l'amendement du groupe socialiste, portant modification de l'art. 5 est approuvé par 26 voix contre 2.

L'amendement du groupe socialiste, portant modification de l'art. 7 est accepté par 25 voix sans opposition.

L'amendement socialiste modifiant l'art. 9 est accepté par 25 voix sans opposition.

L'amendement du groupe libéral-PPN, proposant la suppression de l'art. 12 (clause d'indexation) étant éliminé par 12 voix, l'amendement suivant de l'art. 12, déposé par le Conseil communal, est voté par 25 voix.

«Art. 12. — Le Conseil communal peut adapter les taxes de consommation prévues aux art. 5, 7, 8, 9 et 11, en fonction du prix facturé par ENSA».

Le second arrêté, abrogeant les art. 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14 de l'arrêté du Conseil général concernant le tarif de vente de l'électricité, du 7 décembre 1973 et les remplaçant par les nouvelles dispositions formulées par le Conseil communal et amendées ci-dessus, est votée par 27 voix contre 6.

Au vote d'ensemble, le rapport et les deux arrêtés soumis à la sanction du Conseil d'Etat sont approuvés par 30 voix sans opposition.

## Echange de terrains au Col-des-Roches et à La Molière

Tour à tour, Mme Evelyn FATTON, au nom du groupe radical, Mme Louise JAMBÉ, pour le groupe socialiste, M. Joseph HUOT, au nom du groupe libéral-PPN ainsi que Mme Anna BOTTANI, porte-parole du groupe POP, appuient les propositions déposées par le Conseil communal.

M. Frédéric BLASER, Conseiller communal, remercie au nom de l'Exécutif tous les groupes de l'accueil réservé à ce rapport.

La discussion est close.

La prise en considération du rapport est votée à l'unanimité.

L'arrêté autorisant le Conseil communal à échanger les articles 5094 et 5097 du cadastre au Col-des-Roches (surface: 1288 m<sup>2</sup>) contre l'article 6355 du cadastre à La Molière (surface: 1601 m<sup>2</sup>) propriété de la Confédération, la différence de surface étant payée par la Commune à raison de 4 fr. 50 le m<sup>2</sup>, est approuvé à l'unanimité.

## Acquisition d'une forêt

Mme Anna BOTTANI donne l'accord du groupe POP au vote du crédit sollicité.

Au nom du groupe socialiste M. Pierre-A. GYGI appuie les propositions du Conseil communal. Il sait gré au propriétaire d'avoir bien voulu offrir cette forêt à la Commune.

M. ROLF GRABER, au nom du groupe libéral-PPN, accepte le rapport et arrêté, tout en se montrant satisfait des possibilités de reboisement existantes.

Avant de se prononcer, M. Marcel GARIN souhaite obtenir quelques renseignements complémentaires ayant trait entre autres à la valeur réalisable de cette forêt, aux frais de sortie des bois, etc.

Au nom du Conseil communal, M. Jean-Maurice MAILLARD, Conseiller communal, tient d'abord à remercier les groupes de leur soutien à ce rapport. Il s'associe aux remerciements à l'adresse du propriétaire, dont l'offre est réellement intéressante.

Après avoir fourni quelques indications complémentaires au rapport, M. J. M. Maillard ajoute que le Conseil communal reste enclin, dans toute la mesure du possible, à accroître le patrimoine forestier de la Commune. Dans le cas particulier, nous pourrions par la suite envisager l'aménagement d'un chemin de dévestiture dont la couverture des frais sera assurée par la mise à contribution de la réserve forestière.

Au vu de la réponse du porte-parole du Conseil communal et considérant le rôle social non négligeable de toute forêt, M. M. GARIN précise l'accord du groupe radical à l'engagement du crédit proposé.

La discussion est close.

La prise en considération du rapport est votée à l'unanimité. L'arrêté portant sur l'octroi d'un crédit de 29.000 fr. pour l'achat d'une forêt aux Cernayes, montant couvert par un prélèvement à la réserve forestière, est voté à l'unanimité. Au vote d'ensemble, rapport et arrêté sont acceptés sans opposition.

## Achat d'immeubles

Au nom du groupe libéral-PPN, M. Robert TEUSCHER se montre favorable à l'octroi de ce crédit qui viendra compléter les terrains que la Commune possède déjà dans ce secteur. Il aurait souhaité que le coût des travaux de démolition de l'immeuble soit d'emblée inclus dans le crédit.

Par ailleurs et en raison de l'aggravation de la situation financière, M. Teuscher annonce que son groupe sera dorénavant réticent dans l'engagement de nouveaux crédits destinés tant à l'achat de terrains que d'immeubles dont l'utilisation future ne sera pas clairement définie.

Après avoir rappelé que le groupe socialiste s'était opposé à l'époque à l'achat de l'ancienne fabrique Klaus à la rue Bournot, M. Jean-Bernard GRÜRING remarque l'immeuble dont il est question ce soir figure dans un ensemble présentant quelque intérêt pour l'avenir. Le groupe socialiste qui se rallie à la proposition de l'Exécutif, regrette toutefois que le coût de la démolition n'ait pas été indiqué. De plus, il tient à préciser que son groupe s'opposera à toute demande éventuelle de crédit pour une réparation quelconque dans ledit immeuble.

Au nom du groupe POP, M. Jean BLASER partage l'avis du préopinant; il consent à ce que la commune acquiert cet immeuble bien que le coût articulé soit élevé.

M. Alain RÜTTI fait part de l'assentiment du groupe radical à cet achat. Il demande que la commission d'urbanisme soit associée, le moment venu à l'étude de l'aménagement de ce secteur.

Au nom du Conseil communal, M. Frédéric BLASER, Conseiller communal, remercie les groupes d'avoir saisi les intentions de l'Exécutif. En raison de l'état de vétusté de cet immeuble, il est vrai que son prix d'achat nous a paru un peu élevé; à la réflexion l'intérêt que revêt cette parcelle pour l'avenir a prévalu dans notre choix.

Saisissant les préoccupations dont il vient d'être fait mention, M. Blaser remarque que, quelles que soient les propositions émises par le Conseil communal, le Conseil général reste maître de ses décisions. Il est bien entendu, réserve faite de l'entretien courant de l'atelier, que nous n'allons pas investir dans cet immeuble dont la démolition est effectivement prévue pour le printemps prochain. Méconnaissant

la nature des travaux devant assurer le maintien de la façade mitoyenne, il est difficile de préciser les frais de cette démolition si ce n'est qu'ils se situent dans une fourchette de 13.500 à 18.000 fr.

Précisément, le Conseil communal n'a aucune idée arrêtée quant à la destination de ce secteur de la rue Bournot dont l'aménagement n'est certes pas pour demain.

La discussion est close.

La prise en considération du rapport est votée à l'unanimité.

L'arrêté portant sur l'octroi d'un crédit de 68.500 fr. destiné à l'achat des bâtiments Bournot 15 et Sylvain-Mairet 7, formant l'art. 906 du cadastre du Locle est voté à l'unanimité.

Au vote d'ensemble, rapport et arrêté sont également approuvés sans opposition.

## Conclusion d'un emprunt destiné à consolider des emprunts à courts termes

S'exprimant au nom du groupe socialiste, M. Jean-Pierre FRANCHON partage les conclusions du rapport; il votera en conséquence l'arrêté y relatif.

Tout en annonçant l'accord du groupe libéral-PPN au vote des rapports et arrêté, M. Rolf GRABER demande quelle est la limite de crédits des banques à l'égard de la Commune.

Compte tenu des conditions actuelles du marché de l'argent, M. Robert FEUZ considère l'offre de la BCN comme étant intéressante. Toutefois, il estime que la variation du taux d'intérêt devrait être assortie d'une référence. Pour autant qu'une telle assurance soit fournie, le groupe radical acceptera ce rapport.

M. Jean-Pierre BLASER, au nom du groupe POP, approuve la proposition formulée par le Conseil communal.

Ayant indiqué que la formule dite de consolidation d'emprunts était fréquemment utilisée, M. Maurice HUGUENIN, Président de la ville, signale que la limite de crédit sur les comptes courants, s'élève actuellement à 13.000 fr.

Les conditions annoncées pour cet emprunt sont les plus favorables du moment. Le problème d'une référence éventuelle à la variation du taux d'intérêt a été posé à la BCN. Il nous a été répondu qu'elle ne pouvait que s'en tenir à son offre. En revanche, nous avons obtenu que ce taux fluctuerait en fonction de l'évolution du marché des capitaux tant à la baisse qu'à la hausse. En réalité, l'opération qui est proposée est favorable d'autant plus qu'il y a actuellement pénurie de capitaux sur le marché.

La discussion est close.

La prise en considération du rapport est acceptée à l'unanimité.

L'arrêté autorisant le Conseil communal à contracter auprès de la Banque cantonale neuchâteloise un emprunt de 2.000.000 de fr. d'une durée de 20 ans, au taux de 6,25 %, destiné à la consolidation d'emprunts à court terme, est voté à l'unanimité.

Au vote d'ensemble, le rapport et l'arrêté sont approuvés à l'unanimité.

## Modification de plans de zones au Verger ainsi qu'au Marais du Col-des-Roches

Indépendamment de quelques remarques émises au sujet de la présentation des plans joints au rapport, dont l'examen aurait normalement dû faciliter la vision d'ensemble du problème, M. Marcel GARIN au nom du groupe radical, est d'avis que toutes les possibilités pouvant tendre au développement industriel de la cité doivent être étudiées d'une manière approfondie. Il remercie l'Exécutif d'avoir dézonné certains secteurs et espère que cette politique d'ouverture portera ses fruits.

Le groupe radical acceptera les rapports et arrêtés soumis.

M. Eric REBER précise que le groupe socialiste ne peut que souscrire sans réserve à la proposition du Conseil communal. L'acceptation de ce rapport ne pourra que favoriser l'implantation de nouvelles entreprises dans notre région.

Mme Anna BOTTANI se déclare satisfaite de la proposition de l'Exécutif qui reçoit l'approbation du groupe POP.

Considérant que la situation économique actuelle est très préoccupante,

M. Joseph HUOT demande que tout soit tenté pour aboutir si possible à une amélioration de cette dernière. Dans cette perspective, il est indispensable que le Conseil communal maintienne des contacts suivis avec M. Karl Dobler.

Le groupe libéral-PPN votera le rapport et arrêtés présentés.

Au nom du Conseil communal, M. Frédéric BLASER, Conseiller communal, fournit quelques renseignements au sujet de la procédure suivie en matière d'adoption de tels plans. Répondant aux remarques de M. Garin, il souligne que les plans originaux affichés dans cette salle pouvaient être consultés par chacun durant la période de leur mise à l'enquête publique.

A titre d'information, M. F. Blaser indique qu'un des projets d'implantation d'une nouvelle entreprise se trouve en bonne voie; la décision définitive est quelque peu retardée consécutivement à des problèmes de financement.

La discussion est close.

La prise en considération de ce rapport est votée à l'unanimité.

Le premier arrêté concernant le plan de zones modifié au Verger, approuvé par le Dpt des T. P. le 17 septembre 1981, mis à l'enquête publique du 28.9.81 au 28.10.81, est voté à l'unanimité.

Le second arrêté concernant le plan de zones modifié aux Marais du Col-des-Roches, approuvé par le Dpt des T. P. le 17.9.81 et mis à l'enquête publique du 28.9.81 au 28.10.81 est voté à l'unanimité.

## Modification du plan d'alignement de la rue du Châtelard

Mme Anna BOTTANI remercie le Conseil communal de son rapport auquel le groupe POP a réservé un accueil favorable.

Pour l'avenir, M. Alain RÜTTI demande que des plans soient joints à la présentation de rapports de ce genre. Il est en effet indispensable que l'on puisse se faire une idée précise du plan qui est soumis à l'approbation du Législatif. Ceci dit, le groupe radical votera l'arrêté déposé.

Au nom du groupe socialiste, M. Robert BARFUSS qui a pris connaissance avec intérêt de ce rapport, approuve la proposition soumise.

Au nom du Conseil communal, M. Frédéric BLASER, Conseiller communal, remarque qu'il s'est toujours et régulièrement établi certaines relations de confiance entre le Législatif et l'Exécutif.

Soulignant que la communication de tels plans n'a jamais été requise jusqu'ici, il relève qu'il était loisible, dans ce cas également, à chaque membre de ce Conseil, de consulter le plan original exposé dans le hall de l'Hôtel de Ville durant un mois. Si, malgré cette situation, cette demande devait correspondre au souhait du Législatif, nous pourrions envisager à l'avenir et dans des cas semblables de remettre un plan à l'examen de chaque groupe.

La discussion est close.

La prise en considération du rapport est acceptée à l'unanimité.

L'arrêté concernant l'adoption du plan d'alignement de la rue du Châtelard (modification du plan A 40 B Carrefour Klaus) approuvé par le Dpt des T. P. le 17.9.81, mis à l'enquête publique du 28.9. au 28.10.81, est voté à l'unanimité.

## Ouverture d'une action en rapport avec la construction du collège Jehan-Droz

S'exprimant au nom du groupe radical, M. Pierre BROSSIN, au vu des dispositions tant de la loi sur les communes que du Règlement général pour la commune, pense que toute la première partie de ce rapport est superflue, le Conseil communal étant habilité à introduire action. Le mandat requis se justifie-t-il, cas échéant, pour un problème de prescription ? Il va sans dire que le groupe radical donne son accord au vote du rapport et de l'arrêté.

M. J. André CHOFFET constate qu'il est une nouvelle fois question de travaux d'étanchéité entrepris dans un immeuble, à la différence que le problème exposé aujourd'hui semble plus grave, les façades du Collège Jehan-Droz n'ayant jamais donné satisfaction.

Le groupe libéral-PPN approuve les

démarches menées contre l'entreprise responsable de ces défauts et votera l'arrêté proposé.

Il demande en outre si l'entreprise concernée sera en mesure de s'acquitter de l'indemnité réclamée et si l'on connaît maintenant le moyen de remédier à coup sûr aux défauts constatés.

Au nom du groupe socialiste, M. Rémy COSANDEY remercie le Conseil communal et constate avec satisfaction qu'il suit attentivement cette affaire en manifestant ainsi sa ferme volonté de défendre au mieux les intérêts financiers de la Commune.

Appuyant sans réserve l'action introduite par le Conseil communal, il souhaite connaître la raison pour laquelle l'architecte se trouve déchargé de toute responsabilité dans cette affaire.

Etant donné par ailleurs qu'il faudra probablement envisager la pose de nouveaux vitrages, l'on peut se demander s'il ne conviendrait pas d'examiner par la même occasion, à une époque où l'on cherche à faire des économies d'énergie, l'opportunité d'entreprendre une étude relative au maintien ou à la suppression du système de l'air conditionné dont est doté ce bâtiment scolaire. Aujourd'hui il faut avoir le courage de reconnaître qu'une installation de climatisation ne se justifie pas car la pollution et le bruit à proximité de ce collège sont insuffisants pour porter préjudice à la qualité de l'enseignement. En conclusion, M. Cosandey confirme que le groupe socialiste acceptera l'arrêté proposé.

M. Charly DÉBIEUX: c'est sans grande surprise que le groupe POP a pris connaissance de ce rapport. En définitive la qualité du matériau et le choix de l'entreprise sont à l'origine des défauts constatés ? Nous déplorons par ailleurs la passivité dont a fait montre le consortium concerné face à une affaire de cette importance. Ceci dit, le groupe POP n'a aucune hésitation à approuver l'arrêté soumis.

Au nom du Conseil communal, M. Frédéric BLASER, Conseiller communal: la situation sur le plan juridique étant connue, c'est en réalité en cours de procédure que le problème du mandat à requérir du Législatif est apparu, ceci dans la perspective qu'aucun vice de forme ne puisse entraver la poursuite de l'action en cours.

Après rappel de quelques aspects techniques complétés par la réponse aux questions posées, M. Blaser situe la répartition des tâches intervenues entre le maître de l'ouvrage et l'architecte proprement dit. En l'occurrence, il est établi qu'en sa qualité de mandataire du maître de l'ouvrage, l'architecte n'a nullement failli au contrat.

Nous pensons que le consortium en question, qui, au départ, a reconnu sa responsabilité, est en mesure d'en assumer les conséquences financières. En l'état actuel du dossier, l'objectif essentiel de notre action est d'obtenir le strict respect du contrat stipulé avec cette entreprise concernant la construction des façades et la fourniture des fenêtres. Il faut en outre préciser que ces travaux n'ont jamais été reconnus et que les dispositions ont été prises afin d'éviter que la prescription ne puisse être évoquée.

Quant au maintien ou non de la climatisation, il est prématuré d'en débattre avant que l'on entreprenne accessoirement une étude afin de pouvoir se faire une idée du coût pouvant résulter d'une telle transformation.

Ne saisissant pas la raison pour laquelle l'Exécutif a renoncé à actionner l'architecte, M. Jean-Bernard GRÜRING aurait souhaité connaître le type de contrat passé entre la commune et l'architecte.

M. Frédéric BLASER, Conseiller communal, répond que l'Exécutif a apprécié différemment la situation en se fondant objectivement sur les éléments du dossier.

La discussion est close.

La prise en considération du rapport est votée à l'unanimité.

L'article unique de l'arrêté suivant est approuvé à l'unanimité: «Le Conseil communal est mandaté pour introduire action, éventuellement transiger, contre le consortium DONAX S. A. - A. Félix, au sujet de la construction des façades, de la fourniture et de la pose des vitrages du collège Jehan-Droz.»

Ayant annoncé que les objets figurant encore à l'ordre du jour seront traités ultérieurement, le Président lève la séance à 23 h. 15.



# Prévisions TV de L'IMPARTIAL

Semaine du 12 décembre au 18 décembre

Les programmes annoncés dans cette page peuvent encore subir des modifications.

Les programmes définitifs et complets sont publiés chaque jour dans notre page Radio-TV. Nous y renvoyons donc nos lecteurs.

**Eugenio Beffa**  
  
 couleurs et vernis  
 papiers peints, carrosserie, outillage

**Neuchâtel**  
 2, rue des Draizes  
 tél. (038) 24 36 52  
**La Chaux-de-Fonds**  
 28, rue de la Serre  
 tél. (039) 22 54 70 91-18

  
**Concessionnaire PEUGEOT**

**ENTILLES SA**  
**GARAGE & CARROSSERIE**  
 La Chaux-de-Fonds  
 Le Locle  
 Tél. (039) 26 42 42  
 31 37 37

**Distributeur**  


	Samedi 12.12	Dimanche 13.12	Lundi 14.12	Mardi 15.12	Mercredi 16.12	Jeudi 17.12	Vendredi 18.12	
<b>Séries Feuilletons</b>	14.00 TF1 Opérations trafic 16.10 TVR Dr Erika Werner 17.05 TF1 Chapeau Melon et Bottes de Cuir 21.45 TF1 Dallas/Ou est passé le petit John?	14.05 A2 Magnum 17.05 A2 Petit déjeuner compris 17.05 TVR La bataille des planètes 19.45 TF1 Suspens/Pierre Bellemare 19.45 TVR L'homme à l'orchidée 20.00 FR3 Benny Hill/Comique anglais	12.30 A2 La fontaine des innocents 17.20 TVR Vicky le Viking 19.10 TVR Le chirurgien de Saint-Chad	12.30 A2 La fontaine des innocents 14.25 TF1 Anna Karenine 17.20 TVR Lassie 19.10 TVR Le Chirurgien de Saint-Chad	12.30 A2 La Fontaine des Innocents 15.15 A2 La Nouvelle Equipe 19.10 TVR Le Chirurgien de Saint-Chad	12.30 A2 La fontaine des innocents 15.00 A2 Joe Forrester (fin) 17.20 TVR Il était une fois l'espace 19.10 TVR Le Chirurgien de Saint-Chad	12.30 A2 La fontaine des innocents 19.10 TVR Le Chirurgien de Saint-Chad	
<b>Divers Variétés</b>	12.00 A2 La vérité au fond de la marmite 12.30 TF1 Cuisine légère/Foie de canard 12.45 TVR Cours d'anglais 13.05 TVR L'armée du salut 13.30 TF1 Le monde de l'accordéon 13.50 TF1 Michel Fugain et sa compagnie 14.55 TF1 Café théâtre/Michel Drucker 15.10 TVR Autour du cirque 21.35 TVR Charivari/Hommage au Chili	11.15 A2 Dimanche Martin 11.20 A2 Entrez les artistes 13.20 TF1 Sérieux s'abstenir 14.15 TF1 Les nouveaux rendez-vous 14.40 TVR Canards sauvages/Magazine du rock 15.20 TVR Ritournelles/Fête vendanges Neuchâtel 16.35 A2 Thé dansant 18.45 TF1 Euro-Show 20.35 TVR Emil/Comique Suisse	12.05 A2 Passez donc me voir/Philippe Bouvard 12.30 TF1 Midi première 13.35 A2 Face à vous 13.50 TF1 La croisée des chansons 15.45 TF1 Les couleurs de la vie/Jacques Villeret 18.00 TF1 C'est à vous 21.40 A2 Variétés/ Edith Piaf	12.05 A2 Passez donc me voir/Philippe Bouvard 12.30 TF1 Midi première 13.50 A2 Face à vous 16.45 TVR Charivari/Reprise 18.00 TF1 C'est à vous 20.10 TVR La grande roue	12.05 A2 Passez donc me voir/Philippe Bouvard 12.30 TF1 Midi première 13.50 A2 Face à vous 20.05 TVR L'Etoile d'Or: Noël en pays jurassien 20.35 A2 Dernier palmarès de Guy Lux	12.05 A2 Passez donc me voir/Philippe Bouvard 12.30 TF1 Midi première 13.50 A2 Face à vous 18.00 TF1 C'est à vous 20.05 TVR L'étoile d'or	12.05 A2 Passez donc me voir/Philippe Bouvard 12.30 TF1 Midi première 13.50 A2 Face à vous 18.00 TF1 C'est à vous 20.05 TVR L'étoile d'or	
<b>Jeux</b>	18.50 A2 Des chiffres et des lettres 19.45 TF1 Les paris de Jacques Villeret 20.00 FR3 Les jeux de 20 heures	13.35 TVR Chansons à offrir 14.30 TVR Chansons à offrir 15.10 TVR Chansons à offrir 15.40 TVR Chansons à offrir 16.50 TVR Chansons à offrir	12.05 TF1 Réponse à tout 18.50 A2 Des chiffres et des lettres 18.50 TF1 Avis de recherche 19.45 TF1 Les paris de TF1 19.50 TVR Quadrillage 20.00 FR3 Les jeux de 20 heures	12.05 TF1 Réponse à tout 18.50 A2 Des chiffres et des lettres 18.50 TF1 Avis de recherche 19.45 TF1 Les paris de TF1 19.50 TVR Quadrillage 20.00 FR3 Les jeux de 20 heures	12.05 TF1 Réponse à tout 18.50 A2 Des chiffres et des lettres 18.50 TF1 Avis de recherche 19.45 TF1 Les paris de TF1 19.50 TVR Quadrillage 20.00 FR3 Les Jeux de 20 heures	12.05 TF1 Réponse à tout 18.50 A2 Des chiffres et des lettres 18.50 TF1 Avis de recherche 19.50 TVR Quadrillage 22.20 A2 Jeudi cinéma	12.05 TF1 Réponse à tout 18.50 A2 Des chiffres et des lettres 18.50 TF1 Avis de recherche 19.45 TF1 Les paris de TF1 19.50 TVR Quadrillage 20.00 FR3 Les jeux de 20 heures 20.00 FR3 Les jeux de 20 heures	
<b>Forums Reportages Interviews</b>	13.35 A2 Des animaux et des hommes 13.25 TVR Temps présent/CICR et victimes 16.00 TF1 Magazine de science fiction 17.05 TVR Claude Mayor/Médecin/reprise 18.05 TF1 Trente millions d'amis 18.05 TVR La course autour du monde 20.30 TF1 Droit de réponse/La violence 22.15 A2 Cosmos/Voyage dans l'univers 23.15 A2 Carnets de l'aventure/Torrent du Mont-Blanc à la nage	10.30 FR3 Mosaïques 11.30 TVR Table ouverte 13.20 A2 Incroyable mais vrai 13.45 TVR Escapades de Pierre Lang 15.50 TVR La planète d'eau 16.10 A2 Les voyageurs de l'histoire 18.05 A2 La course autour du monde 17.45 TF1 Tournages et projets de TF1 19.15 TF1 Les animaux du monde 19.40 FR3 Spéciale outre-mer 22.05 TF1 La part de vérité de Jean Dutourd 22.25 TVR Table ouverte/reprise	15.00 A2 Formation continue des adultes 16.30 A2 Itinéraires 17.20 A2 Fenêtre sur... 17.50 TVR La vie au quotidien 18.30 FR3 Laser/Magazine d'actualités 19.45 A2 Les gens d'ici 20.05 TVR A bon entendeur 20.35 A2 Magazine de l'actualité 22.00 TF1 Indications/Médicale 22.35 FR3 En tournant convoi de femmes (VO)	13.45 TF1 Féminin présent 14.00 A2 Aujourd'hui Madame 14.30 TVR TV éducative 15.50 TF1 L'enfant unique 16.35 A2 Itinéraires/Somalie 17.20 A2 Fenêtre sur... 17.50 TVR La vie au quotidien 19.45 A2 Les gens d'ici 21.30 TF1 Le magazine de la semaine 22.00 TVR Caritas	16.15 TVR La Course autour du monde/Reprise 17.50 TVR La vie au quotidien 18.00 A2 Les carnets de l'aventure 19.45 A2 Les gens d'ici 20.30 TF1 Les mercredis de l'information: Pour une dose d'enfer Destins/Nahum Goldmann 20.50 TVR Et si le Bal recommençait ? 21.50 A2 Magazine scientifique/Jouer et créer avec l'ordinateur 22.40 TVR L'antenne est à vous 22.50 A2 Zig-zag/Moscou - Paris	14.00 A2 Aujourd'hui Madame 15.50 A2 Spécial Michèle Morgan 16.25 TVR Escapades de Pierre Lang/reprise 17.15 A2 Fenêtre sur... 17.50 TVR La vie au quotidien 19.45 TF1 Les formations politiques 19.45 A2 Les gens d'ici 20.50 TVR Temps présent/Afghanistan, une vallée contre un empire	14.00 A2 Aujourd'hui Madame 15.00 A2 Au plaisir de l'œil 16.30 A2 Quatre saisons/Loisirs 17.15 A2 Fenêtre sur... 17.50 TVR La vie au quotidien 19.45 A2 Les gens d'ici 20.30 FR3 Le nouveau vendredi 22.20 TVR Etre Suisse/Ernest Fonjallaz 22.45 FR3 Magazine de la mer	
<b>Films Téléfilms</b>	17.50 TVR Animation de Tex Avery 20.00 TVR Sans famille (2) (21.35) 20.30 FR3 La chasse infernale (22.05) 20.35 A2 Riorda ou la promenade d'amour (22.15) 22.20 FR3 Ciné-regards: Tout feu, tout flamme	12.00 TF1 Séquence du spectateur 15.40 TF1 Vol de nuit (16.15) 20.30 TF1 Au bon beurre/Jean Dutoird (22.05) 20.35 A2 Messieurs les jurés (22.45) 22.35 FR3 La belle de Moscou/Fred Astaire (0.30)	14.05 TF1 La loi des hautes plaines 20.25 TVR Spécial cinéma: Elvis Presley «L'amour en 4e vitesse» 20.30 FR3 Tuez Charley Varrick (22.15) 20.30 TF1 Au bon beurre (suite) (22.00) 21.50 TVR Gros plan sur Elvis Presley	15.05 A2 Sur la piste des Cheyennes 20.30 FR3 Convoi de femmes (22.20) 20.30 TF1 Les roses de Dublin 20.40 A2 La clé sur la porte puis débat (23.30)	15.35 TVR Spécial cinéma/Reprise: Gros plan sur Elvis Presley 20.30 FR3 La Tour infernale (22.00)	20.30 FR3 Ursule Mirouet (22.00) 20.30 TF1 Ce fut un beau voyage (22.00) 20.45 A2 La grande cuisine (22.20) 21.25 TVR L'ange bleu/Marilène Dietrich (23.35)	20.35 A2 Guerre en pays neutre 20.50 TVR Sans famille (3 et fin) 21.25 TF1 L'homme des rivages (22.30) 21.30 FR3 Histoire de Félix (22.25) 23.00 A2 Jeune et innocent/Hitchcock 22.55 TVR Un moment de bonheur (0.20)	
<b>Pour les enfants</b>	15.15 TF1 Plume d'Elan 15.20 TF1 Maya l'Abeille 15.40 TF1 Archibald le magicien 17.15 A2 Récré A2/Bande à Bédé 18.30 FR3 Jeunesse/Ulysse 19.55 FR3 Ulysse/Dessin animé	15.40 A2 Ecole des fans  <i>Chaque jour ouvrable, notre page TV vous fournit des renseignements détaillés sur les émissions du jour même.</i>	17.10 TVR Babibouchettes 17.50 A2 Récré A2 18.25 TF1 L'île aux enfants 19.55 FR3 Ulysse/Dessin animé	17.10 TVR Babibouchettes 17.50 A2 Récré A2 18.25 TF1 L'île aux enfants 19.30 FR3 Jeunesse 19.55 FR3 Ulysse/Dessin animé	13.55 TF1 Henri Dès et les enfants 13.55 TF1 Les visiteurs du mercredi 16.55 TF1 Superparade des dessins animés 17.10 TVR Babibouchettes 17.20 TVR L'école buissonnière	17.10 TVR Babibouchettes 17.50 A2 Récré A2 18.25 TF1 L'île aux enfants 18.30 FR3 Jeunesse 19.55 FR3 Ulysse/Dessin animé	17.10 TVR Babibouchettes 17.30 TVR Contact 17.50 A2 Récré A2 18.25 TF1 L'île aux enfants 18.30 FR3 Jeunesse 19.55 FR3 Ulysse/Dessin animé	
<b>Arts - Lettres Théâtre Musique</b>	<i>Les chiffres figurant entre parenthèses à la fin de certains titres indiquent à quelle heure prend fin l'émission.</i> 18.00 A2 Concert Van Beethoven	17.00 FR3 Concert violon Shlomo Mintz 17.30 TVR Les étoiles espagnoles de l'opéra 17.40 FR3 Les serments indiscrets/Marivaux 20.30 FR3 Henry Miller (2) 21.35 TVR André-François Marescotti 21.40 FR3 Bernard Kouchner	<b>GARAGE DE L'OUEST SA LOUE-MOI</b> Service de location de véhicules toutes catégories dès Fr. 8.- l'heure La Chaux-de-Fonds - L.-Robert 165 Tél. 039/26 50 86 + 26 50 85		15.20 TF1 Musique en fête/Piano 21.00 TVR Entracte 22.35 TF1 Concert Mozart	<b>Tente sur voiture «GOLETTE»</b> chez le spécialiste <b>Kernen-Sports</b> 2322 Le Crêt-du-Loche		<i>Cette page ne signale pas les émissions quotidiennes régulières, telles que journaux télévisés, certaines petites séries, etc.</i> 22.00 TF1 La rage de lire
<b>Sports</b>	7.55 TSA Championnats de curling à Grindelwald 9.05 TVR Ski Alpin/Slalom dames 11.55 TVR Ski Alpin/Slalom dames 2e manche 14.25 A2 Les jeux du stade 18.45 TF1 Magazine auto-moto 22.10 TVR Hockey sur glace/Volley-ball 22.50 TF1 Télé-foot	12.25 TF1 Ski/Descente messieurs 12.30 TVR Ski/Descente messieurs 16.15 TF1 Sports première 18.30 TVR Les actualités sportives 19.00 A2 Stade 2 19.10 TVR Sous la loupe	8.55 TVR Ski alpin, Coupe du monde 11.30 TVR Ski alpin slalom messieurs 11.55 TVR Ski alpin slalom messieurs, 2e manche 16.10 TVR Actualités sportives/Reprise 16.50 TVR Sous la loupe/Reprise 22.50 A2 Catch	9.25 TVR Ski alpin Coupe du monde 12.00 TVR Ski alpin slalom géant hommes 12.25 TVR Ski alpin slalom géant hommes 2e manche 22.40 TVR Hockey sur glace	14.35 TVR Hockey sur glace/Reprise	<b>radio TV HI-FI</b> Tél. 23 27 83 <b>Frésard</b>		



LADA  
NIVA  
4x4

**GARAGE des STADES**

Charrière 85, La Chaux-de-Fonds, 039/23 68 13



**Fredy Bourquin**

Nos prix  
vous étonneront

Place  
du Marché  
Tél. 039/22 38 16

Des vitrines  
qui donnent des idées  
Rideaux - Meubles - Tapis

**Piatti**  
Cuisines

G.-A. Michaud  
Ebénisterie  
Fleurs 24  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/28 23 20

La planification et le montage des vraies cuisines suisses de Piatti sont aussi individuels que vos désirs parce qu'ils sont assurés par le spécialiste Piatti tout près de chez vous.

Le numéro un qui entend le rester.

**L'ATELIER**

**ACHAT  
VENTE  
EXPERTISE**

Tableaux - Objets d'art - Livres

**GALERIE DE L'ATELIER**

64, av. Léopold-Robert, La Chaux-de-Fonds, (039) 23 07 07  
Autre magasin: Neuchâtel, 20, av. du Premier-Mars, (038) 24 65 45



**novoptic**

LUNETTERIE OPTIQUE  
VERRES DE CONTACT

Téléphone 039/23 39 55 - 51, av. Léopold-Robert  
Immeuble Richemont - 2300 La Chaux-de-Fonds



**CHEZ L'ÉBÉNISTE**

Rue du Grenier 22 - Tél. 039/23 56 20  
Atelier: S. Gerace - Bellevue 22

**LA SIGNATURE DE L'ARTISAN**

Chez l'ébéniste: une classe à part !

Jouer au tennis... c'est bien !

Mais pratiquer ce sport avec du matériel choisi chez le spécialiste compétent, c'est encore mieux !

**KERNEN SPORTS**

Le Crêt-du-Loche - Téléphone (039) 26 78 78

Est votre spécialiste !



Opel Ascona

Au Garage du Rallye - A. Dumont - Distributeur OPEL - Le Locle

Service de ventes: P. Demierre - Tél. 039/31 33 33

Gemmothérapie - Phytothérapie  
Aromathérapie - Oligo-éléments  
Droguerie-Herboristerie

Un seul spécialiste:

**Perroco**

Pl. de l'Hôtel-de-Ville 5  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 22 11 68

Chèques Fidélité CID

Service - Conseil - Qualité

**CARROSSERIE**

COULEURS ET VERNIS - BEAUX-ARTS  
PAPIERS PEINTS

**Jallat**

S.A.

2300 La Chaux-de-Fonds  
Rue Jaquet-Droz 10 - Tél. 039/23 17 10

BÂTIMENT

INDUSTRIE

**Conseils personnalisés ...  
chez votre  
commerçant spécialisé !**



**FLORES, Madame H. Hediger**

Pour le dire avec des fleurs, dans le monde entier !



Marthey

bougies et boules scintillantes rivalisent d'éclat avec une profusion de fleurs, à même de nous faire oublier l'hiver. Il y a bien sûr toujours, très appréciées, les traditionnelles couronnes de l'Avent, dont l'allumage échelonné des bougies aide à la patience des enfants; des arrangements, encore, branches de sapins, grosse bougie, etc., prépareront les adultes à la fête. Toutes ces préparations se font au fur et à mesure de l'écoulement et sont ainsi garanties de fraîcheur.

Et pour fêter dignement Noël, il y en a pour tous les goûts. Les orchidées, qu'elles viennent de Thaïlande, d'Australie, ou tout simplement de Suisse, pour les plus belles et les meilleures en qualité, offrent à la fois ravissement et sécurité d'avoir des fleurs qui tiendront longtemps sans problèmes. Au chevet d'un malade, elles sont un peu de soleil et resplendent d'un air de fête.

Des roses, dans des variétés innombrables, des fleurs de printemps déjà, tulipes, jonquilles et autres gerbera, lys, et permettent de composer de magnifiques bouquets mélangés; le personnel spécialisé est à votre service pour créer, à votre intention, un bouquet personnalisé et l'immense choix actuellement en magasin offre des possibilités infinies.

Il ne faut pas oublier non plus les plantes fleuries et les plantes vertes, également en offre variée.

Toujours de saison, les arrangements secs, confectionnés sur demande, à base peut-être de votre propre récipient, et surtout selon l'endroit qui leur sera attribué dans votre intérieur.

Faut-il insister, mais une visite chez la fleuriste s'impose. Pour vos cadeaux ou simplement pour vous, il y a là de quoi mettre lumière et plaisir dans le quotidien. (ib)

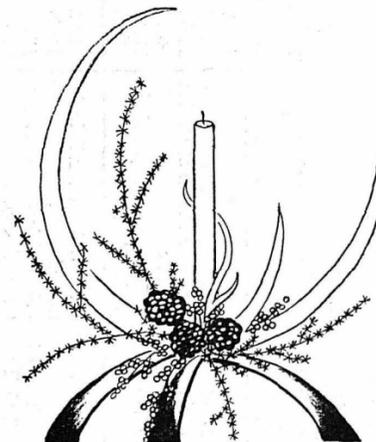
Fort heureusement, les fêtes de Noël et de fin d'année n'ont pas qu'un aspect mercantile et restent encore l'occasion de raviver une amitié, de réveiller un souvenir agréable. Les petites attentions, les cadeaux sont faits pour ça et tout particulièrement les fleurs sont de merveilleuses messagères en de telles circonstances.

Chez les fleuristes, par la création d'une association appelée Fleurop-Interflora, on s'est préoccupé d'envoyer ses vœux amicaux au-delà des frontières, dans le monde entier, à quelques exceptions près. Ainsi, votre famille ou vos amis vivant en Australie ou aux Etats-Unis, auront le plaisir de recevoir à leur domicile un bouquet de fleurs, un arrangement devenant une preuve tangible de vos pensées chaleureuses.

Chez Flores, on a l'habitude de ce procédé. Mais préoccupez-vous assez tôt d'aller passer commande, de choisir sur la base d'un catalogue ce que vous désirez donner. L'offre est différente selon le pays de destination et, nouveauté de cette année, il y a partout la possibilité d'envoyer une rose, une seule, rouge bien entendu, qui est à la fois charme et symbole. Cela aussi est valable naturellement lors de deuil, et vous pourrez ainsi fort loin faire parvenir votre témoignage de sympathie.

Il est intéressant de savoir que c'est chaque jour qu'arrivent à La Chaux-de-Fonds, chez Flores en particulier, des demandes d'envois de fleurs provenant de tous azymuts. Un service de qualité est assuré car le groupement Fleurop exige sérieux et conscience professionnelle de la part de ses membres.

Visiter le fleuriste en ces temps d'avant-Noël est un plaisir pour les yeux et le cœur. Dans la petite boutique de Mme Hediger,



**PUBLICITÉ:**

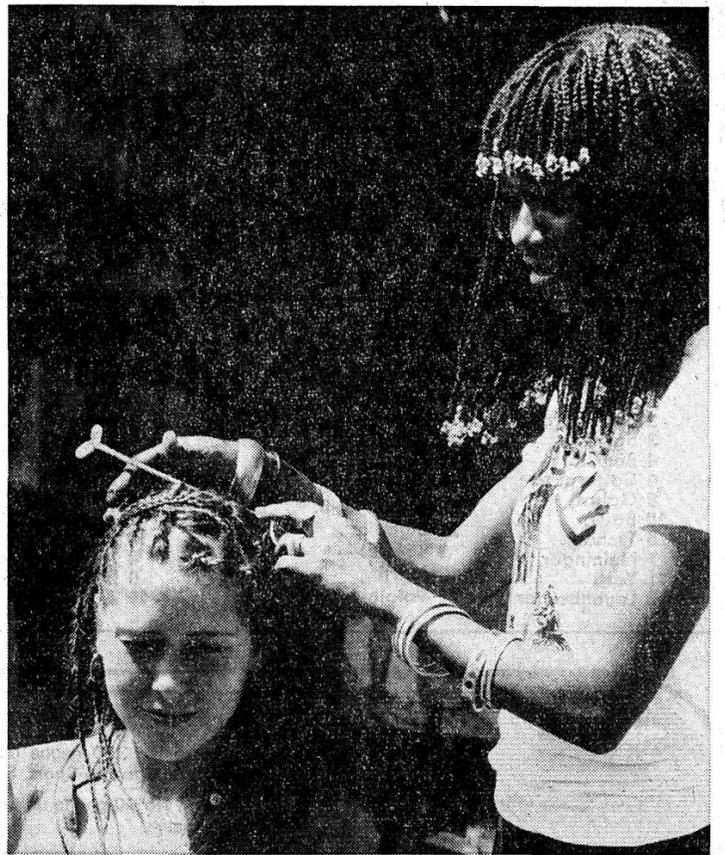
**assa**

annonces Suisses Schweizer Annoncen

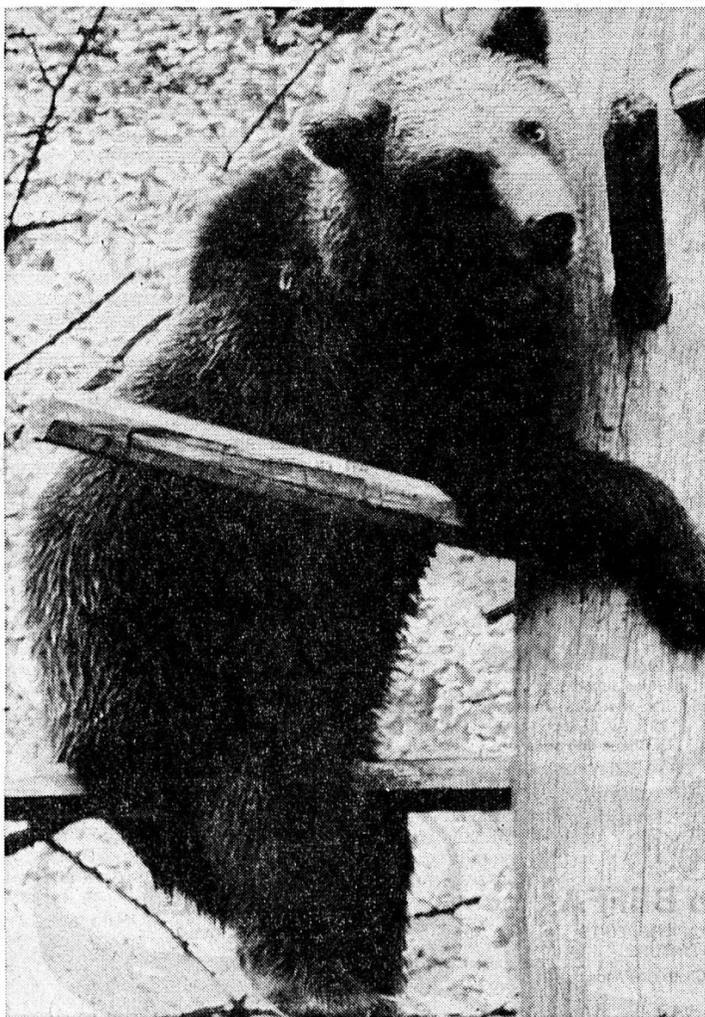
La Chaux-de-Fonds - Av. L.-Robert 31 - (039) 23 22 14



Tam-tam dans la ville, on fait du bruit en attendant d'appliquer la loi de la jungle...

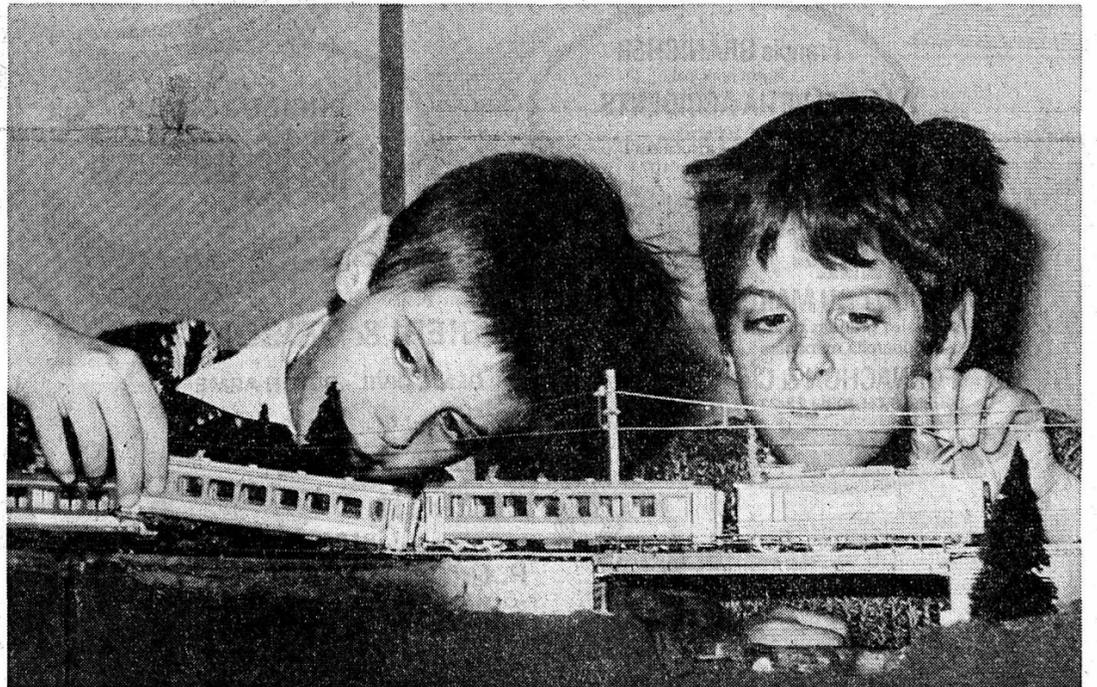


...ce qui ne devrait pas déplaire à cette jeune fille, ne reculant devant aucun sacrifice pour s'africaniser...



...ouais, encore une mode à vous faire grimper aux arbres...

## Histoire en zigzag



...nous, la mode on n'a rien contre, à condition qu'elle soit écologique comme les trains électriques que nous préférons...



...aux voitures, somme toute plus éphémères et dangereuses...



...à celui-là, je lui avais pourtant fait signe... comme ça! (photos ASL, AP, Keystone)

des patinoire  
mélèzes

# VIÈGE

Samedi 12 décembre 1981, à 20 h.

Viège: une équipe à la portée des nôtres!



**LA CHAUX-DE-FONDS**

- |                 |                 |
|-----------------|-----------------|
| 20 Hirt         | 13 Mouche       |
| 1 Nagel         | 14 Dubois G.    |
| 2 Amez-Droz     | 15 Willmann     |
| 3 Sgualdo       | 16 Houriet      |
| 4 Böni R.       | 17 Trottier     |
| 6 Cattaruzza    | 19 Haas         |
| 8 Gobat         | 23 Dubois J.-B. |
| 18 Bauer        | 21 Sigouin      |
| 5 Tschanz       | 9 Böni E.       |
| 7 Neininger     | 10 Marti        |
| 11 Yerli        | 22 Volejnicek   |
| 12 Leuvenberger |                 |

**VIÈGE**

- |                  |                  |
|------------------|------------------|
| 1 Zuber          | 11 Zenhäusern W. |
| 20 Truffer R.    | 13 Schicker      |
| 2 Zum Wald       | 14 Marx          |
| 3 Schmidt C.     | 15 Wyssen A.     |
| 4 Baldinger      | 16 Primeau       |
| 5 Riggin         | 17 Kuonen        |
| 6 Héritier       | 18 Wyssen F.     |
| 7 Mazotti        | 19 Jäger         |
| 12 Schmidt L.    | 21 Manzi         |
| 8 Anthamatten    | 22 Truffer A.    |
| 9 Schmid         | 24 Roten         |
| 10 Zenhäusern B. | 25 Furrer        |

**PUCK-CLUB**

La carte No 320 gagne un bon d'une valeur de Fr. 50.- auprès de Sgualdo-Sport, Sporting Goods  
La carte No 90 gagne un billet d'entrée valable pour le prochain match

**Oberli**  
MAÎTRE OPTICIEN  
Votre opticien  
15, avenue Léopold-Robert  
J.-L. Gonzales, succ.

**Francis GRÄNICHER**  
Agent principal  
**HELVETIA ACCIDENTS**  
vous conseille  
pour toutes vos assurances !  
Av. Léopold-Robert 107

**FREIBURGH AUS**  
**APNEUS**  
**GEOMETRIE**  
LA CHAUX-DE-FONDS

Exposition permanente  
**GARAGE DES MONTAGNES**  
**TOYOTA**  
Vous pouvez nous faire confiance.

**AF**  
**DISCOUNT DU MARCHÉ**  
Toutes les grandes marques  
d'appareils ménagers  
**FORNACHON & Cie**  
Marché 6 Tél. (039) 22 23 26

**BIERI & GRISONI**  
GÉNIE CIVIL - BÉTON ARMÉ  
Tél. 039/26 02 02

**V.A.C.**  
René Junod S.A.  
Radio - TV - Meubles - Tapis, etc.  
115, Av. L.-Robert  
La Chaux-de-Fonds

**mp** SPORT  
Tout pour le hockey

**Renault**  
Garage  
**P. Ruckstul SA**  
F.-Courvoisier 54  
Tél. 039/23 52 22

**EB**  
**Eugenio BEFFA**  
PARADIS des PAPIERS PEINTS  
et de la PEINTURE  
Serre 28 - La Chaux-de-Fonds

**ENTRESOLSA**  
**LE PAULASON**  
Passage du Centre 3

DÉCORATION  
TAPIS - RIDEAUX  
**MEUBLES MÉTROPOLE**  
Av. Léopold-Robert 100  
☎ 039/23 43 65

**LEU**  
**Ernest Leu**  
Machines de bureau  
Chaux-de-Fds

**csz** Carrosserie  
du Sentier  
J.-L. Zosso  
Réparations - Transformations  
Peintures au four catalyseur  
Ronde 21a, ☎ 039/23 93 33  
privé ☎ 039/23 61 09

plâtrerie peinture  
**hermann fuhrer**  
Maîtrise fédérale  
Papiers peints - Réfection volets  
Devis sans engagement  
Crêtets 29 - Tél. 039/22 27 84  
2300 La Chaux-de-Fonds

**Charles BERSET**  
Gérant d'immeubles  
Achats - Vente - Expertises  
Rue Jardinière 87

Chaussures  
ville et sport  
**J. KURTH S.A.**  
Place du Marché  
Rue Neuve 4

**Nouveau Weil**  
pour homme / Chèque fidélité CID  
**B** Parfumerie  
Dumont-Boutique  
Léopold-Robert 53

**PUCK SUISSE**  
une spécialité  
de la pâtisserie  
**MARENDING SA**

**Carrosserie  
du Jura**  
F. Buccieri  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Avenue Léopold-Robert 117  
Tél. (039) 23 84 78

**Carrosserie-Garage  
de la Ruche**  
F. Haag  
Réparations de toutes marques  
Traitement antirouille DINITROL  
Ruche 20, tél. 039/26 44 55

**Auto-Electricité  
Winkler SA**  
Numa-Droz 132  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 23 43 23

VOTRE BANQUE  
**CRÉDIT SUISSE**  
CS  
Av. Léopold-Robert 58